

La crise de l'Unedic

Les signataires de la convention s'insurgent contre le refus d'agrément opposé par le gouvernement

Le patronat, la CFDT et la CFTC suspendent leur présence à la direction de l'assurance-chômage

La droite dénonce « l'étatisme » de la gauche

Lire page 6

Camp David : solidarité arabe

AU QUATORZIÈME JOUR du sommet israélo-palestinien qu'il a réuni à Camp David, le président américain Bill Clinton demeurait convaincu, lundi 24 juillet, qu'un accord était toujours possible. Les pourparlers continuaient d'achopper principalement sur l'avenir de la partie orientale de Jérusalem, dont les deux parties revendiquent la souveraineté. Pour aider le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à tenir bon, le président égyptien, Hosni Moubarak, s'emploie à lui assurer le soutien arabe le plus large possible. La presse arabe réclame aussi une solidarité plus active avec les Palestiniens. Le sommet ne pouvant durer indéfiniment, les prochains jours devraient être décisifs.

Lire page 3

L'Europe doute du plan colombien



ANDRÉS PASTRANA

LE PRÉSIDENT colombien n'a pas persuadé les Européens de financer son plan de paix. Les Quinze redoutent que le volet militaire, inclus dans ce plan et mis au point par Washington et Bogota, ne provoque une escalade dans le conflit intérieur.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 E; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 Fl.; Portugal, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

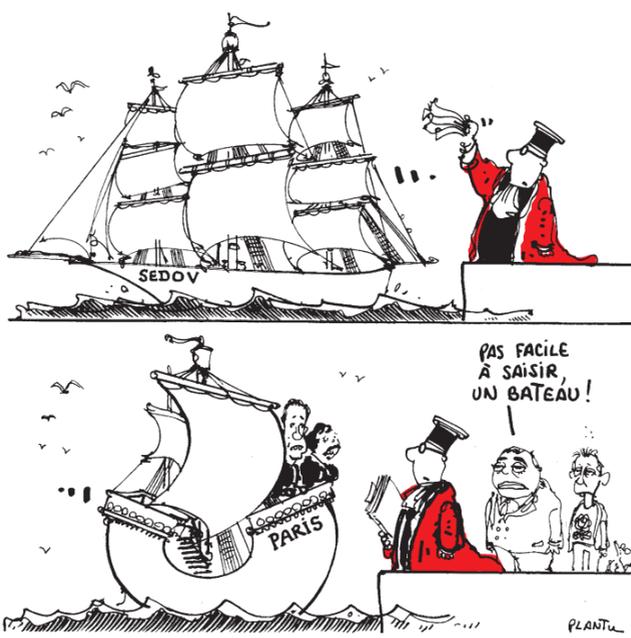


Faux électeurs : M^{me} Tiberi se rebelle

- Mise en examen dans l'affaire des faux électeurs de Paris, l'épouse du maire demande l'annulation de la procédure judiciaire
- Ses défenseurs exigent la suspension de l'instruction
- En attendant la décision de la cour d'appel, Xavière Tiberi refuse de répondre aux juges

MISE EN EXAMEN le 4 juillet dans l'affaire des faux électeurs du 5^e arrondissement de Paris pour « manœuvres frauduleuses portant atteinte à la sincérité d'un scrutin », Xavière Tiberi, épouse du maire de Paris, a refusé de répondre aux juges qui l'avaient convoquée, lundi 24 juillet. « Je conteste la mise en examen qui m'est notifiée. Mes avocats n'ont pas eu connaissance de la procédure complète. Je ne peux donc pas répondre à vos questions », a-t-elle déclaré. Au terme de cette courte audition, ses avocats, M^{es} Thierry Herzog et Marie-Hélène Antonini, ont saisi la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris pour demander l'annulation de l'ensemble de la procédure qu'ils estiment entachée de « nombreuses irrégularités ». En attendant la décision de la cour d'appel, ils demandent aussi la suspension de l'instruction.

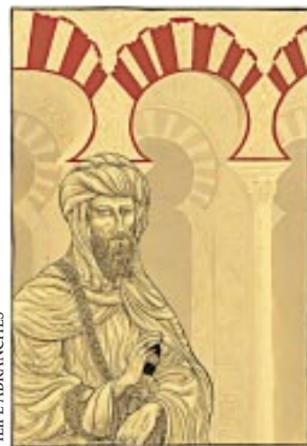
Parmi neuf « moyens d'annulation », les avocats de M^{me} Tiberi remarquent que ni le réquisitoire introductif du parquet daté du



13 juin 1997 ni le second réquisitoire du 19 juin ne précisent les infractions visées par l'enquête, pas plus que celles reprochées aux personnes poursuivies. Selon eux, M^{me} Tiberi est « dans la situation d'une personne accusée par plusieurs témoins d'avoir volé des voitures, sans qu'on lui dise jamais quelles voitures, à quelle date ni à quel endroit, si bien qu'elle ne peut rien dire d'utile à sa défense ». Les avocats affirment aussi que certains documents saisis n'ont pas été placés sous scellés et que plusieurs témoins ont été interrogés sans avoir prêté serment.

Lors de leur enquête sur le scrutin législatif de 1997, les gendarmes de la brigade de recherches de Paris ont dénombré, dans la 2^e circonscription de Paris (5^e arrondissement et une partie du 6^e), 3 315 électeurs suspects, dont 200 ont reconnu avoir été inscrits moyennant certains avantages matériels.

Lire page 5



FILIPPE ABRANCHES

SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les héros de l'an Mil

8. Al-Mansur, le Richelieu arabe

En août 997, Al-Mansur contemple un spectacle qui le ravit : Saint-Jacques-de-Compostelle brûle. La guerre sainte, qu'il porta en Espagne, fut la raison de vivre de ce combattant qui refusa d'être calife pour mieux asseoir son pouvoir par les armes. p. 12 et 13

Cherie Booth, épouse Blair, au nom des Aborigènes

SYDNEY de notre envoyée spéciale

Assailli de critiques pour sa manière de gérer les affaires aborigènes depuis des années, le gouvernement conservateur de John Howard, réélu en octobre 1998, continue d'afficher une sereine indifférence. Il renvoie ses contempteurs à leur frustration croissante. Même l'annonce, par le Times de Londres, que l'avocate de la Couronne (Queen's Counsel), Cherie Booth, jeune mère du petit Leo et épouse de Tony Blair, prenait personnellement en charge un procès fait au gouvernement australien devant le Comité des droits de l'homme des Nations unies a tout juste provoqué quelques haussements de sourcils à Canberra. Par une pure coïncidence, la plainte contre Canberra a été déposée par Cherie Booth alors que son mari recevait le premier ministre australien en visite au Royaume-Uni.

La loi qui va être mise en cause par Cherie Booth oblige les juges du Territoire du Nord à prononcer une sentence de prison pour tout second délit, quelle qu'en soit la gravité. La mort en prison, en février, d'un jeune dé-

linquant aborigène qui avait volé des crayons, avait déjà suscité une très vive condamnation par le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD).

« Nous sommes un pays totalement démocratique et je pense que les problèmes australiens devraient être soulevés, étudiés et résolus en Australie », a déclaré John Howard, estimant une action de ce type « inappropriée ». D'après ses opposants, c'est plutôt le refus du gouvernement fédéral de faire supprimer cette loi « sauvage » qui est inapproprié. « Certains de ces Aborigènes sont envoyés en prison pour des délits aussi mineurs que ceux qui ont servi à envoyer les premiers bagnards britanniques en Australie il y a plus d'un siècle », fait remarquer une associée de M^{me} Booth au barreau de Londres.

L'action en justice envisagée par Cherie Booth survient alors que l'Australie est, en ce moment même, soumise à un examen de bonne conduite par la commission des droits de l'homme à Genève, où elle doit répondre à 21 questions ne portant pas exclusivement sur les peuples aborigènes. Après les re-

proches du CERD en février, Amnesty International avait estimé que l'Australie risquait de s'attirer les foudres d'au moins cinq comités des Nations unies pour diverses violations de ses engagements, tandis que le premier ministre menaçait de quitter le système des Comités, qu'il jugeait inadéquat et peu sérieux. Parallèlement, l'Australie envisage de revoir sa participation à six traités internationaux sur les droits de l'homme. Elle n'a d'ailleurs jamais ratifié un accord-cadre de commerce avec l'Europe, en raison, en particulier, des clauses humanitaires contenues dans le texte.

Pour indifférent qu'il paraisse aux critiques, le gouvernement australien n'est pas insensible à la mauvaise publicité qu'engendre ce tir groupé de critiques, surtout formulées par les Nations unies. L'entrée dans l'arène, à quelques semaines des Jeux olympiques de Sydney, d'une figure aussi médiatique que l'épouse de Tony Blair ne va qu'ajouter au soudain intérêt de l'opinion pour la condition aborigène en Australie.

Florence de Changy



2000 TRADE MEDIA LTD

Musique sans fin

Le mp 2000 (photo), premier baladeur de CD lisant de la musique au format de compression MP3, est en vente en France pour moins de 1 000 francs. Fabriqué par une entreprise de Hong-kong, il offre une capacité de 12 heures, soit environ 160 titres, sur un disque enregistrable qui coûte moins de 10 francs. p. 19

POINT DE VUE

Redevance : l'Histoire bégaye

par Jean-Noël Jeanneney

COMME dans un mauvais rêve, voici resurgir une menace familière : celle de l'abolition de la redevance. Et d'un coup je me retrouve huit ans en arrière. J'étais secrétaire d'Etat à la communication lorsque, à la mi-septembre 1992, j'appris qu'à la suggestion, me dit-on, d'un jeune inspecteur des finances écervelé le premier ministre Pierre Bérégovoy prenait la décision de supprimer la redevance en trois ans. L'idée, fruste et courte, était, dans la perspective des prochaines élections, qui se présentaient mal pour nous, de faire un geste qui fût populaire. Comme si aucun vote aurait pu en être, six mois plus tard, changé !

Il m'apparut aussitôt qu'une telle mesure serait catastrophique. Je mis - discrètement - ma démission dans la balance et je cherchai des appuis. Le président de la République, qui venait d'être opéré, était hors d'atteinte. Le référendum sur Maastricht occupait tous les esprits. Plusieurs se déroberent. Seul Laurent Fabius (et il sait que je lui en demeure toujours reconnaissant) m'apporta sur-le-champ son soutien, qui fut

décisif ; son intervention auprès de Pierre Bérégovoy conduisit celui-ci, quelques jours plus tard, de mauvais gré, à renoncer. Cette petite crise, à l'époque, demeura secrète et je veillai à ne rien ébruiter. Mais elle m'apparut violente et les arguments d'alors n'ont rien perdu de leur force. Ils sont fort simples, en somme.

J'admets que mon propos n'a de sens que si l'on partage la conviction (qui paraît absurde aux Etats-Unis mais qui continue heureusement de dominer en Europe) que s'impose, en dépit de diverses défaillances et déceptions, le maintien d'un secteur public inventif et fier, à côté du privé mû au premier chef par la quête du profit. Et que la meilleure offre possible de radio et de télévision ne peut pas être assurée par un système seulement commercial, c'est-à-dire uniquement par la publicité (par l'intermédiaire de laquelle nous finançons le petit écran en consommateurs passifs).

Lire la suite page 14

Jean-Noël Jeanneney, ancien ministre, est historien.



AFP/2000 PARAMOUNT PICTURES

Tom Cruise 2

Quatre ans après le premier volet réalisé par Brian DePalma, John Woo transforme Tom Cruise en icône de film d'action à la James Bond, en introduisant une histoire d'amour dans Mission : impossible 2 (photo). La star, qui est aussi le producteur du film, est omniprésente à l'écran, dans un univers gadgetisé où la survie de notre planète est en jeu. Parmi les autres sorties de la semaine, Stand By, de Roch Stephanik, et Bloody Angels, de Karin Julsrud. p. 26 à 28

International	2	Aujourd'hui	19
Abonnements	4	Météorologie	21
France/Société	5	Jeux	23
Régions	8	Carnet	21
Horizons	12	Culture	24
Entreprises	15	Guide culturel	28
Tableau de bord	16	Radio-Télévision	29

Le quotidien du quotidien. tout.lemonde.fr

Récits, grands reportages, voyages, nouvelles inédites de notre...

Le Monde de l'est

AMÉRIQUE LATINE Alors que Whashington a approuvé, à la mi-juillet, une aide exceptionnelle de 1,3 milliard de dollars à la Colombie pour financer son plan de paix, des-

tiné à lutter contre le trafic de drogues et à en finir avec la violence armée, le gouvernement colombien n'a pas convaincu l'Union européenne de s'y associer. ● LES EURO-

PÉENS redoutent que le volet militaire ne provoque une escalade dans un conflit meurtrier, et critiquent l'absence de projet d'aides aux paysans. ● SUR LA BASE militaire de

Tres Esquinas, les bataillons formés par Washington attendent l'arrivée de l'aide américaine, en particulier pour réaliser la fumigation des 120 000 hectares de plantations de

coca. ● LE RISQUE d'extension du conflit armé crée une psychose de la guerre en Equateur, où de nombreux Colombiens se réfugient pour échapper aux violences.

Les Européens refusent de cautionner le plan de paix en Colombie

Quatre cents morts en trois semaines : le président Pastrana ne parvient pas à mettre fin aux combats entre l'armée, les paramilitaires et les guérillas. Les Quinze craignent que le volet militaire du plan Colombie ne provoque une escalade et gèlent la contribution financière attendue par Bogota

LE RISQUE d'une escalade dans le conflit armé en Colombie, qui a fait plus de 120 000 morts au cours des trois dernières décennies, est aujourd'hui plus réel que jamais. En témoigne la multiplication, ces trois dernières semaines, d'offensives de part et d'autre, opposant militaires, paramilitaires et mouvements de guérilla (FARC et ELN), qui ont fait plus de 400 morts. Pour la seule journée de lundi 24 juillet, au moins 9 policiers, 4 soldats et 12 guérilleros ont trouvé la mort au cours d'accrochages distincts intervenus à travers le pays, ont annoncé les autorités.

Pourtant, les Européens n'approuvent pas le plan de paix élaboré par le gouvernement colombien, qui sollicite un engagement financier important des Quinze. Naïvement, Bogota attendait beaucoup de la réunion, organisée le 7 juillet à Madrid, destinée à recueillir des financements et à donner un élan international à ses efforts pour en finir avec le narcotrafic et la violence armée. Au-delà des déclarations usuelles de satisfaction, cette réunion a été un cinglant échec pour la diplomatie colombienne, qui n'a pas su convaincre les Européens, à l'exception des Espagnols, de la pertinence de ses demandes et de la justesse des moyens envisagés par son gouvernement pour atteindre ses objectifs.

Si le représentant des Quinze, l'Espagnol Javier Solana, a dit à quel point l'Europe se sentait concernée par l'évolution de la situation, il a indiqué que le montant de la contri-

bution de l'UE ne serait pas annoncé avant septembre à Bogota, lors d'une nouvelle réunion internationale. Cette déclaration du chef de la diplomatie européenne est même considérée par les diplomates européens comme prématurée, dans la mesure où, selon d'autres sources, rien ne devrait être annoncé avant la fin du premier semestre 2001.

MALADRESSES SUCCESSIVES

Cette situation révèle les divergences abyssales entre la grande majorité des Européens et la Colombie sur le plan de paix proposé. A ce jour, c'est moins le manque de financement (Bogota attend un engagement européen d'environ 1,5 milliard de dollars sur un coût total du plan de 7,5 milliards) que la dynamique brisée autour de ce projet qui est inquiétante.

De plus, les sommes disponibles

à Bruxelles pour l'ensemble de l'Amérique latine ne dépassent pas 350 millions d'euros, et les maladresses successives de Bogota ne laissent pas augurer d'une décision exceptionnelle qui pourrait soit augmenter ces fonds, soit les affecter en totalité à la Colombie. Les Européens ont, par ailleurs, jugé inopportune l'organisation de cette réunion à Madrid, tant la propension des Espagnols à s'attribuer les mérites des crédits européens affectés à l'Amérique latine irrite de plus en plus leurs partenaires. Mais la principale erreur de Bogota, selon Paris, a été de ne concevoir son plan de paix que dans le cadre d'une relation stricte et exclusive avec les Etats-Unis, qui, après des mois de discussions, ont accepté début juillet le principe d'une aide exceptionnelle sur deux ans. Les Quinze ne partagent également pas la dimen-

sion militariste de ce plan, et redoutent les risques d'escalade dans le conflit qu'il peut induire.

Enfin, les Européens demeurent sceptiques sur la gratuité de la contribution de Washington, dont 70 % des 1,3 milliard de dollars concernent le volet strictement militaire, avec l'achat de 60 hélicoptères de combat, la formation et l'équipement de bataillons de l'armée spécialisés dans la lutte antinarcotiques, la livraison de matériels sophistiqués aux services de renseignements des autorités colombiennes et la destruction des champs de cultures illicites (coca et pavot). Ainsi, près de 900 millions de dollars du « don » américain retourneront directement aux Etats-Unis, soit aux fabricants de matériels de guerre, soit au Pentagone, qui assure les formations des militaires colombiens, soit aux sociétés chargées des opérations de fumigation des plantations concernées.

Le reste sera dédié à la dimension sociale du plan de paix (aide aux populations déplacées par les conflits, désenclavement de certaines régions par la création d'infrastructures, mise en place de projets de cultures de substitution, etc.), pour laquelle les Européens ont été sollicités en grande pompe. Les capitales européennes sont passablement agacées par une situation où, selon un diplomate français, à l'identique « de ce qui se passe au Proche-Orient, Washington élabore dans son coin un plan de paix et demande aux autres nations de passer à la caisse ».

Le plan colombien, annoncé par le président Andrés Pastrana à l'automne 1999, souffre de nombreuses autres faiblesses, selon les Européens. En premier lieu, le partenaire qu'il a retenu pour ses discussions de paix, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, principal mouvement de guérilla du

producteurs sans s'attaquer aux causes structurelles du problème.

Le président Pastrana a en effet clairement indiqué que l'aide internationale était « destinée à combattre le narcotrafic et à conclure la paix », et que les fonds réunis doivent constituer la première phase en vue d'une « éradication

Pendant les pourparlers, les combats continuent

La guérilla colombienne de l'ELN (Armée de libération nationale, guévariste) a entamé, lundi 24 juillet à Genève, des discussions de paix avec le gouvernement colombien. Cependant, ses troupes continuaient, mardi en Colombie, à défendre son quartier général contre les assauts des paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, cinq mille hommes) sur les flancs de la montagne de San Lucas, à 650 km au nord de Bogota. Deuxième mouvement de la guérilla avec six mille hommes, l'ELN a entamé un dialogue avec le pouvoir depuis octobre. Elle rencontrait lundi et mardi à Genève quatre-vingts représentants de la société civile colombienne, dans le cadre d'un processus de discussions, sans cesse-le-feu préalable.

pays, 15 000 hommes), le rejette. Les FARC considèrent que l'aide massive militaire américaine constitue un acte hostile, et ont déclaré qu'elles s'y opposeraient militairement et socialement en mobilisant sur le terrain les paysans de la coca. Les Quinze ont donc demandé, en vain à ce jour, aux Colombiens de donner une place plus importante aux réformes politiques, sociales et économiques. Toutes ces réserves sont appuyées par de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), qui redoutent que l'option militaire signifie une répression accrue contre les petits

définitive de la drogue et la bataille finale contre le narcotrafic dans le pays ». Ce qu'il n'a pas dit aussi clairement, c'est qu'en s'attaquant militairement, avec des moyens sans précédent en Colombie, à la production, au trafic de drogues et aux groupes armés qui lui sont liés, le gouvernement veut priver les guérillas d'extrême gauche et les paramilitaires d'extrême droite de leur principale source de revenus. Et les placer ainsi dans une situation de faiblesse alors qu'il négocie avec certains d'entre eux.

Alain Abellard

A Tres Esquinas, les troupes chargées de la lutte contre le narcotrafic attendent l'aide américaine

TRES ESQUINAS (sud de la Colombie)

de notre envoyée spéciale

Une gigantesque clairière accessible par avion ou par le fleuve, en-

REPORTAGE

Grande comme un tiers de la France, la zone à contrôler est aux mains des FARC

cerclée de fil barbelé, de mines et d'alertes perfectionnées : la base de Tres Esquinas s'étale sur 126 hectares de terre, défrichée sur la forêt amazonienne, dans le sud de la Colombie. En mars 1998, le gouvernement colombien décidait de faire de cette base aérienne le siège de la Force d'action conjointe du Sud, dont les forces (armée et police) sont appelées à devenir le fer de lance de la lutte contre le narcotrafic dans le sud du pays. Avec l'appui des Américains. Quelque 1 200 soldats y attendent aujourd'hui les renforts en hommes, les avions et les hélicop-

tères militaires qui leur permettront de fumiger à grande échelle les 75 000 hectares de cultures de coca des départements du Caqueta et du Putumayo.

La tâche s'annonce rude. D'une part parce que les fumigations réalisées jusqu'à présent n'ont pas empêché les champs de coca de se multiplier. « On n'a pas fini de balancer du défoliant d'un côté que les colons ont déjà défriché de l'autre », commente un policier. D'autre part parce que, sur l'immense territoire de 160 000 kilomètres carrés (près du tiers de la France) de forêt et de rivières que la base de Tres Esquinas a pour mission de contrôler, la guérilla fait régner sa loi et défend, armes à la main, sa principale source de revenus.

Une grande tente noire rutilante, protégée d'un mur de sacs de sable, noir également : pour le moment, à Tres Esquinas, tout est là. Les équipements sophistiqués d'intelligence militaire, fournis par le Pentagone, sont aujourd'hui « sous contrôle exclusif des Colombiens », précise le général Mario Montoya, chef de la Force d'action



conjointe. N'était-ce cette mystérieuse tente noire, la base de Tres Esquinas ne paierait pas de mine. Des baraquements rouillent sous les averse tropicales, reliés par des pistes embourbées. Au milieu d'un champ, un vieil hélicoptère soviétique attend au côté de l'« avion fantôme », un coucou d'avant-guerre équipé de caméras électroniques et d'appareils de vision nocturne.

« Dieu concède la victoire à la

constance » : la devise de la base prête à sourire, lorsque le général Montoya explique que son activité « depuis un an est, dans le meilleur des cas, à 5 % de ses capacités ». En aparté, un soldat dit l'ennui et le moral des troupes, qui oscille au rythme du ravitaillement en vivres. Dans une inaction pesante, les militaires attendent les fonds promis par Washington. Fin juin, le Congrès des Etats-Unis a approuvé, après de longs débats, une aide

exceptionnelle de 1,3 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) à la Colombie, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues. Le volet pour l'« offensive au Sud » représente 60 % du total. Trois bataillons, environ 3 500 hommes formés par les Américains, seront concentrés à Tres Esquinas. « Ce sont des soldats triés sur le volet pour leur mérite militaire, leur probité, leur dévouement, des hommes au-dessus du commun », résume le général Montoya.

De cette seule région du sud sont expédiées quelque trois cents tonnes de cocaïne par an. « Sans les actions répressives - saisies des précurseurs chimiques, fumigation, destruction des laboratoires -, la région pourrait exporter jusqu'à 650 tonnes par an. C'est dire qu'elle serait en mesure de satisfaire la demande mondiale, évaluée entre 500 et 550 tonnes par an », explique Gabriel Merchan, à la tête de la direction nationale des stupéfiants.

FUMIGATION MASSIVE

La politique de fumigation suscite de vives oppositions et son efficacité est sérieusement mise en doute. En 1996, la Colombie comptait 80 000 hectares de cultures illicites (coca, pavot). Mais tout en en détruisant 40 000 par an, la police reconnaît qu'il y en a aujourd'hui 120 000 dans le pays ! Au-delà des problèmes écologiques, la question sociale se pose en des termes dramatiques : si la fumigation est probablement la seule façon d'en finir avec les cultures illicites, que va-t-il advenir

des petits producteurs qui vivent de la coca ? D'aucuns craignent que la fumigation massive des cultures entraîne une mobilisation sociale sans précédent en faveur de la guérilla et une recrudescence des actions militaires.

« Si l'armée est aujourd'hui engagée dans la guerre contre le trafic de drogue, c'est parce que les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) s'y sont impliquées. La police n'est pas entraînée pour affronter la guérilla », explique le général Montoya. Il rappelle que, dès les années 1980, les FARC, le principal mouvement de guérilla (environ 15 000 hommes), ont passé des accords avec les trafiquants de drogues et assurent la protection des laboratoires. Dans ces barques de fortune, cachées dans la forêt, la « pâte base » est élaborée avec les feuilles de coca et devient la matière première du chlorhydrate de cocaïne.

Il y a encore vingt ans, il y avait peu de champs de coca en Colombie, c'est du Pérou et de la Bolivie que les trafiquants importaient soit les feuilles de coca, soit la « pâte base ». La lutte menée dans ces deux pays, le démantèlement des grands cartels de la drogue et la présence de la guérilla sont à l'origine de l'explosion des cultures dans l'Amazonie colombienne. Les FARC y font régner leur loi, taxent les cultures et le trafic - des précurseurs chimiques, de la « pâte base » et de la cocaïne -, les laboratoires, les pistes d'atterrissage. Les guérilleros sont présents à tous les stades de la chaîne de production. Le général Mario Montoya est catégorique : « Si, dans cette région, les FARC décidaient d'en finir avec la coca, elles pourraient obtenir son éradication en un an », dans le cadre des négociations de paix menées avec le gouvernement. Les FARC ont d'ailleurs proposé de mettre en place un programme pilote de substitution des cultures. Mais, pour les responsables militaires de Tres Esquinas, il ne fait pas de doute qu'il faut d'abord en finir avec les FARC pour venir à bout de la coca. Et ils pensent que les hélicoptères américains les y aideront.

Marie Delcas

Le plan Colombie crée une psychose de guerre en Equateur

LIMA

de notre correspondant

« Le plan Colombie peut transformer la zone en un nouveau Vietnam », avertit le Colombien Gabriel Galan, frère de Luis Carlos Galan, candidat présidentiel du Parti libéral en Colombie, assassiné le 18 août 1989. Il a émigré en Equateur, comme l'ont fait un demi-million de Colombiens fuyant la violence ces dernières années. M. Galan n'est pas le seul à partager cette angoisse.

Même si le ministre des affaires étrangères équatorien, Heinz Moeller, multiplie les déclarations rassurantes selon lesquelles le plan Colombie ne concerne que ce pays, le président du Congrès équatorien, Juan Jose Pons, reconnaît l'existence d'« une psychose de la guerre dans le pays ». Les Equatoriens sont convaincus qu'ils ne sortiront pas indemmes de l'internationalisation du conflit colombien. Selon l'institut de sondages Cedatos, les deux tiers d'entre eux pensent que l'exécution du plan impliquera l'ouverture de fronts avec les trafiquants de drogue et les guérilleros.

Le premier sujet de préoccupation des Equatoriens est la base militaire de Manta, au sud de la capitale Quito. Depuis novembre 1999, les Américains ont choisi ce port du Pacifique pour y instal-

ler un de leurs centres de la lutte contre le narcotrafic. « Cette base n'est pas un centre d'observation, mais un centre d'opérations militaires contre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), le principal mouvement de guérilla du pays », a assuré un porte-parole de la guérilla. Cette déclaration a provoqué l'inquiétude des Equatoriens, qui redoutent des actions de représailles des FARC sur leur territoire. « Aux messieurs des FARC, je dis que notre seul objectif est la paix, mais nous désirons qu'ils n'exportent pas leur révolution », a rétorqué Heinz Moeller. « Manta, a-t-il ajouté, n'est pas une base américaine. Elle est souveraine et commandée par un officier de l'armée équatorienne. Ses opérations visent à surveiller les routes du trafic de drogues, et à informer les pays concernés afin qu'ils coupent le cordon ombilical avec la Colombie. »

RÉFUGIÉS COLOMBIENS

Un autre thème de préoccupation des Equatoriens concerne le flux de plus en plus important de réfugiés colombiens dans la zone frontalière du fleuve Putumayo. « Nous n'avons pas les moyens d'offrir une aide humanitaire aux Colombiens. Les problèmes d'eau potable, d'égouts, d'énergie électrique et d'emploi dont souffre déjà la

population, risquent de devenir incontrôlables », a déclaré le maire de Lago Agrio (province de Sucumbios), Maximo Abad. Si le gouvernement se veut rassurant, le ministre Moeller ne cache pas ses craintes que « l'arrivée massive de réfugiés, ou l'infiltration de la région par les milices paramilitaires (paraguerrilla) et de la « narcoguerrilla » transforment l'Equateur en un champ supplémentaire du conflit, et que celui-ci se propage vers le sud ». Les autorités équatoriennes soulignent l'urgence de la mise en place d'un plan frontalier pour s'opposer à la transformation de la région en une zone de conflit. Quito assure qu'un tel dispositif coûterait moins du dixième du plan Colombie, estimé par Bogota à 7,5 milliards de dollars.

L'autre danger souligné par le ministre de la défense, l'amiral Hugo Hunda, est que l'Equateur, qui n'est pas impliqué directement dans la production de drogues, mais uniquement dans le trafic, à travers la contrebande d'armes, le blanchiment de l'argent sale et la vente clandestine de produits chimiques permettant la transformation de la feuille de coca en sulfate ou chlorhydrate de cocaïne, devienne à son tour un pays producteur de coca et de pavot.

Nicole Bonnet

Camp David : le président égyptien s'emploie à assurer un large soutien arabe à Yasser Arafat

Le Caire et Riyad défendent la souveraineté palestinienne à Jérusalem-Est

Pour assurer un soutien arabe, le plus large possible, à la délégation palestinienne au sommet de Camp David, le président égyptien Hosni

Moubarak a entrepris, dimanche 23 juillet, des contacts avec ses pairs arabes. L'Égypte et l'Arabie saoudite sont, à ce jour, les deux pays qui

ont formulé le soutien le plus clair aux positions défendues par le président Yasser Arafat, en particulier concernant Jérusalem-Est.

LE CAIRE

de notre correspondant

Le président égyptien, Hosni Moubarak, a décidé de se porter à la rescousse des Palestiniens « face aux positions intransigeantes et sclérosées » du gouvernement israélien au sommet de Camp David. Le Caire estime en effet que les négociateurs palestiniens sont soumis à d'énormes pressions de la part d'Israël et des Etats-Unis, notamment sur l'épineuse question de Jérusalem. Pour sortir les Palestiniens de leur « isolement », le rais a pris l'initiative d'essayer de leur assurer le soutien de pays arabes influents.

Dimanche 23 juillet, Hosni Moubarak a effectué une visite impromptue en Arabie saoudite, où il a discuté du sommet israélo-palestinien de Camp David avec le roi Fahd et surtout avec le prince héritier, Abdallah Ben Abdel Aziz. Ce dernier, qui est le vrai dirigeant du royaume, compte tenu de l'état de santé du monarque, est connu pour son intransigeance sur la question de la Ville sainte. Il avait refusé, il y a deux ans, alors qu'il était en visite officielle aux Etats-Unis, de signer un communiqué commun qui n'évoquait pas explicitement la souveraineté palestinienne sur la partie orientale de Jérusalem.

A en croire la presse officieuse du Caire, l'Égypte et l'Arabie saoudite « ont réaffirmé leur soutien absolu aux Palestiniens dans leur détermination à recouvrer leur souveraineté totale sur Jérusalem-Est, sa vieille ville qui regroupe la mosquée El Aqsa, la mosquée d'Omar, l'Église de la Nativité et d'autres Lieux saints musulmans et chrétiens ». Dans certains milieux politiques égyptiens, on évoque même la possibilité de riposter aux « pressions israélo-américaines » exer-

cées sur les Palestiniens par un plafonnement de la production saoudienne de pétrole.

L'augmentation de cette production, de 700 000 barils la semaine dernière, notamment à la demande des Etats-Unis, avait arrêté une nouvelle envolée des prix du brut, qui se sont stabilisés autour de 28 dollars. En 1973, c'était justement après un accord égypto-saoudien que « l'arme » du pétrole avait été utilisée pour forcer un règlement équitable du conflit israélo-arabe. On n'en est pas encore là, estiment des analystes, mais la seule évocation de

la question de Jérusalem. Certains, ici, évoquent la possibilité de convoquer un mini-sommet arabe.

Parallèlement, les ministres des affaires étrangères d'Égypte et de Jordanie, réunis à Alexandrie samedi, ont souligné que la position arabe sur Jérusalem-Est était « définitive », du fait du caractère « sacré » de la ville tant pour les musulmans que pour les chrétiens. La Ligue arabe est sur la même longueur d'onde. Pour son secrétaire général, Esmat Abdel Méguid, « Jérusalem n'est pas seulement une affaire palestinienne, mais une question

Pour Bill Clinton, un accord demeure possible

Le président américain, toujours convaincu de la possibilité d'un accord de paix israélo-palestinien, a mis les bouchées doubles, lundi 24 juillet, à Camp David, négociant les détails d'un règlement du conflit avec des petites équipes des deux camps. D'après le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, Bill Clinton, qui considère que les pourparlers de Camp David sont « encore constructifs », devait se rendre mardi, à l'heure du déjeuner, dans l'Arkansas pour assister à une cérémonie à la mémoire d'une amie universitaire décédée, puis revenir à Camp David.

« Les prochaines vingt-quatre heures seront critiques », a affirmé lundi soir à la deuxième chaîne de télévision israélienne le ministre au tourisme et aux transports, Amnon Lipkin-Shahak, qui fait partie de la délégation israélienne à Camp David. On « devrait savoir dans les prochaines vingt-quatre heures où vont les négociations. Soit il y aura accord total, soit nous n'en aurons pas. Ce sera tout ou rien », a-t-il ajouté. — (AFP)

cette éventualité renforce les négociateurs palestiniens, poussés dans leurs derniers retranchements.

Après la disparition du roi Hussein de Jordanie et du président Hafez El Assad de Syrie, le rais égyptien, fait-on remarquer dans la capitale égyptienne, est le seul chef d'Etat arabe influent pouvant tenter de réunir un consensus arabe. C'est dans cet esprit qu'il a eu une conversation téléphonique, lundi, avec Cheikh Khalifa Ben Zayed, ministre de la défense et prince héritier des Emirats arabes unis, autre pays producteur de pétrole intractable sur

fondamentale pour tous les musulmans et chrétiens ».

Les initiatives prises par M. Moubarak correspondent aux vœux des Palestiniens. De fait, dans un télégramme qu'il lui a adressé dimanche, à l'occasion du quarante-huitième anniversaire de la révolution égyptienne, le président Yasser Arafat écrivait : « Nous nous tournons vers vous et vers l'Égypte pour appuyer nos positions dans les négociations. »

Les Palestiniens sont assez dépités par la mollesse des gouvernements arabes quant à la difficile négocia-

« Un peu d'égalité, de justice », clament sur Internet des jeunes de Gaza

GAZA

de notre envoyé spécial

A Gaza, les immeubles ont poussé comme des champignons au-dessus des camps de réfugiés. Mais les appartements restent vides : personne n'a

REPORTAGE

« Maintenant qu'ils ont déclenché des négociations, ils ont intérêt à en sortir quelque chose »

suffisamment d'argent pour les acheter. Un million de personnes vivent entassées sur une bande de 370 kilomètres carrés. Le taux de chômage frôle les 25 % de la population et atteint des pointes de 70 % lorsque les Israéliens ferment les frontières.

Dans un cybercafé, on se bouscule pour prendre place derrière un ordinateur. « Ça nous permet de nous évader, nous qui ne pouvons pas voyager », précise Mohamad, vingt-deux ans, étudiant en anglais. Il a des correspondants aux Philippines, aux Etats-Unis, en Europe. « Dans les forums de discussion, quand je dis que je suis palestinien, on imagine que je suis un terroriste. » Il

vit dans un deux-pièces, avec sept autres personnes, dans un camp de réfugiés. « Il n'y a pas d'égout, pas assez d'eau, ça va craquer. » En face, Abdallah, proche du Mouvement de la résistance islamique Hamas, surfe sur le Net, se dit fasciné par les technologies américaines. Il est persuadé qu'il va y avoir une solution entre Israéliens et Palestiniens, « quitte à passer par la guerre : de toute façon, c'est déjà la guerre économique ; chaque jour, les Israéliens bloquent deux cents à trois cents travailleurs palestiniens à la frontière. Israël crée des obstacles aux investissements à Gaza. Il devrait y avoir une libre circulation, comme en Europe. »

« DES PIERRES, DES ARMES OU UN STYLO »

Ismaïl, dix-huit ans, employé au cybercafé, se sent encerclé, en prison. « C'est plus facile d'aller en Égypte qu'en Cisjordanie. Y'en a marre des laissez-passer distribués au compte-gouttes. Y'a trop de provocations. Maintenant qu'ils ont déclenché des négociations, ils ont intérêt à en sortir quelque chose. Les enfants du Fatah s'entraînent à manier les armes. Les gens n'attendent que ça : refaire une Intifada. »

Khaled, un chirurgien de vingt-huit ans, recueille de la documentation médicale. « Notre problème, c'est qu'on est en position de faiblesse. Ce

n'est pas terrible pour négocier. Oslo hier, Camp David aujourd'hui : Israël signe mais n'applique rien. Et nous, nous vivons des aides occidentales : c'est un peu comme une anesthésie. » Khaled rêve de l'indépendance, d'une vraie démocratie. Plus loin, Ayman, vingt-huit ans, technicien programmeur, anime son site, qu'il a appelé « Anis ». Sur l'écran, un drapeau palestinien flotte sur Jérusalem. Une poignée de mains a été incrustée au-dessus des silhouettes des combattants palestiniens. Sur son site, Ayman propose de la poésie, un forum de pages d'histoire, d'autres consacrées aux villes de Palestine, à l'aide aux prisonniers, au souvenir des « martyrs », au tourisme à Gaza. Militant du FDLP de Georges Habache, il a passé deux ans en prison pour avoir participé à l'Intifada.

Pour lui, « la période de révolution est terminée, on entre dans une période de paix. Il faut tout faire pour y arriver. Si c'est pas nous, ce sera la génération de nos enfants ». Comme les autres, il attend du concret, « des actes, un peu d'égalité, un peu de justice », espère celui qui ne veut pas recommencer une Intifada. « Mais s'il faut, on reprendra le combat, ajoute-t-il, avec des pierres, des armes ou un stylo. »

Dominique Le Guilledoux

Le « putsch constitutionnel » de Milosevic ouvre une nouvelle crise en Yougoslavie

Le Monténégro appelé « à la retenue »

APRÈS la Croatie, la Bosnie, le Kosovo, une nouvelle crise est désormais ouverte dans ce qui reste de la Yougoslavie : celle du Monténégro. Comme pour les précédentes, les dirigeants occidentaux voient monter les périls sans trouver de parade à cette dernière provocation du récidiviste de Belgrade, Slobodan Milosevic.

Le Parlement yougoslave a mis la dernière main, lundi 24 juillet, à une réforme constitutionnelle qui n'a pour objet que de permettre au président de se maintenir au pouvoir au-delà du terme normal de son mandat, en 2001. La nouvelle loi électorale, adoptée lundi, instaure l'élection du président fédéral au suffrage universel direct ; elle réduit d'autre part considérablement le poids du Monténégro, qui est, avec la Serbie, l'une des deux Républiques constitutives de la Fédération yougoslave. Slobodan Milosevic va donc pouvoir se présenter au suffrage des électeurs pour un nouveau mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

Il ne reste qu'à décider de la date de l'élection présidentielle, qui pourrait être couplée avec les élections législatives devant se tenir à l'automne. Quant au Monténégro, qui bénéficiait jusque-là d'un système de surreprésentation à la Chambre haute du parlement fédéral – la Chambre des républiques –, il n'y sera plus représenté que proportionnellement à sa population. Il ne compte que 650 000 habitants, contre plus de 7 millions pour la Serbie.

Cette réforme est évidemment rejetée par les représentants monténégrins, qui la qualifient de « putsch constitutionnel » et qui ont refusé de participer au vote. Même si le président du Monténégro, Milo Djukanovic, qui bénéficie du soutien des Occidentaux, paraît, jusqu'à présent, vouloir autant que possible éviter de jeter de l'huile sur le feu, cette dernière manœuvre de Slobodan Milosevic lui met le couteau sous la gorge. Elle incite encore un peu plus ses partisans à réclamer l'indépendance. Or la décision d'organiser un référendum sur ce thème au Monténégro risquerait, une fois de plus, de mettre le feu aux poudres : l'armée fédérale yougoslave et ce que Milosevic compte de partisans dans la petite République ont depuis longtemps fait savoir qu'ils y répondraient par les armes.

Cette situation explosive explique que le président monténégrin ait été invité de façon impromptue, mardi 25 juillet, à Berlin et à Paris, où il devait s'entretenir avec les ministres allemands et français des affaires étrangères. Ces derniers l'exhorteront sans doute, comme l'ont fait les dirigeants des pays les plus industrialisés réunis à Okinawa à la fin de la semaine dernière, à ne pas céder aux provocations. « Nous réitérons notre soutien aux autorités démocratiquement élues du Monténégro et nous leur deman-

ons instamment de continuer à faire preuve de retenue », disait le communiqué du G 8. Ses dirigeants se déclarent également, dans ce texte, « profondément inquiets quant aux motivations et aux conséquences éventuelles de la révision de la Constitution yougoslave ». Ils appellent le gouvernement de Belgrade à « s'abstenir de toute action susceptible de contribuer à une nouvelle escalade de la violence » (comme si l'escalade n'était pas déjà engagée) ; enfin, ils demandent à l'opposition serbe « de contribuer à l'évolution pacifique et démocratique de la République fédérale de Yougoslavie ».

Facile à dire. Cette série de recommandations rappelle tous les vœux pieux formulés en de nombreuses occasions antérieures par les grandes puissances, qui ne savent décidément pas comment avoir raison de Slobodan Milosevic. A l'issue de la réunion du G 8, des dirigeants français et allemands se sont félicités de ce qu'ils considèrent comme un succès : le fait que le président russe, Vladimir Poutine, ait souscrit à ce texte, ce qui, selon eux, démontre à Slobodan Milosevic qu'il ne peut pas compter sur le soutien de Moscou. Reste à voir ce que deviendrait cette solidarité russe s'il fallait en venir à nouveau, envers le président yougoslave, à une politique d'un autre genre : la menace.

Comme lors des précédentes crises, les Occidentaux voient monter les périls sans trouver de parade à cette dernière provocation du récidiviste de Belgrade

Les appels à la retenue adressés à toutes les parties risquent en effet de ne pas suffire à enrayer la crise, pas plus que l'invitation faite à l'opposition serbe de « contribuer à l'évolution démocratique » dans un pays où le pouvoir en place bafoue toutes les règles de la démocratie. Les différents courants de l'opposition devaient se réunir, mardi 25 juillet, pour tenter d'arrêter une stratégie. Ils sont divisés : certains veulent boycotter toutes les élections de l'automne, d'autres estiment que ce serait faire par trop le jeu de Milosevic.

Les mêmes incertitudes divisent les Occidentaux à propos des sanctions contre la Serbie. Serait-il plus efficace de les assouplir ou de les lever (comme le pensent les Européens), ou au contraire de les renforcer (comme les Américains sont plutôt enclins à le faire) ? Nul ne sait. Le chancelier allemand Gerhard Schröder et l'Italien Giuliano D'Amato ont bien fait savoir qu'ils ne reconnaîtront pas la prochaine élection de Milosevic, qu'est-ce que cela changera par rapport à la situation actuelle, où le président yougoslave est déjà banni de la communauté internationale du fait de son inculpation par le Tribunal international de La Haye ?

La rumeur qui a couru, il y a deux semaines, selon laquelle des Occidentaux songeraient à se débarrasser de Milosevic en négociant son départ du pouvoir contre l'impunité dans une retraite tranquille, reflète peut-être les interrogations de certains, en quête d'alternative à une politique qui ne marche pas. On dément fermement, à Washington et à Paris, qu'une telle idée ait jamais effleuré aucun responsable politique. Rien ne dit d'ailleurs que l'homme fort de Belgrade aurait accepté un tel marché, qui ne lui sera donc pas proposé.

Françoise Chipaux

Claire Tréan

Un mouvement indépendantiste du Cachemire propose un cessez-le-feu

NEW DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

L'offre surprise d'un cessez-le-feu de trois mois du Hisbul Mujahideen, mouvement de lutte armée au Cachemire indien, a été accueillie avec prudence à New Delhi comme à Srinagar, capitale d'état du Cachemire sous contrôle indien. A New Delhi, le secrétaire général du ministère de l'intérieur, Kamal Pande, a affirmé : « Ils veulent discuter... Ils n'ont pas posé de conditions, c'est un développement bienvenu. »

Commandant opérationnel du Hisbul Mujahideen, Abdul Majid Dar a fait cette offre devant cinq journalistes locaux, dûment conduits dans un des bureaux clandestins du mouvement à Srinagar même. « Nous voulons montrer au monde que nous ne sommes pas tenants d'une ligne dure et que nous sommes ouverts à la recherche d'une

solution », a affirmé M. Dar, qui était entouré de son adjoint et des quatre commandants de secteur sans armes. M. Dar a indiqué que cette offre initiale unilatérale pourrait être étendue si le gouvernement indien mettait fin « aux violations des droits de l'homme, permettait la libre expression de tous et sanctionnait les excès des forces de sécurité ». M. Dar a justifié cette offre en affirmant : « Tout le monde au niveau international veut résoudre ce conflit pacifiquement. Les Etats-Unis essayent de trouver une solution, et la visite du président Bill Clinton [en mars en Inde et au Pakistan] faisait partie de cet effort. Le général Musharraf [l'homme fort du Pakistan] veut cela. Etant cachemiris, nous sentons que c'est très important de créer une atmosphère favorable à la recherche d'une solution pacifique. » M. Dar, qui rentrait du Pakistan, a d'autre part indiqué que le chef du Hisbul Mujahideen, Syed Salahu-

deen, qui est le président du Conseil du Jihad, organisation qui regroupe tous les mouvements de lutte armée au Cachemire, avait pris contact avec eux pour obtenir leur soutien.

PAS D'UNANIMITÉ

Les premières réactions d'autres groupes interrogés par l'AFP au Cachemire sous contrôle pakistanais semblent montrer que cette offre est loin de faire l'unanimité, et déjà un porte-parole du Harakat al Mujahideen a annoncé la poursuite de ses opérations. Parmi les groupes de lutte armée au Cachemire indien, le Hisbul Mujahideen est majoritairement composé de Cachemiris, contrairement aux formations comme le Harakat ou la Lashkar I Taiba, dont les militants sont en majorité pakistanais et considèrent la lutte au Cachemire comme une cause avant tout islamiste.

Cette annonce intervient à un

moment où les discussions pour la recherche d'une solution au Cachemire se multiplient. Pressé par Washington, le gouvernement indien a laissé entendre récemment qu'il pourrait accepter de parler avec les militants regroupés dans l'APHC (All Parties Hurriyat Conférence, Conférence des partis pour la liberté), ombrelle d'une trentaine de partis qui luttent soit pour l'indépendance, soit pour le rattachement au Pakistan. Le gouvernement a toutefois souligné que ces discussions devraient se tenir dans le cadre de la Constitution indienne, ce qui exclut les propositions de l'APHC. Discredité localement et craignant d'être exclu d'éventuelles négociations entre l'APHC et le centre, le gouvernement local de Farouk Abdullah a, pour sa part, fait voter fin juin par l'assemblée locale une résolution de large autonomie qui a été rejetée par le gouvernement central. Celui-ci a toutefois

George W. Bush s'apprête à choisir Dick Cheney comme colistier

L'ancien secrétaire à la défense ferait taire les « ultras » conservateurs

La semaine prochaine, George W. Bush va proposer Dick Cheney à la convention républicaine de Philadelphie, comme candidat à la vice-pré-

sidence. Celui qui était jusqu'à maintenant chargé par « W » de lui trouver un colistier est un protégé de son père, un fidèle entre les fidèles.

Ce choix pourrait relancer les insinuations des démocrates sur l'influence dont disposerait toujours l'ancien président Bush sur son fils.

WASHINGTON

de notre correspondant

George W. Bush a fait son choix, laissait-on entendre, lundi 24 juillet, dans l'entourage du gouverneur du Texas. Après un week-end de réflexion dans son ranch, il a prévenu l'ancien secrétaire à la défense Dick Cheney de sa décision de le proposer, la semaine prochaine, à la convention républicaine de Philadelphie, comme candidat à la vice-présidence. Des proches de M. Bush ont confirmé, lundi, qu'il était en tête de la liste qu'il avait en poche. Des amis de M. Cheney ont ajouté que, si on lui proposait le poste, il l'accepterait. C'est dans l'après-midi de mardi, à temps pour les journaux télévisés du soir, que la nouvelle devrait être officiellement annoncée à Austin, la capitale du Texas, l'Etat où résident les deux hommes.

Depuis vendredi 21 juillet, les yeux semblaient faits : M. Cheney avait fait transférer son inscription sur les listes électorales du Texas à celles de son ancien Etat du Wyoming, dont il a été l'élu pendant douze ans. Le douzième amendement à la Constitution américaine ne permet pas en effet aux électeurs de voter pour un « ticket » comprenant deux candidats originaires du même Etat. En laissant filtrer cette information, en infor-

mant son conseil d'administration de cette éventualité, celui qui n'était alors que le chef de l'équipe chargée par « W » de lui trouver un colistier faisait plus que laisser circuler une rumeur, il la confirmait implicitement.

Les gesticulations de dernière minute pour tenter de convaincre deux personnalités républicaines d'envergure – le général Colin Powell et l'ex-sénateur du Missouri, John Danforth – de revenir sur leur refus ont permis de gagner quelques heures, mais n'ont rien changé. On a même reparlé, la semaine dernière, de John McCain.

TRAVAILLER AVEC DES FIDÈLES

Des caciques du Grand Old Party ont laissé entendre que le sénateur de l'Arizona, qui avait mené une campagne féroce contre M. Bush lors des primaires, aurait changé d'avis et pourrait accepter d'être candidat à la candidature. L'entourage du gouverneur du Texas n'a pas fait preuve d'un grand enthousiasme à cette idée, l'intéressé non plus. Il faut dire que les deux hommes ne s'aiment guère et que M. Bush préfère travailler avec des fidèles.

Jusqu'au bout, « W » a donc voulu maintenir le secret sur son choix. Il a laissé ses amis et ses adversaires, mais aussi la poignée de

concurrents encore en lice, répandre des bruits et supputer sur leurs chances. Car il s'agit là de la décision la plus importante que puisse prendre un candidat à la présidence, même si le colistier compte pour peu dans le choix des électeurs, hormis dans son propre Etat s'il en est l'élu. Mieux vaut donc qu'il soit peu connu de l'opinion que controversé, et surtout qu'il ne devienne pas la cible des médias, comme Dan Quayle le fut pour George Bush.

Méthodiquement, M. Cheney avait fait le tri des possibles, épluchant leurs votes, leur situation financière, leur bulletin de santé, jaugeant les avantages qu'ils pourraient apporter au candidat républicain, mais aussi leur éventuelle capacité de nuisance. Parmi les derniers en lice, on peut citer le très conservateur gouverneur de l'Oklahoma, Frank Keating, son collègue de Pennsylvanie – l'Etat où se tiendra la convention –, Tom Ridge, favorable à l'avortement, celui de New York, George Pataki, le sénateur du Nebraska, Chuck Hagel, le sénateur du Tennessee, Fred Thomson, ou le représentant de l'Ohio, John Kasich, partisan d'une baisse des impôts.

Après avoir éliminé ceux qui, comme M. Keating, risquaient de faire fuir ce centre qui fait les vic-

toires électorales, ou ceux qui, comme M. Ridge, auraient pu soulever la colère du puissant lobby anti-avortement, « W » a finalement penché pour un protégé de son père.

IL NE LUI FERA PAS D'OMBRE

Mais la porte-parole du gouverneur a été claire : le père n'a pas été impliqué dans le processus de décision. Il s'agit de couper court aux insinuations des démocrates selon lesquelles l'ancien président jouirait toujours d'une forte influence sur son fils.

Le choix de M. Bush, s'il est confirmé, est habile. L'ancien secrétaire à la défense est un fidèle parmi les fidèles et surtout un politicien qui ne lui fera pas d'ombre. Il est estimé des démocrates sans être un libéral, tant s'en faut. Il ne devrait donc pas mécontenter l'aile droite anti-avortement du Parti républicain. Or « W » veut avant tout que ces ultras se taisent pour ne pas effaroucher les électeurs modérés visés par sa politique de recentrage.

Et il ne fait aucun doute que Dick Cheney serait plébiscité sans arrière-pensée par les délégués à la convention républicaine de Philadelphie.

Patrice de Beer

La Côte d'Ivoire se dote d'une nouvelle Constitution

Premier pas de la junte militaire vers le retour à la démocratie

ABIDJAN

de notre correspondant

La Côte d'Ivoire, dirigée par une junte militaire et qui vit depuis le coup d'Etat du 24 décembre 1999 dans un régime d'exception, s'est dotée, lors du référendum organisé dimanche 23 juillet, d'une nouvelle Constitution et d'un nouveau code électoral. Selon les résultats portant sur les deux tiers des départements, le « oui » l'a emporté avec 88 %. La participation, qualifiée de « très honorable » par le ministère de l'intérieur, était estimée, lundi soir, à quelque 60 %. Les résultats n'étaient contestés par aucun parti politique. Ceux-ci se sont félicités de la réussite de cette première étape vers un retour à la démocratie.

Pour la junte au pouvoir, ce référendum, à l'organisation chaotique, est un succès. Tous les partis

politiques ayant appelé à voter « oui », l'enjeu résidait dans la participation. Les militaires n'ont pas lésiné sur les moyens pour qu'elle soit significative. Les opérations de vote ont été prolongées lundi dans les bureaux où « des défaillances » avaient été constatées.

« MANŒUVRES SOUTERRAINES »

Selon le ministre de l'intérieur, ces problèmes ont eu deux origines : l'inexpérience de la Commission de supervision de l'organisation du référendum et « des manœuvres souterraines » pour perturber le scrutin. Le lieutenant-colonel Grena Mouassi a ainsi raconté que des présidents de bureau avaient « disparu dans la nature dimanche avec le matériel électoral ». Il s'est refusé à citer les responsables de ces « sabotages », mais la

junte avait dénoncé dès vendredi les partis qui, « dans l'ombre, appelaient à un boycottage actif » du scrutin. Premier visé, le Rassemblement des républicains (RDR) de l'ancien premier ministre de feu Félix Houphouët-Boigny, Alasanne Ouattara, candidat déclaré à la présidence. Ce parti, qui n'a pas cessé de dénoncer les « imperfections » de la Constitution et en particulier les conditions d'éligibilité à la présidence, a appelé à voter « oui » du bout des lèvres. Cette partie du texte stipule que le candidat « doit être ivoirien, de père et de mère eux-mêmes ivoiriens », et qu'il ne « doit pas s'être prévalu d'une autre nationalité ».

Les origines ivoiriennes de M. Ouattara, contestées par le camp du président déchu, Henri Konan Bédié, sont toujours mises

en cause par ses adversaires. Il a bénéficié d'une bourse d'études américaine et occupé un poste de vice-gouverneur de la Banque centrale ouest-africaine au nom de la Haute-Volta (Burkina, aujourd'hui). Les critiques du RDR contre la Constitution ont été reprises par le Conseil national islamique, le plus représentatif de la communauté musulmane, qui a qualifié le texte de « ségrégationniste » et a appelé avant la consultation à lutter « contre l'injustice et l'exclusion ». Le nord de la Côte d'Ivoire, à majorité musulmane, a d'ailleurs montré moins d'enthousiasme que le reste du pays, la participation y a été plus faible et le « oui » l'a emporté de justesse.

La prochaine étape est la validation, au plus tard le 2 septembre, par la chambre constitutionnelle, des candidatures à l'élection présidentielle du 17 septembre. Celle de M. Ouattara est pleine d'incertitudes, malgré la confiance affichée de l'ancien premier ministre. Et celle, considérée comme de plus en plus probable, du général Robert Gueï, sera aussi l'objet de polémiques.

Fabienne Pompey

(Lire aussi notre éditorial page 14.)

Une économie en phase de récession

ABIDJAN

de notre correspondant

« Les caisses de l'Etat sont vides », lançait le général Robert Gueï, peu après son arrivée au pouvoir, le 24 décembre 1999. Sept mois après, elles ne sont pas plus pleines. En crise depuis 1998, l'économie ivoirienne est entrée dans une phase de récession contre laquelle la junte au pouvoir ne peut pas faire grand-chose.

Les militaires, d'ailleurs, ne savent pas encore comment ils vont financer la promesse faite aux mutins qui ont repris les armes début juillet de leur offrir un million de francs CFA (10 000 francs) à chacun. D'autant que si l'on inclut les autres corps, comme la police qui a un statut militaire, l'ardoise pourrait s'élever à quelque 25 milliards de francs CFA (250 millions de francs). La menace de nouvelles revendications de la troupe, qui pourtant a déjà obtenu près de 40 % d'augmentation de sa solde, pèse sur la junte qui n'a pas les moyens de faire de nouveaux cadeaux.

La gestion budgétaire se révèle être un jeu d'équilibriste, un arbitrage permanent entre paiement des salaires et échéances des dettes extérieures, en particulier les créanciers multilatéraux. Avant fin août, la Côte d'Ivoire doit ainsi payer quelque 40 milliards de francs CFA (400 millions de francs) à l'Agence française de développement (AFD). Faut-il de paiement, l'AFD suspendrait le financement des projets en cours, dont le montant total est

d'environ 100 milliards de francs CFA (1 milliard de francs).

Du maintien de ces projets, comme ceux de la Banque mondiale ou de la Banque africaine de développement, principaux créanciers du pays, dépend la poursuite des investissements et travaux en cours, notamment en zone rurale. L'investissement privé est, lui, quasiment inexistant. « Pour tout le monde c'est le wait and see. Rien ne se fera avant la présidentielle et la fin de la transition », indique Michel Tizon, de la chambre de commerce française à Abidjan. « Mais la Côte d'Ivoire est un hors-bord, elle s'arrête vite, mais peut repartir tout aussi rapidement », ajoute-t-il.

74 % DES PATRONS PESSIMISTES

Ce n'est pas l'avis des entrepreneurs étrangers qui plient boutique. « Les grands groupes peuvent se permettre de mettre leurs activités en veille et d'attendre la reprise. Pour ma part, je n'ai que quatre mois avant d'atteindre le point de non-retour. Alors je vends », explique le directeur français d'une société d'agroalimentaire.

Une enquête, publiée en mars par la Fédération nationale des industries et services de Côte d'Ivoire, révélait déjà que 74 % des patrons étaient « pessimistes ». Selon cette fédération, plusieurs entreprises du secteur du bois sont en quasi-faillite, l'activité du bâtiment et des travaux publics a chuté de 60 %, celle des assurances de 25 % et les taux de remplissage des hôtels, qui plafonnaient à 80 % en

1999, atteignent péniblement 40 % aujourd'hui.

De l'avis d'un fonctionnaire du ministère des finances, la Côte d'Ivoire est entrée dans « une phase de récession ». Pour l'année 2000, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait être compris entre -2 et -3 %, selon les projections des institutions financières internationales. Mais l'arrivée au pouvoir des militaires ainsi que les incertitudes liées à la transition ne sont pas les seules raisons du marasme.

La faiblesse des cours des matières premières, notamment ceux du coton, du café et du cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial, ont une incidence directe sur les recettes douanières et le niveau de vie des producteurs. Cette année, les planteurs de café et de cacao ont vendu leurs produits aux intermédiaires deux fois moins cher qu'en 1999. Cependant, l'augmentation des volumes a légèrement compensé, dans ces deux filières, la faiblesse des cours.

Café et cacao représentent à eux seuls un quart du PIB, ce qui pourrait, selon un expert, amortir l'effet de la récession sur les finances publiques. Mais, de l'avis général, aucune amélioration ne sera perceptible avant la fin de la transition, prévue en octobre, et surtout avant la négociation de nouveaux programmes avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

F. Po.

Nouvelle condamnation à mort d'un membre de la secte Aoum

TOKYO. La justice a condamné à mort un membre de la secte Aoum, le troisième en une semaine, pour un triple assassinat et pour participation à la première des attaques mortelles de la secte au gaz sarin en 1994. Le tribunal de district de Tokyo en 1995 qui avait provoqué par pendaison à Satoru Hashimoto, 33 ans, une semaine après avoir condamné à mort deux autres membres d'Aoum, auteurs de l'attentat au gaz sarin du métro de Tokyo en 1995 qui avait provoqué la mort de douze passagers et blessé des milliers d'autres.

Hashimoto, un des gardes du corps de Shoko Asahara, le gourou de la secte, avait pris part à l'attentat au gaz sarin à l'extérieur d'un immeuble résidentiel à Matsumoto (centre du Japon) en 1994, responsable de sept morts et 144 intoxications. Membre de la secte depuis 1988, il avait aussi étrangement un avocat ayant pris la tête d'une campagne contre la secte. – (AFP)

Les casques bleus se redéplient mercredi au Liban sud

NEW YORK (Nations unies). Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a annoncé, lundi 24 juillet devant le Conseil de sécurité, que les empiètements du territoire libanais par Israël ayant pris fin, les casques bleus se déploieraient mercredi dans le sud du Liban et seraient immédiatement suivis par des soldats libanais. Israël avait annoncé, le 24 mai dernier, son retrait du Liban sud, après vingt-deux années d'occupation. Mais la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban) et l'armée libanaise ont refusé de se déployer aussi longtemps que dureraient les empiètements israéliens sur la ligne de retrait.

Dans une lettre adressée à la présidente du Conseil de sécurité, Kofi Annan déclare que « les autorités israéliennes ont mis fin à toutes les violations visant la ligne de retrait ». Le président libanais, Emile Lahoud, et le premier ministre, Sélim El Hoss, « ont donné leur aval à un déploiement complet de la Finul ». Le commandant de la Finul, le général ghanéen Seth Kofi Obeng, a évoqué lundi les détails pratiques du déploiement avec les autorités militaires libanaises. – (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ÉGYPTE** : une vingtaine de personnes, dont deux policiers, ont été blessées dans des affrontements qui ont éclaté, près du Caire, entre chrétiens et musulmans après qu'une voiture eut heurté, lundi soir 24 juillet, un chrétien à l'extérieur d'une église, ont rapporté des témoins et des agents de la sécurité. Alors que l'homme percuté par le véhicule recevait sur place des soins d'urgence, des Soudanais et d'autres ressortissants africains ont pris d'assaut un autobus qu'ils pensaient à tort impliqué dans l'accident et ont violemment battu son chauffeur après l'avoir conduit dans une église. Une foule d'Égyptiens musulmans, selon les témoins, a alors pénétré de force dans l'église, lançant des pierres et brisant fenêtres et vitraux. – (AFP)

■ **PHILIPPINES** : des hommes armés ont enlevé un couple de Philippins formant équipe pour la chaîne locale de télévision ABS-CBN, de retour d'une interview avec un chef du groupe rebelle musulman Abu Sayyaf, a indiqué la police locale. Selon le chauffeur du couple, un cameraman de la chaîne ABS-CBN et son épouse ont été enlevés par des hommes encagoulés lundi 24 juillet, dans la localité de Patikul, sur l'île de Jolo, où s'était déroulée l'interview. Les rebelles détiennent actuellement 31 otages, dont 5 Français. – (AFP)

■ **TIMOR-ORIENTAL** : un casque bleu néo-zélandais, le soldat Leonard William Manning, a été tué lors d'un affrontement avec un groupe non identifié près de la frontière avec le Timor occidental indonésien, a annoncé, mardi 25 juillet, le général néo-zélandais Jerry Mateparae. L'unité néo-zélandaise, appartenant aux forces de l'ONU qui administrent le territoire depuis sa séparation d'avec l'Indonésie, s'était rendue dans ce secteur à la suite de rapports faisant état de la présence d'un groupe armé. – (AFP)

■ **ESPAGNE** : une voiture piégée a explosé, lundi 24 juillet à Getxo, près de Bilbao, au Pays basque espagnol, faisant au moins quatre blessés dans un attentat attribué à l'organisation séparatiste basque ETA. L'explosion s'est produite à proximité de la maison de la sénatrice du Parti populaire (PP, centre droit, au pouvoir), M^{me} Pilar Aresti, qui se trouvait à son domicile mais n'a pas été atteinte. – (AFP)

■ **MONTÉNÉGRO** : le président du Monténégro, Milo Djukanovic, devait se rendre à Paris, mardi 25 juillet, après une escale à Berlin. Il devait être reçu par le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. Celui-ci avait le projet, selon une source diplomatique française, d'inviter le président du Monténégro à ne pas céder aux « provocations » de Belgrade. – (AFP)

■ **IRLANDE DU NORD** : la prison nord-irlandaise de Maze a commencé, lundi 24 juillet, à se vider de ses derniers détenus pour actes terroristes, protestants comme catholiques. Au total, 86 prisonniers doivent bénéficier, cette semaine, d'une libération anticipée, dans le cadre des accords de paix d'avril 1998. Ainsi le loyaliste protestant Michael Stone, 44 ans, a-t-il été libéré après avoir purgé 11 années de détention sur les 689 auxquelles il avait été condamné en 1989, pour le meurtre de six personnes. Dans le camp des républicains, plusieurs membres de l'IRA parmi les plus haïs de la communauté protestante bénéficieraient également de cette mesure. – (AFP)

Partez en vacances avec Le Monde

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 € TTC la minute)

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/00

JUSTICE Xavière Tiberi, épouse du maire (RPR) de Paris, et Anne-Marie Affret, première adjointe au maire du 5^e arrondissement de Paris, ont été entendues, lundi 24 juillet,

par les juges Chantal Perdrix et Jean-Paul Valat, chargés de l'instruction sur l'affaire des électeurs fictifs du 5^e. ● M^{me} TIBERI A REFUSÉ de répondre à leurs questions et ses avocats ont

entamé, mardi, une procédure visant l'« annulation » de la procédure. ● 7 228 ÉLECTEURS inscrits lors de l'élection législative de 1997, recensés par les gendarmes chargés de

l'enquête, sont considérés comme particulièrement douteux. Parmi eux, 3 315 avaient pris part au vote, soit un nombre supérieur à l'écart de voix entre M. Tiberi et M^{me} Cohen-

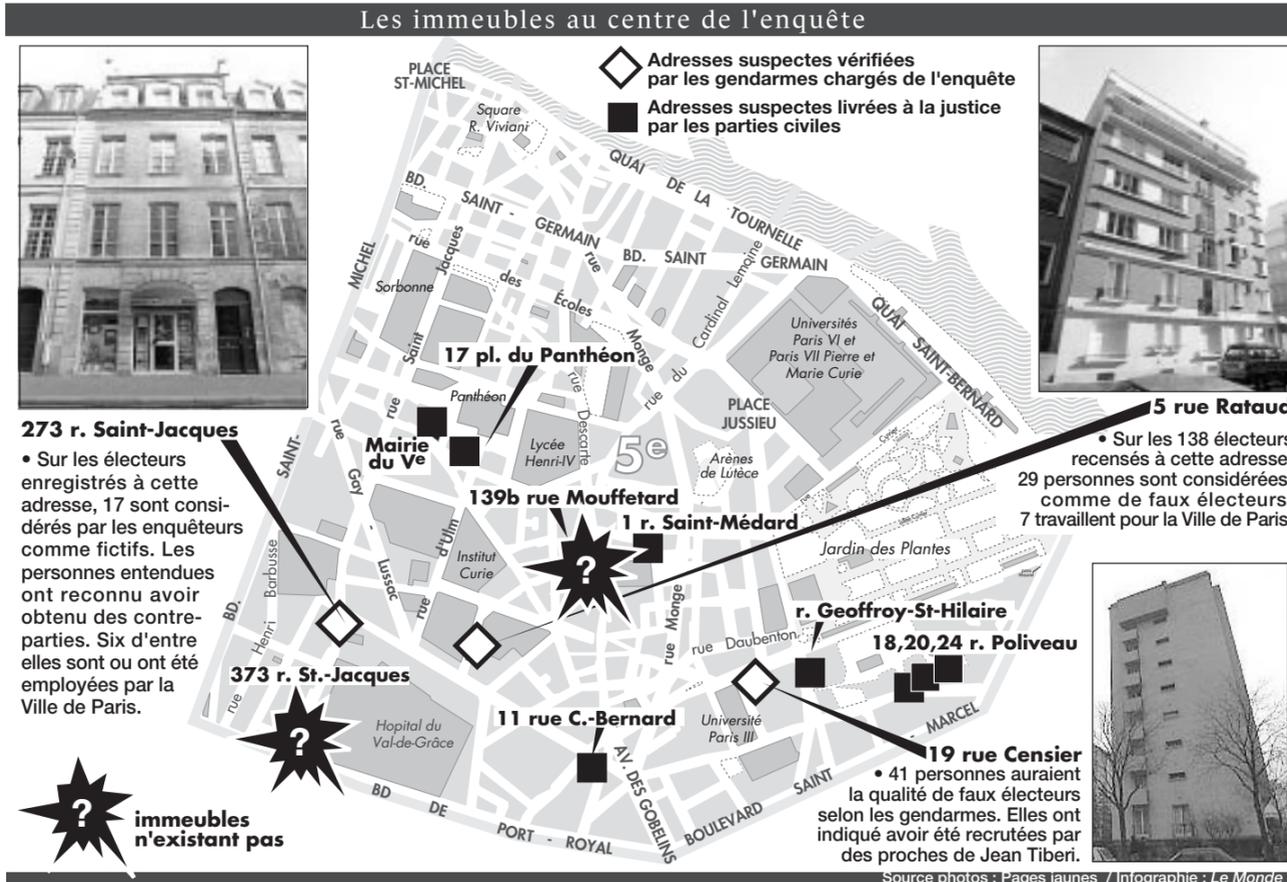
Solal, mais seuls 200 ont été formellement identifiés. ● LE RPR HÉSITE toujours sur la manière de traiter le « cas Tiberi », ce qui crée un climat de tension à droite.

Faux électeurs : M^{me} Tiberi demande l'annulation de la procédure

L'épouse du maire de Paris, mise en examen pour « manœuvres frauduleuses » a refusé, lundi 24 juillet, de répondre aux questions des juges d'instruction Chantal Perdrix et Jean-Paul Valat chargés du dossier des électeurs fictifs du 5^e arrondissement

LE DIALOGUE a été bref, lundi 24 juillet, entre Xavière Tiberi et ses juges. Question : « Avez-vous incité à s'inscrire sur la liste électorale du 5^e arrondissement de Paris des personnes qui n'avaient pas qualité à le faire ? » Réponse de M^{me} Tiberi : « Je conteste la mise en examen qui m'est notifiée. Mes avocats n'ont pas eu connaissance de la procédure complète. Je ne peux donc pas répondre à vos questions. Si vous le permettez, je répondrai ultérieurement. » L'épouse du maire (RPR) de Paris est sortie du cabinet des juges d'instruction Chantal Perdrix et Jean-Paul Valat aux alentours de 17 heures – moins d'une heure après y être entrée. Mise en examen depuis le 4 juillet du chef de « manœuvres frauduleuses portant atteinte à la sincérité d'un scrutin » (Le Monde du 6 juillet), elle a refusé de faire la moindre déclaration supplémentaire. Au terme de cette confrontation écourtée, ses défenseurs, M^{rs} Thierry Herzog et Marie-Hélène Antonini, ont annoncé le dépôt d'une demande d'annulation de l'ensemble de la procédure, qu'ils estiment entachée de « nombreuses irrégularités ».

Mardi matin 25 juillet, les avocats de M^{me} Tiberi ont effectivement saisi la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris d'une requête visant à faire annuler l'instruction dans son ensemble. « L'examen de la procédure initiée depuis le 13 juin 1997, qui a présidé à la mise en examen de la requérante [M^{me} Tiberi], démontre qu'un certain nombre de dispositions légales n'ont pas été respectées », écrivent-ils. Dans l'attente d'une décision sur la validité des actes effectués par les juges, les défenseurs de M^{me} Tiberi ont aussi demandé la suspension de l'instruction, imposée selon eux par « l'ordre public et le souci d'une bonne administration de la justice ». Cette initiative revêt, certes, un intérêt tactique : la convocation de l'épouse du maire de Paris avait été précédée de rumeurs annonçant la mise en examen de Jean Tiberi lui-même. La requête en annulation,



et la demande d'interruption des investigations dont elle est assortie, pourraient avoir pour première conséquence de bloquer un processus judiciaire qui risquait de placer le maire de la capitale, candidat à sa propre succession, dans une position plus incertaine encore.

La contre-attaque des avocats se fonde aussi, toutefois, sur une ambiguïté réelle : ni le réquisitoire introductif du parquet, daté du 13 juin 1997, ni le second réquisitoire, signé quelques jours plus tard, le 19 juin 1997, après le dépôt d'une plainte de

l'élu socialiste Lyne Cohen-Solal, adversaire malheureuse de M. Tiberi, ni même l'« avis de mise en examen » adressé à M^{me} Tiberi le 4 juillet 2000, n'ont précisé les infractions visées par l'enquête, ni a fortiori celles qui sont reprochées aux personnes poursuivies. M^{rs} Herzog et Antonini relèvent ainsi, dans leur requête, que l'article du *Canard enchaîné* sur lequel s'étaient fondés les plaignants « ne présentait aucune individualisation dans le temps et dans l'espace d'infractions à la loi électorale » de sorte que le parquet ne

pouvait, selon eux, ouvrir une information judiciaire sur les faits dénoncés sans y ajouter les précisions nécessaires pour « fixer l'objet de la saisine du juge ». A en croire l'un des avocats de M^{me} Tiberi, M^{rs} Herzog et Antonini, celle-ci se trouverait « dans la situation d'une personne accusée par plusieurs témoins d'avoir volé des voitures, sans qu'on lui dise jamais quelles voitures, à quelle date ni à quel endroit, si bien qu'elle ne peut rien dire d'utile à sa défense. »

La requête – qui soulève au total neuf « moyens d'annulation » –

conteste aussi l'extension de la saisine des juges au scrutin législatif de 1997, alors que les réquisitoires initiaux ne visaient que l'élection municipale de 1995, l'impossibilité d'accéder aux constatations matérielles effectuées par les gendarmes – qui n'auraient pas été versées au dossier – ainsi que l'absence de notification précise, lors de la mise en examen, de « chacun des faits » imputés à M^{me} Tiberi. Ils dénoncent en outre le fait que certains des documents saisis par les enquêteurs n'auraient pas été placés sous scellés. Ils re-

lèvent enfin que plusieurs témoins ont été interrogés sans avoir prêté serment, dont le secrétaire général de la mairie du 5^e arrondissement, Raymond Nentien, le 9 février 1998.

C'est ce dernier qui, après avoir demandé aux juges d'être réentendus, avait porté, le 21 juin, les accusations les plus sévères contre l'existence d'un « système » de falsification des listes électorales, mis en place, selon lui, sous l'autorité de M^{me} Tiberi et de l'actuelle première adjointe au maire du 5^e arrondissement, Anne-Marie Affret. L'interrogatoire de M^{me} Affret, également mise en examen depuis, a immédiatement précédé, lundi 24 juillet, celui de M^{me} Tiberi. Au sortir du cabinet des juges, l'élu parisienne a dénoncé un « complot » et vivement contesté l'existence d'un « système de faux électeurs » dans l'arrondissement qui fut le fief non seulement de M. Tiberi, mais aussi de M. Chirac jusqu'en 1995. Selon nos informations, M^{me} Affret aurait admis la possibilité d'« erreurs » dans l'établissement des listes, mais nié avoir pris part à une fraude organisée.

Lui-même poursuivi au titre de la participation qu'il a revendiquée dans le « système » mis en place, M. Nentien avait été réinterrogé par les juges, le 11 juillet. Il avait alors maintenu et précisé ses accusations – dont certaines visent directement M. Tiberi –, indiquant néanmoins que les demandes d'inscriptions frauduleuses qu'il avait évoquées n'étaient « pas passées par [lui] » et que « les gendarmes avaient exercé de fortes pressions psychologiques sur [lui] ». Expliquant qu'il avait découvert peu à peu des « anomalies », M. Nentien a assuré avoir tenté de s'y opposer, mais avoir fini par céder aux « insinuations » de l'entourage de M. Tiberi en gardant le silence. « Si j'avais révélé quoi que ce soit, a-t-il dit, j'aurais été découpé en vingt-cinq. »

Hervé Gattegno
et Fabrice Lhomme

Les gendarmes ont identifié plus de 7 000 cas suspects

PEUT-ON COMPTE des fantômes ? Saisis d'une commission rogatoire de la juge Chantal Perdrix, les gendarmes de la brigade de recherches de Paris se sont efforcés de chiffrer le plus précisément possible le nombre d'électeurs ayant indûment pris part au scrutin législatif de 1997 – tenu les 25 mai et 1^{er} juin –, objet principal de la saisine de la justice. Pour ce faire, les enquêteurs ont choisi de s'intéresser prioritairement aux électeurs radiés des listes électorales fin 1997 et fin 1998, lors des révisions des listes, après avoir participé au scrutin du

printemps 1997. Les gendarmes sont en effet partis du postulat selon lequel la plupart des faux électeurs se nicheraient dans le contingent des électeurs radiés.

SUPÉRIEUR À L'ÉCART DE VOIX

Dans un premier temps, en épluchant les listes d'émargement, les gendarmes ont recensé 15 707 électeurs radiés (entre septembre 1997 et février 1998 puis entre septembre 1998 et février 1999) inscrits sur les listes électorales au moment des législatives de 1997. Ce sont ces électeurs qui sont considérés comme « douteux » par les enquêteurs. Après avoir effectué des recoupements auprès, notamment, des services fiscaux, du service des immatriculations de la préfecture de police de Paris et du Ficoba (fichier bancaire), les gendarmes ont identifié, sur ce collège de 15 707 personnes, 7 228 électeurs particulièrement suspects, c'est-à-dire n'ayant eu aucun lien avec la 2^e circonscription (qui couvre le 5^e arrondissement et une partie du 6^e) au cours des années précédentes.

Sur ces 7 228 électeurs inscrits, les enquêteurs ont établi que 3 315 avaient pris part au vote, dont 3 016 ont voté au second tour. Le même travail a été effectué pour les élections municipales de 1995. Dans un procès-verbal de synthèse daté du 27 mars 2000, les gendarmes concluaient : « Nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'une partie du nombre de faux électeurs ou électeurs n'ayant plus légitimement droit au vote dans cette circonscription, lors des municipales ou législatives, se monte respectivement à 1 879 pour les municipales de 1995 et 3 315 pour les législatives de 1997. De plus, ce chiffre est au-dessous de la réalité, car nous nous sommes basés sur les

radiés ayant participé aux votes. » C'est sur ce chiffre de 3 315 que Lyne Cohen-Solal, l'adversaire (PS) de Jean Tiberi aux législatives de 1997, a fondé sa requête en révision contre la validation de l'élection par le Conseil constitutionnel, déposée le 10 juillet 2000.

Les avocats de la candidate socialiste, M^{rs} Michel Zaoui et Claude Pollet-Bayeux, observent que le nombre d'électeurs présumés sus-

formellement identifiés : inscrits frauduleusement dans la circonscription, ils ont reconnu sur procès-verbal avoir été démarchés par des proches de M. Tiberi afin de voter pour lui – parfois en échange d'avantages matériels (attribution de logement, place en crèche, promesse d'emploi, etc.). Nul ne peut affirmer que les 3 315 votants considérés comme suspects seraient tous dans le même cas.

« Aucun électeur décédé n'a voté »

Dans un procès-verbal du 18 octobre 1999, les gendarmes ont livré aux juges le résultat des investigations effectuées afin de vérifier si, comme le soutiennent plusieurs témoins, « les personnes nées avant 1900, et inscrites sur la 2^e circonscription de Paris [avaient] voté, tout en étant décédées » aux élections de 1995 et de 1997. Les enquêteurs estimaient, après comparaison des « listes d'émargement de ces deux scrutins avec les actes d'état-civil de ces électeurs », qu'« aucun électeur décédé n'[avait] voté ». Une ancienne employée du bureau des élections de la mairie du 5^e arrondissement, Françoise Méningaud, a toutefois déclaré aux juges, le 8 juin, que « pour les électeurs ayant signé une procuration valable de un à trois ans et qui venaient de mourir, nous avions pour instruction de retarder leur radiation des listes électorales ».

pects par les gendarmes est supérieur à l'écart de voix (2 725) entre M. Tiberi et M^{me} Cohen-Solal. Cet écart justifierait, selon eux, l'annulation du scrutin de 1997. Saisi une première fois par la candidate socialiste, le Conseil constitutionnel avait considéré, en 1998, que le nombre d'électeurs fictifs ne pouvait avoir été suffisamment important pour fausser le résultat du scrutin (Le Monde du 23 février 1998). Si elle évoque désormais des chiffres importants, l'enquête des gendarmes ne permet pas, pour l'heure, d'établir un comptage précis, et s'en tient à des estimations : sur les 3 315 cas jugés suspects, seuls 200 électeurs fictifs ont été

Dans un autre rapport de synthèse, daté du 24 janvier 2000, les gendarmes expliquaient s'être prioritairement concentrés sur le collège des électeurs radiés. Or, écrivaient-ils, « les 7 228 électeurs radiés ne constituent pas l'intégralité des personnes ne possédant pas la qualité d'électeur de la 2^e circonscription. Ce nombre ne peut être que plus important ». D'autres « niches » de faux électeurs font d'ailleurs l'objet d'investigations. Les enquêteurs s'interrogent encore sur l'utilisation frauduleuse de certaines cartes d'électeur et sur le détournement de procurations.

F. Lh.

Le RPR ne sait comment se débarrasser de Jean Tiberi

JEAN TIBERI ne veut croire ni à une prochaine exclusion des rangs du RPR ni à une éventuelle mise en examen dans l'affaire des faux électeurs du 5^e arrondissement de Paris. Interrogé par des journalistes qui jugeaient celle-ci « inexorable », lundi 24 juillet, lors d'une réception de commerçants à l'Hôtel de ville, le maire de Paris s'est insurgé : « Inexorable ? C'est vous qui le dites ! »

En fait, outre qu'elle ne changerait rien à sa détermination de se porter candidat, cette éventuelle mise en examen, très attendue par ses « compagnons », n'est pas forcément aussi imminente qu'il y paraît, d'autant que l'avocat de Jean et Xavière Tiberi, M^{rs} Thierry Herzog, a décidé de déposer une requête visant à faire annuler la procédure en cours (lire ci-dessus). De même, au niveau du RPR, chacun hésite à engager une procédure d'exclusion contre l'ancien bras droit de Jacques Chirac à la Mairie de Paris.

Porte-parole du RPR, Patrick Devédjian explique que, pour engager une telle procédure, il faudrait pouvoir constater que M. Tiberi utilise le sigle du mouvement ou qu'il a déjà déposé des listes – ce qui n'est pas le cas –, ou encore que le candidat investi par le parti gauliste, Philippe Séguin, demande cette exclusion en faisant valoir une concurrence déloyale. Bien évidemment, le député des Vosges ne veut pas faire ce « cadeau » à son concurrent et attend que la nouvelle direction du RPR prenne ses responsabilités. M. Tiberi pourrait ainsi couler des jours tranquilles au sein du RPR jusqu'au dépôt des listes municipales,

c'est-à-dire en février, voire en mars 2001.

Cette course de lentour ne contribue pas à améliorer les relations au sein de la droite parisienne. Le président du RPF, Charles Pasqua, en a fait le constat, lundi, sur Europe 1. « S'il n'y a pas une entente entre toutes les formations qui se réclament de l'opposition à Paris, le risque de perdre la capitale est considérable », a affirmé l'ancien ministre, qui lui-même est toujours à la recherche d'un chef de file susceptible de s'interposer dans la bataille de Paris.

DE MULTIPLES EMBARRAS

Le recyclage des élus sortants constitue un autre handicap pour le chef de file officiel de la droite. M. Séguin en a fait l'amère expérience, mercredi 19 juillet, en visitant un quartier dit sensible du 20^e arrondissement en compagnie de Didier Bariani (UDF), qui a été pris à partie par des habitants. Enfin, quid de Jacques, Philippe et surtout Laurent Dominati, député de la 1^{re} circonscription de Paris et secrétaire général de Démocratie libérale (DL), mis en examen, comme son père et son frère, dans l'affaire des faux électeurs du 3^e arrondissement ? Dans un entretien publié, le 23 juillet, par *Le Parisien dimanche*, Claude Goasguen, porte-parole de DL, a demandé aux intéressés de « réfléchir ». Pour l'heure, M. Séguin n'a trouvé qu'une parade pour faire face à ces multiples embarras : faire campagne seul le plus longtemps possible et n'arrêter la liste des 517 candidats que le plus tard possible.

Jean-Louis Saux

La droite condamne l'attitude du gouvernement sur la convention d'assurance-chômage

L'UDF et le RPR comparent le refus de l'autonomie des partenaires sociaux au compromis corse

L'opposition a vivement dénoncé, lundi 24 juillet, le refus du gouvernement d'agréer la nouvelle convention d'assurance-chômage en lui re-

prochant son « étatisme ». La gauche, en revanche, a approuvé cette décision. Les signataires de la convention – le patronat, la CFDT et

la CFTC – ont suspendu leur participation aux organes de direction de l'Unedic. Ils se retrouveront le 4 septembre pour faire le point.

LE REFUS du gouvernement d'agréer la nouvelle convention Unedic a jeté les politiques dans le débat sur l'assurance-chômage. Avant même que les signataires de l'accord – le Medef, la CGPME et l'UPA côté patronal, la CFDT et la CFTC – annoncent qu'ils « suspendent » leur participation aux organes de direction de l'organisme paritaire, lundi 24 juillet, la gauche et la droite ont formé le carré, la première pour épauler Martine Aubry et Laurent Fabius, la seconde pour venir à la rescousse des signataires de la convention.

L'opposition a accusé le gouvernement de mettre en péril le paritarisme par conviction étatiste. « Le modèle étatiste et réglementaire apparaît une fois de plus comme la seule référence du gouvernement », a accusé la présidente

du RPR, Michèle Alliot-Marie. Les libéraux de DL n'ont évidemment pas été en reste sur ce chapitre. C'est « tout un système d'assurance construit depuis plus de quarante ans par les partenaires sociaux qui se trouve démantelé », a regretté Alain Madelin. François Goulard, député (DL) du Morbihan, a été un des premiers à réagir : « Dans l'élaboration des règles du travail, il faut que la convention prenne le pas sur la réglementation », écrit-il dans un communiqué.

La proximité temporelle du refus de l'agrément et de la conclusion des négociations sur la Corse à Matignon a inspiré à une partie de l'opposition une comparaison audacieuse. « Pourquoi les partenaires sociaux mériteraient-ils moins de respect et de considération que les nationalistes corses ? », a demandé François Bayrou, pré-

sident de l'UDF. M. Bayrou a félicité le Medef, la CFDT et la CFTC, qui, « en rompant avec les conformismes du "chacun pour soi" et du "chacun son jeu", en osant aller traquer l'exclusion et le chômage dans les trappes où ils se piègent, avaient choisi l'attitude la plus respectable et la plus juste ».

« SABOTAGE DU PARITARISME »

Pour Patrick Devedjian, le « sabotage du paritarisme » fait « apparaître l'hypocrisie d'un gouvernement qui proclame, dans le même moment, à l'égard de la Corse, que les responsabilités doivent incomber plus souvent aux acteurs de terrain ». « Décidément, la violence est plus considérée que le dialogue », ajoute le porte-parole du RPR.

Pour Jean-Jacques Guillet, secrétaire général du RPF, le gouvernement « sacrifie sur l'autel ar-

chaïque de l'union de la gauche un accord qui constituait un véritable progrès social ».

C'est bien sur le contenu de la nouvelle convention que se sont fondés les dirigeants de gauche pour apporter leur soutien à la décision de M^{me} Aubry et de M. Fabius. Celle-ci écite « la seule possible dès lors que le texte proposé remettait en cause les principes essentiels quant au système d'indemnisation des chômeurs et qu'il soulevait l'opposition de trois organisations syndicales représentatives », écrit ainsi le Parti socialiste dans un long communiqué. Ayant relevé que « la convention Unedic n'a été signée que par deux organisations syndicales qui, bien qu'importantes et influentes, ne représentent pas la majorité des salariés », le PS « appelle l'ensemble des parties prenantes à la reprise du dialogue et de la négociation ». « Il faut que le Medef comprenne que le débat social ne peut se résumer au "tout ou rien" et que, sans se déjuger, il est toujours possible de trouver la voie du compromis », ajoute le PS.

Au nom du PCF, Robert Hue s'est félicité du refus d'agréer une convention qui « ouvrirait la voie à un système à deux vitesses », et a jugé « souhaitable » une nouvelle négociation. Les Verts, plus virulents, ont jugé « inacceptable » la décision des organisations signataires de suspendre leur participation aux instances de direction de l'Unedic : « Une telle attitude confirme que la refondation que préconise [le Medef] n'est qu'une entreprise de démolition systématique des acquis sociaux ».

Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, a félicité le gouvernement d'avoir « contré un terrible recul social ».

Pour qui ne connaît pas M. Théry et ses convictions bien enracinées, le choix de laisser les affaires financières pour le syndical peut surprendre, car un tel « pantouflage » est pour le moins atypique. On relève encore – même si le flux s'est tari depuis le début des années 80 – quelques passages de la CFDT aux cabinets ministériels ; M. Strauss-Kahn avait ainsi enrôlé Philippe Grangeon, proche collaborateur de Nicole Notat à Belleville. On observe surtout une proportion croissante de hauts fonctionnaires de Bercy qui passent, de plus en plus jeunes, au privé pour fuir un ministère en crise ou décrocher des rémunérations plus attrayantes. Une évolution telle que celle de M. Théry, même si elle n'est sans doute que provisoire, n'a guère de précédents. Elle retient d'autant plus l'attention que les relations entre M^{me} Aubry et M^{me} Notat ne sont pas, actuellement, des plus chaleureuses.

Laurent Mauduit

De Bercy à Belleville, une trajectoire insolite

HAUT FONCTIONNAIRE au ministère des finances, Nicolas Théry, trente-cinq ans, va rejoindre la CFDT, où il sera chargé, selon le *Bulletin quotidien* du 24 juillet, de différentes missions économiques et sociales. Inspecteur des finances, M. Théry a commencé sa carrière à la direction du Trésor et y était considéré, parmi la jeune génération, comme une des figures les plus brillantes. Faisant partie, quand la droite était aux affaires, de la garde rapprochée de Martine Aubry, avec Dominique Marcel, maintenant directeur adjoint du cabinet du premier ministre, M. Théry avait été chargé de mission auprès de Dominique Strauss-Kahn, puis de Christian Sautter, avant d'être nommé, en janvier 2000, directeur du cabinet de la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly. Souhaitant prendre du recul, il a décliné, en avril, l'offre de Laurent Fabius d'être directeur de son cabinet ; il est devenu conseiller spécial auprès du ministre des finances et de la secrétaire d'Etat au budget.

Pour qui ne connaît pas M. Théry et ses convictions bien enracinées, le choix de laisser les affaires financières pour le syndical peut surprendre, car un tel « pantouflage » est pour le moins atypique. On relève encore – même si le flux s'est tari depuis le début des années 80 – quelques passages de la CFDT aux cabinets ministériels ; M. Strauss-Kahn avait ainsi enrôlé Philippe Grangeon, proche collaborateur de Nicole Notat à Belleville. On observe surtout une proportion croissante de hauts fonctionnaires de Bercy qui passent, de plus en plus jeunes, au privé pour fuir un ministère en crise ou décrocher des rémunérations plus attrayantes. Une évolution telle que celle de M. Théry, même si elle n'est sans doute que provisoire, n'a guère de précédents. Elle retient d'autant plus l'attention que les relations entre M^{me} Aubry et M^{me} Notat ne sont pas, actuellement, des plus chaleureuses.

Face au « coup d'Etat social », la riposte unitaire des signataires

LA LETTRE est parvenue à ses destinataires au milieu de la matinée. Aussitôt, les objections exposées par Martine Aubry et Laurent Fabius pour refuser l'agrément de

RÉCIT

Au siège du Medef, c'est le numéro deux de la CFDT qui lit la déclaration commune

la convention d'assurance-chômage (*Le Monde* du 25 juillet) ont déclenché, lundi 24 juillet, un branle-bas de combat chez ses trois principaux signataires : le Medef, la CFDT et la CFTC. Dénonçant « un abus de pouvoir » du gouvernement sur la base d'« arguments (...) infondés, erronés et de mauvaise foi », ils ont décidé de suspendre « leur participation aux instances de l'Unedic ».

Leurs administrateurs ne siègeront plus au bureau ni au conseil d'administration de l'organisme paritaire. « *Sine die* », a précisé le

président du Medef, Ernest-Antoine Seillière. En réalité, les signataires ont prévu de se retrouver le 4 septembre « pour tirer toutes les conséquences de cette situation sans précédent dans notre histoire sociale ». Mardi matin, sur Europe 1, le numéro deux du Medef, Denis Kessler, a lancé l'accusation de « coup d'Etat social ». A Matignon et au ministère de l'emploi, on qualifie le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), de « machine à trier et à exclure les chômeurs ».

Lundi, à 14 heures, l'indignation des signataires est à son comble. Michel Coquillion (CFTC) craint une sortie brutale et définitive du patronat, comme celui-ci en a souvent agité la menace. « Nous ne pourrions pas approuver une telle décision. Les employeurs n'auraient plus de responsabilité sociale, ils ne feraient plus que du business », s'alarme-t-il. Dans ce cas de figure, la CFTC ne suivrait pas. Le Medef, lui, a déjà prévu de s'exprimer deux heures plus tard.

Contact est pris pour détermi-

ner si la riposte sera commune ou pas. Elle le sera. Faute de mandat immédiat pour un départ de l'Unedic, le choix se porte sur la politique de la chaise vide. De toute façon, aucune réunion n'était programmée en août à l'Unedic, celle du bureau étant fixée au 6 septembre. Par le passé, cette technique a déjà été utilisée par le Medef à la CNAM (assurance-maladie). Pour les chômeurs, cela ne change rien ; les allocations continueront à être versées normalement. En outre, les deux avenants concernant l'ARPE et les préretraites sont agréés, comme prévu, par décrets parus mardi au *Journal officiel*.

« RÉTABLIR LA VÉRITÉ »

Les signataires, Medef, CGPME et UPA côté employeurs, CFDT et CFTC côté syndicats, peaufinent leur déclaration commune avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie avant de se présenter, la mine grave et solennelle, devant la presse. Le numéro deux de la CFDT, Michel Jalmain, se fait le porte-parole du groupe.

Une décision du Conseil d'Etat dans la balance juridique

DANS leur conflit avec le gouvernement, les signataires de la nouvelle convention d'assurance-chômage n'avaient sûrement pas prévu le coup de théâtre qui a permis à Martine Aubry et à Laurent Fabius de donner une base juridique apparemment solide à leur refus d'agrément. Pour le Medef, la CFDT et la CFTC, rien ne devait s'opposer à l'approbation d'un texte dont les clauses contraies à l'état actuel du droit ne devaient entrer en vigueur que « sous réserve de l'adoption à cet effet de modifications législatives et réglementaires », comme le précise expressément la convention. D'ailleurs, en 1992, M^{me} Aubry, ministre du travail, avait approuvé la convention de l'Unedic signée cette année-là sans attendre que les modifications législatives nécessaires pour l'appliquer aient été présentées au Parlement et adoptées par lui.

Considérer qu'il en irait de

même huit ans plus tard, c'était compter sans une décision du 22 décembre 1995, prise par le Conseil d'Etat en assemblée du contentieux et opportunément exploitée par les juristes du ministère. La haute juridiction administrative avait alors estimé que « les ministres n'ont pas seulement la faculté, mais l'obligation de refuser d'approuver une convention qui comporterait des clauses illégales ». « Il leur appartient, dès lors, de s'assurer que les dispositions sont légales à la date à laquelle elles sont approuvées », avait-elle précisé, pour justifier, à la demande du Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes, l'annulation d'un arrêté ministériel du 17 mai 1994 approuvant la convention nationale signée dans ce secteur.

Prenant au mot les signataires de la convention Unedic, M^{me} Aubry et M. Fabius refusent d'agréer partiellement un texte dont seule une partie des clauses nécessite

une modification de la loi. Le financement des mesures qui ne sont pas directement liées à l'indemnisation des chômeurs impliquait ainsi un texte de loi, tout comme le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), ne serait-ce que pour entériner les sanctions prévues en cas de refus, par le chômeur, d'une ou de plusieurs propositions d'embauche. Rien ne semblait interdire aux ministres, en revanche, d'approuver le reste de la convention, si ce n'est... l'opposition des signataires eux-mêmes, arc-boutés sur le caractère « indissociable » de ses différentes clauses.

« Un agrément partiel ne pourrait donc avoir pour effet que de dénaturer l'accord conclu entre les parties », expliquent, non sans ironie, les deux ministres dans la lettre qu'ils ont envoyée, lundi 24 juillet, aux signataires de l'accord.

Alexandre Garcia

Jean-Pierre Chevènement garde le silence au sujet de la Corse

Ses amis le disent « calme et serein »

MARDI 25 JUILLET, le ministre de l'intérieur a décidé de s'offrir une petite escapade en compagnie de Wagner, à Bayreuth, pour écouter *Parsifal*. Les 22 et 23 juillet, il était à Belfort, où il conduira la bataille municipale en mars 2001. Après avoir salué Christophe Moreau, « le plus bel ambassadeur de la ville », quatrième au classement général et premier Français à l'arrivée du Tour de France, il a assisté, dans les fossés du château, à un spectacle consacré à Vauban, « homme de résistance et de fortifications », présent ses amis belfortains. Sollicité par la presse, le président du Mouvement des citoyens n'a pas dit un mot de la Corse depuis l'arbitrage du premier ministre. Il a simplement demandé à ses amis de se faire discrets et de cesser les rododromades, répondant à la presse qu'il ne ferait pas de commentaires publics avant la fin du conseil des ministres européens et des affaires intérieures, à Marseille, le 29 juillet, au lendemain du vote, à Ajaccio, du projet gouvernemental sur la Corse.

M. Chevènement ne démissionne pas : il attend que le temps lui donne raison. Son entourage se charge de le décrire « calme et serein ». Conscient d'avoir perdu une bataille, il a dans l'idée qu'il n'a pas encore perdu la guerre. « Il est dans une situation d'observation, il gère le temps », résume Sami Naïr, député européen. « Pour l'instant, c'est une sorte de chaos. Attendons ! », expliquait le vice-président du MDC, Georges Sarre, le 21 juillet, dans *Le Parisien*, ajoutant : « C'est la vie qui tranche, et je ne serais pas étonné qu'elle donne raison à Jean-Pierre Chevènement ».

Les amis du président du MDC ne cachent pas l'« inquiétude » du ministre sur le fond du dossier. « Le gouvernement a donné une réponse favorable aux nationalistes », estime ainsi M. Sarre. « Nous entrons dans une logique de nationalisme ethnique », ajoute M. Naïr, proche confident du ministre. Alors que l'Allemagne vient vers le droit du sol, nous allons en sens inverse. « Persuadé que les positions de M. Chevènement sont partagées par la majorité des Français, son cabinet relève les prémisses, ce week-end, d'un « effet ILO-VEYOU » – selon la formule du ministre – chez les Basques ou les Bretons, rappelle que le montant des subventions de la loi-programme ne figure pas dans le texte gouvernemental et insiste sur la complexité d'un compromis qui promet des pouvoirs législatifs dans un cadre réglementaire.

« Des réunions cruciales sur la Corse, il y en aura bien d'autres ! », avait lancé M. Chevènement à ses collaborateurs, qu'il avait exceptionnellement réunis, le 18 juillet, pendant vingt minutes, deux jours

avant l'ultime rencontre avec les élus corses et à la veille de l'arbitrage de Lionel Jospin sur le texte qui allait leur être soumis. Le ministre de l'intérieur avait dressé la chronologie du dossier : une note, achevée dès le 8 juin, par la Place Beauvau et accompagnée d'observations signées de lui à l'intention du premier ministre ; celles distribuées le 3 juillet par Alain Christnacht, conseiller de M. Jospin, qui laissait ouverte la question de l'assemblée unique et permettait de renvoyer aux élus corses leurs demandes de pouvoirs législatifs. Il a rappelé qu'il n'avait pas validé ces notes et expliqué qu'il « [n'accepterait] pas n'importe quoi ».

M. Chevènement n'avait pas évoqué sa démission. Il s'était contenté de lancer, sibyllin, une de ses phrases-fétiches : « Maintenant, fais ce que dois, advienne que

Elections anticipées à Ajaccio

Le « bonapartiste » Marc Marcangeli a remis, lundi 24 juillet, sa démission de maire d'Ajaccio et celle de dix-huit de ses amis du conseil municipal au préfet du département (*Le Monde* du 22 juillet). C'est l'épilogue de la crise ouverte en mars 1998 par la démission de son premier adjoint, Noël Pantalacci (RPF), et le rejet par José Rossi (DL) et ses colistiers, le 12 juillet, du compte administratif 1999 et du tableau des effectifs 2000. Les élections municipales pourraient être organisées les 10 et 17 septembre ou, pour éviter que les 28 000 électeurs ajacciens ne soient appelés aux urnes trois dimanches consécutifs, le 17 et le 24, jour du référendum sur le quinquennat. M. Marcangeli devra affronter au moins trois listes à droite (José Rossi, Charles Napoléon et le Front national), deux à gauche (le consistant Simon Renucci et le communiste Paul-Antoine Luciani), ainsi que deux ou trois listes nationalistes. – (Corresp.)

pourra ! » Le lendemain, devant les ministres réunis par M. Jospin, il avait appuyé ses mots : « Le ministre de l'intérieur, qui aura à mettre en œuvre... » Ayant fait ce que devait, M. Chevènement estime aujourd'hui qu'il pourrait advenir, à tout le moins, qu'il ne défende pas lui-même le projet de loi du gouvernement sur la Corse à l'Assemblée nationale. Et que Jean-Jack Queyranne ou Daniel Vaillant s'acquitteraient fort bien de cette tâche.

Ariane Chemin

Valéry Giscard d'Estaing dénonce les « contradictions » du gouvernement

LORS d'une session du conseil régional de l'Auvergne, qu'il préside, Valéry Giscard d'Estaing a exprimé, lundi 24 juillet, son refus de toute dévolution de pouvoir législatif à l'Assemblée de Corse. Il a dénoncé, en outre, les « contradictions de la politique régionale du gouvernement ». « Alors que, dans le cas de la Corse, il propose une régionalisation qui va au-delà du raisonnable », lorsqu'il « prévoit d'empêcher sur le domaine législatif, qui reste évidemment de la compétence nationale », estime l'ancien chef de l'Etat, le gouvernement « maintient, vis-à-vis de l'ensemble des régions de la France continentale, une centralisation inadaptée à notre époque ».

« La communauté corse ne dispose pas des ressources nécessaires pour faire face seule aux besoins de la solidarité (...) et a besoin de la solidarité active de l'ensemble des Français », explique M. Giscard d'Estaing. A la question : « qui décide ? » répond en écho la question : « qui finance ? ». Il ne semble pas que cette question essentielle ait été

évoquée lorsqu'il a été question d'une délégation future du pouvoir législatif. » A ses yeux, « le gouvernement serait bien inspiré de ne pas oublier la passion de l'égalité qui anime les Français ». « Les compétences et les ressources qui seront transférées à la Corse devront, tôt ou tard, être transférées à l'ensemble des régions françaises, à l'exception, bien entendu, du pouvoir législatif », estime le président du conseil régional de l'Auvergne, qui a ajouté : « La réalité est que les Corses sont des Français comme les autres, avec des problèmes spécifiques ».

« On ne peut pas tenir une main serrée s'agissant de la gestion centralisée des régions de la France continentale et ouvrir largement l'autre main au profit de la seule Corse ! », estime M. Giscard d'Estaing. J'ajoute que l'argument avancé par le premier ministre, affirmant qu'il place en tête de ses préoccupations le retour à la paix, ne pouvait pas être retenu tel quel. Il signifierait que la violence prime le droit et l'emporte sur le besoin de justice. »

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Le « Sedov » a quitté Brest après la levée de sa saisie par le tribunal

500 000 francs de dommages-intérêts pour l'armateur

BREST

de notre correspondant

Le plus grand voilier du monde a quitté son quai brestois, à 20 h 15, lundi 24 juillet, sirène déployée. Les cadets qui, grâce à un mouvement de solidarité, avaient pu faire une escapade à Paris durant le week-end, dormant dans des locaux scolaires près de la Sorbonne, saluaient de la main les Brestois venus leur dire au revoir. « *Have a good trip!* », lançait Michel Quimbert, avocat de l'université de Mourmansk, armateur du navire-école, au commandant du *Sedov*, Victor Michenev. « *C'est sympa pour les jeunes* », commentait une dame d'un certain âge pendant qu'un bagad breton, qui avait animé les abords, ramassait ses instruments de musique. Le *Sedov* quittait la passe de Brest au terme d'un véritable feuilleton maritime et judiciaire.

Le supposé dernier chapitre avait commencé, à 18 heures, devant le tribunal de grande instance qui devait statuer sur la demande de saisie du navire par la société suisse Noga, créancière de la Fédération de Russie. Pas de commandant ni de cadets en uniforme sur les bancs. Les partisans du *Sedov* affichent leur confiance. Le bateau est prêt à appareiller immédiatement dès le jugement. Dans la salle, le procureur de la République, François Nicot est présent. Vendredi 21 juillet, c'est le procureur adjoint, Yves Le Du, qui avait requis la mainlevée de la saisie.

SUSPENSE JUSQU'AU BOUT

Lundi, le juge d'exécution Bertrand Louvel, également président du tribunal de grande instance de Brest, ménage jusqu'au bout le suspense. Il balaie d'abord les arguments avancés contre la saisie, ce qui jette un certain trouble chez les partisans du *Sedov*. Pour conclure en évoquant la loi russe : « *Ce navire, affecté à la gestion opérationnelle de l'université de Mourmansk, ne peut être saisi pour une dette de l'Etat fédéral russe, bien qu'il appartienne à ce dernier, en raison de la séparation de patrimoine qu'opère, en droit russe, l'affectation d'un bien d'Etat à la gestion opérationnelle d'une personne morale (...)* ». Le juge prononce alors la mainlevée immédiate et estime même que la saisie a été pratiquée « *avec légè-*

té ». Il fait droit à la demande de 500 000 francs de dommages et intérêts de M^e Quimbert et accorde au même titre 250 000 francs aux organisateurs du rassemblement de Bateaux Brest 2000, condamnant également la société suisse Noga, à l'initiative de la saisie, aux dépens et aux frais. Les avocats de celle-ci annoncent tout de suite qu'ils font appel, initiative qui ne suspend pas l'exécution de la décision, mais ils précisent qu'ils demandent la suspension de l'exécution au premier président de la cour d'appel de Rennes. Ils annoncent même une date d'audience, le 1^{er} août, et affirment que cette assignation est suspensive du jugement brestois.

Commence alors une course contre la montre au niveau des notifications. D'après M^e Antoine Chatain, avocat de Noga, le commandant du *Sedov* a refusé de prendre le papier que tendait l'huissier. Le pilote brestois, monté à bord du navire pour le guider dans la rade, choisit quant à lui de redescendre à quai. Aux abords, quelque deux cents personnes venues encourager le départ se demandent ce qui se passe. En fait, la partie se joue à la capitainerie du port. Des discussions s'engagent. Finalement le feu vert de départ est donné, selon un participant, par le chef de cabinet du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. De retour sur le quai, M^e Quimbert est rayonnant. Pour lui, l'assignation en suspension d'exécution n'était pas valable car elle n'a pas été enregistrée au greffe, qui est fermé à cette heure tardive. A 20 h 15, le quatre-mâts barque s'en va donc, tiré par un remorqueur. Sur le quai, l'ambassadeur de Russie en France, Nikolay Afanassievsky, se dit soulagé par ce départ. Il considère que cet incident, « *qui a beaucoup ému l'opinion russe, était très grave* », mais il évoque surtout « *cette société suisse qui continue à utiliser toutes sortes de manœuvres pour envenimer les relations entre nos deux pays* ». Pour sa part, M^e Chatain précise qu'il est en train de déposer plainte à la gendarmerie « *pour détournement d'objet saisi* ». « *Je suis effaré, commente-t-il, il ne faut pas s'attaquer à un Etat* ». Le *Sedov*, lui, vogue pour Madère.

Vincent Durupt

Devant la justice française, Yahoo affirme l'impossibilité d'interdire l'accès à des sites illégaux

Des associations antiracistes reprochent à la société de donner accès à des sites diffusant des objets nazis

Est-il techniquement possible d'interdire l'accès des internautes à des sites illégaux ? La question était au centre de l'audience de référés, lundi

24 juillet, au tribunal correctionnel de Paris, où des associations antiracistes poursuivaient la société américaine Yahoo Inc., à laquelle ils re-

prochent de donner accès à des sites vendant des objets nazis. Le parquet a demandé que soit ordonnée une nouvelle expertise.



PROCÈS

sous le coup de la loi ? Dans le cas d'espèce, c'est la société Yahoo Inc., géant américain de l'Internet, qui était poursuivie par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) et l'Union des étudiants juifs de France (UEJF).

Ces associations, rejointes par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), lui reprochaient de donner accès, par l'intermédiaire de ses portails, à des sites diffusant *Mein Kampf* et *Le Protocole des sages de Sion*, deux ouvrages strictement interdits à la vente en France, et également à un site de vente aux en-

chères dans lequel sont proposés des articles faisant référence au nazisme (insignes, drapeaux, uniformes...). Le 22 mai, Jean-Jacques Gomez, le juge des référés, avait donné deux mois à Yahoo pour formuler des propositions techniques interdisant l'accès aux sites incriminés (*Le Monde* du 24 mai). La filiale française du groupe américain, Yahoo France, avait été condamnée à prévenir les internautes que tout accès au site d'enchères anglophone par son intermédiaire était susceptible de constituer un délit en France.

Pour les dirigeants de Yahoo Inc., les solutions définitives n'existent pas. Pour soutenir leur démonstration, un expert est venu expliquer que les quelques solutions envisageables n'étaient pas fiables à 100 %. La difficulté résidant, notamment, dans la possibilité d'identifier, sans erreur, la provenance géographique de l'utilisateur et de déterminer les données auxquelles il ne peut avoir accès.

« *L'internaute originaire de France peut très bien masquer son adresse, indique l'expert. Il peut aussi utiliser*

une adresse installée dans un autre pays, se connecter à partir de l'ordinateur de son entreprise ou mentir lors du navigateur lui réclame son origine géographique. » De la même manière, il estime très difficile de filtrer l'accès à certains sites. « *Il faudrait pour cela posséder un annuaire, dit-il. Une sorte de liste noire, mise à jour régulièrement, sur laquelle figurerait tous les sites illicites.* » Quand bien même ces deux difficultés seraient surmontées, l'expert doute de la possibilité de « *mettre en correspondance ces données* ». « *C'est envisageable pour un site français, mais difficile à appliquer pour un site étranger, car cela supposerait de connaître les législations en vigueur dans tous les pays* », soutient-il.

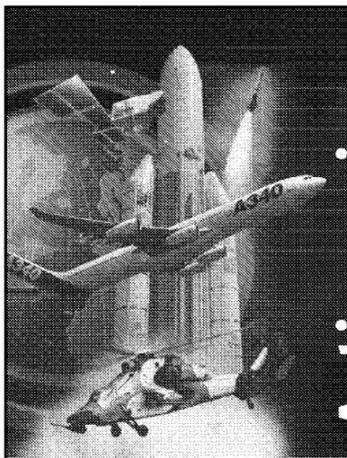
Jouant le néophyte, le président Gomez s'étonne : « *En vous écoutant, je comprends qu'il y a des solutions. Quelle formule pourriez-vous mettre en application rapidement ?* » L'expert n'en démord pas. « *Si on décide d'opérer au niveau des mots-clés, on risque d'exclure aussi des sites qui combattent les idées révisionnistes* », assure-t-il. « *Il faudrait embaucher trois mille personnes au siège*

de la société pour jouer le rôle de censeurs prétables », insiste M^e Christophe Pecnard, avocat de Yahoo Inc.

Pour les avocats des associations antiracistes, l'argumentation ne tient pas. « *Yahoo fait preuve d'une mauvaise foi redoutable, regrette M^e Marc Lévy pour la Licra. On nous dit qu'il faut responsabiliser les utilisateurs, mais se pose-t-on la question de responsabiliser le consommateur de drogue avant de poursuivre le dealer ?* » « *Yahoo protège son devoir de neutralité, enchérit M^e Stéphane Lilti pour l'UEJF. Il véhicule de l'information sans conscience. En quoi cela serait-il attentatoire à la liberté d'expression d'interdire ces objets à la vente ? C'est simplement du nettoyage de disque dur en fonction d'une morale et du droit français.* »

Pour sa part, le procureur de la République, Bernard Fos, a suggéré au président Gomez d'ordonner « *une véritable expertise, en faisant appel, pourquoi pas, à des experts américains, pour avoir un avis technique plus fiable* ». Décision, le 11 août.

Acacio Pereira



Actionnaires
Assemblée Générale Extraordinaire 2000

AEROSPATIALE MATRA

La naissance d'EADS est approuvée par les actionnaires d'AEROSPATIALE MATRA

Les actionnaires d'Aerospatiale Matra ont adopté à 99,99 % l'ensemble des résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 8 juillet, leur permettant ainsi de devenir directement actionnaires d'EADS.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juillet 2000

- a approuvé l'apport de l'ensemble des participations d'Aerospatiale Matra au nouveau groupe EADS
- a approuvé l'attribution d'une action EADS pour une action Aerospatiale Matra
- a approuvé la clôture de la liquidation d'Aerospatiale Matra.

Relations Actionnaires pour vous informer, vous pouvez aussi :

- appeler le numéro vert
- envoyer un e-mail : comfi@eads-nv.com
- consulter le site internet : www.eads-nv.com

<http://www.eads-nv.com>

Le placement des nouvelles actions EADS s'est terminé le 7 juillet à 12 heures, et a rencontré un réel succès auprès des actionnaires particuliers ainsi que des investisseurs institutionnels. Malgré des conditions de marché difficiles, l'offre a été près de deux fois sur-souscrite.

Les événements majeurs intervenus au cours de ces dernières semaines permettent de conforter les perspectives de croissance de la société et donnent raison à ce succès et à la confiance ainsi manifestée. Depuis la précédente Assemblée Générale du 29 mai, nous avons en effet annoncé successivement :

- la constitution d'une société Airbus intégrée,
- le lancement de la commercialisation du programme A3XX,
- la signature du contrat majeur de l'hélicoptère de transport NH 90 portant sur 243 commandes fermes.

L'avenir de la société EADS est donc assuré. Il repose sur un carnet de commandes qui représente plus de quatre ans de chiffre d'affaires. Il tient également à la vitalité extraordinaire du Groupe en matière d'innovation et à son esprit entrepreneurial. Ce sont les meilleurs garants d'un développement durable et profitable.

Grâce à la croissance de ses activités et aux synergies qui seront générées par ce rapprochement industriel, EADS s'est fixé un objectif clair d'augmentation de sa marge opérationnelle ; soit 8% en 2004 y compris les coûts de lancement de l'A3XX.

Les actionnaires d'EADS, français, allemands et espagnols continueront d'être très régulièrement informés sur leur société.

Conformément au droit néerlandais, les prochaines Assemblées Générales se tiendront aux Pays Bas. Grâce à des moyens de vidéo conférence, le dialogue avec les actionnaires continuera d'être vivant et constructif. Nous étudions actuellement les modalités de vote à distance depuis la France, l'Allemagne et l'Espagne.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le parquet de Bourges (Cher) a retiré, lundi 24 juillet, son droit de garde à la mère d'un bébé de dix-huit mois, retrouvé par les policiers, samedi soir, seul dans l'appartement de la jeune femme, qui était partie en boîte de nuit. Une information judiciaire a été ouverte pour « *délaissement parental* ». La jeune femme, âgée de trente ans, qui n'est rentrée chez elle que le dimanche matin, a été interpellée. Le bébé devrait être placé dans un foyer d'accueil. C'est le septième enfant enlevé à la garde de la jeune femme.

■ **Le maire (DL) de Carpentras (Vaucluse), Jean-Claude Andrieu, a annoncé**, lundi 24 juillet, avoir été mis en examen pour « *favoritisme* », dans le cadre d'une procédure concernant des travaux de réhabilitation d'une ancienne usine en partie détenue par la mairie. La justice lui reproche de ne pas avoir utilisé la loi sur les marchés publics lors de la vente du rez-de-chaussée de ce bâtiment à un promoteur immobilier.

■ **DISCRIMINATIONS** : l'association SOS-Racisme a annoncé qu'elle allait porter plainte contre les pratiques discriminatoires d'une boîte de nuit réputée de Reims, suite à une opération de « *testing* » organisée vendredi 21 juillet en présence d'un huissier.

■ **FAIT DIVERS** : un enfant âgé de neuf ans a été grièvement blessé par deux pitbulls, dimanche 23 juillet, à Trappes (Yvelines). Le propriétaire des chiens a été placé en garde à vue et devait être présenté au parquet de Versailles, mardi.

■ **GRÈVE** : les personnels de six piscines municipales de Lyon ont cessé le travail, lundi 24 juillet, pour vingt-quatre heures en raison de la recrudescence d'actes de violences et d'incivilité. Selon un responsable de la mairie, les agressions verbales ou physiques et les tentatives pour entrer sans payer se multiplient et sont le fait de personnes de plus en plus jeunes.

■ **QUINQUENNAT** : les présidents des sept groupes parlementaires de l'opposition ont lancé, lundi 24 juillet, un appel aux élus locaux pour qu'ils se mobilisent en faveur du « *oui* » au référendum. Les trois députés et les quatre sénateurs se félicitent de la « *volonté de Jacques Chirac de donner la parole aux Français* ». Pour la première fois depuis qu'il a quitté, en juin 1997, la présidence du RPR, Alain Juppé signe l'éditorial de *La Lettre de la Nation*, organe du mouvement gaulliste, datée du 21 juillet, pour inviter ses compagnons à mener « *une campagne active* » en faveur du quinquennat.

■ **INFORMATION** : le gouvernement a décidé de soumettre à une consultation publique le projet de décret d'application, prévu par la loi du 13 mars 2000 relative à la signature électronique (*Le Monde* du 9 février). Le texte du projet de décret est disponible sur le site www.internet.gouv.fr.

■ **INFLATION** : l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,2 % au cours du mois de juin, selon les résultats définitifs publiés, mardi 25 juillet, par l'Insee. L'inflation au cours des douze derniers mois s'est élevée à 1,7 %. L'inflation « *sous-jacente* » (hors produits à prix dits volatils) est de 1,2 % sur la même période.

numéro vert : 0 800 01 2001

Les nouveaux maîtres de Versailles

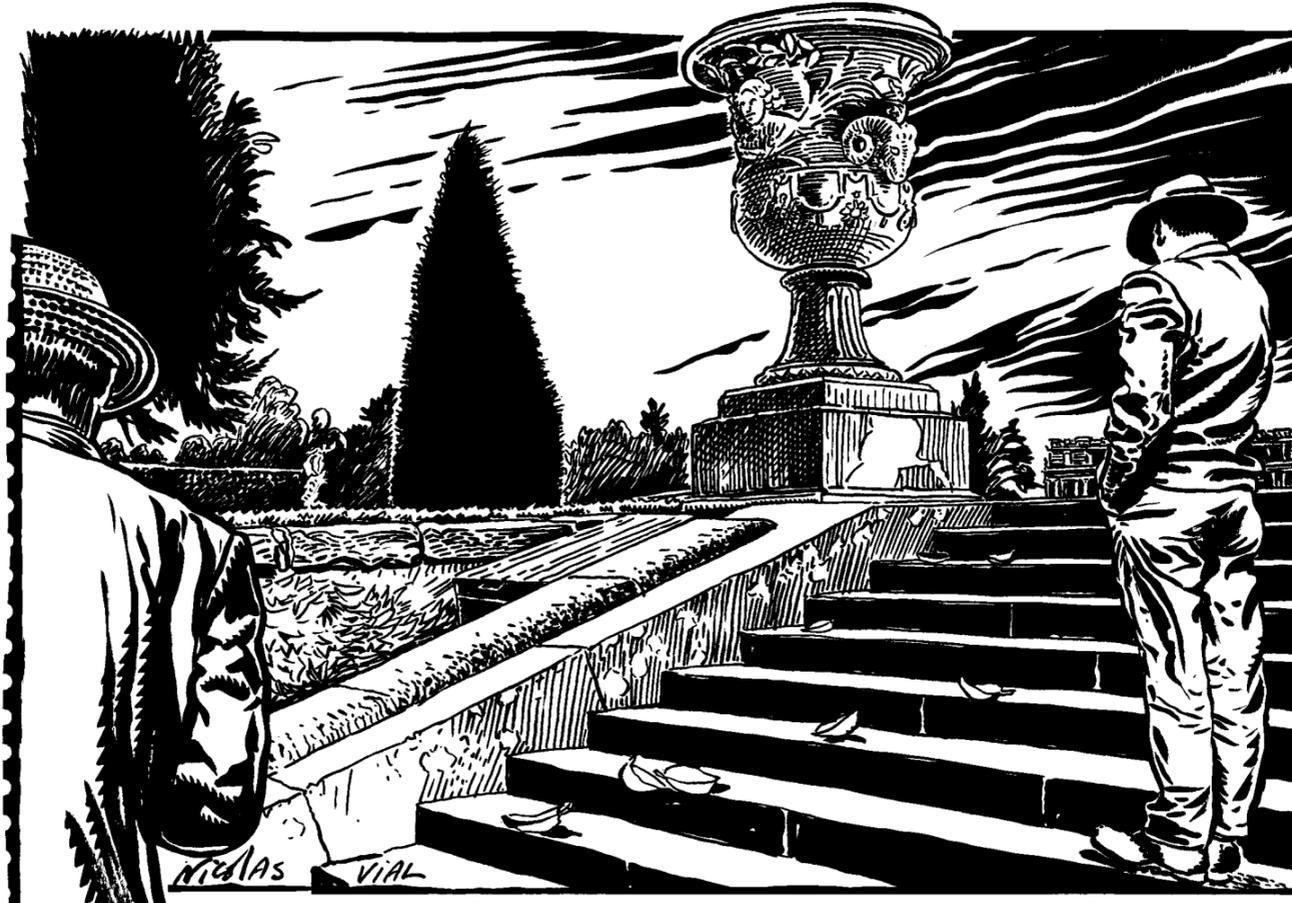
Le plus beau vaisseau du patrimoine français est aussi une PME dont les dirigeants souhaitent une gestion « performante et efficace ». Une « dynamique d'entreprise » souffle sur l'ancienne résidence royale, que 10 millions de personnes visitent chaque année

NOBLE TÂCHE que d'être à la barre du plus beau vaisseau du patrimoine français. De son bureau, le regard d'Hubert Astier plonge sur les foules qui affrontent les pavés de la place d'Armes. A soixante-deux ans, cet énarque rompu aux exercices de cour, qui dirigea le cabinet de Jacques Toubon au ministère de la culture, préside - le verbe républicain trébuché un peu face au palais déroyalisé - « l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles », créé en 1995.

L'ambition n'est pas mince : retrouver le grand Versailles de Le Nôtre (la tempête de décembre 1999 en a montré la nécessité) et modifier l'accueil de l'un des monuments les plus visités de la planète. Serait-ce la révolution à Versailles ? Depuis le sauvetage de Louis-Philippe, qui décida de faire du château un musée « à toutes les gloires de la France », le corps des conservateurs imprégnait le monument de sa marque. C'en est fini de ce long règne, fait parfois d'une hautaine abnégation, dont le pavillon Dufour, siège de la direction depuis des lustres, porte le témoignage : les portraits de ces princes de la conservation, de Pierre de Nolhac à Gérard Van der Kemp, ornent les murs du salon du premier étage. La fonction ouvrait la porte de l'Institut ou de l'Académie française.

UN STAFF DE GESTIONNAIRES

« Enfin se réalise l'unité de commandement face à deux univers - la conservation, régnant sur le musée, et les architectes, sur les jardins et l'extérieur des bâtiments - qui ne se parlaient pas. Déjà Jack Lang avait nommé directeur un architecte, Jean-Pierre Babelon, pour éviter les bagarres de corps. Mais tout restait géré de Paris », explique Hubert Astier. « Le patron de l'établissement public du Louvre, statutairement, reste un conservateur. Ici, ça ne l'est plus. J'imagine qu'il y a eu du spleen. Au fond, les conservateurs admettaient qu'il y ait du monde dans le château, mais pas la foule », souffle Marie-Annick Gennerat, directrice des relations humaines. Jean-Paul Godderidge, directeur du nouveau service des parcs et des bâtiments, salue leur « travail admirable, une œuvre de cent cinquante ans », commencée par Louis-Philippe, « l'un des premiers à avoir songé à l'idée d'une reconversion d'un bâtiment historique, sinon Versailles n'aurait pas survécu au XIX^e siècle ».



Les nouveaux maîtres emménagent. Une petite staff de gestionnaires, chargés de faire souffler sur les lieux une « dynamique d'entreprise », de secouer une structure « vieillotte » et de la rendre « performante, efficace », selon M. God-

Pratique

- **Domaine.** 1 000 personnes (900 agents du domaine et une centaine dans les services concédés) travaillent sur ce site de 850 hectares, dont 7 fontainiers. Versailles, c'est encore 200 000 fleurs plantées chaque année, 20 kilomètres de canalisations en plomb (70 % d'époque) alimentant fontaines et pièces d'eau et 11 hectares de toitures.
- **Budget.** En 1999, le budget s'est élevé à 273,8 millions de francs. Le fonctionnement (200 millions de francs) est couvert par les recettes (entrées, mécénat, concessions, manifestations) mais les salaires de l'essentiel des employés sont

deridés. Le vocabulaire libéral est entré au château. Faire de l'histoire et de l'argent à Versailles ? « Pas à n'importe quel prix, il nous faut trouver un équilibre entre les nécessités d'une entreprise et l'image que le public a du château. Le visiteur ne veut pas voir trop de modernité », répond Hubert Astier.

Grâce au nouveau statut, les ministères n'exercent plus qu'une tutelle ; Versailles acquiert enfin son autonomie, mais se sent sous-administré par rapport au « grand frère » du Louvre. « Nous avons 11 conservateurs, et le Louvre 63. Celui-ci a 200 contractuels, nous 60, et il en faudrait 30 de plus. La subvention de l'Etat est très réduite », plaide M^{me} Gennerat. Le budget (270 millions de francs) reste très

pris en charge par le ministère. Le mécénat représente 2 % du budget. Parmi les entreprises donatrices récentes figurent les Pompes funèbres générales (restauration du char funèbre de Louis XVIII), la Française des jeux, Chronopost... A elles seules, les dépenses en tissu d'ameublement atteignent 787 000 francs.
- **Affluence.** Le site est visité par 10 millions de personnes chaque année. Dans les espaces fermés, le seuil limite est de 1 500 visiteurs à l'heure. Seuls 16 actes de vandalisme ont été recensés en 1999.
- **Bilan de la tempête.** Après la nuit du 25 au 26 décembre 1999, 10 000 arbres se sont retrouvés au

delà de celui du Louvre (600 millions). Une grosse « PME » de 900 employés (près de 700 recrutés par la fonction publique), une trentaine de métiers (500 agents d'accueil et de sécurité - les ex-gardiens de musée - devant de loin les 55 jardiniers) : telle se présente « l'entreprise » Versailles.

APPARTEMENT « JOKER »

Au temps de Louis XIV, pensent les historiens, 3 000 personnes vivaient à la cour, 4 000 sans doute sous Louis XV, logeant au château. Sans compter la foule, 15 000 personnes, tire-goussets compris, qui circulent un peu partout, jusque dans le privé du roi. Au début du XVIII^e siècle, on recensait 226 ap-

partements, en dehors de ceux du roi. Le Versailles d'aujourd'hui est tout autant piétiné, et dispose d'un « parc » d'environ 170 logements, situés dans les ailes des ministres et dans le domaine. Les personnels qui justifient d'une « nécessité absolue de service », à commencer par le président de l'établissement, locataire du Grand Trianon, en sont les heureux bénéficiaires. Ils ne payent pas de loyer. Au total, un petit millier de personnes vivent à Versailles. De quoi composer encore une « cour » acceptable. Un « village », rectifie Hubert Astier.

- **Certains agents,** venant de Paris, vivaient cette situation, selon la direction, comme un exil. « Pourtant, ici, il y a le "joker" de l'appartement de fonction. L'Assistance pu-

blique mise à part, c'est de loin l'établissement le plus favorisé », constate Marie-Annick Gennerat. « Versailles est une ville chère. Nous aurions presque du mal à recruter, note aussi Hubert Astier. Le domaine fait 850 hectares, mon problème, c'est de faire communiquer tout ce monde, les jardiniers avec les gens du château. Ici, on ne commande pas par circulaire. »

Cour de la Smalah, le long de la chapelle royale. La CFDT, le syndicat le plus représenté (40 %), occupe un local sombre et étroit. Naguère logeait là le confesseur du roi, et dans les pièces contiguës, que Saint-Simon décrivait comme des « trous à rat », des dames d'atour. La CFDT donne des nouvelles du palais, dénonçant « les charrettes de condamnés qui n'en finissent pas de passer sous nos fenêtres » depuis l'arrivée d'Hubert Astier. Les têtes de cadres tomberaient comme aux « périodes les plus noires de la Révolution française ». Un Versailles, programmé autant par la gauche que par la droite, selon le responsable du syndicat, Jean-Pierre Corard, pour devenir « une machine à fric », prêt à céder aux « dérives mercantiles et culturelles ».

« COMME AU TEMPS DE LA COUR »

Si un établissement public « a le pouvoir de faire ce qu'il veut », c'est le début du « morcellement du ministère de la culture », estime la CFDT, qui s'inquiète aussi de la sécurité (8 000 entrées par jour en moyenne dans les espaces fermés) et réclame un vrai détachement de pompiers professionnels sur place. Comble, ajoute le syndicat, il n'y aurait pas de serrurier à Versailles. Le plus célèbre, certes, fut guillotiné...

Au milieu de la forêt de bustes de la galerie de pierres, Kouider Ben Slimane, agent d'accueil, renseigne des flots de touristes en perdition. Polyglotte, « fana » d'architecture, ce Bisontin se plaît dans son état de vacataire et fait le tour des monuments de France. Les agents d'accueil changent de poste chaque jour dans le château. Les factions aux portes d'entrée, assaillies par la foule, sont les plus délicates. « Je termine mon service en beauté dans la chambre du roi », sourit Kouider. Le soir, dans sa chambre d'hôtel, il consigne dans un cahier tout ce qu'il a vu et entendu pour sa fille de huit ans, restée à Besançon. « Tous ces couloirs, dit-il, font des rues, qui font une ville, où tout se sait, où on discute dans les coins, comme au temps de la cour. C'est un lieu qui ne parle que des puissants, mais pas des petits, sinon en chiffres, qui ont donné leur sueur ou sont morts pour construire tout cela. Où sont inscrits leurs noms ? » Prochaine étape de Kouider : le Panthéon, en novembre.

Régis Guyotat

Prochain article : Avignon

CAHIERS DU CINEMA



LES DESTINÉES SENTIMENTALES D'OLIVIER ASSAYAS

BAER, CARREY : LA FRONTIÈRE DU RIRE

WILLIAM CASTLE, MAÎTRE DE SÉRIÉ B

548

JUILLET-AOÛT 2000

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 35 F

Les costumes trop lourds du « Royaume enchanté »

EN PLEIN CŒUR de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), des espaces verts taillés au millimètre près, des papiers gras ramassés en permanence par un personnel éternellement souriant, des lampadaires en excellent état et aucune voiture : bienvenue à Disneyland, symbole de la perfection esthétique et de l'organisation sans faille. Il demeure difficile de soulever le rideau de scène du premier site touristique européen, qui attire chaque année 12,5 millions de visiteurs. La direction « ne souhaite pas montrer les coulisses du Royaume enchanté. [Elle veut] lui garder toute sa magie. »

La magie Disney, c'est justement ce qui attire des milliers de jeunes qui, chaque année, débarquent à Marne-la-Vallée pour trouver un job. De plus en plus d'Espagnols et d'Italiens qui aiment faire la fête, peu regardants sur les horaires de travail et sur les tâches parfois pénibles. Des Québécois aussi, recrutés au pays. Depuis quelque temps, croissance oblige, Disney est contraint d'élargir son éventail de pays offrant de la main-d'œuvre. Lituaniens et Hongrois commencent à arriver. Ils parlent au moins deux langues européennes, présentent bien et peuvent donc travailler au contact du pu-

blic sans dépareiller, pour le SMIC. Si le « Disney look » - une liste d'interdictions sur le port de la barbe ou celle des jupes en cuir - n'est plus de mise, l'aspect physique garde toute son importance dans l'univers du parc de loisirs.

« On se retrouve avec des jeunes surdiplômés, déplore Jacky Chou, délégué CFDT, qui font la plonge dans les restaurants, installés derrière la caisse d'une boutique de souvenirs bondée ou qui nettoient continuellement le parc. » Sans compter les emplois du temps peu pratiques et les horaires de nuit. Les syndicats estiment la durée moyenne de longévité sur ces postes à deux ans, et la moyenne d'âge à vingt ans. Et bien sûr, toujours le sourire.

« BOURRAGE DE CRÂNE »

Ce sourire permanent, le nouvel employé l'apprend à l'embauche, lors de deux jours de séminaire - « du bourrage de crâne sur la culture d'entreprise où l'on doit, par exemple, citer le nom des sept nains de Blanche-Neige », dénonce la CFDT. Les artistes ne sont pas mieux lotis. Comme cette danseuse recrutée au Québec, à qui l'on avait promis un emploi du spectacle, et qui s'est retrouvée serveuse pour un salaire inférieur à celui qu'elle perce-

vait dans son pays. Les « artistes » sont amenés à conduire les chars de la parade ou à assurer la sécurité de leurs collègues déguisés en « personnages », les célèbres personnages Disney. Il leur arrive d'être malmenés par le public exténué par des heures de queue, mais ils doivent toujours rester stoïques, tels les gardes à l'entrée de Buckingham Palace. A partir du moment où un employé endosse le costume d'un « caractère », il ne doit pas parler : seuls les autographes et les signes de la main sont tolérés. « Certains costumes sont trop chauds, trop lourds, tel celui de la petite souris dont la tête pèse 14 kilos », se plaint Giovanni Savoia, délégué CGT.

Difficile également, la vie des Indiens du Buffalo Bill Wild West Show. Ces vrais Indiens, recrutés dans les réserves américaines et canadiennes, se parent chaque jour des costumes de leurs ancêtres. Là-bas, dans la vraie vie, voilà bien longtemps qu'ils ne portent plus de plumes. Ici, ils vivent à la banlieusarde, dans les résidences en préfabriqué que Disney leur loue 1 500 francs par personne. Pour monter sur scène chez Disney, il faut aussi mettre le prix...

Valérie Cantié

Al-Mansur, le Richelieu de la guerre sainte

En ce mois d'août 997, Saint-Jacques brûle. A cheval, près de sa tente d'apparat, son incendiiaire, al-Mansur, savoure de loin le spectacle. Ses hommes ont rasé jusqu'à sa dernière pierre la riche basilique où reposent, selon la légende, les restes de Jacques le Majeur. Sur l'ancien *campus stellae*, le « champ de l'étoile » (Compostelle) qui donna son nom à la ville, seul le tombeau de l'apôtre est épargné, sur ordre du vainqueur. Saint-Jacques brûle depuis une semaine. Il est temps de rentrer chez soi, de retrouver al-Andalus. L'armée d'al-Mansur repart plein sud. Au retour, elle détruit encore quelques châteaux forts, pille un ou deux monastères et retrouve, triomphante, les murailles de Cordoue. Dans le cortège, des prisonniers chrétiens portent sur leurs épaules les cloches de l'église de Saint-Jacques et les vantaux des portes de la ville qui renforceront la charpente de la Grande Mosquée. Deux siècles et demi plus tard, les cloches feront le chemin inverse sur le dos de captifs musulmans.

L'Andalousie des Omeyyades brille alors de son plus vif éclat. Jamais ses soldats n'ont pénétré aussi loin et aussi facilement au cœur de l'Ibérie chrétienne. La mise à sac de Saint-Jacques-de-Compostelle ajoute encore à la gloire de son chef. Pourrait-il être plus digne du surnom honorifique qu'il s'est attribué seize ans plus tôt : *al-Mansur billah*, « le victorieux », ou plus précisément, et avec un zeste de fausse humilité, « celui à qui Allah donne la victoire » ? Le monde catholique apprend consterné la ruine de Saint-Jacques, vers où ses pèlerins cheminent déjà en grand nombre. Ce désastre rehaussera la

village en village, traverse l'Euphrate à la nage, gagne la Palestine, passe en Egypte, puis atteint le Maroc et l'Espagne. Avec l'aide des Arabes de la Péninsule et de contingents syriens chassés un peu plus tôt du Maghreb par une révolte berbère, le fugitif conquiert le pouvoir et rétablit la dynastie omeyyade à Cordoue en 756.

Entre les Francs au nord et les Berbères d'Afrique, l'Espagne, un peu oubliée des califes qui la gouvernaient depuis Kairouan, devient une île arabe à l'abri des menaces abbassides. « *De ce nombril du monde qu'était Bagdad, écrit l'historien Gabriel Martinez-Gros, c'est à peine si on distinguait le petit émirat rebelle des Omeyyades, à demi perdu dans les brumes de l'Océan.* » Al-Andalus, privée d'aide extérieure, cesse ses conquêtes. La ligne de front, qui sépare le nord chrétien du sud musulman, court de Coïmbre à Tarragone, en passant par Ségovie et Medinaceli. En 909, des chiites radicaux, les Ismaéliens, s'emparent du Maghreb et, sous le nom de Fatimides, revendiquent le califat. Vainqueurs en Egypte, ils fonderont Le Caire et s'y installeront en 970.

Jusqu'ici, les émirs de Cordoue, quoique maîtres chez eux, s'étaient

théologie, Abd al-Rahman III ne sera pourtant pas dupe de sa gloire terrestre. Dans un testament écrit de sa main, au seuil de la mort, il confessa : « *J'ai régné cinquante années. J'ai soigneusement compté les jours de pur et authentique bonheur qui me sont échus. Ils sont au nombre de quatorze.* »

Dès l'adolescence, Amir incline beaucoup moins au lyrisme. Est-il déjà hanté, comme l'affirmeront des biographes complaisants, par la poursuite d'un unique objectif : devenir un jour le maître d'al-Andalus ? On le décrit comme un étudiant austère, calculateur, volontaire et diablement ambitieux. « *A un âge où ses condisciples ne songeaient qu'à des bombances et à des parties fines, écrit l'historien Evariste Lévi-Provençal, le futur dictateur forgeait dans la solitude et pour des échéances lointaines des plans compliqués qu'un Machiavel n'eût pas désavoués.* » Sa formation achevée, Amir s'improvise écrivain public : dans une échoppe proche de l'Alcazar, le palais du calife, il rédige des requêtes. Puis il entre, comme aide-greffier, au prétoire du chef cadi, le procureur général, qui signale le talent de son nouveau scribe au vizir al-Mushafi, chef de l'administration civile. C'est la chance du jeune homme.

Une ancienne esclave basque, prénommée Subh, merveilleuse chanteuse devenue la concubine du vieux calife al-Hakam II, lui a donné deux fils qui font d'elle la favorite : Abd al-Rahman et Hisham. La mère des princes recherche, pour son aîné, un intendant intelligent, honnête et bien éduqué. Amir est choisi. Il a vingt-huit ans. Très vite, il gère aussi les biens de la « grande princesse ». En trois ans (967-970), il ajoute à ces charges les fonctions, fort lucratives, de directeur de la monnaie, trésorier, curateur aux successions et cadi de Séville. Après la mort du prince aîné, à l'âge de huit ans, Amir est chargé de l'administration des biens de l'héritier, le jeune Hisham, dont le nom fleurit la vieille Syrie. L'ambitieux ne doit pas sa fulgurante ascension à ses seuls mérites professionnels, si grands soient-ils : Subh est devenue sa maîtresse.

Le beau visage d'Amir éveille, il est vrai, des passions subites chez



Ce fut la grande entreprise de son règne : le « jihad », la guerre sainte, qu'il porta en Espagne, aux confins de la terre d'infidélité. S'il prit soin de ne jamais devenir calife, se faisant appeler « noble roi », il ruina Saint-Jacques-de-Compostelle et multiplia les razzias pour le compte de Cordoue

les Cordouanes. Une beauté que le poète Ibn Hazm donnera pour légendaire, cinquante ans plus tard, dans son chef-d'œuvre, *Le Collier de la Colombe*, joyau de la littérature andalouse. Ayant accès au gynécée royal, Amir se montre très généreux envers les dames, et d'abord envers Subh, à qui il offre un petit palais d'argent ciselé, que tout Cordoue admire. Le calife s'étonne de la séduction d'Amir : « *Par quels habiles procédés ce garçon attire-t-il toutes mes femmes et se rend-il maître de leur cœur ?* » Trop prodigue avec l'argent public, Amir manque trébucher. Dénoncé pour malversation, il est sommé de se justifier. Un riche ami le sort de ce mauvais pas, en lui avançant l'argent qui manque dans sa caisse. Il se rend au palais, affronte ses accusateurs et se disculpe avec tant de brio que le calife lui confie, pour partie, la police urbaine, faisant de lui l'un des premiers dignitaires de l'Etat. Dans la somptueuse résidence qu'il a fait construire, Amir tient table ouverte, élargissant le cercle de ses amis et de ses obligés. Envoyé au Maroc pour contrôler les dépenses, jugées trop lourdes, de l'état-major omeyyade, il ménage l'armée, y noue des amitiés, et, rentré à Cordoue, devient l'inspecteur général des troupes mercenaires cantonnées dans la capitale. Il a trente-huit ans.

A Cordoue, comme dans tout le monde musulman, la main-d'œuvre est esclave. Une foule d'« esclavons » – comme on les appelle – en majorité eunuques, s'active autour du calife : intendants, majordomes, domestiques, cuisiniers. La plupart sont des Européens d'origine, capturés par les armées germaniques en terre slave, puis revendus par des courtiers juifs ou chrétiens, ou rafiés directement par les pirates andalous en Méditerranée. Au fil des règnes, les plus haut placés ont acquis, au cœur du palais, le statut d'une véritable aristocratie. Certains, affranchis par le calife, s'inventent même une filiation fictive qui les rattache à leur ancien maître. Deux d'entre eux recueillent, en octobre 976, le dernier souffle de Hakam II et décident d'offrir le trône à l'un de ses jeunes frères. Leur complot éventé, Amir fait étrangler le prétendant choisi par eux – et qui n'est au courant de rien – devant ses femmes. Le lendemain, le jeune Hisham, qui avait prêté son serment d'allégeance six mois plus tôt, est intronisé troisième calife andalou à l'âge de onze ans, contrairement à la tradition du droit musulman qui exclut qu'un enfant devienne monarque. On l'exhibe dans les rues de Cordoue, sur un cheval superbement harnaché. Amir est nommé vizir, adjoint du premier ministre al-Mushafi, celui-là même qui lui mit le pied à l'étrier.

Les deux hommes s'entendent pour réduire l'influence des esclavons du palais, dont la morgue irrite d'ailleurs les Cordouanes. Pour se faire mieux connaître – et apprécier – de l'armée, Amir mène, en pays chrétien, une première campagne qu'il finance avec cent mille pièces d'or puisées dans les caisses de l'Etat. Ses largesses le rendent sympathique aux officiers. Un seul personnage, al-Mushafi, lui barre encore la route vers le pouvoir absolu.

Sentant le danger, celui-ci tente de s'allier avec le général Ghalib, autre homme fort du régime, en briguant la main de sa fille, Asma. Mais Amir prend son rival de vitesse en obtenant d'épouser cette jeune femme intelligente et lettrée. Les noces auront lieu en grande pompe, avec l'accord de Subh. Arrêté, dépouillé de ses biens, al-Mushafi perd son titre de *hadjib* (premier ministre), qu'Amir s'attribue aussitôt. Le captif ne sera jamais jugé : comme il s'obstine à vivre, on finira, cinq ans plus tard, par l'étrangler dans sa prison.

Amir est désormais le seul maître de Cordoue. L'adolescent Hish-

am II n'a pas encore l'âge de gouverner ; il ne l'aura jamais. Car cet enfant assez fin et plutôt doué pour l'étude s'abêtit dans la mollesse d'une vie recluse et efféminée, dans une débauche prématurée de plaisirs sensuels qui le rendront impuissant. Incapable d'assurer sa descendance, il ne sera plus qu'un fantôme. Celui qui aurait dû devenir, comme ses devanciers, le pouvoir absolu, le justicier suprême, l'arbitre infaillible, sera réduit à néant, noyé sous le flot d'épithètes souveraines et vides, prisonnier d'une étiquette tyrannique, isolé dans le faste d'un protocole savant emprunté, *via* Bagdad, à la Perse ancienne, monarque devenu mystérieux, lointain, apparemment oublié de son peuple.

Lorsque la mère d'Hisham II s'apercevra qu'Amir ne s'était insinué dans la famille royale que pour assouvir son appétit de pouvoir, qu'elle a sacrifié à ses penchants amoureux ce fils qui, du seul fait de naître, l'avait pourtant, selon la coutume, affranchie, et qu'elle est en partie coupable de ce désastre politique, il sera bien trop tard. Subh vouera désormais à son ancien amant une haine farouche. Elle tentera vainement de remettre son fils en selle, fera sortir des jarres pleines d'or de l'Alcazar dans l'espoir de soudoyer quelques hauts personnages, mais sera dénoncée. Elle mourra, oubliée, quelques semaines avant l'an Mil.

« *Le pouvoir amiride se mêle, jusqu'à la confusion, à la légitimité omeyyade* », observe Gabriel Martinez-Gros. Et, paradoxe ironique, ajoute-t-il, « *cette époque amiride est généralement regardée comme l'apogée du califat omeyyade* ». Habileté suprême, Amir résistera toujours à l'orgueilleuse tentation de ravir le califat à son titulaire, héritier légitime de vingt générations d'Omeyyades. Il ne contestera jamais son rang à Hisham II ni ne menacera sa vie.

CE Richelieu arabe pressent peut-être qu'un geste sacrilège pourrait causer sa perte auprès d'une population cordouane très attachée à la vieille dynastie. Qu'importe, puisque le *hadjib* Amir est calife en tout, sauf de nom. Pour que nul n'en doute, il se choisit, en 981, un surnom authentiquement califal, al-Mansur, dont il prescrit l'usage exclusif. Il impose l'étiquette royale, se fait appeler « sire », puis « seigneur » et « noble roi ». Et il fait annoncer partout que le calife, désireux de se vouer tout entier à la piété, lui a délégué la gestion des affaires d'al-Andalus.

Al-Mansur est maintenant prêt à la grande entreprise de son règne, celle qui lui donnera la gloire et sa place dans l'Histoire : le *jihad*, la guerre sainte. Aux confins de l'infidélité, l'Espagne est à l'époque la terre de guerre sainte par excellence, où l'on peut combattre « dans la voie d'Allah » en recherchant la mort insigne qui assure le salut éternel. Al-Mansur livrera donc bataille contre l'infidèle, été comme hiver, au cours de cinquante-sept expéditions. Il deviendra l'adversaire le plus redouté des Etats chrétiens de la Péninsule : Léon, Castille, Navarre et comté de Barcelone.

Il ne cherche ni à annexer de nouvelles contrées, ni à repousser la frontière entre les deux Espagnes. Son but est d'humilier l'adversaire, contraint de lui rendre l'hommage dû au suzerain. La ruine de Saint-Jacques-de-Compostelle restera la plus grande catastrophe subie par la chrétienté ibérique. Les expéditions d'al-Mansur ont aussi des objectifs plus triviaux : extorquer des tributs, razzier tout ce qui peut l'être, capturer un maximum d'esclaves, dont les jolies femmes franques ou basques que l'on prendra pour concubines. L'afflux de prisonnières chrétiennes submerge périodiquement le marché aux esclaves de Cordoue.

Muhammad ibn Abi Amir – le futur al-Mansur – naît en 938 dans une vieille famille yéménite d'Andalousie qui, note l'historien Will Durant, « a plus de généalogie que de fortune »

renommée ravageuse d'al-Mansur, l'Almanzor dont les romances chrétiennes parleront avec effroi pendant tout le Moyen Age.

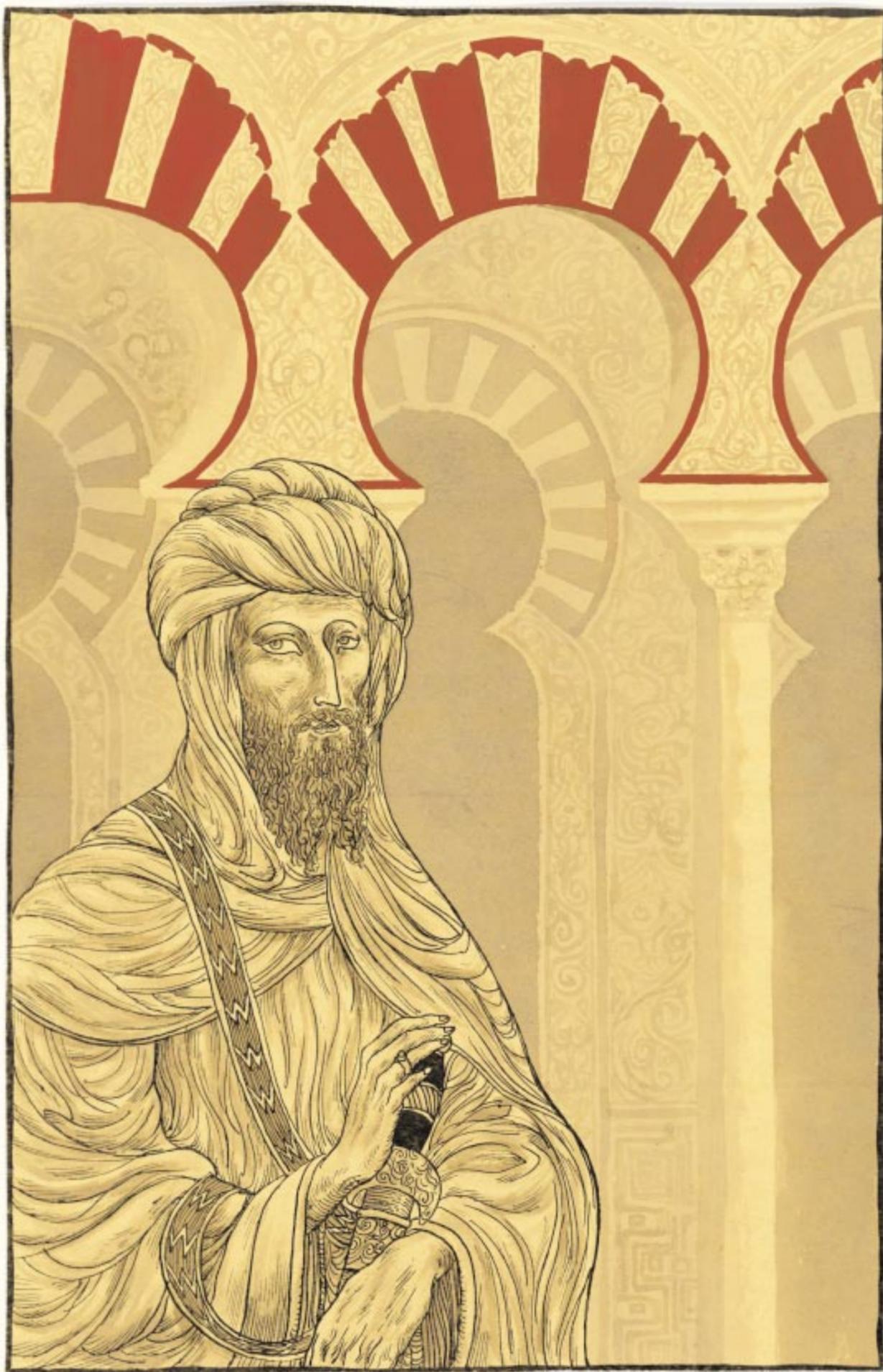
Muhammad ibn Abi Amir – le futur al-Mansur – naît en 938 dans une vieille famille yéménite d'Andalousie qui, note l'historien Will Durant, « *a plus de généalogie que de fortune* ». Il descend en ligne directe d'un des rares compagnons arabes de Tariq ibn Ziyad, le chef berbère qui a enlevé l'Espagne aux Wisigoths en 711, aux côtés du gouverneur du Maghreb, Musa ibn Nusayr. Ce même Tariq, dont l'exploit est gravé sur le rocher de Gibraltar, auquel on a donné son nom (« *Gebel al Tariq* », « la montagne de Tariq »). L'ancêtre, récompensé pour sa bravoure, reçut un domaine près d'Algésiras. Cette famille de petits hobereaux se consacre plus volontiers à l'étude qu'au métier des armes. Le père d'ibn Abi Amir mourra à Tripoli, en rentrant de pèlerinage. Sa mère, Buraiha, est une Arabe de bonne naissance. Tout jeune, leur fils a quitté la bastide familiale pour étudier à Cordoue sous la tutelle de ses oncles. Cet enfant très doué fait son apprentissage de juriste et de lettré auprès de plusieurs professeurs réputés.

L'Espagne musulmane où grandit Amir est depuis deux siècles entre les mains de la dynastie omeyyade. Issue, comme le Prophète, de la tribu des Quraysh, cette puissante famille de La Mecque refuse d'abord l'islam et le départ pour Médine. Finalement ralliée à la Prophétie, elle recueille le « califat », la succession de Mahomet, et s'installe à Damas, d'où elle gouvernera l'Empire musulman pendant près d'un siècle (661-750). Un soulèvement la renverse et remet le califat à une nouvelle dynastie, les Abbassides, qui choisit Bagdad comme capitale. Un seul prince omeyyade – Abd al-Rahman – échappe au massacre général. Ce personnage romanesque s'enfuit de

tendus tranquilles, face à Bagdad, rivale trop puissante, haïe et enviée. « *Si une mouche bourdonne au fin fond de la Syrie, avait ironisé un dramaturge, les Cordouans se prosterner devant elle comme si c'était une idole.* » Figure dominante de la dynastie omeyyade, Abd al-Rahman III (912-961) se juge assez puissant face aux Fatimides et aux Abbassides – en plein déclin – pour franchir le pas à son tour : en 929, il reprend le titre que ses ancêtres avaient jadis porté à Damas. L'Islam a désormais trois califes. Solide guerrier, à la fois ferme et raffiné, féru de science et de



Sous la direction d'al-Mansur, l'armée cordouane atteint soixante mille hommes, chiffre énorme pour l'époque. Chaque campagne contre les infidèles est préparée avec soin. On va chercher les chevaux qui attendent, dans la basse vallée du fleuve, en aval de Séville, où l'herbe abonde et où vivent trois mille juments poulinières, et trois cents étalons et on rassemble, dans la province de Murcie, les quatre mille chameaux qui transporteront le matériel lourd. Cheval de bronze, période caliphale, deuxième partie du X^e siècle, Musée archéologique provincial de Cordoue.



Après la mort d'al-Mansur, les Cordouans s'écrieront : « Il n'est plus, celui qui nous pourvoyait en esclaves ! » Un contrat de combattant, cité par Evariste Lévi-Provençal, engage celui-ci à « incendier les arbres fruitiers des ennemis d'Allah, à ruiner leurs maisons, à saccager leurs récoltes, sauf si celles-ci sont susceptibles d'être emportées par les Musulmans ».

Si al-Mansur réveille une guerre sainte endormie depuis un demi-siècle, c'est, estime Gabriel Martínez-Gros, « parce qu'il veut compenser son illégitimité, et faire oublier qu'il est un usurpateur ». Ses devanciers, qui n'avaient pas de tels soucis, se préoccupaient plutôt de leurs querelles avec leurs frères ennemis de Bagdad et du Caire. La plèbe et les clercs cordouans le soupçonnent-ils de longue date d'une certaine tiédeur religieuse ? Il arbore, en réponse, une piété impeccable, recopie un Coran de sa main et l'emporte dans ses campagnes. On ignore s'il l'apprend par cœur pour mériter le titre de *hâfiz* (« belle mémoire »). On le voit aussi participer, en vêtement de deuil, à une prière d'imploration de la pluie.

Œuvre pieuse suprême, il fait agrandir d'un tiers en 988 la Grande Mosquée de Cordoue par des prisonniers chrétiens qui érigent huit nouvelles nefes latérales. Une fois au moins, il manie la pelle et la pioche. Avec sa forêt de mille colonnes, de marbre, de jaspe et

de porphyre, avec ses dix-neuf portails, sa cour des ablutions et ses deux cents chandeliers, avec son *mirhab*, le tabernacle revêtu d'or et de mosaïques travaillées comme à Byzance, avec sa chaire aux trente-sept mille petits panneaux d'ivoire et de bois précieux, la Mezquita est bien, alors, le plus beau temple musulman du monde. Al-Mansur gagne encore en prestige.

« A un âge où ses condisciples ne songeaient qu'à des bombances et à des parties fines, le futur dictateur forgeait dans la solitude et pour des échéances lointaines des plans compliqués qu'un Machiavel n'eût pas désavoués »

Evariste Lévi-Provençal, historien

Dans l'Espagne musulmane, on a coutume de dire : « Lorsqu'un riche meurt à Séville et que ses livres sont à vendre, on les envoie à Cordoue. » Mécène passionné de manuscrits, le calife al-Hakham II a réuni, à l'Alcazar, la plus riche bibliothèque d'Occident : 400 000 volumes, qui seront vendus, dispersés et détruits après la chute des Omeyyades (1031), et dont il ne reste – à Fès – qu'un unique ouvrage. Pour donner des gages de sa dévotion, al-Mansur cède aux mises à l'index

des *fakih*s, les théologiens du malikisme – la doctrine officielle –, gardiens sourcilleux de la plus stricte orthodoxie sunnite. Il ordonne qu'on brûle, ou qu'on jette au fond des puits, des milliers de livres traitant des sciences jugées subversives, notamment de l'astrologie, discipline illicite mais très en vogue à Cordoue.

Ces accès de rigorisme musulman n'affectent pas le sort des

ont servi d'éclaireurs jusqu'à Tolède, et qui n'entendent pas les convertir de force. La majorité des Hispaniques adopteront l'islam ; les chrétiens non convertis acceptent les mœurs et la langue arabes. On dira de ces mozarabes qu'ils vivent « entre les dos des Musulmans ». Bien qu'il soit pratiquement impossible de bâtir de nouvelles églises, et que l'apostasie soit punissable de mort, chrétiens et juifs jouissent d'une totale liberté de culte, moyennant certaines obligations et le paiement d'impôts spéciaux liés à leur statut de *dhimmi*s (tributaires). Cordoue est un foyer d'études talmudiques pour les précurseurs du judaïsme séfarade qui s'épanouira aux siècles suivants dans la Péninsule.

Au cœur du pays le plus urbanisé d'Europe, la Cordoue d'al-Mansur abrite quelque deux cent mille habitants, soit autant que Le Caire, et dix fois plus que Paris. Elle ne cède en population qu'à Bagdad et Constantinople. Avec ses centaines d'écoles et ses dizaines de collèges, on y applique la parole du Prophète : « L'encre de l'élève est plus sacrée que le sang du martyr. » C'est une capitale du savoir, que les *sables de l'océan*. Jusque quarante poètes de cour accompagnent al-Mansur en campagne. Son règne préserve la splendeur culturelle d'al-Andalus, qui atteindra son apogée, après l'abolition du califat, dans les vingt-six

petits Etats nés de son émiettement.

Cette époque connaît l'essor de la science « arabe », qui restera longtemps en avance sur toute autre. Une science d'abord importée d'Orient, sur fond de culture hellénistique et latine, puis devenue autochtone dans tous les domaines : algèbre, astronomie, biologie, botanique, zoologie, musique. L'Andalousie adopte le système de numérotation indien, dit « de position », avec une base 10, ancêtre du nôtre, et dont la pièce maîtresse devient le zéro. C'est le moment où les érudits arabes se soucient moins désormais d'expliquer la nature que d'agir sur elle. Cette conversion utilitariste stimule les talents et les inventions. Le meilleur chirurgien musulman, Abulcasis, vit alors à Cordoue. On y construit un « planétarium » ; on fabrique des astrolabes, des horloges, des cadrants ; on utilise les tables astronomiques indiennes ; on ouvre des parcs zoologiques et des jardins botaniques ; on met au point des pharmacopées.

Au temps d'al-Mansur, la culture d'al-Andalus rayonne jusqu'aux Pyrénées, et au-delà. Dans les monastères catalans où il étudie, le jeune Gerbert d'Aurillac, le futur pape, apprend, émerveillé, le savoir venu de Cordoue. Et il ne soupçonne pas que l'Espagne musulmane a introduit chez elle tant d'autres techniques ou produits que l'Europe chrétienne découvrira peu à peu, du ver à soie au papier, en passant par le riz, le sucre, le coton, les citrons ou les asperges. Cette société autorise l'épicurisme. Un poète, grand amoureux de la vie, écrit alors : « Je traverse le cercle des plaisirs comme un destrier forcené qui a pris le mors aux dents. »

Pour parfaire sa posture califale, al-Mansur s'éloigne de l'Alcazar. Abd al-Rahman III s'était fait construire une ville-palais, « Madinat al-Zahra », à l'ouest de la capitale, au pied de « la Montagne de l'Épousée » qui domine la plaine cordouane. Le *hadjib* l'imite. N'a-t-il pas tout à craindre des humeurs d'une plèbe obstinément fidèle aux Omeyyades ? Il choisit une boucle du Guadalquivir, à l'est de Cordoue, pour y installer une cité nouvelle, qu'il baptise presque comme la précédente, « al-Madina al-Zahira » (la ville brillante). Il fait figurer son nom dans les prières, sur les pièces de monnaie, et, brodé en fil d'or, sur ses vêtements de cérémonie. Ces deux villes seront mises à sac lors de la guerre civile qui fait rage en 1009-1010. De la première, il reste des ruines somptueuses ; de la seconde, on ne trouve pas la moindre trace.

Ces précautions ne suffisent pas. Pour neutraliser la vieille aristocratie militaire arabe et mettre au pas les Esclavons, al-Mansur « berbérise » et réforme l'armée. L'Afrique du Nord, où Cordoue étend peu à peu son protectorat, lui fournit un vivier presque intarissable de mercenaires berbères qui passent la mer par clans entiers, et formeront bientôt le gros de l'armée omeyyade. Ils sont choyés, superbement équipés, armés de pied en cap. Par une politique de brassage des unités militaires, qui fera souvent école loin de l'Andalousie, il brise les attaches familiales et tribales où la noblesse de sang puisait sa clientèle et trouvait sa force. Sous la direction d'al-Mansur, l'armée cordouane atteint soixante mille hommes, chiffre énorme pour l'époque. Il faut, pour la financer, frapper les paysans de nouveaux impôts, ce qui nourrit la grogne et, à terme, ruinerait l'économie. La berbérisation de l'armée, devenue moins fidèle à la dynastie omeyyade, hâtera la chute du califat.

Al-Mansur tient fermement les rênes du pouvoir. Gérée avec fermeté, compétence, et une relative justice, l'Espagne musulmane possède la meilleure administration du monde occidental. Son chef lui assurera deux décennies tranquilles à l'intérieur de ses frontières. Les criminels, les comploteurs, mais aussi quelques généraux, sont châtiés sans merci, empoisonnés, ou crucifiés. On accroche leurs cadavres à des poutres sur un quai du fleuve. Les espions sont efficaces, la police surveille les rues et les marchés. On peut à nouveau, sans trop de crainte, marcher la nuit dans Cordoue. La prévoyance préside au ravitaillement : en 991, des réserves de blé entassées dans les silos remplacent aussitôt les récoltes anéanties par une invasion de sauterelles. « J'ai plus de grain à ma disposition que Joseph lui-même », se vante un jour al-Mansur. La monnaie – en pièces d'or, d'argent et de cuivre – est stable ; le fisc efficace. Le

trésor royal s'entasse dans quatre chambres fortes du palais, où l'on puise chaque mois, et beaucoup plus en juin, à la veille des longues expéditions d'été.

Al-Mansur prépare chaque campagne avec soin. On va chercher les chevaux qui attendent, dans la basse vallée du fleuve, en aval de Séville, où l'herbe abonde et où vivent trois mille juments poulinières et trois cents étalons ; on rassemble, dans la province de Murcie, les quatre mille chameaux qui transporteront le matériel lourd ; et l'armée, qui, en campagne, vit sur l'habitant, ne quitte Cordoue qu'après s'être assurée de l'état des récoltes. L'Espagne chrétienne n'a plus alors qu'à renforcer ses défenses. Al-Mansur lui inflige ses plus graves défaites, à San Vicente, à Zamora, à Rueda (981), à Barcelone (985), dont la déroute chrétienne sert de prétexte au roi des Francs, Hugues Capet, pour hâter le sacre de son fils Robert, à Léon (988), au terme d'une bataille qu'un astrologue lui a conseillée (« Marche contre cette ville. Tu l'empareras d'elle ! »), à Avila (994) puis, après Compostelle (997), à Cervera, en l'an Mil.

Au poste-frontière de Medinaceli, il dicte son testament politique à son fils Abd al-Malik. Il lui conseille de laisser au calife son titre et l'illusion d'autorité qu'il reflète. Lorsque son fils pleure, il prédit, rude mais lucide : « Voilà qui présage la chute prochaine de l'Empire »

Le grand âge venu, al-Mansur songe plus souvent à la mort. Il garde près de lui le linceul que ses filles ont taillé dans une pièce de toile. Au plus fort de l'été 1002, rentrant de Castille, il sent sa fin proche. Miné par des crises de goutte, il refuse les soins. Des courtiers noirs, à la démarche plus souple, le portent sur une litière. Au poste frontière de Medinaceli, il dicte son testament politique à son fils Abd al-Malik. Il lui conseille de laisser au calife son titre et l'illusion d'autorité qu'il reflète. Lorsque son fils pleure, il prédit, rude mais lucide : « Voilà qui présage la chute prochaine de l'empire. » Il meurt le 10 août 1002, à près de soixante-six ans. On l'enterre sur place, sous une tombe austère gravée de deux seuls vers à sa gloire. Mais, avant, on recouvre son linceul, selon son vœu, de toute la poussière qu'il avait recueillie sur ses vêtements au retour de chaque expédition, et qu'il conservait religieusement, avec lui, dans un coffre.

Jean-Pierre Langellier
Dessins : Filipe Abranches

Prochain article :
Avicenne,
le savant épicurien

A lire

- *Histoire de l'Espagne musulmane*, par Evariste Lévi-Provençal. Tome I : « La conquête et l'émirat hispano-umayyade ». Tome II : « Le califat umayyade de Cordoue ». Tome III : « Le siècle du califat de Cordoue ». Préface d'Abdallah Laroui. Maisonneuve et Larose, 1999 (première édition 1950).
- *Identité andalouse*, par Gabriel Martínez-Gros. Sindbad/Actes Sud, « La bibliothèque arabe », 1997.
- *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne*, par Juan Vernet. Traduit de l'espagnol par Gabriel Martínez-Gros. Sindbad, « La bibliothèque arabe », 1985.
- *Atlas de l'an Mil*, par John Man. Avant-propos d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Autrement, collection « Atlas/Mémoires », 2000.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Référendum en trompe-l'œil

VOIR de longues files de citoyens attendre patiemment, la carte d'électeur à la main, est un spectacle réconfortant sous tous les cieux. C'est encore plus vrai en Afrique, où l'exercice paisible de la démocratie reste une denrée rare. La junte au pouvoir en Côte d'Ivoire depuis sept mois peut donc, à juste titre, se féliciter de la « très honorable » participation – environ 60 % – enregistrée lors du référendum constitutionnel qu'elle vient d'organiser. On aurait tort pourtant de s'en tenir à ce brevet d'autosatisfaction. Présentée comme le premier jalon sur le chemin du retour à la démocratie dans un pays soumis par les militaires à un régime d'exception, cette consultation ne pouvait que rencontrer un écho favorable parmi le peuple et au sein de la classe politique. L'opposant en chef, Alassane Ouattara, président du Rassemblement des républicains (RDR), n'avait-il pas lui-même appelé ses partisans à voter « oui » ?

En fait, les résultats de ce référendum en trompe-l'œil expriment un faux consensus. Car le scrutin en cache – ou plutôt en annonce – un autre, beaucoup plus crucial : l'élection présidentielle programmée pour le 17 septembre. Depuis plusieurs années, la Côte d'Ivoire fixe son regard sur cet horizon électoral qui a nourri une âpre bataille politico-juridique dont Alassane Ouattara, ancien premier ministre et candidat à la présidence, est la cible à son corps défendant. Le chef de l'Etat déchu en décembre 1999, Henri Konan Bédié, avait dénié au prétendant le droit d'entrer en lice

en arguant que celui-ci n'est pas un Ivoirien mais un Burkinabé, ce que conteste farouchement l'intéressé, documents et témoignages à l'appui. Le général Robert Guéï, chef de la junte, semble avoir repris à son compte ces arguments douteux qui ont un unique objectif : écarter de la compétition un rival dangereux, sûr de son bon droit, confiant dans son avenir politique et jouissant d'une bonne réputation, notamment aux Etats-Unis.

La balle est dans le camp des militaires. Leur chef usera-t-il de son nouveau crédit pour favoriser la tenue dans de bonnes conditions d'une élection présidentielle ouverte à tous, y compris à M. Ouattara, et la restitution du pouvoir aux civils ? Ou décidera-t-il, comme beaucoup semblent le croire, d'abandonner son uniforme et d'entrer lui-même en lice, selon un scénario, hélas !, trop connu sur le continent noir ? Quelle est sa marge de manœuvre face aux jeunes officiers qui l'ont aidé à prendre le pouvoir et qui y ont pris goût ?

Le pire serait de continuer à jouer avec le feu en manipulant le thème hautement explosif de l'« ivoirité », une doctrine officielle qui, sous l'alibi de vouloir protéger l'identité et la cohésion nationales, met gravement en péril la stabilité et la paix civile d'un pays riche de quelque soixante ethnies et de trois grandes religions. D'autant que la Côte d'Ivoire traverse une grave récession économique qui la rend vulnérable aux desseins des apprentis sorciers. Il faut espérer que les dirigeants ivoiriens – civils et militaires – sauront se ressaisir.

La République du septennat

par Odile Rudelle

LA politique aime les chiffres imaginaires et les idées simples : la République votée à une voix de majorité ; 40 millions de pétainistes ; le parti des 70 000 fusillés ; le septennat voté pour être plus long que la vie du comte de Chambord. Ces lieux communs sont rassurants. Ils permettent une connivence de bonne compagnie, les airs entendus de ceux qui savent et n'ont plus besoin de chercher. Pourtant chacun de ses slogans a eu son histoire : une histoire où le hasard des circonstances a renforcé le rapport de forces qui a permis l'inscription dans la durée. Ainsi du septennat qui a eu son histoire de gloire, quand il fut le lieu de stabilité permettant le vote des lois constitutionnelles de 1875 ; ou le lieu patriotique d'où furent lancés les messages d'appel à l'Union sacrée de 1914 ou de retour du général de Gaulle dans la légalité républicaine de 1958. A l'inverse, le septennat a aussi son histoire de malheur quand il s'est évanoui dans le silence et l'absence de 1940.

Quoi qu'on pense d'une institution plus que centenaire, il faut rappeler que c'est au travers du septennat que la République a pu être instituée en 1875 comme elle a pu être abolie en 1940 sans qu'un mot soit prononcé. Cela méritait un débat qui ne soit pas « sec », un hommage envers un passé qui n'avait pas été vil, une réflexion sur ce qui avait changé, une argumentation justifiant que la plus vieille institution de la République constitutionnelle soit ainsi mise au rancart. Sans autre raison que le poids des sondages, qui, dans le souci

des gouvernants, ont remplacé les élections partielles de jadis. Alors que le septennat avait précisément été pensé pour durer plus longtemps que la législature, pour résister aux humeurs d'une opinion plus ou moins manipulée, pour instituer une instance de recours, qu'il s'agisse de seconde lecture ou de dissolution.

Le septennat est d'origine monarchique, dit-on pour le condamner. Mais on peut tout autant dire que c'est le septennat qui a permis de quitter le rêve fallacieux de la

lieux de recours. A la chambre élue au suffrage universel d'être l'oreille des demandes de changement ; au Sénat et à la présidence d'être les gardiens de la nation et de ses libertés. Voilà pourquoi Albert de Broglie avait fait précéder le vote du septennat d'une loi mettant de la distance entre le chef de l'Etat et l'Assemblée, où se lit le début de la séparation entre pouvoir législatif et exécutif, de façon à donner jour à la « responsabilité ministérielle ».

Appelée « loi chinoise » par M. Thiers, qui avait bien compris

Le septennat est d'origine monarchique, dit-on pour le condamner.

Mais on peut tout autant dire que c'est le septennat qui a permis de quitter le rêve fallacieux de la monarchie

qu'elle avait pour but d'éloigner le président d'une arène où sa parole faisait merveille, cette loi avait pour fin de séparer les jours ordinaires, gérés par les ministres, des jours exceptionnels, où le chef de l'Etat intervenait. Et une fois Thiers remplacé par le maréchal de Mac-Mahon, qui n'aurait aucune prétention parlementaire, c'est cette mise à distance du septennat qui a permis le vote de la République constitutionnelle de 1875. Les républicains d'Assemblée le savaient ; Jules Grévy, en particulier, qui avait expliqué qu'une Assemblée provisoire ne pouvait « perpétuer » un

qu'elle avait pour but d'éloigner le président d'une arène où sa parole faisait merveille, cette loi avait pour fin de séparer les jours ordinaires, gérés par les ministres, des jours exceptionnels, où le chef de l'Etat intervenait. Et une fois Thiers remplacé par le maréchal de Mac-Mahon, qui n'aurait aucune prétention parlementaire, c'est cette mise à distance du septennat qui a permis le vote de la République constitutionnelle de 1875. Les républicains d'Assemblée le savaient ; Jules Grévy, en particulier, qui avait expliqué qu'une Assemblée provisoire ne pouvait « perpétuer » un

tre un peu le sous-financement qui handicape si fort le secteur public et de permettre sa présence en force aussi nécessaire que pour les chaînes anciennes, dans le monde des nouvelles chaînes thématiques, hertziennes ou câblées. Ajoutez la puissance d'une symbolique. Un gouvernement de gauche qui donnerait à l'opinion un pareil signal et désespérerait ainsi les personnels de l'audiovisuel public manqueraient à sa vocation et affaiblirait pour des années les moyens politiques qu'il aurait de compenser, ici comme ailleurs, les dévergondages du tout-ou-profit. Pas plus qu'il y a huit ans, on ne pourrait s'en consoler.

Jean-Noël Jeanneney

pouvoir qui lui était extérieur. En fait, Jules Grévy ne faisait que répéter son opposition de 1848 à l'existence d'un chef d'Etat qui ne serait pas entièrement soumis à l'Assemblée. Le mot « perpétuer » n'était pas choisi au hasard, puisque le meilleur argument des monarchistes était l'avantage d'un pouvoir « perpétuel ». C'est à l'intérieur de ce débat que Broglie inséra son invention, en montrant que le septennat pouvait établir un pouvoir « fixe », sans être « perpétuel ». Sachant qu'il revenait évidemment à l'Assemblée issue du suffrage universel le droit et le pouvoir de représenter l'opinion en ses mouvements successifs et variés.

Le septennat est donc un rapport au temps politique mis en place pour lutter contre la frivolité et l'instabilité de l'opinion publique. Il est un lieu de résistance et de recours pour un pouvoir qui a la clef du Congrès constitutionnel où des majorités spéciales sont requises pour obtenir la révision de la Constitution. Le septennat de jadis était rééligible. C'était normal tant qu'il était élu par un collège de parlementaires et qu'il n'avait d'autre pouvoir propre que celui dit « droit de message ». Aujourd'hui qu'il est élu du suffrage universel, avec d'importants pouvoirs de signature, les choses sont différentes. C'est sur ce point que doit porter une réflexion éclairée par le principe de précaution : devant le suffrage universel national, tous les candidats devant être égaux, le président de la République devrait laisser passer un tour, afin que candidature et présidence soient séparées devant le suffrage universel.

Le septennat a permis la fondation d'une République constitutionnelle ; il a été aboli avec elle, rétabli sans discussion et, sous sa tutelle, la République aura décolonisé et réorienté sa politique de l'outre-mer vers l'Europe, lieu d'une continuité vécue par l'ensemble des forces politiques responsables depuis un demi-siècle. A-t-on pesé dans le succès de cette transformation paisible, le poids d'un septennat plus long que les législatures ? Il est permis de poser la question et de penser, avec madame de Staël, que les hommes ne sachant guère l'histoire de leur temps, tout est toujours à recommencer.

Odile Rudelle est directrice de recherche au CNRS.

Redevance : l'histoire bégaye

Suite de la première page

Si l'on admet cela, la suite coule de source. Il faut y pourvoir par des canaux publics. Nous paierons toujours, mais comme citoyens. La voie du budget général de l'Etat n'offre aucune garantie, chacun le sait bien, contre les aléas de la conjoncture et des passions momentanées.

L'éventualité d'une recette affectée, qu'on agite ces jours-ci, ne peut pas, d'expérience, rassurer davantage pour la suite.

Une taxe existe depuis la III^e République – la redevance. Elle est moins impopulaire qu'on ne le dit. Beaucoup d'idées ingénieuses circulent pour améliorer son recouvrement, où l'on peut sûrement puiser. Mais l'essentiel est ceci : elle assure à l'audiovisuel public un minimum de stabilité matérielle et psychologique. Celui-ci n'est pas suffisant, certes, mais il est en tout cas indispensable pour permettre à ses dirigeants de mener la politique de long terme – programmes et recrutements – qui devrait fonder leur originalité en face du commercial. C'est donc le contraire qu'il faut faire : hausser le taux à hauteur de celui de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne. Manière de combat-

tre un peu le sous-financement qui handicape si fort le secteur public et de permettre sa présence en force aussi nécessaire que pour les chaînes anciennes, dans le monde des nouvelles chaînes thématiques, hertziennes ou câblées.

Ajoutez la puissance d'une symbolique. Un gouvernement de gauche qui donnerait à l'opinion un pareil signal et désespérerait ainsi les personnels de l'audiovisuel public manqueraient à sa vocation et affaiblirait pour des années les moyens politiques qu'il aurait de compenser, ici comme ailleurs, les dévergondages du tout-ou-profit. Pas plus qu'il y a huit ans, on ne pourrait s'en consoler.

Politique du citoyen, politique du pouvoir

de créer du « dissensus » ou, pour reprendre le titre du livre cité, de la « mécontente » en refusant « le principe consensuel selon lequel on ne peut pas faire autre chose que ce que l'on fait ». C'est précisément ce refus qu'expriment les « nouveaux militantismes ».

CRÉER DU « DISSENSUS »

Pour témoigner de ces nouveaux modes d'action, trois responsables d'associations ou de syndicats qui tentent, non sans succès, d'inventer d'autres pratiques sont venus dire que, pour eux, la politique peut encore beaucoup, dès lors qu'elle fait appel aux forces de la société civile. Ainsi Annick Coupé, membre du bureau fédéral de SUD-PTT, syndicat né en 1989, a-t-elle expliqué comment, selon elle, la politique peut retrouver du crédit alors même que s'affaiblit la sphère institutionnelle. François Dufour, ancien porte-parole de la Confédération paysanne, a souligné pour sa part que son organisation voulait « briser le corporatisme paysan » en s'interrogeant sur la finalité même du métier d'agriculteur. Susan George, présidente de l'Observatoire de la mondialisation et vice-présidente de l'association Attac, a pareillement mis l'accent sur la mobilisation citoyenne face aux gouvernements.

Le philosophe Jacques Rancière a également appelé plusieurs fois, au cours de ces rencontres, à ne pas confondre le politique et l'étatique. « La politique, a-t-il dit, ce n'est pas le pouvoir, mais une forme de suspension de l'ordre normal du pouvoir, liée à un personnage singulier : le citoyen. » Elle repose en particulier sur « la compétence des incompetents » ou, comme il l'écrit dans son livre *La Mécontente*, sur « la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui ». Sa fonction est

de créer du « dissensus » ou, pour reprendre le titre du livre cité, de la « mécontente » en refusant « le principe consensuel selon lequel on ne peut pas faire autre chose que ce que l'on fait ». C'est précisément ce refus qu'expriment les « nouveaux militantismes ».

Cette « logique de la mécontente » étant ainsi posée, une multitude d'objections viennent à l'esprit, dont Alain Finkielkraut, comme avocat du diable, s'est fait le porte-parole. N'est-il pas un peu facile d'opposer le « système » au « citoyen » dont l'un incarnerait le mal, l'autre le bien ? Ne risque-t-on pas de chercher à identifier « l'ennemi », voire « le salaud », tenu pour responsable de toutes les difficultés, plutôt que de reconnaître qu'il existe des problèmes réels et qu'il faut parfois choisir entre des objectifs contradictoires, par exemple la défense de l'emploi et celle de l'environnement ? Quand on parle de « mouvement citoyen », n'oublie-t-on pas la diversité des citoyens, et que fait-on des autres, ceux qui ne se reconnaissent pas dans ce mouvement ? Peut-on justifier toutes les méthodes d'action et considérer comme « citoyenne » la démarche des ouvriers de l'usine Cellatex de Givet, qui n'ont pas hésité à déverser des produits chimiques polluants ?

A ces questions, des réponses ont été apportées, qui ont satisfait les uns sans convaincre les autres. Qu'il existe des problèmes réels, irréductibles à la volonté maligne d'un ennemi, certes, a dit Jacques Rancière, mais « toute politique suppose qu'on dépasse la frontière de l'impossible ». Nous ne mettons pas en cause des personnes, a précisé Susan George, mais des politiques. Que les citoyens soient divers, sans doute, a ajouté le philosophe, mais « la citoyenneté est une activité », non un état. Pour

François Dufour, « ce qui a formidablement évolué, c'est la manière dont l'ensemble des secteurs sociaux se sont rassemblés ». Que certaines méthodes de lutte soient discutables, c'est possible, mais, a dit Annick Coupé, on ne peut les juger qu'au cas par cas, en sachant que quelquefois les travailleurs révoltés « n'ont pas d'autre recours que de chercher la faille dans le mur qui est devant eux ». La juriste Catherine Labrusse-Riou a rappelé que la « légitime défense » pouvait autoriser la transgression de la loi.

Que certains combats paraissent aller contre le cours du progrès et de la modernité, peut-être, a souligné François Dufour, mais « de quel progrès, de quelle modernité avons-nous besoin ? ». Les développements considérables de la science dans la maîtrise du vivant et les questions qu'ils soulèvent mettent en jeu plusieurs sortes de libertés, dans le domaine de l'économie, des droits de l'homme, de la recherche, a conclu Catherine Labrusse-Riou, mais la difficulté vient de ce que « nous sommes pris au piège de nos libertés ».

Thomas Ferenzi

★ Les Rencontres de Pétrarque seront diffusées sur France Culture du 7 au 11 août, de 13h30 à 15 heures.

RECTIFICATIF

PAGES BOURSES

Quelques exemplaires de nos premières éditions du *Monde* du mardi 25 juillet ne comportaient pas la page Finances et marchés des valeurs européennes, mais deux fois celle des valeurs françaises. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Taux de natalité très élevé en Irlande

L'IRLANDE comptait jadis près de huit millions d'habitants sur un territoire dont la superficie atteint quelque 82 500 kilomètres carrés. Aujourd'hui sur ce même territoire ne vivent plus qu'un peu plus de quatre millions d'habitants, soit 2 900 000 pour l'Eire, l'Etat libre d'Irlande, et 1 250 000 pour les six comtés du Nord, toujours sous le contrôle du Parlement anglais.

Cette diminution catastrophique de la population en cent années seulement s'explique principalement, comme l'on sait, par la grande famine des années 1846-1847 qui provoqua, avec une mortalité effroyable, un courant d'émigration qui a persisté depuis lors. Plusieurs milliers d'Irlandais s'expatrièrent encore chaque année, surtout aux Etats-Unis.

On s'imagine aisément quelle a pu être il y a cent ans la misère de ces huit millions d'Irlandais que les

lords anglais et leurs intermédiaires exploitaient. Et l'on se demande même dans quelle mesure l'Irlande actuelle, dont l'indépendance date à peine de trente ans, pourrait, compte tenu de son tourisme florissant et de son industrie en pleine croissance, retrouver le nombre d'habitants qu'elle avait autrefois sans abaisser son niveau de vie.

Cette question n'est pas de pure forme si l'on prend en considération le taux présent de la natalité, l'un des plus élevés du globe. Interrogés à ce sujet, les administrateurs et les dirigeants de l'Irlande moderne débordent de confiance. Leur optimisme a des fondements très solides, étant donné la grande stabilité sociale du pays et la solidité actuelle de son économie, qui repose sur le tourisme et l'élevage.

Jean Schwæbel
(26 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

COMMERCE Les grandes manœuvres se multiplient dans la distribution. Le géant américain Wal-Mart a ouvert lundi 24 juillet son premier hypermarché en Grande-Bretagne.

● **L'ALLEMAGNE** attise toutes les convoitises. Le départ du président du conseil de surveillance de Metro, premier groupe de distribution allemand, quoique censé mettre un terme aux

rumeurs de reprise de ce groupe par Wal-Mart, pourrait prélever au contraire à un tel rapprochement. ● **CARREFOUR** a annoncé mardi 25 juillet qu'il allait prendre 100 % du

capital de GB, premier distributeur belge. ● **DANS UN ENTRETEN AU « MONDE »**, Allan Leighton, directeur général de Wal-Mart Europe, affirme que son groupe n'a pas besoin de

grandir en Europe mais veut « prendre part à la consolidation du secteur ». ● **LE NÉERLANDAIS** Ahold et le britannique Tesco se battent pour avoir une dimension mondiale.

Wal-Mart, Ahold et Tesco à la poursuite de Carrefour

Le géant américain de la grande distribution et les challengers néerlandais et britannique investissent massivement pour rivaliser avec le groupe français, dont la dimension internationale est bien plus importante. Ce dernier prend le contrôle du groupe belge GB

METRO, premier distributeur allemand, a annoncé lundi 24 juillet qu'Erwin Conradi, président du conseil de surveillance et véritable homme fort de l'entreprise, quittait ses fonctions le 1^{er} août. Officiellement, ce départ a pour objectif de mettre un terme aux rumeurs de cession de Metro à l'américain Wal-Mart, mais certains analystes pensent, malgré tout, qu'il pourrait n'être que le prélude d'une recombinaison du capital de cette entreprise détenue majoritairement par trois familles liées par un pacte d'actionnaires. Si, en vingt ans, M. Conradi a fait passer le chiffre d'affaires de Metro de 10 à plus de 66 milliards de deutschemarks (d'environ 5 à 33 milliards d'euros), cette entreprise fait davantage figure de proie que de prédateur.

Wal-Mart, Carrefour, Tesco, Ahold : le futur de la grande distribution mondiale se joue dans ce carré d'as. Pour l'instant, l'américain Wal-Mart est en tête, bénéficiant de la taille de son marché d'origine : les Etats-Unis. Wal-Mart y exploite l'essentiel de ses 3 600 magasins dans le monde. Il est la deuxième entreprise du pays, par le chiffre d'affaires (165 milliards de dollars) et les profits (5,6 mil-



liards de dollars), le premier employeur privé mondial (plus d'un million de salariés). La veuve du fondateur Sam Walton, Helen, vient d'être sacrée « femme la plus riche du monde » par le magazine britannique *EuroBusiness*, avec une fortune estimée à 46 milliards d'euros.

Pourtant, Wal-Mart est encore loin de Carrefour sur la scène internationale. Il n'est présent que dans une dizaine de pays, avec un millier de magasins, quand le Français, fusionné avec Promodès, a essaimé ses 9 000 points de vente dans une trentaine de pays. Le groupe français vient de marquer un point supplémentaire. Mardi 25 juillet, Carrefour devait annoncer qu'il prenait la totalité du capital de GB, premier distributeur alimentaire belge, dans lequel Promodès avait jusqu'à présent 27,5 % du capital. Coût de l'opération : 670 millions d'euros (près de 4 milliards de francs). Mais le groupe américain met les bouchées doubles pour rattraper son retard. En achetant Wertkauf et Interspar en Allemagne, en 1997, puis Asda en Grande-Bretagne en 1999, Wal-Mart s'est taillé une place sur le très concurrentiel et très cloisonné marché européen. A prix d'or, dénoncent ses concurrents. « Au prix où ils ont payé Asda [10,3 milliards

d'euros], ils doivent doubler leurs profits pour assurer un retour correct sur le capital investi », calcule David Reid, président délégué de Tesco, le numéro un de la distribution britannique. En Allemagne, Wal-Mart doit dépenser des sommes colossales pour mettre les hypermarchés rachetés à ses normes et alimenter les baisses de prix qui doivent lui permettre de prendre des parts de marché. Pourtant le nouveau patron du groupe, Lee Scott, nommé en janvier, n'est pas décidé à lever le pied, au contraire.

L'HYPER ET L'ASIE

M. Scott compte porter le chiffre d'affaires de Wal-Mart à 275 milliards de dollars (239 milliards d'euros) en 2004, en jouant à la fois sur le développement international et la rénovation de son réseau de magasins aux Etats-Unis. Sa nouvelle arme est le *supercentre*, équivalent américain de l'hypermarché, dont la contribution au chiffre d'affaires du groupe devra passer de 26 % aujourd'hui à 34 % en terme. Ce concept est une sorte d'hommage au rival Carrefour, inventeur de l'hypermarché (*lire entretien ci-dessus*). Grand spécialiste du commerce non alimentaire, Wal-Mart s'est mis avec succès à l'alimentaire, dont il attend un complément de chiffre de 50 milliards de dollars dans ses *supercentres* américains.

Le choc des deux géants Wal-Mart et Carrefour ne doit cependant pas éclipser les deux autres grands mondiaux de la distribution. Longtemps cité en exemple pour sa stratégie ciblée sur le supermarché, les services de proximité et sa forte rentabilité boursière, Tesco, obnubilé par ses résultats financiers, s'était laissé enfermer sur son marché britannique dans les années 80. Il échoua dans sa tentative de débarquement en France, où il avait temporairement racheté la chaîne de supermarchés Cateau. Le néerlandais

Ahold peut se targuer, lui, d'être le seul grand distributeur européen à avoir pris pied aux Etats-Unis, où il réalise la moitié de ses 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Mais son choix de se concentrer sur le seul format du supermarché a limité son expansion.

Qu'à cela ne tienne, Tesco comme Ahold ont résolulement adopté, au milieu des années 90, les options qui font le succès de leurs rivaux : l'hypermarché et les pays émer-

61 hypermarchés, Carrefour de 70, sans compter le Japon, où le groupe français doit ouvrir son premier magasin en 2001. Tesco n'a pas pour autant renoncé à l'Europe de l'Ouest : il est donné favori par la presse allemande pour la reprise éventuelle des 257 supermarchés Real du groupe Metro, également convoités par Wal-Mart.

« Nous sommes nous aussi dans l'hypermarché, au Brésil, au Portugal, en Pologne, au Guatemala, en Répu-

La Toile, botte secrète de Tesco et Ahold

Face à l'américain Wal-Mart et au français Carrefour, les challengers britannique Tesco et néerlandais Ahold ont une botte secrète : Internet, domaine dans lequel ils ont pris de l'avance. Le groupe néerlandais a racheté l'américain Peapod, tombé en faillite malgré ses 120 000 clients quotidiens. « Peapod a une excellente interface avec le client, et nous avons quinze ans d'expérience dans la livraison à domicile », commente M. Van der Hoven, qui souligne que Ahold réalise 300 millions d'euros de chiffre d'affaires, livré à domicile en Europe.

Tesco.com revendique, lui, le titre de premier site de e-commerce alimentaire mondial. Son organisation couvre 91 % du territoire britannique, grâce à un millier de camionnettes réfrigérées qui livrent les clients à partir de 300 supermarchés parmi les 640 du groupe outre-Manche. L'utilisation des installations existantes a permis à Tesco de rentabiliser l'activité Internet, affirme la direction. Tesco.com va être exporté prochainement en Irlande, puis en Corée.

Parti, au contraire de Wal-Mart, du métier de l'alimentaire, le numéro un britannique s'est rapidement doté d'une expertise dans les produits non alimentaires, pour compléter son offre. « Nous avons beaucoup de respect pour Carrefour, mais il n'a pas le monopole des hypermarchés », déclare David Reid. Nous sommes désormais le deuxième investisseur au monde pour ce type de magasins. » Au rythme de trente ouvertures par an, le parc d'hypermarchés Tesco doit atteindre 200 unités d'ici à 2004. Le britannique vise la première place en Europe de l'Est, avec 69 magasins en 2002, contre 30 pour Carrefour. En Asie, Tesco compte se doter de

bligue tchèque, en Scandinavie... », souligne pour sa part Cees Van der Hoven, le PDG d'Ahold, piqué au vif lorsqu'on lui dit que son groupe est surtout spécialiste du supermarché et peu développé en Europe, hormis l'Espagne et les Pays-Bas. « Il nous manque les quatre grands marchés européens mais nous n'y avons pas renoncé. Nous savons ce que nous voulons. C'est une question d'opportunité. » Quant à Wal-Mart, « nous sommes en concurrence avec lui aux Etats-Unis, au travers de nos 300 supermarchés américains, et croyez-moi, nous n'avons pas à rougir ! ».

P. Gal.

17 000 magasins dans le monde

Les quatre principaux groupes de distribution réalisent près de 1 900 milliards de francs de chiffre d'affaires dans le monde.

● **Wal-Mart** (Etats-Unis). CA 1999 : 165 milliards de dollars (175 milliards d'euros) ; capitalisation boursière : 267 milliards de dollars (284 milliards d'euros) ; 3 000 magasins.
● **Carrefour** (France). CA 1999 : 51,9 milliards d'euros ; capitalisation boursière :

52,7 milliards d'euros ; 9 000 magasins.

● **Ahold** (Pays-Bas). CA 1999 : 33,6 milliards d'euros ; capitalisation boursière : 22,6 milliards d'euros ; 3 600 magasins.

● **Tesco** (Royaume-Uni). CA 1999 : 18,8 milliards de livres (28,6 milliards d'euros) ; capitalisation boursière : 14,6 milliards de livres (23,5 milliards d'euros) ; 820 magasins.

Allan Leighton, directeur général de Wal-Mart Europe

« Le problème n'est pas la taille, mais l'identité de l'enseigne »

« En 1997, Wal-Mart a racheté deux chaînes d'hypermarchés en Allemagne, Wertkauf et Interspar. En 1999, vous avez repris le troisième groupe de supermarchés anglais, Asda. Alors que vous avez ouvert lundi 24 juillet, à Bristol, votre premier "supercentre" (équivalent de l'hypermarché) outre-Manche à l'enseigne Asda Wal-Mart, quel bilan tirez-vous de votre présence en Europe ?

« Je suis satisfait du travail déjà accompli, mais nous avons encore beaucoup à faire. Asda est, au Royaume-Uni, le groupe de distribution qui connaît la plus forte croissance : nous avons gagné un million de clients supplémentaires en un an, et créé 5 000 emplois. C'est le résultat de l'alignement de nos modèles de développement. Notez bien que je parle d'alignement, pas d'intégration. La différence est significative. Nous ne cherchons pas à importer un modèle des Etats-Unis, mais à nous adapter aux conditions du marché local. Il y a une idée mondiale de Wal-Mart, qui est d'offrir la meilleure valeur à nos clients, mais sa mise en œuvre est locale. L'alignement des modèles permet de prendre le meilleur de chaque entreprise. Wal-Mart a apporté à Asda son expertise des produits non alimentaires et des marques propres. En retour, Asda nous a fait profiter de sa chaîne très performante d'approvisionnement pour les produits alimentaires. Nous l'avons d'ailleurs "exportée" aux Etats-Unis.

« La situation est moins rose en Allemagne, où, selon vos détracteurs, vous auriez récupéré des magasins dont personne ne voulait, dans de mauvais emplacements, et où les concurrents vous accusent de vendre à perte pour faire décoller votre activité.

« Sur ce dernier point, les autorités allemandes de la concurrence

nous ont demandé de leur communiquer nos conditions d'achat, et elles ont conclu qu'il n'y avait rien à nous reprocher. Avons-nous commis des erreurs en Allemagne ? Nous pensons que nous disposons d'une base solide pour y bâtir une activité durable et rentable. Avec Wertkauf, nous possédons les seize plus grands hypermarchés d'Allemagne. Le magasin près de Mannheim est l'un des meilleurs du pays. Je suis confiant dans notre capacité à améliorer nos performances. A la fin de 2001, nous gagnerons de l'argent en Allemagne. Cela nous aura pris à peu près le même temps dans ce pays qu'au Canada, qui est aujourd'hui un des meilleurs marchés de Wal-Mart.

« Que répondez-vous à ceux qui disent que vous avez payé trop cher vos acquisitions européennes, et que le retour sur investissement sera très long, surtout si vous persistez dans votre politique de guerre des prix ?

« J'étais moi-même chez Asda auparavant ; je pense que nous avons obtenu un bon prix de Wal-Mart, mais je pense que Wal-Mart a aussi payé le juste prix. Le succès de notre alliance prouve que chacun y trouve son compte. Nos concurrents européens passent l'essentiel de leur temps à parler de nous. C'est très flatteur, car il y a ici les meilleurs distributeurs du monde, Tesco, Carrefour, Ahold... Mais ils feraient mieux de parler d'eux-mêmes. Avec tout le bruit qui est fait autour de nous, on a l'impression que Wal-Mart a déjà 20 % du marché ! Je prends cela comme un bon signe, qui montre que nous commençons à en inquiéter certains. Notre philosophie est simple : nous aimons la concurrence, et nous sommes seulement préoccupés par ce que veulent nos clients.

« Wal-Mart n'est présent que



ALLAN LEIGHTON

dans deux pays en Europe, avec moins de 350 magasins, qui plus est de formats disparates. Avez-vous besoin de réaliser d'autres acquisitions pour atteindre une taille critique localement ?

« Tout le monde en Europe est obnubilé par ce problème de taille critique. Le problème n'est pas la taille mais l'identité de l'enseigne. Avec Asda et Wal-Mart, nous avons des marques fortes. Selon nos concurrents, relayés par la presse, nous aurions besoin d'un certain montant de chiffre d'affaires en Europe pour avoir un effet de levier sur les fournisseurs. C'est totalement faux. Nous réalisons la moitié de notre activité dans le non-alimentaire. Dans ce domaine, Wal-Mart, à l'échelle mondiale, achète environ dix fois plus de marchandises que n'importe qui d'autre dans le monde. Il nous suffit d'ajouter les volumes supplémentaires dont nous avons besoin en Europe à la masse de produits déjà achetés par le groupe. 50 % de nos achats sont donc déjà réalisés au meilleur prix dans le monde.

« Quant à l'alimentaire, cette activité est essentiellement régionale, locale, notamment pour les produits frais. Environ la moitié de nos ventes sont réalisées sous nos

propres marques, ce qui fait que nous avons d'ores et déjà le deuxième ou le troisième plus gros chiffre d'affaires sous marques de distributeurs ici en Europe, derrière Carrefour. Au total, nous avons la même puissance d'achats que n'importe quel grand distributeur européen.

« Par ailleurs, nous disposons, grâce à Asda, d'une chaîne d'approvisionnement extrêmement performante et peu chère. Nous avons baissé les prix pour drainer plus de volume par magasin. Un petit nombre de magasins qui vendent chacun de gros volumes, cela rend le système d'approvisionnement encore plus efficace. C'est un cercle vertueux. Vous voyez que nous n'avons pas besoin de faire de nouvelles acquisitions. Nous voulons être le meilleur, pas le plus gros. Quand bien même nous n'aurions qu'un seul magasin dans un pays, notre objectif serait d'avoir le meilleur magasin.

« On vous dit pourtant candidat au rachat, partiel ou total, du groupe allemand Metro.

« Parce que nous sommes Wal-Mart, nous sommes associés à toutes les rumeurs. Nous avons toujours dit que nous prendrions part à la consolidation du secteur, partout dans le monde. Je n'ai pas d'autre commentaire à faire. Notre objectif, dans les deux pays où nous avons investi, est de prendre une part de marché de façon durable, à long terme. Et d'y être rentable en développant nos marques propres, comme aux Etats-Unis. Nous devons travailler sur ce que nous avons. L'une des choses que j'ai apprises chez Asda et Wal-Mart, c'est que vous pouvez toujours faire mieux avec les actifs que vous avez. Quand vous n'êtes pas obsédé par les nouveaux magasins que vous devez acheter ou ouvrir, vous devenez

très bon pour drainer la clientèle vers ceux qui existent. Notre ambition pour Asda est d'en faire le numéro deux en Grande-Bretagne, derrière Tesco. En Allemagne, nos 95 magasins, qui adopteront tous l'enseigne Wal-Mart, représentent 10 % du segment des hypermarchés, le seul où nous nous trouvons réellement. Notre ambition est de doubler cette part, en ouvrant environ 50 nouveaux magasins dans les trois prochaines années.

« Après le refus de Gérard Mulliez, le fondateur d'Auchan, de vous vendre son groupe, regardez-vous d'autres opportunités en France ? Le niveau de la concurrence ne rendrait-il pas ce marché plus difficile à conquérir ?

« Je pense qu'il n'y a pas d'endroit où vous ne puissiez prendre pied si vous faites correctement votre métier. Vous devez être à l'écoute du

consommateur, lui faire des offres que personne d'autre ne lui a faites. Si vous n'êtes pas unique et différent, vous n'y arriverez pas. Si vous avez de bons concurrents, cela vous rend meilleur. La France est l'un des marchés les plus disputés, avec des opérateurs de très haut niveau. Carrefour est probablement le meilleur vendeur de produits frais au monde. J'apprends toujours quelque chose quand je visite ses magasins. La plupart des entreprises de distribution françaises sont contrôlées par des familles qui n'ont pas envie de vendre. L'opportunité consiste à... regarder s'il existe des opportunités. De là à dire que c'est cela qui guide notre action, en France comme dans d'autres pays, je réponds non. »

Propos recueillis par Pascal Galinier

Pays-Bas : les enchères UMTS se terminent précipitamment

LES ENCHÈRES lancées aux Pays-Bas le 6 juillet pour l'octroi de cinq licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) ont pris fin précipitamment lundi 24 juillet faute de compétiteurs, le retrait du petit opérateur néerlandais Versatel ne laissant en lice que cinq candidats. « Versatel, à regret, a été forcé de cesser ses offres après que le gouvernement néerlandais eut refusé d'engager des poursuites contre l'un des candidats », a déclaré, lundi 24, l'entreprise, qui affirme « avoir reçu une lettre de menaces de Telfort » et a déclaré vouloir contester en justice la validité de l'opération. Ces enchères ont dégagé 5,918 milliards de florins alors que le gouvernement comptait en retirer jusqu'à 20 milliards. Les deux fréquences les plus puissantes ont été attribuées au néerlandais KPN et à Libertel, filiale à 70 % du britannique Vodafone AirTouch, pour respectivement 1,567 milliard de florins (711,07 millions d'euros) et 1,573 milliards de florins. Les trois autres licences ont échoué à Dutchtone (France Télécom), pour 960 millions de florins, Telfort (British Telecom), pour 947,6 millions de florins et 3GBlue/Ben (Belacom, Tele-Danmark, Deutsche Telekom) pour 870,4 millions de florins.

Air France et Emirates ont passé les premières commandes ferme du super-jumbo A3XX

Les signatures officielles se sont déroulées au Salon aéronautique de Farnborough

Noël Forgeard, le patron d'Airbus, a reçu les deux premières commandes ferme pour l'A3XX au Salon aéronautique de Farnborough. Jean-Claude

Gayssot, ministre des transports, qui avait fait le déplacement, s'est félicité du lancement de ce grand programme européen, au risque d'agacer

les Américains, qui menacent de saisir les instances internationales du commerce pour vérifier la légalité des avances accordées par les Etats européens.

Lagardère monte en puissance dans le capital d'EADS

BNP Paribas et Axa ayant refusé d'entrer dans le tour de table, l'industriel fait désormais jeu égal avec l'Etat français

FARNBOROUGH
de notre envoyé spécial

Le super-jumbo de 550 places d'Airbus, l'A3XX, portera les couleurs d'Air France et d'Emirates pour son vol inaugural, fin 2005. Noël Forgeard, le patron du constructeur européen, a en effet reçu, lundi 24 juillet, les deux premières commandes ferme pour ce nouvel avion, pendant le Salon aéronautique de Farnborough. Un mois après la décision de ses actionnaires d'autoriser le lancement commercial du programme (*Le Monde* du 23 juin), Airbus a reçu les premiers acomptes de réservation de ces deux premières compagnies.

Le cheikh Ahmed Bin Saeed, PDG de la compagnie Emirates, avait déjà été, en mai, le premier à s'engager publiquement à l'égard du plus gros avion de l'histoire de l'aviation, sous la forme d'une lettre d'intention. Ce premier soutien public avait été bien utile à M. Forgeard, qui tentait de prouver à l'époque à ses actionnaires qu'il existait bien un marché pour cet avion vendu 220 millions de dollars l'unité. Il avait été suivi par une cinquantaine d'engagements d'achat en provenance de neuf compagnies aériennes dont Air France, Singapore Airlines, ILFC et Virgin. Il était donc normal que le cheikh Ahmed soit aussi le premier à signer officiellement le premier bon de commande pour un montant de près de 1,5 milliard de dollars (7 appareils et 5 options).

Quelques minutes plus tard, il était suivi de Jean-Cyril Spinetta, le PDG d'Air France, venu passer une commande de 10 appareils et 10 options. Les deux PDG ont sou-

ligné que ce nouvel avion, outre les capacités supplémentaires de transport qu'il offrira, leur permettra de « définir de nouveaux standards dans le transport aérien, en matière de confort et de service à bord ». Le volume intérieur de cet appareil (deux étages complets et des soutes aménageables) permet d'envisager l'installation de cabines individuelles, de magasins hors taxes, de bars ou de casino, même si certains experts affirment que les compagnies aériennes préféreront multiplier le nombre de sièges pour rentabiliser au maximum l'appareil.

MATCH AIRBUS-BOEING

Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, et Jean-Luc Lagardère, coprésident du conseil de surveillance d'European Aeronautic Defence and Space (EADS, la maison mère d'Airbus), s'étaient invités à ce double événement. Le premier, actuel président du conseil des ministres européens

des transports, s'est félicité du lancement de ce grand programme européen, au risque d'agacer les Américains, qui menacent de saisir les instances internationales du commerce pour vérifier la légalité des avances remboursables accordées par les Etats européens. M. Gayssot a précisé, quelques heures plus tard, à l'issue d'une réunion des « ministres Airbus » avec ses homologues allemand, britannique et espagnol, que les avances remboursables respecteraient l'accord euro-américain de 1992. Il a pour la première fois révélé que le montant de l'avance de l'Etat français s'élevait à 135 millions de francs (plus de 135 millions d'euros) dans le budget 2001, et que d'ici à 2005 l'Etat avancerait 8 milliards de francs à Airbus pour financer une partie des coûts de développement du programme (10,7 milliards de dollars, soit près de 80 milliards de francs).

La présence de M. Gayssot a dû être un peu embarrassante pour

M. Spinetta. La réunion sur une même tribune du PDG de la compagnie nationale, du ministre des transports et du patron d'Airbus risquait de rappeler à certains le volontarisme politique et industriel des années 70, où Air France était contrainte d'être systématiquement la compagnie de lancement des avions d'Airbus, dont les débuts étaient balbutiants et incertains. Cette fois-ci, M. Spinetta a affirmé que « ses choix d'investissement n'étaient absolument pas influencés par le gouvernement ».

M. Lagardère a joué également les invités vedettes de la cérémonie de première commande de l'A3XX. Estimant qu'il avait largement contribué à imposer le lancement de cet appareil et à venir à bout des désaccords entre les différents actionnaires européens du consortium, il a souligné l'extrême importance de ce programme pour Airbus. « Le match Airbus-Boeing est le grand combat industriel du prochain siècle. Pour jouer dans la même catégorie que Boeing, il fallait lancer cet avion », explique-t-il. Pour M. Forgeard, le feu d'artifice ne fait que commencer. Il promet « 200 nouvelles commandes pour Airbus avant la fin du Salon de Farnborough dimanche 30 juillet », alors qu'Airbus a déjà enregistré 239 commandes à fin juin. Dès lundi, le loueur d'avion CIT annonçait une commande de 50 appareils. Mais Boeing fait de la surenchère. A la fin de la journée, il comptait pour sa part 115 nouvelles commandes, dont 75 pour le loueur GE Capital et 40 pour le loueur ILFC.

Christophe Jakubyszyn

Le dollar fort finance le nouvel appareil

La divine surprise est venue du marché des changes. On pensait qu'EADS, la maison mère d'Airbus, aurait du mal à financer les 10,7 milliards de dollars de coût de développement de l'A3XX. Les actionnaires d'EADS ont longtemps hésité à donner leur feu vert, en partie pour des raisons financières. Le lancement du programme va rogner les résultats d'EADS. Mais avec un dollar actuellement à 1,07 euro (environ 7 francs) contre 5,55 francs dans les prévisions budgétaires d'EADS, les marges de la société devraient être sensiblement augmentées. EADS réalise une partie importante de son chiffre d'affaires en dollars (environ 12 milliards de dollars de position de change net chaque année) et toute hausse de la monnaie américaine vient gonfler les profits du groupe. Philippe Camus, le co-PDG d'EADS, admet même qu'avec un dollar « à 6,30 francs on se paie l'A3XX ». Même si le dollar devait baisser à nouveau, EADS a déjà garanti une partie de ses résultats en 2003 et 2004 avec les commandes déjà enregistrées.

groupe, à l'égard d'EADS, préoccupe M. Lagardère. D'autant que les médiocres résultats du placement en Allemagne et, plus grave, auprès des salariés du nouveau groupe (seuls 25 % des salariés du groupe et 40 % des salariés français ont souscrit) ont été corroborés par un parcours boursier morose. Introduite à 19 euros pour les institutionnels et à 18 euros pour les particuliers, alors que les analystes financiers valorisaient l'action entre 23 et 28 euros, le titre s'échangeait lundi 24 juillet en clôture à 18,34 euros.

Philippe Camus, le co-PDG d'EADS, se montre serein. L'introduction en Bourse a été effectuée dans un contexte peu favorable aux entreprises de l'« ancienne économie ». Et M. Camus estime qu'il faudra du temps aux deux co-PDG de la nouvelle entreprise pour démontrer que leur duo binational fonctionne bien. Principal investisseur privé, M. Lagardère s'interroge lui aussi sur les causes de la défection des marchés : « la décision de lancer l'avion très gros porteur A3XX d'Airbus, filiale à 80 % d'EADS, a certainement pesé sur les perspectives financières du groupe à court terme. Mais c'est un projet qui va démultiplier à terme la valeur d'Airbus et donc d'EADS », explique-t-il. Mais M. Lagardère confie aussi qu'il s'interroge sur les doutes des investisseurs français et leur scepticisme sur la capacité d'EADS à imposer rapidement une identité de groupe à ce qui apparaît pour le moment comme une fédération de programmes aéronautiques (Airbus, Ariane, Eurocopter, etc.).

C. Ja.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **FRANCE**: les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,2 % en juin et affichent une hausse de 1,7 % sur un an, selon les chiffres définitifs publiés mardi 25 juillet par l'Insee. Le glissement annuel marque une accélération, après des hausses de 1,3 % à la fin avril et de 1,5 % à la fin mai. La hausse des prix en juin provient de la poursuite du renchérissement des produits pétroliers (+2,7 %), lequel est responsable, ce mois-ci, de la moitié de l'évolution mensuelle des prix, note l'institut.

■ **ZONE EURO**: la production industrielle de la zone euro a augmenté de 0,8 % au mois de mai par rapport à avril, selon les estimations publiées lundi 24 juillet par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne (UE). Cette progression intervient après des hausses de 0,6 % en avril et de 0,8 % en mars.

■ **POLOGNE**: le taux de chômage en Pologne s'est maintenu en juin au même niveau qu'au mois de mai, à 13,5 % de la population active contre 13,7 % en avril et 13,9 % en mars, a indiqué lundi l'Office polonais des statistiques.

■ **DANEMARK**: le président de la confédération syndicale danoise LO, Hans Jensen, a affirmé au quotidien *Extra Bladet* de lundi « qu'un rejet de l'adhésion du Danemark à la zone euro, au référendum du 28 septembre, ne serait pas une catastrophe ».

■ **AFRIQUE**: la croissance ralentit depuis 1998 dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), a estimé le Fonds monétaire international (FMI), dans une étude rendue publique lundi.

AFFAIRES

■ **STMICROELECTRONICS**: le fabricant franco-italien de semi-conducteurs a annoncé, mardi

25 juillet, que sa filiale américaine avait engagé des poursuites contre l'américain Atmel pour violation de brevets de fabrication sur des produits comme des mémoires et des cartes à puces.

■ **EQUANT**: l'opérateur international de télécommunications aurait mis un terme aux négociations qu'il menait avec France Télécom en vue de se faire racheter pour 10 milliards de dollars (10,7 milliards d'euros) par l'opérateur français, selon le *Wall Street Journal Europe* de mardi.

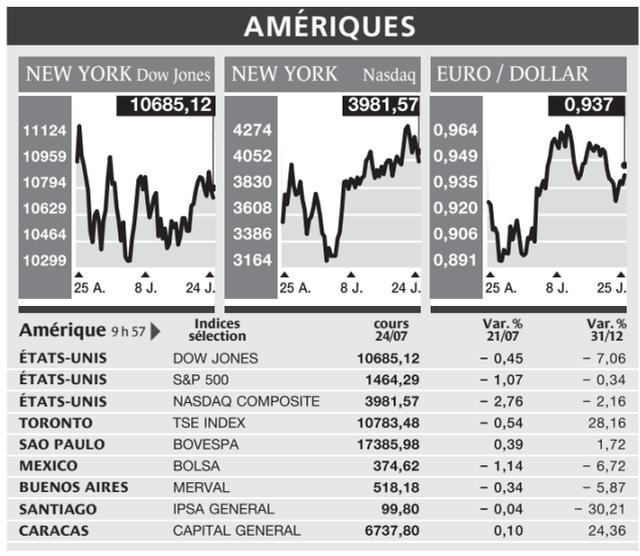
■ **TRANSPORT AÉRIEN**: les contrôleurs aériens ont massivement suivi une grève de quatre heures, lundi en Italie. Plus de 300 vols ont été annulés tandis que des retards de plus d'une heure en moyenne pour les longs courriers maintenus ont été enregistrés. Selon les syndicats, environ 95 % des 3 500 contrôleurs aériens ont suivi le mouvement.

■ **MITSUBISHI**: le constructeur automobile japonais va fermer d'ici mars l'usine de Oe, l'un de ses trois sites industriels au Japon, selon le quotidien *Yomiuri Shimbun* de mardi.

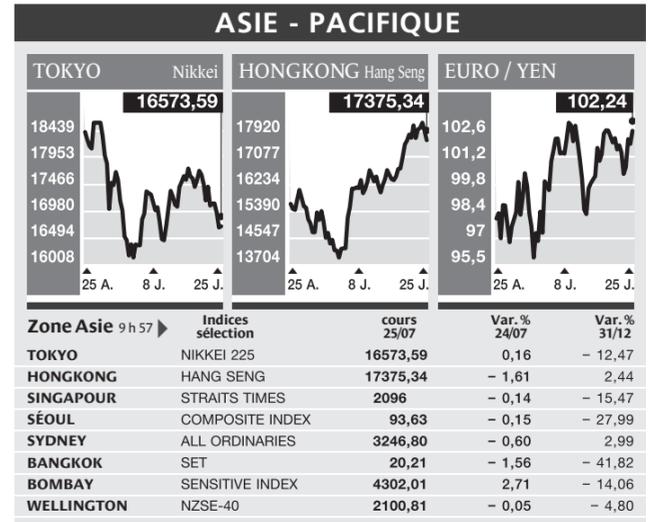
■ **KELDA**: la compagnie d'eau britannique a annoncé, mardi, qu'elle abandonnait son projet de mutualisation pour sa filiale Yorkshire Water (nord de l'Angleterre) en raison de l'opposition de l'autorité de régulation.

■ **FIAT/GENERAL MOTORS**: l'alliance des groupes automobiles Fiat (Italie) et General Motors (Etats-Unis) a été parachevée, ont annoncé, lundi, les deux constructeurs dans un communiqué commun.

■ **PRESSE**: la direction des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) a demandé en référé la convocation du comité central d'entreprise (CCE) destiné à examiner le volet social de plan de restructuration (*Le Monde* du 4 juillet). Le secrétaire du CCE avait refusé de signer une convocation pour la mi-juillet. L'affaire a été examinée lundi par le tribunal de grande instance de Bobigny qui a mis sa décision en délibéré au 1^{er} août.



Cours de change croisés						
25/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.5.
DOLLAR	0,91747	0,93785	0,14299	1,51650	0,60335
YEN	108,99500	102,24000	15,59500	165,34000	65,78500
EURO	1,06627	0,97809	0,15245	1,61650	0,64340
FRANC	6,99355	6,41565	6,55957	10,60795	4,22060
LIVRE	0,65941	0,60480	0,61860	0,09430	0,39800
FRANC SUISSE	1,65740	1,52030	1,55435	0,23695	2,51340



Taux de change fixe zone Euro				Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	24/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4559
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1915
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,4220
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,5700
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5905
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3700
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0195
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	337,1000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FRANC HONGROIS	260,3100
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0148

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 24/07	Taux j-j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 25/07	dernier prix	premier prix
FRANCE	3,98	4,31	5,39	5,57	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	4,30	4,59	5,26	5,45	SEPTEMBRE 2000	25512	87,11	86,77
GDE-BRETAG.	2,69	6,04	5,16	4,46	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	4,30	4,54	5,58	5,90	JUILLET 2000		NC	NC
JAPON	0,07	0,15	1,72	2,32				
ÉTATS-UNIS	6,53	6,14	6,03	5,82				
SUISSE	2,38	3,35	3,87	4,23				
PAYS-BAS	4,25	4,54	5,41	5,55				

BOURSES

L'INDICE CAC 40 gagnait 0,38 %, à 6 527,15 points, mardi 25 juillet à l'ouverture. Le DAX de la Bourse de Francfort reculait de 0,05 %, tandis que le Footsie de Londres cédait 0,20 %. A Tokyo, le Nikkei a clôturé en repli de 0,2 %. Lundi, la Bourse de Paris avait gagné 0,59 %, celle de Londres avait terminé pratiquement inchangée (avec une hausse de 0,05 %), tandis que celle de Francfort avait abandonné 0,61 %. Sur les marchés américains, les investisseurs ont continué de prendre leur bénéfice, faisant reculer le Dow Jones de 0,45 %, à 10 685,12 points, et le Nasdaq de 2,76 %, à 3 981,57 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO regagnait légèrement du terrain face au dollar dans les premières transactions, mardi 25 juillet. La devise européenne s'échangeait à 0,9354 dollar. Le dollar était en hausse face au yen, mardi matin. Il atteignait son plus haut niveau depuis deux mois à 109,17 yens. Les marchés obligataires européens s'inscrivaient en légère hausse au début des échanges. Evoluant à l'inverse du prix, le rendement de l'emprunt du Trésor français arrivait à échéance dans dix ans s'établissait à 5,35 %. En Allemagne, le taux de rendement de l'obligation d'Etat de même échéance se situait à 5,22 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telekom** a perdu près de 12 % de sa valeur pour revenir à 48,79 euros, lundi 24 juillet. Le titre a atteint en séance son plus bas niveau de l'année à 47,95 euros, à la suite de son offre de rachat de l'américain VoiceStream. Les investisseurs ont jugé que le prix payé par le groupe allemand (50,7 milliards de dollars, sans les dettes) pour prendre le contrôle de l'opérateur américain était trop élevé.

● Le groupe d'électricité italien **Enel**, qui a annoncé la mise en place d'une entreprise commune dans l'immobilier avec Deutsche Bank, a vu son action reculer, lundi, de 0,50 %, à 4,42 euros.

● L'action du distributeur **Metro** a

perdu 8,37 %, à 43,25 euros, lundi. Les investisseurs ont été déçus par les déclarations du groupe, qui écartait toute possibilité de fusion avec l'américain Wal-Mart. (Lire page 15.)

● Le titre de la banque allemande **HypoVereinsbank** a reculé de 5,06 %, à 64,75 euros, lundi, le premier jour de cotation qui a suivi l'annonce du rachat de la banque autrichienne Bank Austria samedi.

● L'action du sidérurgiste allemand **ThyssenKrupp** a gagné 0,27 %, à 17,20 euros, lundi, après avoir confirmé l'entrée en Bourse de sa filiale acier ThyssenKrupp Steel en septembre, qui devrait, selon lui, lui rapporter 3 milliards de marks.



Code	Nom	Changement
DT.LUFTHANS A	DE*	26,95 + 0,37
ELECTROLUX -B	SE	16,33
EM.TV & MERCHAN	DE*	63,94 + 0,28
EMI GROUP	GB	10,19 - 0,16
ENDEMOL ENTER	NL*	149,50 - 0,57
EURO DISNEY /RM	FR*	0,61 + 3,39
GRANADA GROUP	GB	9,79
HERMES INTL	FR*	142,80 + 2,81
HPI	IT*	1,48
KLM	NL*	30,40 - 0,33
HILTON GROUP	GB	3,66
LVMH / RM	FR*	90,95 - 0,60
MEDION	DE*	117 + 0,30
MOULINEX /RM	FR*	4,88 - 0,20
PERSIMMON PLC	GB	3,64 + 4,19
PREUSSAG AG	DE*	31,30 - 2,19
RANK GROUP	GB	2,58
RYANAIR HLDGS	IE	9,23 - 1,07
SAIRGROUP N	CH	185,15 - 0,35
SAS DANMARK A/S	DK	9,05
SEB /RM	FR*	62,85 + 3,20
SODEXHO ALLIANC	FR*	174,40 + 0,29
TELE PIZZA	ES*	6,16 + 0,49
THE SWATCH GRP	CH	1533,27 + 2,19
THE SWATCH GRP	CH	308,58 + 2,13
VOLVO -A-	SE	19,24 - 0,61
VOLVO -B-	SE	20,01 - 0,88
WWW UK UNITS	IR*	1,18
WILSON BOWDEN	GB	9,92
WM-DATA -B-	SE	5,94 + 0,20
WOLFORD AG	AT*	28,60 + 1,18
DJ E STOXX CYC GO P		198,58

ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMEQO	GB	5,61 - 0,58
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,91 + 1,19
BASS	GB	11,58 + 0,14
BBAG OE BRAU-BE	AT*	47 - 0,42
BRAU-UNION	AT*	46,80 + 2,63
CADBURRY SCHWEPP	GB	6,97 + 0,47
CARLSBERG -B-	DK	40,24 - 0,33
CARLSBERG AS -A	DK	35,94
ALLIANZ N	DE*	410
DANISCO	DK	37,69 - 0,71
DANONE /RM	FR*	145,70 + 0,90
DELTA HOLDINGS	GR	17,50 + 0,17
DIAGEO	GB	9,59 - 0,34
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,44
ERID.BEGH.SAY /	FR*	102,10 - 0,97
HEINEKEN HOLD.N	NL*	38,30 + 0,13
HELLENIC BOTTLI	GR	15,71 + 1,53
HELLENIC SUGAR	GR	13,76
KAMPS	DE*	29 - 1,86
KERRY GRP-A	GB	22,68
MONTEDISON	IT*	1,91 - 0,52
NESTLE N	CH	2190,29 + 0,65
KONINKLIJKE NUM	NL*	54,05 - 0,37
PARMALAT	IT*	1,56
PERNOD RICARD /	FR*	58,05 + 1,49
RAISIO GRP -V-	FI*	2,10 + 1,45
SCOTT & NEWCAST	GB	8,18 + 0,60
SOUTH AFRICAN B	GB	7,41 + 0,22
TATE & LYLE	GB	4,57 - 1,06
UNIGATE PLC	GB	4,89
UNILEVER	NL*	49,45 - 0,10
UNILEVER	GB	6,54 + 0,25
WHITBREAD	GB	9,28 + 0,18
DJ E STOXX F & BV P		226,63 - 0,02



VA TECHNOLOGIE		
VEDIOR NV	NL*	12,45 - 0,80
DJ E STOXX IND GO P		681,37 + 0,33

ASSURANCES		
AEGIS GROUP	GB	2,98 - 0,54
AEGON NV	NL*	79,45
AGF /RM	FR*	55,20 + 0,36
ALLEANZA ASS	IT*	13,92 + 0,14
ALLIANZ N	DE*	410
ALLIED ZURICH	GB	13,66 + 0,96
ASR VERZEKERING	NL*	54,70 - 0,18
AXA /RM	FR*	162 + 1,38
BALOISE HLDG N	CH	1120,54 - 0,11
BRITANNIC	GB	14,88
CGNU	GB	17,70 + 0,28
CNP ASSURANCES	FR*	36 + 4,99
CORP MAPFRE R	ES*	14,20 - 0,70
ERGO VERSICHERU	DE*	118,30 - 0,17
ETHNIKI GEN INS	GR	26,58
EULER	FR*	51 - 0,49
CODAN	DK	72,43 - 3,36
FORTIS (B)	BE*	32,60 - 0,03
GENERALI ASS	IT*	35,80 + 0,85
GENERALI HLD VI	AT*	179 - 1,92
INTERAM HELLEN	GR	20,47 - 0,29
IRISH LIFE & PE	GB	8,49
FONDIARIA ASS	IT*	5,38 - 1,82
LEGAL & GENERAL	GB	2,75 + 0,60
MEDIOLANUM	IT*	18,65 + 0,43
MUENCH RUECKVER	DE*	336,70 + 0,51
NORWICH UNION	GB	8,06
POHJOLA YHTYMAE	FI*	46,03 - 0,58
PRUDENTIAL	GB	16,50 - 0,49
RAS	IT*	12,05 + 0,25
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,89 + 0,47
SWISS RE N	CH	2183,22 - 0,12
SEGUROS MUNDIAL	PT*	57,42
SKANDIA INSURAN	SE	26,78 + 0,89
STORBRAND	NO	8,06
SUN LIFE & PROV H	GB	8,19
SWISS LIFE REG	CH	842,17 - 1,50
TOPPANMUNDIAL	DK	19,05
ZURICH ALLIED N	CH	570,23 + 0,34
DJ E STOXX INSU P		437,28 + 0,13

BULL		
CAB & WIRE COMM	FR*	7,45 + 2,05
CAP GEMINI /RM	FR*	210,80 + 0,62
COLT TELECOM NE	GB	38,45 - 1,46
COMPTEL	FI*	21,90 - 2,01
DASSAULT SYST./	FR*	96,30 - 0,52
DIAGOL SEMICON	GB	89,42
EADS SICO	FR*	18,29 - 0,27
ERICSSON -B-	SE	21,61 - 1,36
F-SECURE	FI*	10,65 + 1,43
FINMATICA	IT*	63,45 - 0,78
FINMECCANICA	IT*	1,14
GAMBRO -A-	SE	9,62 - 0,61
GETRONICS	NL*	60,85
GN GREAT NORDIC	DK	139,08 - 2,17
INFINEON TECHNO	DE*	82 - 0,36
INTRACOM R	GR	36,75 + 0,36
LOGICAM	GB	28,04 - 2,93
MISYS	GB	9,43 - 0,51
NOKIA	FI*	58,62 - 0,39
NYCOMED AMERSHA	GB	10,40 - 0,78
OCE	NL*	16,90 - 0,59
OLIVETTI	IT*	3,89 + 0,26
ROY.PHILIPS ELE	NL*	53,15 - 1,12
ROLLS ROYCE	GB	3,87 + 1,28
SAGE GRP	GB	8,55 - 2,59
SAGEM	FR*	346 + 1,23
SAP AG	DE*	195 - 1,17
SAP VZ	DE*	242 - 4,91
SEMA GROUP	GB	16,57 - 1,64
SIEMENS AG N	DE*	180 - 0,22
SMITHS IND PLC	GB	14,96 - 1,08
IBM SOFTWARE	DE*	14,20 - 2,58
STMICROELEC SIC	FR*	66,90 + 6,75
TECNOST	IT*	4,17
TELE I EUROPE	SE	15,85 - 0,37
THOMSON CSF /RM	FR*	47,40 + 2,75
TIOENATOR	FI*	42,50 + 1,19
WILLIAM DEMANT	DK	35,68 + 0,38
DJ E STOXX TECH P		1091,65 - 0,35

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT*	4,49 - 0,66
ANGLIAN WATER	GB	9,40
BRITISH ENERGY	GB	3,90 + 0,84
CENTRICA	GB	3,66 - 1,02
EDISON	IT*	10,47 + 1,06
ELECTRABEL	BE*	241,90 - 0,29
ELECTRIC PORTUG	PT*	3,59
ENDESA	ES*	22,03 - 0,68
ENEL	IT*	4,43 + 0,23
EVN	AT*	35,39 + 0,83
FORTUM	FI*	4,03
GAS NATURAL SDG	ES*	18,60 - 1,33
IBERDROLA	ES*	12,67 - 0,39
ITALGAS	IT*	4,68 - 1,47
NATIONAL GRID G	GB	8,93 + 0,18
NATIONAL POWER	GB	7,09 - 0,91
OESTER ELEKTR	AT*	108 + 0,78
POWERGEN	GB	9,53 - 0,65
SCOTTISH POWER	GB	8,86 - 1,09
SEVERN TRENT	GB	10,57 + 1,56
SUEZ LYON EAUX	FR*	173,60 - 1,48
SYDKRAFT -A-	SE	18,05
SYDKRAFT -C-	SE	17,93
THAMES WATER	GB	13,58 + 0,85
FENOSA	ES*	18,85 - 0,37
UNITED UTILITIE	GB	10,50 - 2,86
VIAG	DE*	22,45
VIVENDI/RM	FR*	90,85 + 0,06
DJ E STOXX PO SUP P		334,42 - 0,14

25/07 10h04

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	26,18 - 0,23
BASF AG	DE*	44,85 + 0,45
BMW	DE*	36,85 - 0,94
CONTINENTAL AG	DE*	20,30 - 0,25
DAIMLERCHRYSLER	DE*	57,30 - 0,35
FIAT	IT*	28,31 + 0,18
FIAT PRIV.	IT*	16,74 + 0,84
MICHELIN /RM	FR*	37,01 - 0,38
PEUGEOT	FR*	234 - 1,18
PIRELLI	IT*	2,88
DR ING PORSCHE	DE*	2990
RENAULT	FR*	49,15
VALEO /RM	FR*	53
VOLKSWAGEN	DE*	45,30 - 1,41
DJ E STOXX AUTO P		230,51 - 0,92

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	12,37 + 0,40
ABN AMRO HOLDIN	NL*	25,26 + 0,04
ALL & LEICS	GB	7,67 - 0,63
ALLIED IRISH BA	GB	15,04
ALPHA BANK	GR	41,71 - 0,42
B PINTO MAYOR R	PT*	23,91
BANK AUSTRIA AG	AT*	60 - 0,50
BANK OF IRELAND	GB	10,73 - 1,49
BANK OF PIRAEUS	GR	18,99 + 0,31
BK OF SCOTLAND	GB	9,14 + 0,36
BANKINTER R	ES*	44,37 + 0,54
BARCLAYS PLC	GB	24,91 - 0,13
BAYR.HYPO-UVER	DE*	64,40 - 0,46
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,69 - 0,11
BCA FIDEURAM	IT*	17,49 - 1,19
BCA INTESA	IT*	4,72 - 0,84
BCA LOMBARDA	IT*	9,55 - 0,52
MONTE PASCHSI SI	IT*	4,20 - 0,71
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,52 + 0,31
BCA P.MILANO	IT*	7,82 - 0,51
B.P.VERONA E S.	IT*	11,57 - 0,69
BCA ROMA	IT*	1,25
BBVA R	ES*	15,53 - 1,08
ESPIRITO SANTO	PT*	17,50
BCO POPULAR ESP	ES*	31,65 - 1,09
BCO PORT ATLANT	PT*	4,20
BGP R	PT*	5,54
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,84 + 0,26
BNP PARIBAS /RM	FR*	102,90 + 0,68
BSCH R	ES*	11,26 - 0,09
CCF /RM	FR*	149 - 0,20
CHRISTIANIA BK	NO	5,70
COMIT	IT*	5,75 - 0,17
COMM.BANK OF GR	GR	47,46 + 0,95
COMMERZBANK	DE*	37,05 - 0,13
CREDIT LYONNAIS	FR*	47,40
DEN DANSKE BK	DK	129,70 + 0,73
DNB HOLDING -A-	NO	4,39
DEUTSCHE BANK N	DE*	99,25 + 0,81
DEXIA	BE*	158,50 - 0,06
DRESDNER BANK N	DE*	47,40 - 0,42
EGF EUROBANK	GR	27,59 - 0,32
ERGO BANK	GR	20,68 - 0,36
ERSTE BANK	AT*	45,80 - 0,17
FOERENINGSB A	SE	16,56 - 0,36
HALIFAX GROUP	GB	8,81 - 0,73
HSBC HLDG	GB	14,03 + 0,58
IKB	DE*	16,55 + 0,18
KBC BANCASSURAN	BE*	47,79 - 0,23
LLOYDS TSB	GB	9,85 - 0,16
NAT BANK GREECE	GR	42,29 - 1,01
NATEXIS BQ POP.	FR*	79,30 + 0,32
NORDIC BALTIC H	SE	7,36
ROLO BANK 1473	IT*	19,90 + 0,15
ROYAL BK SCOTL	GB	17,51 - 0,19
SAN PAOLO IMI	IT*	18,28
S-E-BANKEN -A-	SE	13,95 - 1,26
STANDARD CHARTE	GB	15,27 - 0,95
STE GENERAL-A/	FR*	61,25 + 0,25
SV HANDBK -A-	SE	16,39
SWEDISH MATCH	SE	3,29 + 0,73
UBS N	CH	154,93 + 0,42
UNICREDITO ITAL	IT*	5,20 + 0,39
UNIDANMARK -A-	DK	85,84
XIOSBANK	GR	20,17
DJ E STOXX BANK P		339,52 - 0,11

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	9,25 - 0,43
ACERINOX R	ES*	33,07 + 1,41
ALUMINIUM GREEK	GR	43,61 - 1,93
ANGLO AMERICAN	GB	53,16 - 1,06
ARJO WIGGINS AP	GB	4,19
ASSIDOMAEN AB	SE	15,79
BEKAERT	BE*	53,85 - 1,19
BILLITON	GB	4,11 - 1,94
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	37,60 + 0,53
BUNZL PLC	GB	6,15
CORUS GROUP	GB	4,41 - 1,14
ELVAL	GR	1,95
ISPAT INTERNATI	NL*	7,60 - 5
JOHNSON MATTHEY	GB	15,25 - 0,21
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49 - 0,81
METSAE-SERLA -B	FI*	8,30
HOLMEN -B-	SE	25,29 + 0,95
OUTOKUMPU	FI*	11,20 + 2,10
PECHINEY-A	FR*	50,30 + 2,80
RAUTARUUKKI K	FI*	4,95
RIO TINTO	GB	17,17 + 0,48
SIDENOR	GR	6,23 - 1,64
SILVER & BARYTE	GR	32,30 - 1
SMURFIT JEFFERS	GB	1,95
STORA ENSO -A-	FI*	11,40
STORA ENSO -R-	FI*	11,38 + 0,53
SVENSKA CELLULO	SE	23,09 + 0,52
THYSSENKRUPP	DE*	17,46 + 1,04
UNION MINIERE	BE*	39 + 0,52
UPM-KYMMENE COR	FI*	28,81 + 0,03
USINOR	FR*	12,26 + 2
VIOHALCO	GR	11,04 - 0,40
VOEST-ALPINE ST	AT*	30,80 + 0,98
DJ E STOXX BASI P		168,75 + 0,87

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	134,90 + 0,15
AKZO NOBEL NV	NL*	45,75 + 0,73
BASF AG	DE*	44,85 + 0,45
BAYER AG	DE*	44,20 + 0,57
BOC GROUP PLC	GB	15,90 - 0,71
CELANESE N	DE*	19,30 + 0,26
CIBA SPEC CHEM	CH	62,62 + 0,15
CLARIANT N	CH	381,23 + 0,68

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Canal+ bondissait de 3,68 %, à 186,1 euros, mardi 25 juillet dans les premiers échanges. Afin d'obtenir l'aval du CSA, Vivendi aurait accepté de modifier la façon dont Canal+ sera démembré dans le cadre de la fusion avec le canadien Seagram, rapporte le Financial Times. ● Le fabricant de semi-conducteurs STMicroelectronics cédait 0,08 %, à 65,7 euros, mardi matin, après avoir annoncé que sa filiale américaine avait engagé des poursuites contre l'américain Atmel pour violation de brevets de fabrication. Le groupe accuse son rival d'avoir contrefait neuf de ses brevets couvrant des processus de fabrication de divers produits, dont la mémoire et des cartes à puce. ● L'action Pinault-Printemps-Redoute gagnait 0,31 %, à 230 euros, mardi matin. Le groupe a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 24,9 % au premier semestre. ● L'action Peugeot reculait de 0,8 %, à 234,9 euros, mardi dans les premières cotations, après avoir publié un chiffre d'affaires du premier semestre en hausse de 18,2 %. ● L'action Equant gagnait 0,37 %, à 43,41 euros, mardi en début de séance. Selon le Wall Street Journal, Equant a mis un terme aux négociations qu'il menait avec France Télécom en vue de se faire racheter pour 10 milliards de dollars.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 25 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists various companies like BNP PARIBAS, CR LYONNAIS, etc.

Table of stock market data for various French regions and companies, including columns for company names and their respective values.

Table of stock market data for international markets, including columns for company names and their respective values.

Table of stock market data for international markets, including columns for company names and their respective values.

Table of stock market data for international markets, including columns for company names and their respective values.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ◊ contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ coupon précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 24 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of stock market data for the Nouveau Marché, including columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, etc.

Table of stock market data for various companies, including columns for company names and their respective values.

Table of stock market data for various companies, including columns for company names and their respective values.

Table of stock market data for various companies, including columns for company names and their respective values.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'Cours de clôture le 24 juillet'. Lists various investment vehicles like AGIPI, BNP PARIBAS, etc.

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émission', 'Cours', and 'Date'. Lists various investment vehicles like ÉPARCOURT-SICAV D, GÉOPTIM C, etc.

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émission', 'Cours', and 'Date'. Lists various investment vehicles like FRANCIS PIERRE, MENSUELIC, etc.

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émission', 'Cours', and 'Date'. Lists various investment vehicles like STRATÉGIE IND. EUROPE, STRATÉGIE RENDEMENT, etc.

TECHNOLOGIE Dragon State, entreprise de Hongkong spécialisée dans les jouets électroniques, vient de prendre de vitesse les grands fabricants comme Sony, Thomson ou

Philips. ●SON mp 2000, commercialisé depuis début juillet, est le premier baladeur à disque compact MP3. ●FORMAT DE COMPRESSION des données sonores, le MP3 permet

de loger 160 morceaux sur un CD enregistrable (CD-R) valant 4 à 10 francs. Il rend aussi possible la diffusion de la musique sur Internet, ce qui en fait une des armes favo-

rites des pirates. ●CES CARACTÉRISTIQUES ont amené les éditeurs à freiner au maximum sa diffusion en poussant les fabricants à proposer des appareils peu commodes et gé-

néralement coûteux. ●CETTE STRATÉGIE est battue en brèche par la sortie du mp 2000, qui annonce l'arrivée sur le marché d'une nouvelle génération d'appareils

Les industriels chinois bousculent le marché du disque audio

Fabriqué à Hongkong, le premier baladeur de CD MP3 peut contenir douze heures de musique sur un support valant moins de 10 francs. Les amateurs avertis se l'arrachent. Les géants du secteur s'apprêtent à réagir, mais leurs appareils seront deux fois plus chers

ILS SONT ARRIVÉS discrètement, début juillet. Quelques centaines d'exemplaires seulement, vendus en France par l'intermédiaire d'Internet, presque sous le manteau, tant les informations sur le produit restaient limitées et sa marque totalement inconnue. A première vue, rien ne distingue l'appareil des classiques lecteurs portables de CD audio lancés par Sony en 1984. Il s'agit pourtant d'une vraie révolution dans le domaine de la musique enregistrée.

Baptisé sobriement mp 2000, vendu sous la marque Provideo, le nouvel appareil permet d'écouter la musique stockée sur les disques compacts enregistrables (CD-R), au format de compression des données sonores MP3. Jusqu'à présent, ce type d'enregistrement restait confiné dans l'univers de l'informatique. Seuls les baladeurs à puce, du type du Rio, commercialisés fin 1998, permettaient d'y accéder sans ordinateur, mais ils restent coûteux, pour une auto-

me limitée à une ou deux heures de musique. De plus, l'enregistrement impose un téléchargement d'autant plus fastidieux qu'il doit être répété à chaque modification du contenu de la mémoire de l'appareil. Le mp 2000, lui, résout presque tous ces problèmes. L'ordinateur ne sert plus qu'à « graver » les disques CD-R qu'il lit. Chacun de ces derniers peut contenir jusqu'à 12 heures de musique (environ 160 morceaux) compressée et ne coûte qu'entre 4 et 10 francs. Sachant qu'un seul CD audio enregistré du commerce ne contient jamais plus de 74 minutes de musique pour un coût d'une centaine de francs, un rapide calcul suffit pour en comprendre tout l'intérêt.

Il suffit d'introduire dans l'appareil un CD-R contenant des fichiers MP3 pour pouvoir les lire exactement comme un CD audio standard – support que, d'ailleurs, il accepte également. L'utilisateur a le choix entre l'écoute sur un

casque ou la connexion à une chaîne hifi. Il peut même, grâce à une cassette d'adaptation, brancher le mp 2000 sur un autoradio. L'ordinateur ne sert qu'une seule fois, pour enregistrer les disques. De telles caractéristiques font du baladeur CD MP3 un produit aussi révolutionnaire que le CD audio lancé par Philips et Sony en 1982. A la différence que, cette fois, c'est une entreprise inconnue qui a pris de vitesse les papes de la musique numérique, les grands noms de l'électronique semblant tétanisés par l'impact prévisible du MP3 sur l'édition musicale.

DÉJÀ EN RUPTURE DE STOCK

Le mp 2000 semble masquer volontairement son origine afin, sans doute, de tester en catimini la réaction du marché. Précaution superflue : la fringale des internautes a conduit le fabricant à une rupture de stock immédiate. Qui se cache derrière Provideo ? L'étiquette qui mentionne cette marque est simplement collée sur l'emballage et sérigraphiée sur le boîtier de l'appareil. Chez GrosBill Micro – une des enseignes qui commercialise le mp 2000 dans son magasin parisien et sur la Toile –, le responsable marketing, Philippe Boiché, affirme ne pas connaître la provenance de l'appareil : « Nous n'avons pas pu identifier le fabricant malgré nos recherches sur Internet. Les pistes que nous avons suivies semblent mener en Allemagne... » GrosBill a vendu en deux jours les deux cents premiers exemplaires qu'il s'était procurés, et sa prochaine livraison est déjà prévue grâce aux commandes passées sur Internet.

Les CD se vendent toujours, malgré les pirates

Les grands diffuseurs de musique avaient présenté la chute des ventes de disques compacts « single » comme une des conséquences du piratage et du développement du MP3. Pourtant, la régression semble enrayerée : au premier semestre 2000, le marché français du disque a progressé de 1,8 % en valeur pour atteindre 3 272 milliards de francs.

Le bureau anti-piraterie du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) fait état de 121 affaires en cours en France. D'avril à juin 2000, la police, la gendarmerie et les douanes ont procédé à quatorze interventions. Selon le syndicat, 23 sites Internet diffusant illégalement de la musique ont été fermés, ce qui a conduit au retrait de la Toile de 36 000 fichiers MP3. La jurisprudence concernant la piraterie traditionnelle des magasins fait état de peines de prison de un à cinq mois avec sursis, d'amendes de 10 000 à 20 000 francs ainsi que de dommages et intérêts.

Les majors de la musique et de l'électronique alliées pour endiguer la vague du MP3

COMMENT profiter de l'engouement des internautes pour la musique sous format MP3 sans mettre en péril l'édition de CD audio ? Les grands fabricants de l'électronique tentent maladroitement de répondre à cette délicate question.

Fin 1998, c'est une entreprise de l'univers informatique, Diamond Multimedia, qui apporte une première solution avec le lancement du Rio. Pour environ 1 500 F (230 €), l'appareil offre le stockage de une à deux heures de musique MP3 après téléchargement à partir d'un ordinateur. De l'avis général des spécialistes, le principe même de ce produit est absurde. Avant chaque écoute d'un ensemble de morceaux, il impose, en effet, une opération de transfert des fichiers. C'est-à-dire une connexion à l'ordinateur et un téléchargement. De plus, la mémoire électronique reste très coûteuse, ce qui interdit d'acquiescer plusieurs cartes électroniques de stockage.

Malgré ces inconvénients, bon nombre de fabricants, se sont précipités pour adopter cette solution. Y croyaient-ils vraiment ou caressaient-ils le rêve de faire la démonstration des limites du MP3 ? Deux entreprises illustrent cette stratégie ambiguë. Thomson Multimedia, qui annonce de nouveaux produits MP3 pour la fin de l'année, se contente pour l'instant de perfectionner son lecteur à puce Lyra (1 200 F, 183 €) disposant d'une mémoire de 64 mégaoctets, soit une à deux heures de musique MP3 suivant la qualité sonore choisie. Une carte (format CompactFlash) supplémentaire coûte exactement le même prix que l'appareil.

LES JAPONAIS POUR UNE FOIS EN RETARD

La démarche de Sony ne diffère guère de celle de Thomson Multimedia. Le géant nippon a lancé en juin son Walkman Memory Stick (3 000 F, 457 €), seul produit MP3 de la marque qui assure néanmoins qu'il s'agit « du début d'une grande famille ». L'appareil est muni de la mémoire électronique développée par Sony, le Memory Stick, destiné à équiper l'ensemble de sa gamme de produits multimédia, des ordinateurs aux Caméscope numériques en passant par les appareils photo, les imprim-

antes et autres dictaphones. Inconvénient : cette mémoire reste la propriété de Sony et son coût s'en ressent : 1 500 F (229 €) pour 64 mégaoctets et 1 200 F (183 €) pour 32 mégaoctets.

L'apparition sur le marché des modèles à CD MP3 pourrait porter un coup fatal à ce genre de stratégie. Thomson Multimedia est indépendant de l'édition musicale tout comme Philips, depuis sa cession de Polygram à Seagram en 1998. Nul doute que le premier sera conduit à lancer, lui aussi, un baladeur CD MP3, dans le sillage de son concurrent hollandais. En revanche, Sony est freiné par sa filiale Sony Music, qui voit dans le développement du MP3 une concurrence à la vente de CD audio. Les Japonais semblent ainsi pris de vitesse par les Chinois et les Européens, ce qui n'est guère courant dans ce domaine.

Le lancement des baladeurs CD MP3 met l'industrie nipponne au pied du mur. D'autant qu'il ouvre la voie à d'autres produits permettant de s'affranchir définitivement de l'ordinateur pour l'enregistrement et la lecture de la musique. Le recours aux

disques durs informatiques promet de nouvelles améliorations. Le 20 juin, IBM a révélé son nouveau Microdrive, un disque dur intégré à une carte électronique (format PCMCIA) contenant un gigaoctet de données, soit 18 heures de musique. Destiné notamment à l'intégration dans les baladeurs, il reste cher (535,48 dollars, 3 500 F), mais devrait baisser rapidement. Pour les appareils de salon, des disques durs ordinaires feront l'affaire. On trouve des modèles contenant 15 gigaoctets (270 heures de musique) pour moins de 1 000 F (150 €).

Inéluctablement, le MP3 est en train de transformer l'accès à la musique. S'ils peuvent freiner cette évolution, il est peu probable que les éditeurs parviennent à l'enrayer.

M. Al.

- ★ www.thomson-lyra.com
- ★ www.sony.fr/consumer/consumer.asp#start
- ★ www.storage.ibm.com/hardsoft/diskdrdl/micro/

Il faut dire que l'appareil ne coûte que 990 francs (151 euros), le même prix qu'un baladeur CD classique.

Les appareils qui reviennent sous la garantie d'un an au magasin, environ 5 % des livraisons, sont acheminés chez le distributeur qui les a fournis. Comme le Lyonnais Ldlc, un autre distributeur du mp 2000 en France (mais uniquement sur la Toile), GrosBill dépend entièrement – pour l'approvisionnement comme pour le service après-vente – du grossiste HTS. Là, Jean-Louis Matrat, directeur technique et marketing, ne tarde guère à vendre la mèche, au risque de voir ses clients le court-circuiter : « Le mp 2000 est produit à Hongkong par Dragon State. »

QUALITÉ TRÈS HONNÊTE

Surprise, cette entreprise est spécialisée dans la production de jouets électroniques. Créée en 1988, elle emploie mille personnes et dispose d'un catalogue d'une cinquantaine de produits, dont elle fabrique plus d'un million d'exemplaires par mois dans trois usines. Taux d'exportation : 87 %. Si Dragon State n'est pas une PME mineure du Sud-Est asiatique, la diffusion du premier lecteur CD MP3 à l'échelle mondiale la place brutalement dans la catégorie des pionniers. D'autant que la qualité de son produit se révèle tout à fait honorable : si on troque les écouteurs fournis avec l'appareil pour un casque moins sommaire, la reproduction sonore ne se distingue guère de celle d'un CD audio. Cela signifie que Dragon State ne s'est pas contenté d'intégrer dans son appareil des composants bas de gamme.

La lecture des fichiers MP3 impose de remplacer le laser utilisé par les CD audio par une diode identique à celle qui équipe les lecteurs de CD-ROM. Un microprocesseur et une puce de décompression MP3 viennent compléter le dispositif. Cela n'a rien d'extraordinaire sur le plan technique, ce qui prouve que si les grands de l'électronique n'ont pas encore lancé ce type de baladeur, c'est bien pour des raisons purement stratégiques. Dragon State a ouvert la voie. Il sera désormais difficile à ses concurrents prestigieux de faire la sourde oreille. La demande se fera plus pressante dès lors que les produits de Hongkong arriveront en masse sur le marché français. Pour l'instant, seul Philips semble avoir pris la mesure de l'enjeu.

Michel Alberganti

- ★ <http://www.sasdragon.com.hk/dragon.htm>
- ★ www.grosbill.fr/
- ★ www.ldlc.fr/



La réplique de Philips est prête, la prochaine offensive asiatique aussi

SEUL des grands de l'électronique à réagir, pour l'instant, Philips prépare un produit plus performant que le mp 2000 de Dragon State, mais... deux fois plus cher. L'eXpanium, baladeur CD MP3, sera commercialisé en septembre dans le monde entier par le géant hollandais qui, désormais, ne laisse plus planer de doute sur l'imminence d'une généralisation de l'usage du MP3 dans le grand public.

L'eXpanium sera vendu 1 990 francs (303 euros) pour le modèle de base, l'eXp 101. Une autre version, l'eXp 103, n'en diffère que par l'addition d'une cassette de connexion à un autoradio et par la suppression de la télécommande à fil. Les caractéristiques de ces appareils sont très similaires à celles de leur concurrent chinois, avec quelques avantages néanmoins.

Outre un design plus élaboré – ce qui ne représente pas une grande performance –, l'appareil

de Philips présente deux différences majeures par rapport à son concurrent chinois. La première porte sur le débit maximal acceptable par les lecteurs. Celui de Dragon State est limité à 196 kbits/s tandis que l'eXpanium tolère jusqu'à 320 kbits/s. Un avantage pour les puristes du son qui tiennent à compenser les effets de la compression numérique par l'augmentation du débit de données.

EN PLUSIEURS FOIS

Le second point fort de l'eXpanium concerne la lecture des CD MP3 multisessions. Elle exploite une fonction de logiciels de gravure qui permet d'effectuer l'opération d'enregistrement en plusieurs fois – plusieurs sessions dans le langage des spécialistes. L'eXpanium reconnaît les enregistrements successifs qui se traduisent, sur le disque, par la création de plusieurs dossiers. Le mp 2000, en revanche, ne supporte

pas cette pratique : il ne lira que le contenu de la première session, ce qui oblige l'utilisateur qui veut exploiter toute la capacité du CD-R à enregistrer en une seule fois l'équivalent du contenu d'une dizaine de CD audio.

Le 11 juillet, Philips a également annoncé le lancement prochain – en octobre en France – de la mini-chaîne FW-M55 qui constituera un des tous premiers appareils de salon incorporant le MP3. L'appareil, qui devrait coûter environ 3 000 francs (un peu plus de 450 euros), comportera un changeur à trois CD qui, grâce au MP3, assurera une trentaine d'heures d'autonomie de diffusion de musique.

COPIER SANS ORDINATEUR

Mais les fabricants chinois fourbissent déjà de nouvelles armes. Le 19 juin, Datawalker Technology, une entreprise de Hongkong, a annoncé le lancement prochain (sans préciser de date) d'un appareil de

salon comprenant deux tiroirs à disques compacts. L'un peut recevoir un CD-audio et l'autre un CD-R (enregistrable). La copie du premier par gravure sur le second est réalisée directement par l'appareil, sans recours à l'ordinateur. L'équivalent d'un lecteur-enregistreur de cassettes à deux compartiments, mais équipé de disques compacts... L'appareil réalise le codage MP3 et l'enregistrement sur CD-R en temps réel, comme le mp 2000 de Dragon State ou l'eXpanium de Philips mais en se passant complètement d'ordinateur. Un second appareil serait doté d'un navigateur Internet et d'un modem incorporé. De quoi transférer directement la musique MP3 présente sur la Toile sur un CD-MP3.

M. Al.

- ★ www.expanium.philips.com/philips/expanium/home.html
- ★ www.datawalker.com

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

IBIZA @ 1190F	USA ETE
TUNIS @ 1890F	DERNIERES DISPONIBILITES
PALMA @ 1290F	LOS ANGELES @ 4615F
MALAGA @ 1190F	SAN FRANCISCO @ 4615F
DJERBA @ 1490F	MIAMI @ 4570F
TENERIFE @ 1290F	

WEEK-ENDS (vol + 2 nuits hôtel 2* + 2 petits déjeuners)

STOCKHOLM	à partir de 2645F
LONDRES	à partir de 1600F
PRAGUE	à partir de 2235F

www.anyway.com

0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour le véhicule, voir conditions. ** 0,99F/min, *** 2,25F/min

AnyWay Inc. 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Bascque de Beau ARCP - Générali Assurance et APS

TABLES DE DEMAIN. 2

« Je tiens les bordeaux pour des vins de vieux »

Comment Arnaud Fatôme, sommelier de vingt-huit ans, attend le jour où les côtes-du-rhône seront mis au rang des bordeaux et des bourgognes

À LA COMMUNALE, ses camarades lui avaient trouvé un sobriquet facile : « le fantôme ». Aujourd'hui, Arnaud Fatôme ne se rebelle plus : « Mes recherches étymologiques montrent que Fatôme a toujours signifié fantôme. » Ceux qui croient qu'un mimétisme inconscient plante en nous les valeurs du nom qui nous désigne noteront qu'Arnaud Fatôme, retranché derrière ses lunettes, n'exhibe pas d'emblée ses aspérités... Sans doute convient-il d'aller plus loin : les Britanniques nomment *fathom* une mesure de marine – la brasse –, évaluée à 1,28 m. Pas de meilleure marraine pour Arnaud Fatôme, jeune sommelier qui exerce ses talents dans les liquides à bord du paquebot Sofitel. Le verbe *to fathom* – sonder – résumerait le talent de détective exigé dans les dégustations...

A l'inverse, ce Sherlock Holmes aux airs d'adolescent dément les clichés sur le monde du vin. Il ne se fait précéder d'aucun ventre magnifique et ne se réjouit pas bruyamment de ses libations, aussi ses traits tout neufs tranchent-ils sur les trognes enluminées des notables vigneux. Dans cet univers de gosiers à double fond, le sommelier a toujours fait bande à part. Exilé loin des saints tabernacles où la fermentation malolactique recrée chaque automne le mystère du vin, il officiait en terre de mission, ensoutané dans un tablier noir qui lui donnait un vague air de bouteille (désormais remplacé, dans une sorte de Vatican II gastronomique, par un sobre insigne à la boutonnière). Aussi professait-il une abnégation d'ascète...

Un pas chaloupé, un regard trop intense ou exagérément mou auraient dénoncé la faute de service, la transgression de cette ligne rouge, blanche et rosée où la passion le cède au vice. Il est donc passé maître – c'est son privilège et sa croix – dans l'art de cracher. Sourire flottant, verbe économe et gestes mesurés, il a même érigé la modestie en parure. C'est ainsi qu'Arnaud Fatôme ne joue pas les échansons d'une table à la mode, mais officie dans l'anonymat cossu d'un restaurant de chaîne hôte-

lière (le Clovis, au Sofitel Arc-de-Triomphe), juste ce qu'il faut étoilé, situé au cœur du Paris des affaires. Mais il exprime son tempérament dans ce regard aigu des forts en thème. Sans doute a-t-il fait sienne la devise des jésuites : *Ad aspera per astra*, par les chemins escarpés jusqu'aux étoiles. Il avalu des traités d'œnologie comme d'autres les bandes dessinées, promène sa baguette de sourcier dans le vignoble, déguste et redéguste, s'inscrit à des concours, les réussit parfois, recommence encore, et trouve même le moyen – fait capital pour lui – de « bloquer du temps libre ».

CHAHUTER LE CADASTRE

« J'ai déjà vingt-huit ans », soupire Arnaud Fatôme. Durant ce gros quart de siècle, il aura mis les gorgées doubles dans le meilleur des circuits... Un père barman dans l'Hérault, un diplôme de l'École hôtelière à Paris et deux ans d'apprentissage chez Goumard, dans le 17^e arrondissement, où le sommelier lui transmet son amour du vin. Commis sommelier aux Trois Marches de Gérard Vié, à Versailles, il effectue six mois de tâches ingrates avant d'être proposé maître d'hôtel au ministère du budget, par le service national.

Protégé par ceux qui croient en ses dons, Arnaud Fatôme s'élance sur la piste aux étoiles Michelin. Elle le télécopie directement sur les terres de Joël Robuchon... Après six mois comme commis au restaurant L'Arpège, le jeune homme devient second sommelier sur le vaisseau amiral, le « Joël-Robuchon ». Formé aux préceptes du maître – rigueur dans le travail et gentillesse envers les clients –, Arnaud Fatôme s'y instruit si bien qu'il emporte, en mars 1996, le troisième prix d'un « master » de dégustation de portos. Six mois plus tard, adoubé sommelier en titre, il suit « Monsieur Robuchon » au restaurant de l'Astor. A vingt-cinq ans, le voici pressenti par Sofitel pour un poste de chef sommelier au Clovis.

C'est là que, depuis février 1998, Arnaud Fatôme officie enfin en compositeur : il écrit et réécrit sa

carte des vins comme une partition où tous les timbres se côtoient pour épauler ou compléter les plats du chef, Bruno Turbot. Une faiblesse légitime l'y a conduit à raréfier les châteaux trop bavards pouvant lui voler la vedette, au profit de ces « découvertes » qui proclament aux clients un sommelier cultivé. « Même si je dois à un Latour une des extases de ma vie, résume-t-il, je tiens les bordeaux pour des vins de vieux. Les vieux aiment les vins vieux, les jeunes aiment les vins jeunes. » Pas question, pour autant, de basculer dans le clair. Son nectar idéal serait à la fois très concentré et velouté, conjuguant le fruit de la jeunesse aux arômes de maturité.

Arnaud Fatôme choisit ses vieilles bouteilles dans les petites appellations – qui ont tout à y gagner, alors qu'un grand vin, lui, n'est jamais au dépourvu pour s'exprimer avant maturité –, comme ce coteaux-d'aix 1990 dont il se régala un jour au Ritz ou ce bandol 1973 déniché en fond de cave chez Robuchon. Arnaud Fatôme est un de ces hussards du vin qui chahutent le cadastre national en revalorisant les crus oubliés. Produit sur des schistes roussillonnais avec de vieilles vignes qui concentrent ses arômes, le carignan décrié s'offre un bâton de maréchal. Récolté en vendanges tardives, le trop vif sauvignon se change en nectar. Si le beaujolais valorise la charcuterie, ces vins cultivés s'associent à des plats cultivés, foie gras chaud ou lièvre à la royale. Ses préférés sont ceux qui portent une histoire dont il instruira ses clients. Arnaud Fatôme n'est-il pas l'interface entre le grand public et les bons vignerons ?

TOUTES LES SUBTILITÉS DU PORTO

Pour ce Normand de l'Hérault, les nouveaux grands vins ont le goût de soleil. « En attendant le jour prochain, dit-il, où les côtes-du-rhône seront mis au rang des bordeaux et des bourgognes, je suis attentivement les petits producteurs du Languedoc-Roussillon. » Sa carte souple lui permet d'intégrer douze bouteilles d'un délice in-



GILLES COULON/TENDANCE FLOUE POUR « LE MONDE »

Arnaud Fatôme officie au Clovis, le restaurant du Sofitel Arc-de-Triomphe, à Paris. Il y privilégie les appellations méditerranéennes et les cépages en panne de considération.

connu, déclassé en vin de pays pour cépages non réglementaires, et qu'il aura obtenues à force de ruses. « Si je dis Sofitel, le vigneron confond avec Jacques Borel. Alors je préfère parler du Clovis : ça leur fait penser à José Bové... »

Peu porté sur les alcools (« Ce doit être une question de génération », dit-il), mais capable d'analyser des parfums (« La structure aromatique a beau être plus complexe, ils me frustrent : j'aimerais pouvoir les boire »), Arnaud Fatôme, qui a enfin décroché en 1999 son *master of port*, s'est donné corps et âme au porto, dont il propose tout un choix pour accompagner fromages, desserts et cigares. Des tawny au fin goût d'épices jusqu'au fruit éclatant des vintage, en passant par les portos blancs, les colheita et les LBV, ce continent d'arômes – que la France cantonne injustement dans sa cuisine – atteint des sommets tout en restant abordable. Arnaud Fatôme passe même ses vacances au Portugal. Un jour, peut-être, il y taillera ses propres ceps. Là ou ailleurs... Cultiver la vigne, comme Candide son jardin, n'est-il pas le rêve secret de tout sommelier ?

Jacques Brunel

LA SEMAINE PROCHAINE
Christophe Langrée,
cuisinier à Saint-Malo

ENTRÉE DES FOURNISSEURS

Alsace

« Héritant du domaine de sa famille, Marc Tempé a retiré ses récoltes de la cave coopérative pour les travailler chez lui. Propriétaire de grands crus (Mambourg, Schoenenbourg), il tire le meilleur parti du terroir de Zellenberg : des vins (dont ce riesling récolté en vendanges tardives) d'un abord rude, assez minéral, mais qui s'ouvrent merveilleusement dans les trois ans. »

★ Marc Tempé, 24, rue Schlossberg, 68340 Zellenberg, tél. : 03-89-47-85-22.

« François Barmès connaît parfaitement son terroir et ce qu'il peut en faire. C'est en respectant l'environnement qu'il produit des vins riches et concentrés, mais élégants, que leur acidité bien marquée et jamais excessive recommande à la garde. Son grand cru de riesling, baptisé Hengst, est très beau. »

★ Barmès-Buecher, 30, rue Sainte-Gertrude, 68920 Wettolsheim, tél. : 03-89-80-62-92, fax : 03-89-79-30-80.

« Marginal pour les uns, gourou pour les autres, André Ostertag est un producteur inspiré, novateur jusque dans ses étiquettes. Pour singulariser les parcelles de son domaine, il a classé leurs produits en vins de fruit, vins de pierre, vins de temps... »

★ Ostertag, 87, rue Finkwiller, 67680 Epfig, tél. : 03-88-85-51-34, fax : 03-88-85-58-95.

Vallée de la Loire et Sancerrois

« Vinificateur de talent, Lucien Crochet s'était hissé sur les sommets de l'appellation sancerre. Repris par son fils Gilles, le domaine vaut avant tout pour ses blancs (26 hectares), dont l'insolite « vendange du 24/10/96 », du sauvignon récolté en surmaturité ! »

★ Lucien Crochet (AOC sancerre), place de l'Église, 18300 Bué, tél. : 02-48-54-08-10, fax : 02-48-54-27-66.

« Jean-Pierre Chevalier s'est attaché à retrouver le vrai goût traditionnel des saumur-champigny : des vins riches, puissants et colorés, bâtis pour la garde. De plus, il a redoré

le blason des vins blancs de Saumur grâce à sa cuvée « Les Cormiers », grasse et concentrée, mais d'une impressionnante pureté d'arômes. »

★ Château de Villeneuve (AOC saumur-champigny), 3, rue Jean-Brevet, 49400 Souzay-Champigny, tél. : 02-41-51-14-04, fax : 02-41-50-58-24.

« Vigneron singulier, Yvon Métras produit des fleurie peu communs, par leur concentration et leur velouté. Ces vins de demi-garde sont une des plus belles expressions locales du gamay. »

★ Yvon Métras (AOC fleurie), La Pierre, 71570 Romanèche-Thorins, tél. : 03-85-35-59-82.

Côtes-du-rhône

« Cuisinier devenu vigneron, François Villard est un des plus en vue parmi ces jeunes producteurs qui arrachent à sa léthargie le nord de la vallée du Rhône. Impressionnants, ses grands crus ne font pas oublier son vin de pays des coteaux de Seyssuel, issu de syrah très concentrées et vieilles en fût neuf. »

★ François Villard (AOC condrieu, saint-joseph, côte-rôtie), Montjoux, 42410 Saint-Michel-sur-Rhône, tél. : 04-74-56-83-60, fax : 04-74-56-87-78.

« Disparu récemment, Philippe Laurent tirait d'antiques vignes de grenache des rouges profonds d'un velouté extrême. »

★ Quartier Gramenon, 26770 Monbrison, tél. : 04-75-53-57-08, fax : 04-75-53-68-92.

« L'élégance et l'expression du fruit se fondent à merveille dans ces rouges à haute concentration. »

★ La Grande Olivette (vin de pays des Cévennes), chemin des Granges-Neuves, 84840 La Motte-sur-Rhône, tél. : 04-90-40-11-21, fax : 04-90-40-45-47.

Le Domaine de la Monardière

LE CHOIX du Domaine de la Monardière, dans l'appellation d'origine contrôlée vacqueyras, illustre l'intérêt d'Arnaud Fatôme pour ces nouveaux vins, qui mettent le dernier cri des techniques vigneronnes au service de l'expression pure du terroir.

« Aux confins du Vaucluse et de la Drôme, le vignoble de vacqueyras s'impose toujours plus par le biais de producteurs inspirés. Au premier chef, Christian Vaché, qui, depuis douze ans, ne cesse d'élargir sa propriété. Sans tomber dans le mysticisme de la biodynamie, ce vigneron cultive en « lutte raisonnée » (combat au cas par cas contre les parasites et les maladies) pour obtenir des vendanges saines, sur des maturités optimales. Lors de la vinification, ces raisins de qualité requièrent peu d'intervention – juste de quoi laisser s'exprimer le millésime et le terroir. »

» Tout structurés qu'ils soient, les rouges de la Monardière jouent moins la puissance – privilégiée par d'autres producteurs – que l'élégance et la profondeur des arômes. Encore un peu fermée, la cuvée 1997, récoltée sur vieilles vignes, transcende le peu d'intérêt de ce millésime pour combiner harmonieusement le fruit de la syrah à la puissance de la grenache. Peu abondants, les blancs sont tout aussi bien vinifiés. Gras et « larges d'épaules », ils expriment des notes de fleurs et de fruits frais à chair blanche enveloppées dans un boisé bien fondu. Rangé parmi les tout premiers de l'appellation, ce domaine est une des étoiles montantes des côtes-du-rhône méridionales. »

★ Domaine de la Monardière, Les Grés, 84190 Vacqueyras. Tél. : 04-90-65-87-20. Fax : 04-90-65-82-01.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
L'Atlas
Gastronomie Marocaine
Salon de réception. Traiteur
12, boulevard Saint-Germain
☎ 01.46.33.86.98 - F/lundi

PARIS 5^e
« Un des restos indiens plus connus » (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e
LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition. au 1^{er} étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard.
- Banc d'huitres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 8^e
SHOZAN
Fusion Franco Japonaise
« Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France »
JP Quelin
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F
11, rue de la Tremouille
M° Alma Marceau
Résa : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Terrasses - Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issore. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 16^e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORI & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 96 F, Assortiment Sushis 128 F - Fer. Dim.

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

Renseign. Publicité :
☎ 01.42.17.39.63
Fax : 01.42.17.39.25

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
EUROPE, le menu "Homard Bleu" 209 F 33,66€
AFRIQUE, les Gambas sauvages
ILE D'OLERON les Fines de Claires
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue S' Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

Nuageux au nord

MERCREDI. Les orages qui ont traversé le pays s'évacuent vers l'est mais le ciel, sur la moitié nord, restera très nuageux et parfois pluvieux. Sur la moitié sud, les pressions sont plus élevées et on profitera de belles périodes de soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Journée généralement maussade avec un ciel couvert et souvent pluvieux. Néanmoins, quelques éclaircies se développeront sur les pays de Loire l'après-midi. Températures comprises entre 18 et 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Ciel couvert et nuages parfois accompagnés de pluies faibles. L'après-midi, le soleil fera quelques percées. Les températures atteindront 19 à 23 degrés du nord au sud.

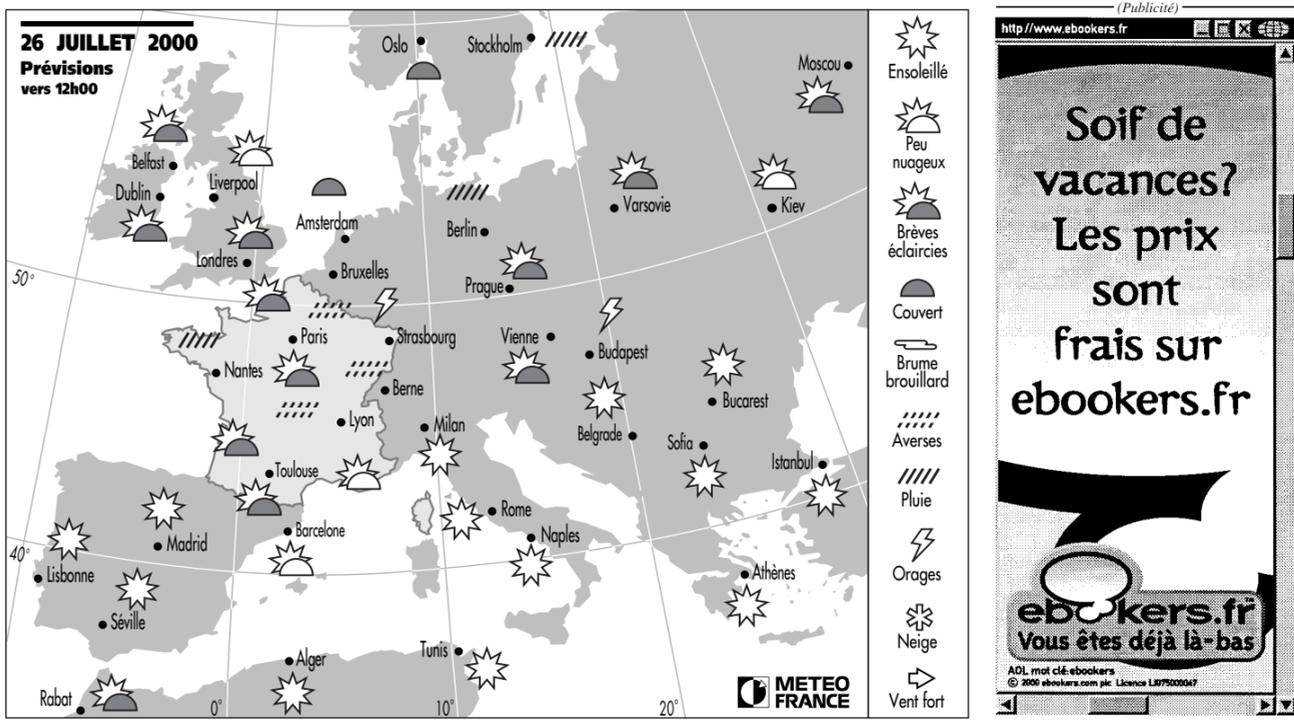
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Ciel chargé, et des pluies ou des orages forts sont encore possibles. L'après-midi, les pluies cesseront mais les

nuages resteront nombreux. Températures comprises entre 20 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes, les nuages parfois accompagnés de quelques gouttes le matin laisseront place à quelques éclaircies l'après-midi. Ailleurs, journée agréable avec de belles périodes ensoleillées. Températures de 22 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur les Alpes, le ciel sera chargé et des averses orageuses pourront se produire le matin. Ailleurs, les passages nuageux alterneront avec de belles éclaircies. Quelques averses isolées possibles. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 22 et 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Journée bien ensoleillée. Les températures atteindront 26 à 30 degrés. Le vent de sud-ouest entre la Corse et le continent soufflera jusqu'à 60 ou 70 km/h en rafales.

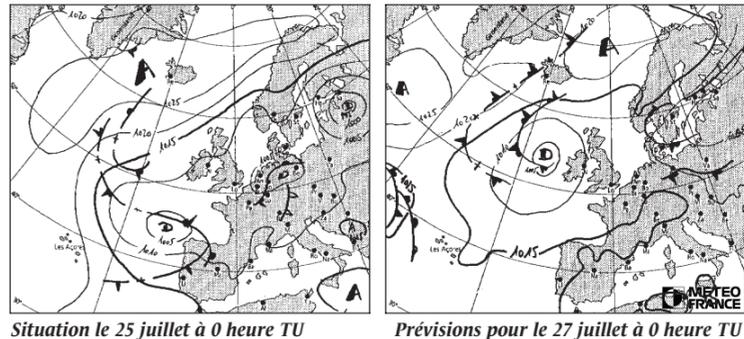


PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	14/20 N	CAYENNE	23/31 S
AJACCIO	19/28 S	NANTES	15/21 P
BIARRITZ	18/22 N	NICE	19/26 S
BORDEAUX	15/23 N	PARIS	16/21 N
BOURGES	15/22 N	PAU	14/24 N
BREST	14/18 P	PERPIGNAN	19/27 S
CAEN	14/21 N	RENNES	15/21 P
CHERBOURG	13/20 P	ST-ETIENNE	15/26 N
CLERMONT-F.	15/25 N	STRASBOURG	15/21 N
DIJON	15/22 N	TOULOUSE	17/27 N
GRENOBLE	15/26 N	TOURS	16/22 N
LILLE	12/21 N	FRANCIS-ROUSSEAU	18/24 S
LIMOGES	15/21 N	NOUMEA	18/24 S
LYON	18/26 N		
MARSEILLE	18/30 S		

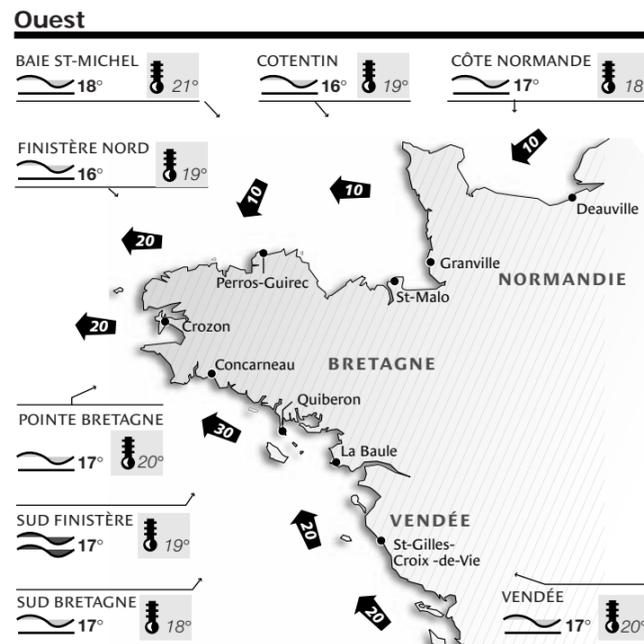
PAPEETE	24/29 C	KIEV	19/28 S	VENISE	20/28 S	LE CAIRE	25/35 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	17/23 S	VIENNE	17/25 N	NAIROBI	14/24 S
ST-DENIS-RE.	18/24 S	LIVERPOOL	15/20 S	AMERIQUES		PRETORIA	6/19 S
		LONDRES	14/23 N	BRASILIA	19/29 S	RABAT	18/24 N
		LUXEMBOURG	14/18 P	BUENOS AIR.	1/14 S	TUNIS	23/37 S
		LONDRES	16/29 S	CARACAS	24/30 S		
		MILAN	19/30 S	CHICAGO	19/29 S		
		MOSCOW	15/22 N	LIMA	17/18 C		
		MUNICH	14/20 P	LOS ANGELES	18/24 S		
		BERLIN	22/32 S	MEXICO	12/22 C		
		OSLO	9/14 C	MONTREAL	18/27 S		
		PALMA DE M.	21/30 S	NEW YORK	19/24 C		
		PRAGUE	14/24 N	SAN FRANCISCO	12/18 S		
		ROME	19/28 S	SANTIAGO/CHI	4/18 S		
		SEVILLE	18/33 S	TORONTO	17/25 S		
		SOPIA	19/36 S	WASHINGTON	18/21 P		
		ST-PETERSB.	15/22 N	AFRIQUE			
		GENEVE	16/25 P	ALGER	24/31 S		
		HELSINKI	14/17 C	DAKAR	25/28 S		
		ISTANBUL	24/35 S	KINSHASA	18/30 S		



Sur les plages

Le 25 juillet 2000 vers 12 heures

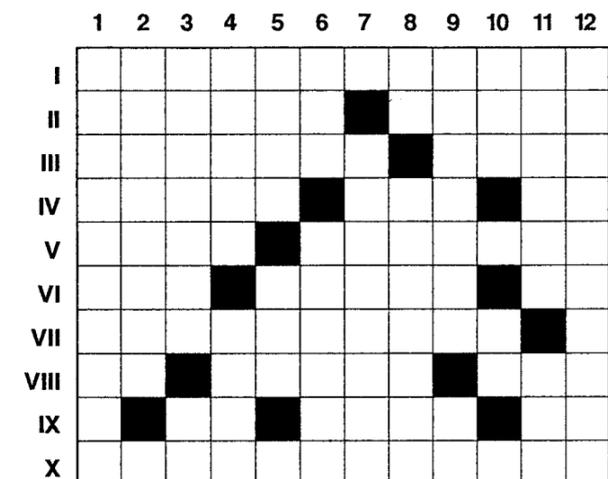
Sur les côtes bretonnes et de la Manche, les nuages resteront nombreux avec de courtes éclaircies. Sur le reste des côtes atlantiques, la pluie et les orages gagneront toutes les régions en fin de matinée. Près de la Méditerranée, le soleil brillera largement, avec plus de douceur.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 177

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Remise à niveau. - II. Chez Gallimard ou chez Ferrari. Félix Tourmachon est moins objectif. - III. Beaucoup de bruit, souvent pour rien. Voyagea librement. - IV. Apporte son appui. Associés en réduction. En rouge sur les cartes. - V. Prêtes pour la pose. Le bac est nécessaire pour ces travaux. - VI. Choquant. Anglais populaire. Genre littéraire. - VII. Coupure dans l'action. - VIII. Ramasse le roi sur la table. Libères les gaz. Médecins du monde. - IX. Prend son

temps dans les arbres. Face-à-face avec l'examineur. Voyelles. - X. Evitent les grands discours.

VERTICALEMENT

I. Veut reprendre l'avantage. - 2. Protègent les graines. - 3. Pierre précieuse pour l'homme de Cro-Magnon. Vient d'avoir. - 4. Dépenses. Femme de couleurs. - 5. Plonger dans *Le Monde*. Entente franco-allemande sur le dos des ouvriers. - 6. Lettres de complément. Ce n'est pas en habit vert qu'il se rendait à l'Académie.

- 7. Rira de bon cœur. - 8. Préparation. Transformât chimiquement. - 9. Une bataille dont on nous fait tout un plat. Article. - 10. Au Nigeria ou aux Pays-Bas. Drame. - 11. Contrariés. Fait pour sortir ou pour empêcher d'entrer. - 12. Refais le plein.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 176

HORIZONTALEMENT

I. Draps-housses. - II. Refroidie. Dé. - III. Affiche. Vair. - IV. Meus. Pitti. - V. Art. Antichoc. - VI. Té. Ma. Agée. - VII. Unie. Ginseng. - VIII. Rd. TB. Ng. SAE. - IX. Guerre. Ne. En. - X. Emboutissage.

VERTICALEMENT

1. Dramaturge. - 2. Référendum. - 3. Affût. Eb. - 4. Pris. Métro. - 5. Soc. Aa. Bru. - 6. Hi-han. Et. - 7. Ode. Tain. - 8. U. Pignons. - 9. Sévices. Es. - 10. Athées. - 11. Edito. Naeg (nage). - 12. Séricigène.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE

PROBLÈME N° 184

Tirage : EEIMRQU.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres (ce mot est invariable).

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille. Deux d'entre eux, placés en deux endroits différents, rapportent 101 points.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

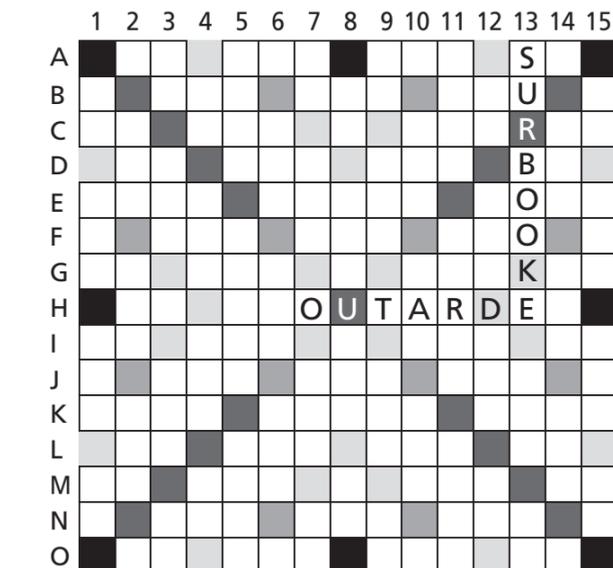
c) Trouvez l'anagramme de FABIOUS. Trouvez les deux anagrammes de TRIQUAS. TRAQUAIS, TRIQUAIS, TROQUAIS, TRUQUAIS ont chacun une anagramme ; trouvez-les.

Solutions dans *Le Monde* du 2 août.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 19 juillet.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence

Deux triplés dodus



commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) SATIN, I3, 35, en collante sous RODAMES.
b) MEDISANT, 7 G, 65.
c) AWALES, jeux africains, L 7, 50 ; WALES, awalés, O 4, 83, faisant MEDISANTE.

d) ATHENIEN, M 3, 74 - ASTHENIE, K 6, 72 - DETHEINA, I 7, 66 - HELAIENT, B 3, 65.

e) DETOURNA, ou l'anagramme DONATEUR - MOUTARDE - TROUBADE - RADOTEUR, ou l'anagramme ROUTARDE.

Michel Charlemagne

DISPARITION — 100

Carmen Martín Gaité

La passion de l’écriture

SA **SECRETÉAIRE** particulière disait d’elle, dans un demi-sourire, qu’elle était *« infatigable »*. Travail-leuse acharnée, de jour comme de nuit, l’écrivain Carmen Martín Gaité a pourtant cessé de combattre, à l’aube du dimanche 23 juillet, dans une clinique de Madrid.

Sa disparition provoque un grand émoi en Espagne, où cette femme de soixante-quatorze ans, philo-sophe de formation, était connue et admirée. Bien que son œuvre ne cédât jamais à la facilité, Carmen Martín Gaité savait parler à ses lec-teurs une langue qui les touchait, faite de finesse et de profondeur. Dotée de talents multiples, elle avait lancé sa ligne dans les eaux peu fréquentées de la poésie et du conte pour enfants (avec, notam-ment, l’excellent *Petit Chaperon rouge à Manhattan*, paru chez Flammarion-Père Castor, en 1998), dans celles, plus froides, des publi-cations universitaires et dans le courant variable d’une forme d’es-sai où l’esprit se joue des frontières entre raisonnement et fiction. Mais ce sont ses romans, vendus à plu-sieurs dizaines de milliers d’exem-plaires dans les dernières années, qui lui valurent une grande notorié-té.

Faisant feu de son inépuisable énergie, Carmen Martín Gaité don-nait des conférences, des cours, des lectures et se montrait soucieuse d’aider les jeunes romanciers. Elle-même avait commencé par un court roman, intitulé *El Balneario*, en 1955 (réédité par les éditions Destino, en 1977). A l’époque, la jeune femme, antifranquiste convaincue, faisait partie du groupe littéraire de la prestigieuse *Revista española*, auquel appartenaient no-tamment Ignacio Aldecoa, Juan Be-net, Josefina Rodríguez et aussi Ra-fael Sánchez Ferlosio, son époux. D’autres voies s’ouvraient à elle, en particulier celles de l’université, des arts plastiques ou de la comédie. Mais Carmen Martín Gaité, qui avait commencé d’écrire à l’âge de huit ans, ne voulut jamais emprun-ter d’autre chemin que celui choisi dans l’enfance. *« L’écriture, déclai-rait-elle dans un entretien accordé au Monde (« Le Monde des livres » du 17 mars 1995), est le seul moyen de suivre mon discours intérieur sans être interrompue par les autres. »*

BOULIMIE LITTÉRAIRE

Cette passion lui permettait aus-si, expliquait-elle, de *« créer des zones d’ordre dans ce qui est confus »*. Parmi les quatre pages d’éloge funèbre que lui consacrait l’édition du journal *El País* parue lundi 24 juillet, une phrase de son ami l’écrivain Marcos Giraltr Tor-rente décrit bien cette boulimie lit-téraire : *« Elle vivait tout intensément (...), mais ses plus grands plaisirs, c’est la littérature qui les lui pro-curait. »* A l’âge où les autres, pour la plupart, savourent leur retraite, cette dame au très beau visage mul-tipliait les publications. L’un de ses derniers romans, paru en France sous le titre *Drôle de vie, la vie* (Flammarion, 1999), lui avait inspiré cette réflexion : *« Je suis émue de constater qu’au lieu de vivre de mes rentes je suis encore comme lorsque j’avais vingt-cinq ans : je tire sur le fil d’une histoire, encore et encore, jus-qu’à ce qu’elle m’envahisse et me procure ce genre de surprises qui, normalement, ne se produisent plus à mon âge. La vie m’a donné de rudes coups, mais dans ce domaine elle m’a gâtée. »*

De tous ces coups, le plus rude fut sans doute la mort de sa fille unique. Mais la littérature, tou-jours, finissait par l’emporter sur la mort, même si l’absence fut l’un de ses thèmes de prédilection. Si Car-men Martín Gaité mettait son sens de l’introspection au service de la vie, si sa propre existence était faite de passions et d’un immense appé-tit de découvertes, ses romans ne manquaient jamais d’explorer les recoins sombres dans lesquels se tapit la vérité. Dans *La Chambre du fond* (Flammarion, 1993), la narra-trice est réveillée, en pleine nuit, par un visiteur coiffé de noir qui prétend venir l’interviewer. Comme si la mort, déguisée, venait lui poser des questions. Enfin, triste ironie, son dernier roman, à paraître chez Flammarion le 15 septembre, s’inti-tule *Claqueur la porte...*

Raphaëlle Rérolle

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène et **Michel BETZ** sont heureux d’annoncer la naissance de

Nina,
sœur de
Lou,
chez
Marie-Laure et **Jean-Jacques.**

Le Luc,
16250 Champagne-Vigny.
La Rongère,
18110 Saint-Eloy-de-Gy.

Anniversaires de mariage

Michel et **Anne,**

comme ce sont des conventions petites-bourgeoises d’un autre âge, nous n’hésitons pas à vous adresser ce message pour vous souhaiter un très bon anniversaire pour vos cinquante ans de mariage.

me, am, f, a, et b.

Félicitations

Luc.

Bravo pour ton baccalauréat L, men-tion bien.

Maman, Papa.

Décès

– Villeneuve-lès-Avignon. Bondy.

Robert Amalberti, son époux,
René et Francine Amalberti, ses beau-frère et belle-sœur.
Ainsi que les familles alliées, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 21 juillet 2000, après une longue maladie, de

Dominique AMALBERTI,
née **CORDIER.**

Son courage dans cette épreuve a fait l’admiration de tous.

Janine AMEISEN,
Yanka,
nous a quittés.
Son souvenir vit en nous et la mémoire de tous ceux dont elle a si longtemps porté l’absence en elle.

Jean-Claude, Olivier, Eva,
Et toute leur famille.

– Le docteur Michel Apprill,
Le docteur Jean-Luc et Isabelle Apprill, ses enfants,
Apolline et Maximilien, ses petits-enfants,
Jean-Pierre et Claudette Apprill, son frère et sa belle-sœur,
Emmanuel et Florence, ses neveu et nièce,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges APPRILL,
chirurgien,
ancien chef de service
du Centre hospitalier de Mulhouse,

survenu le 21 juillet 2000, à l’âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques seront célébrées à Stras-bourg, le mercredi 26 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Andrée Barthelemy, son épouse,
Jean, Olivier et Laurent Barthelemy, ses enfants,
Ses dix petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de

Henri BARTHELEMY,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Lorient, dans sa quatre-vingt-septième année, le 21 juillet 2000.

Priez pour lui.

114, avenue de Paris,
94300 Vincennes.

– Robert Pellerin, président de la Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences,
Les administrateurs de la FNAMS et des SAMS,
La direction et le personnel de la FNAMS et de LABOSEM,
ont la tristesse de faire part du décès, le samedi 22 juillet 2000, de

Yves BOUCHET,
directeur technique
de la FNAMS de 1982 à 1998.

La cérémonie aura lieu jeudi 27 juillet, à 10 heures, en l’église Saint-Martin à Glageon (Nord).

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE
DES LIVRES

– Buvin-les-Avenières.
Châtenay-Malabry.

M^{me} et M. Michel Doublier,
Le docteur Marie Claude Bel,
M^{me} et M. Marc Genest,
M^{me} et M. Pierre Courty,
Le docteur et M^{me} Jean Pierre Bel,
M^{me} Christiane Bel Perbet,
M. Jean Noël Perbet,
ses enfants,
Clarisse, Véronique, Sabine, Nicolas, Hyppolite, Sophie, Noémie, Héloïse, Adrien, Chloé, Clotilde, Eva, Olivier, ses petits-enfants,
Justine, Appoline, Remi, Maëlle,
ses arrière-petits-enfants,
font part du décès de

M. Jean BEL,
président de chambre honoraire de la Cour de cassation,
premier président honoraire de la Cour de révision monégasque,
commandeur de l’ordre de la Légion d’honneur,
commandeur de l’ordre national du Mérite,
commandeur de l’ordre des Palmes académiques,
grand officier de l’ordre de Saint-Charles,
croix de guerre 1939-1945,
ancien membre du secteur 7,

survenu à Buvin, le 24 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les funérailles auront lieu le mercredi 26 juillet, à 14 h 30, en l’église de Buvin.

Inhumation dans le caveau familial.
Pas de visites au domicile.

– Marie-Christine, Elisabeth et Ines, ses filles,
Philippe et Manu, David,
Matthieu et Nicolas, Iciar,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la peine de faire part du décès de

M^{me} Monique CASSIN.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 juillet 2000, à 14 h 15, en la chapelle du funérarium de Bayonne.

– Lyon. Paris. Grenoble. Saint-Etienne. Montbrison.

M^{me} Thérèse Chambatte, son épouse,
Le docteur Pierre Chambatte,
M^{me} Marie Claude Granjon,
Le professeur Charles Chambatte et son épouse,
Les docteurs Philippe et Hélène Chambatte et leurs enfants,
Les familles Chambatte, Allasa, Nourisson,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis CHAMBATTE,
ancien résistant,
ancien déporté,

survenu à l’âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l’église Notre-Dame de Bon Secours, Lyon-3^e, le mercredi 26 juillet 2000, à 14 h 30, suivie de l’inhumation au cimetière de la Guillotière nouveau, vers 16 heures.

Condoléances sur registre.

Le soir venu, Jésus leur dit :
« Passons sur l’autre rive. »
Marc 4.38.

On nous prie d’annoncer le décès du

docteur Bertrand CLAVEL,
croix de guerre 1939-1945 (2^e D.B.), ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté, professeur associé au Collège de médecine, ancien chef du service de médecine du Centre René-Huguenin de lutte contre le cancer à Saint-Cloud,

entré dans la Paix du Seigneur, le 23 juillet 2000, à l’âge de quatre-vingt-un ans.

De la part de
M^{me} Bertrand Clavel,
née Jacqueline de Rivoivre, son épouse,
François Clavel, Mathilde, Benoît, Noémie et Stéphane,
Guillaume et Corinne Clavel,
Jean et Céleste,
Jean-Baptiste et Anne Clavel,
Marie et Agathe,
ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Ils vous demandent de l’unir dans vos pensées et vos prières à ses parents,

M. et M^{me} François CLAVEL,

et à son frère,

Michel CLAVEL.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 juillet, à 11 h 30, en l’église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6^e.

L’inhumation aura lieu le vendredi 28 juillet, à 10 h 30, au cimetière d’Onesse-Laharie (Landes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

N’envoyez pas de fleurs, priez pour lui.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu’à 17 heures
Permanence le samedi jusqu’à 16 heures

– Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, Mathilde Cohen, Elsa Vidal, Laetitia Vidal,
Yves Cohen et Tatiana Soldatenko, Isabelle Cohen et Ivan Mignot,
Bastien Mignot, Etienne Mignot, Joseph Mignot,
ses enfants et petits-enfants,
Michèle Rumpf,
sa belle-fille,
Laurence et André Lentin,
Jérôme Lentin et Jacqueline Cohen,
Irène et Stefano Mangano,
Christiane Cohen,
ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Paul Nordmann,
Lucien, Françoise et Anne Nordmann,
ses belle-sœur, neveu et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur d’annoncer le décès de

Francis COHEN,
journaliste, ancien résistant,
directeur de *La Nouvelle Critique*,
chevalier de la Légion d’honneur,

survenu à Paris, le 22 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien d’Ivry, mercredi 26 juillet, à 12 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, rue Barrault,
75013 Paris.

(*Le Monde* du 25 juillet.)

– M^{me} Brigitte Haudebourg-Cousseran, son épouse,
M. et M^{me} Jean-Serge Cousseran,
M. et M^{me} Alain Cousseran,
M. et M^{me} Olivier Cousseran,
M. et M^{me} François Cousseran,
M. Pascal Cousseran,
ses enfants,
Ses neuf petits-enfants,
M^{me} Claire Richet,
sa sœur,
et ses enfants,
M^{me} Denise Cousseran,
Cécile Besse,
sa belle-fille,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul COUSSERAN,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d’honneur,
croix de guerre avec palme,

survenu le 22 juillet 2000.

Ses obsèques auront lieu à Ansouis (Vaucluse) dans l’intimité familiale.

10, avenue Franklin-Roosevelt,
92150 Suresnes.

– Jean Matteoli, président,
Le conseil d’administration,
Le directeur général,
Et le personnel de la Fondation de la Résistance,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul COUSSERAN,
leur vice-président délégué,

survenu le 22 juillet 2000.

Résistant à dix-huit ans et déporté, Paul Cousseran a consacré toutes ses forces au développement de la Fondation de la Résistance, afin que vive et se transmette la mémoire des principes au nom desquels il a, comme ses camarades, dit non à l’oppression et à la barbarie, dans un combat vital pour la patrie et pour la liberté.

Un hommage lui sera ultérieurement rendu aux Invalides.

– M^{me} Jacqueline Glas,
Frank, Barbara et Christine, ses enfants et belle-fille,
font part de la mort de leur compagnon, père et beau-père,

M. Camille JANUEL,

survenue le 20 juillet 2000, à Saint-Pierre-d’Autils (Eure).

– M. et M^{me} Lionel Korenbeusser et leurs enfants,
M. et M^{me} Martial Paulet et leurs enfants,
M^{me} Jean-Pierre Koppenheim et ses enfants,
Les familles Berg, Karchen, Stourdze,
ont la douleur de faire part du décès de

Alfred KOPPENHEIM,

dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

L’inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le mercredi 26 juillet 2000, à 14 h 45.

– Bichancourt. Mendoza. Versailles.

M^{me} Antonia Lafont, son épouse,
Anne-Marie Landivaux, sa fille,
Jean-Pierre Landivaux, son gendre,
Ludovic et Cédric,
ses petits-fils,
Ses frères et sœurs et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre LAFONT,
chevalier de la Légion d’honneur,
survenu brutalement à son domicile de Lujan de Cuyo (Argentine), le 21 juillet 2000, à l’âge de soixante-dix-sept ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 22 juillet.

Une cérémonie à son souvenir aura lieu le samedi 29 juillet, à 15 heures, en l’église de Bichancourt (Aisne).

M. et M^{me} Landivaux,
9, rue Vauban,
78000 Versailles.

– M^{me} Bernard Mathieu de Fossey, son épouse,
M^{me} Inès Mathieu de Fossey, sa fille,
Nina et Benjamin Marx, ses petits-enfants,
M^{me} Françoise Godefroy,
sa sœur, ses enfants et petits-enfants,
Dominique
et Nathalie Mathieu de Fossey,
ses nièces, leurs enfants et petite-fille,
M. et M^{me} Jean de Laveaucoupet,
leurs enfants et petits-enfants,
Le contrôleur général des armées (e.r.) François Parra d’Andert,
ses enfants et petits-enfants,
et Madame,
M. et M^{me} Alain Parra d’Andert et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

docteur Bernard MATHIEU de FOSSEY,
ancien assistant-attaché à l’hôpital Cochin,

survenu à son domicile, le 23 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 juillet, à 15 heures, en l’église Notre-Dame-de-l’Arche-de-l’Alliance, 81, rue d’Alleray, Paris-15^e.

– Tramezaygues (Hautes-Pyrénées). Belfort (Territoire de Belfort). Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

M^{me} Jean Mascaron, née Peyra,
M. et M^{me} Laurent Mascaron et leur fils,
M^{lle} Anne Mascaron,
Les familles Mascaron, Dagneaud, Peyra,
At, de Villeneuve du Bez,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean MASCARON,

survenu le 22 juillet 2000, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu en l’église de Tramezaygues, le lundi 24 juillet.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Mazier, Chancel, Göhlich
ont la peine d’informer du décès de

M^{me} Colette MAZIER,
née **CHANCEL,**

le 20 juillet 2000, à La Trinité-sur-Mer.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 juillet, à 10 heures, en l’église Saint-Michel des Batignolles, 12 *bis*, rue Saint-Jean, à Paris-17^e.

– M^{me} Pierre Peyrot,
M. et M^{me} Régis Peyrot-Reboul,
M. et M^{me} Alain Peyrot-Reboul,
M. et M^{me} François Peyrot-Reboul,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Jacques Foucart, ses enfants,
M. et M^{me} Bernard Peyrot, leurs enfants,
M^{me} Armelle Aebischer,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre PEYROT,

survenu le 22 juillet 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l’intimité familiale.

– Le président,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dra-matiques
font part de leur profonde tristesse à l’oc-casion du décès de

Claude SAUTET.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

(*Le Monde* du 25 juillet.)

Gille TERBOIS,
femme de théâtre,

s’est éteinte le lundi 24 juillet 2000.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 27 juillet, à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e, où l’on se réunira.

Une messe sera dite ultérieurement à sa mémoire.

De la part de l’Association ARGILE,
Et de ses très nombreux amis.

– Monique Dectot Thirion, son épouse,
Rosine Thirion, sa sœur,
Et toute la famille,
ont l’immense douleur de faire part du décès de

Gérard THIRION,
ancien fonctionnaire
au Bureau International du Travail,
survenu le 19 juillet 2000.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Monique Dectot Thirion,
La Bessardie,
24220 Castels.
155, rue de l’Université,
75007 Paris.
M^{me} Rosine Thirion,
174, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– M^{me} Claude de la Vaissière de Lavergne, née Françoise Auriat,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude de la VAISSIÈRE de LAVERGNE,
ancien élève
de l’Institut Pasteur,

survenu le 23 juillet 2000.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Valsauve,
30630 Verfeuil.

– France Ventre, son épouse,
Delphine et Stéphane Bourland, Augustin, Mathilde, Thibault, Guillaume Ventre, Nicolas Ventre,
ses enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Pierre Henry, ses beaux-parents,
Dominique Lecomte, Véronique Ventre, Josette Ventre, Christel et Pierre Vermenouze, Patrick et Marie-Cécile Henry, ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jérôme VENTRE,
chevalier de la Légion d’honneur,
ingénieur général
des télécommunications,

survenu le 21 juillet 2000, à l’âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 juillet, à 11 heures, en l’église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine, suivie de l’inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

66, rue Chauveau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président de France Télécom,
Et le comité exécutif,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jérôme VENTRE,
leur collaborateur, collègue et ami,
directeur des achats
et de la logistique de France Télécom,

survenu le 21 juillet 2000.

Ils s’associent à la douleur de sa famille et témoignent leur sympathie lors de la cérémonie religieuse qui sera célébrée mercredi 26 juillet, à 11 heures, en l’église Saint-Jacques de Neuilly, 167, boulevard Bineau, suivie de l’inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

Chevalier de la Légion d’honneur, ingénieur général des télécommunications, Jérôme Ventre, entré à France Télécom en 1968, a occupé différents postes à hautes responsabilités en direction régionale et à la direction générale.

Il a été plus particulièrement respon-sable du budget, directeur régional de la région Poitou-Charentes, directeur commercial de la région Ile-de-France et a assumé de hautes responsabilités au ministère de la défense.

Il était, depuis 1996, directeur des achats et de la logistique de France Télé-com.

Ses collègues et collaborateurs rendent hommage à sa haute compétence, sa rigueur et ses qualités humaines.

– Saint-Paul (Alpes-Maritimes).

L'ÉTÉ FESTIVAL

L'épicentre de l'Europe festivalière se déplace vers l'est : à Salzbourg, première soirée d'une édition très attendue, dans le contexte politique de cet an 2000 de toutes les surprises. Sous la direction artistique de Gérard Mortier et pour son avant-dernière saison, le rendez-vous autrichien s'ouvre avec *Les Troyens*, opéra d'Hector Berlioz, qui avait inauguré l'Opéra Bastille à Paris mais qui ne figure pas parmi les œuvres les plus jouées du répertoire. Succès de cette première, pour la musique et pour les voix, même si la mise en scène et le décor de cette production de Herbert Wernicke n'emportent pas autant l'adhésion. Avis de vent frais sur Avignon, où la mise en scène d'après L'Idiot de Dostoïevski d'un Prince Mychkine par une troupe polonaise noie la mise en scène sous la recherche d'effets et tue l'émotion théâtrale. Avignon toujours, où les spectacles de danse dans la programmation intitulée *Le Vif du sujet* décoivent, sauf lorsque l'Allemande Sasha Waltz se projette sur scène. Tandis qu'à La Seyne-sur-Mer le festival de jazz choisit de se référer à un monument et rend hommage au « Kind of blue » de Miles Davis.

Richard Ashcroft au bonheur du solo

VOILÀ un disque qui a dû déprimer un peu plus Noel Gallagher. Alors que l'auteur-compositeur d'Oasis n'en finit pas de cauchemarder sur la vie en collec-

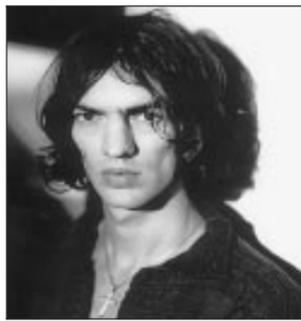
PORTRAIT

L'ancien leader du groupe The Verve aime les tourbillons lyriques et rêveurs

tivité - choisissant finalement de ne participer que par intermittence à la tournée de son groupe -, Richard Ashcroft, ancien leader de The Verve, formation rivale mais néanmoins amie des stars de Manchester, a mis les voiles en solo pour son plus grand bonheur. *Alone with Everybody* (« Seul avec tout le monde »), proclame le titre de son resplendissant premier album. Une façon comme une autre de dire qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Un adage pourtant rarement vérifié dans le monde du rock, où la magie d'une musique dépend souvent de l'alchimie du gang. Après quelques petits concerts secrets de rodage (à pister sur son site richardashcroft.co.uk), le chanteur tentera,

le 19 août, de confirmer *live* ses ambitions solitaires sur la scène du V 2000, l'un des festivals « mammoth » de l'été britannique. On attendra le 23 septembre pour le voir à Paris.

Avantage de taille, Richard Ashcroft cumule capacités d'écriture et de représentation, le savoir-faire de l'artisan inspiré et le charisme d'une pop star à la moue de gouape. Ce talent, pourtant, a mis du temps à s'affirmer. Plus préoccupé dans un premier temps par la mystique du rock que par sa finalité formelle, ce jeune homme filiforme à la lippe « jaggerienne » forme The Verve pour oublier la mort trop précoce d'un père et la grisaille de Wigan, petite ville industrielle coincée entre Manchester et Liverpool. Longtemps, le groupe se saoula de torrents soniques en oubliant de composer des chansons. Deux premiers albums - *A Storm in Heaven*, *Northern Soul* - témoignent d'un laborieux apprentissage. Un goût prononcé pour l'héroïne, des tensions entre le chanteur et son guitariste, Nick McCabe, amèneront The Verve à une séparation officieuse. L'occasion pour Ashcroft de prendre confiance en sa plume. Isolé dans le sud-ouest de l'Angleterre, il compose une poignée de



KEVIN WESTENBERG

morceaux pour ce qu'il pense être son premier disque solo. En 1997, les formidables *Bittersweet Symphony*, *Sonnet*, *The Drugs don't Work* ou *Lucky Man* constitueront en fait le noyau dur de *Urban Hymns*, troisième et dernier album de The Verve qui en fait alors le plus grand groupe britannique.

« La fonction du groupe ou du gang, estime aujourd'hui Richard Ashcroft, est d'abord de te protéger quand tu n'as pas confiance en toi. Avec le temps, je suis devenu plus sûr de mon écriture. La rencontre de ma femme, la naissance de mon enfant ont été déterminantes. J'avais besoin de cette liberté, de l'ouverture à de nouveaux horizons. Difficile d'exprimer pleinement sa sensibilité dans le bus de tournée

d'un groupe de rock. » Délaissant les larsens, le *songwriter* a baissé le volume des amplis pour tenter l'aventure orchestrale.

« Un groupe fonctionne presque par télépathie. Cette fois, j'ai dû diriger, communiquer clairement avec chaque musicien. Je voulais retrouver l'ambition de personnages comme Phil Spector ou Brian Wilson, qui réussissaient à rendre expérimentale la musique populaire. » Gorgé de cordes romantiques, de *pedal steel* mélancolique, d'élan gospel et de chœurs soul divins, les arrangements d'*Alone with Everybody* fusionnent les vellétés classiques du chanteur et son goût du maelström sonore. « Quand on a longtemps pris des drogues psychédéliques, reconnaît-il, votre perception de la musique en est pour toujours altérée. » Ces tourbillons lyriques et rêveurs conviennent parfaitement à une voix qui n'a rien perdu de son panache.

Stéphane Davet

★ *Alone with Everybody*, 1 CD Hut, distribué par Delabel. Concerts : festival V 2000, le 19 août, à Staffordshire ; le 20, à Chelmsford ; le 23 septembre, à Paris.

Le Festival de Salzbourg à l'heure de Troie et de Berlioz

Salzbourg/Musique. Le Festival ouvre avec une production des « Troyens », l'opéra-fléuve d'Hector Berlioz. Une découverte pour beaucoup

LES TROYENS, d'Hector Berlioz, par Jon Villars (Enée), Russell Braun (Chorèbe), Robert Lloyd (Narbal), Deborah Polaski (Cassandra, Didon), Yvonne Naef (Anna), Toby Spence (Hylas, Helenus), Gaëlle Le Roy (Ascagne), Frédéric Caton (un chef grec), Konzertvereinigung de Vienne, chœur de la Philharmonie slovaque, Tölzer Knabenchor, Orchestre de Paris, Sylvain Cambreling (direction), Herbert Wernicke (mise en scène, décors, costumes et lumières). FESTIVAL DE SALZBOURG, grand Festspielhaus, le 24 juillet. Prochaines représentations : les 28 juillet, 1^{er}, 4, 7, 11, 27 et 30 août. Tél. : 00-43-662-80-45-579. Diffusion sur Arte les 16 et 23 août.

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

A l'entracte, dans la foule huppée de cette première des *Troyens*, d'Hector Berlioz, donnée en ouverture du Festival de Salzbourg (Autriche), on entend dire, dans des langues différentes mais sur un même ton d'heureuse surprise : « Quelle belle musique ! » Certains avouent : « Et, en fait, ce n'est pas si long que cela. » L'enregistrement de Colin Davis, le premier à avoir gravé l'intégrale de l'ouvrage-testament d'Hector Berlioz, en 1969, l'année même de la publication d'une édition musicale chez l'éditeur allemand Barenreiter, dure 3 heures et 59 minutes. A Salzbourg, c'est un peu moins long, quelques coupes ayant été opérées dans des musiques de scène de l'acte III (et obligamment signalées dans le programme-livret).

La surprise du public est à la mesure de la méconnaissance de l'ouvrage, car *Les Troyens* ne sont pas l'ordinaire des maisons d'opéra. Celles-ci n'ont fait que prolonger une méfiance entretenue depuis les années où Berlioz tenta de convaincre les théâtres de représenter cet ouvrage-fléuve auquel il tenait tant - tout en sachant qu'il rencontrerait du mépris, voire de l'hostilité. Il est vrai qu'il faut une grosse formation symphonique (à laquelle s'ajoute un orchestre de coulisse aux nombreuses interventions), un chœur solide ainsi que quelques poids-lourds vocaux pour les rôles de Cassandra, Didon et Enée. Il faut surtout amener le public à pénétrer ce songe néo-virgilien opéré par Berlioz, puisqu'il est également l'auteur du livret.

Gérard Mortier, le directeur artistique, tenait dur comme fer à ses *Troyens*, et ce d'autant plus que cette édition 2000, qui est son avant-dernier festival, est consacrée à Troie, où les figures my-

thiques vont se croiser au fil des représentations contrastées d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck, le compositeur chéri et modèle de Berlioz (première le 2 août), de *La Belle Hélène*, d'Offenbach (une coproduction avec le Festival d'Aix 1999, première le 17 août), ou d'*Idoménée*, de Mozart (première le 23 août), quatre opéras parmi les huit présentés sur scène cet été.

UNE MUSIQUE SOUS-ESTIMÉE

A l'entracte de cette première, donc, on partage volontiers l'avis enthousiaste des festivaliers quant à cette musique sous-estimée. Mais on est moins convaincu par ce qu'on a pu voir durant une heure et demie : un plateau vide, semi-circulaire ; une vaste brèche verticale dans un mur blanc ; la lumière au loin, qui passe du gris orage au violet foncé, une illusion de mer qui moutonne. Des costumes noirs intemporels, du treillis à l'habit. Une impression très entêtante de déjà-vu qui se fixerait quelque part entre les dispositifs scéniques de Pier-Luigi Pizzi (qui mit en scène *Les Troyens* pour l'ouverture de l'Opéra-Bastille, en 1989) et de Jorge Lavelli. Rien ne s'arrange lorsqu'on voit tous les personnages troyens gantés de rouge et que, plus tard, on découvre, après l'entracte, que les Carthaginois,



FRANZ NEUMAYR

« Les Troyens », songe néo-virgilien opéré par Berlioz, également auteur du livret.

en plein cocktail mondain (*sic !*), le sont de bleu. On vire au vert quand les deux « bandes » font affaire et mêlent les deux couleurs. Puis on se souvient du décor semi-circulaire, blanc également, de *La Belle Hélène*, montée par Herbert Wernicke à Aix, l'an

passé. Le metteur en scène a-t-il consciemment décidé ce parallélisme ? Avant même d'avoir entamé une réflexion sur le sujet, on s'est laissé surprendre, séduire, dès le début de la seconde partie. Tout y est meilleur, d'ailleurs : la musique, d'abord, qui compte des

pages à couper le souffle ; l'Orchestre de Paris, qui trouve ses marques et se met à respirer plus large, dans le même temps que le chef, Sylvain Cambreling ; les chanteurs, moins tendus. Et cette mer argentée, qu'on trouvait facile une heure plus tôt, prend une

vérité coïncidant parfaitement avec l'imagerie représentée. Alors, ce rêve archaïsant, illustré et conduit par Herbert Wernicke, ne quitte plus les sommets. « Les Troyens sont une archéologie fictive de villes et de cultures disparues », écrit le metteur en scène : tout y est désormais possible, jusqu'à la projection d'images de combats navals tirés d'un péplum célèbre qui parvient, comme par miracle, à ne pas paraphraser l'écriture géniale de Berlioz, où tout est pourtant idéalement figuré par la musique.

Le ténor Jon Villars incarne un Enée beau à voir et à entendre. Et touchant, avec cela, et même intelligible, ce qui était rarement le cas pendant cette soirée, pour l'ensemble de la distribution et surtout pour le chœur. Sa voix est chaude et il est musicien. Deborah Polaski, mezzo-soprano flirtant avec les rôles de soprano, est pourtant bien plus convaincante dans Didon qu'elle ne l'est dans Cassandra. Dans ce dernier rôle, elle expose les failles et les sinuosités de son registre aigu, qui prend le chemin, dans les nuances *forte*, de celui de Gwyneth Jones.

EXCELLENTS CUIVRES

Dans Didon, dont la tessiture est beaucoup plus centrale, l'Américaine offre un timbre somptueux, une émission parfaite qui lui permet d'être entendue par tous lorsqu'elle vient s'immoler, d'une voix presque absente, à la fin de l'ouvrage. Et quelle présence hiératique ! On signalera l'excellente tenue d'Yvonne Naef, Robert Lloyd ou Russell Braun, mais aussi celle des Français Gaëlle Le Roy (si vive en scène) et Frédéric Caton. Mention spéciale au ténor britannique Toby Spence, d'une merveilleuse musicalité dans ce moment de rêve qu'est la *Chanson d'Hylas*, au début de l'acte V, une sorte de berceuse lunaire qui pourrait s'intégrer sans dommage au cycle des *Nuits d'été*.

Le chef Sylvain Cambreling avait d'abord paru un rien froid. On pouvait aussi lui reprocher son manque de finesse rythmique dans les nombreux passages martiaux, et même d'être assez imprécis dans les passages choraux. Mais il se révéla lyrique, subtil et précis dans la partie carthaginoise (actes III, IV et V), dirigeant un Orchestre de Paris de splendeur allure, gorgé de couleurs, lyrique et d'une grande fiabilité (excellente tenue des cuivres, jusqu'au bout). Signalement qu'il est aussi copieusement que justement ovationnés par le public ce cette première salzbourgeoise.

Joëlle Stolz

Renaud Machart

Le débat politique reste dans les coulisses

SALZBOURG de notre envoyée spéciale

Ni scandale ni éclat. On voyait beaucoup plus de sacs Prada ou de châles en mousseline sur les épaules des dames lors de la première des *Troyens* de Berlioz, lundi 24 juillet dans la soirée, à Salzbourg que de manifestants le matin même, avant la cérémonie d'ouverture du festival. Les protestataires voulaient notamment débaptiser la place du « simple membre du Parti national-socialiste » Herbert von Karajan - une allusion au passé « brun » du célèbre chef d'orchestre, personnalité dominante du festival après la guerre - pour lui donner le nom de Margarete Schütte-Lihotzky, une architecte autrichienne communiste. Avant sa mort, en janvier, elle travaillait sur un projet de monument contre le fascisme et le nazisme, qui n'avait pas eu l'heur de plaire aux représentants du FPÖ au sein de la municipalité de Salzbourg. Il lui fut préférée une statue de l'impératrice Sissi...

Salzbourg, six mois après l'arrivée au pouvoir de la droite populiste en Autriche, n'est ni Avignon en juillet 1968, ni même

Vienne en juin 2000 lors de l'« action » fracassante du metteur en scène Christof Schlingensiefel qui avait installé à côté de l'opéra un conteneur rempli de vrais-faux demandeurs d'asile. Il faudrait des tempêtes autrement plus violentes pour secouer, sur les rives de la Salzach, le navire-amiral de la haute culture européenne majestueusement mis à flot pour cinq semaines, comme presque chaque année depuis 1920. Principale note de contestation cette année : la « Fête de la démocratie » - avec Jack Lang en *guest star* -, organisée fin août, par le directeur du festival, le Belge Gérard Mortier, dont les déclarations sont plus surveillées que jamais par le conseil d'administration placé sous la houlette de la conservatrice Helga Rabl-Stadler.

Autre moment fort : une discussion prévue vendredi 28 juillet sur « le Festival de Salzbourg pendant et après le III^{ème} Reich », avec notamment l'historien américain Michael Steinberg, la compositrice Olga Neuwirth, qui est très opposée au gouvernement actuel, et le metteur en scène américain Peter Sellars. Le

même jour, Steinberg présentera la version allemande de son livre *L'Origine et l'Idéologie du Festival de Salzbourg (1890-1938)*, où l'on apprend que les collégiens catholiques de la ville ont voulu perturber, en août 1920, la première de *Jedermann*, le drame religieux de Hugo de Hofmannsthal, sous prétexte que cette œuvre aurait reflété « l'élément juif » qui, pour les milieux nationalistes allemands, dominait la « Vienne rouge ».

« POLITICAL CORRECTNESS »

Certes, aucune des personnalités politiques qui pouvaient rebuter cette année les grands mécènes américains du Festival ne s'est montrée lundi à Salzbourg. Le « simple militant du FPÖ », Jorg Haider n'était évidemment pas présent (il n'est pas amateur d'art lyrique, assure le directeur de l'Opéra de Vienne, Ioan Hoelder qui ne l'a jamais vu dans son auguste maison), pas plus que le chancelier Wolfgang Schüssel qui a laissé sa place, à la cérémonie d'ouverture, au président Thomas Klestil, notoirement hostile à la coalition avec le FPÖ. Le chef d'Etat autrichien a rappelé que l'originalité

culturelle de l'Europe n'a jamais été « un produit de l'exclusion et de l'isolement, mais d'un dialogue continu avec l'autre », et souhaiter un élargissement vers ses voisins de l'ancien bloc communiste. Le traditionnel orateur étranger - aucun écrivain de renom n'ayant accepté l'invitation, il s'agissait du suisse Jakob Kellenberger, président de la Croix Rouge internationale -, en revanche, a déconcerté l'assistance en citant beaucoup moins le très catholique Hofmannsthal que des références insolites à Salzbourg : Camus, Musil ou même Glucksman.

Tout aussi surprenant était le discours du secrétaire d'Etat à la culture, le conservateur Franz Morak, un ancien acteur du Burgtheater de Vienne. Son texte était un chef-d'œuvre de *political correctness*, un hommage vibrant à l'esprit « autocritique » qui caractérise nombre de grands écrivains autrichiens du XX^e siècle : Karl Kraus, Ingeborg Bachmann, Thomas Bernhard ou Elfriede Jelinek. Certains ont dû s'en retourner dans leur tombe.

UNE SEMAINE AVEC PAUL VAN NEVEL

PAR PHILIPPE GONTIER

Paul van Nevel à sa table de travail, devant la partition des motets isorhythmiques de Guillaume Dufay (1400-1474). A Leuven, en Flandre belge.

Paul van Nevel est fondateur et chef de l'ensemble Huelgas. Il se consacre essentiellement aux musiques du Moyen Age et de la Renaissance, à partir de leurs sources. Son interprétation intègre l'esprit de l'époque à laquelle l'œuvre fut écrite. Il prépare un ouvrage sur les compositeurs franco-flamands du nord de la France aux XV^e et XVI^e siècles. Paul van Nevel est aussi un amateur de cigares reconnu.



L'éternité du jazz lors d'un hommage serein à Miles Davis

Jazz/La Seyne-sur-Mer. Une soirée d'ouverture placée sous le signe de « Kind of Blue »

JAZZ AU FORT-NAPOLÉON. « Kind of Blue » Tribute, le 23 juillet. Prochains concerts : les formations de Giovanni Mirabassi, Kenny Werner, Gerry Hemingway, Cristian Bazzier, François Mechali, Joe Maneri, Ronnie Mathews, « carte blanche » à Rémy Charmasson, Michel Portal (à Châteauevallon). CREC du Fort-Napoléon, chemin Marc-Sangnier. Tél. : 04-94-87-83-43. 80 F (12,20 €). Jusqu'au 30 juillet, à 21 h 30.

LA SEYNE-SUR-MER
de notre envoyé spécial

Même cause (la pluie), mêmes effets : repli des musiciens vers l'une des salles voûtées du Fort-Napoléon, public resserré, musiciens au plus près. Robert Bonaccorsi, directeur artistique du festival Jazz au Fort-Napoléon de La Seyne-sur-Mer, finit par se demander si les hommages aux grands disparus du jazz ne lui porteraient pas la poisse. En 1999, la soirée d'ouverture du festival avait connu son premier orage depuis sa création en 1985. Le programme, conçu par le saxophoniste David Murray autour de la musique de John Coltrane, avait été joué dans l'une des salles de l'ancienne poudrière avec une densité, un engagement, dont beaucoup parlent encore. Dimanche 23 juillet, c'est le

souvenir de Miles Davis, sorcier magnifique, qui a réveillé les éléments.

Le « Kind of Blue » Tribute intrigue. Il s'agit de rejouer l'un des disques les plus célèbres de l'histoire du jazz contemporain, quarante ans après sa parution, dans l'ordre d'apparition des morceaux. Tous sont devenus des classiques, dont pas une note n'échappe à la vigilance des amateurs, musiciens et public (George Rusell l'avait fort bien compris en orchestrant le solo de trompette de Miles sur *So What* tel quel pour un big band). *So What*, *Freddie Freeloader*, *Blue in Green*, *All Blues*, *Flamenco Sketches*. Cinq thèmes, dont, à l'exception d'un morceau, il n'existe qu'une prise, un monument définitif donc. Pas une défaillance n'est permise à l'égard de cette musique que la légende aime présenter comme née dans un instant de grâce plutôt que comme une réflexion longuement mûrie du trompettiste.

De la formation originale, seul le batteur Jimmy Cobb est encore vivant. Le contrebassiste Buster Williams, chargé de la partie de Paul Chambers, a remplacé Ron Carter dans le quintet de Miles des années 60. Wallace Roney a eu, lui, l'occasion d'être le double de Miles Davis lors d'un de ses ultimes concerts à Montreux. Voilà pour la crédibilité, s'il en était be-

soin. Car la relecture passive du disque – et, pour ça, autant rester chez soi – n'est pas à l'ordre du jour. Trois jeunes solistes complètent le groupe : Benny Green, piano, seul Blanc de la troupe comme Bill Evans l'avait été à l'époque ; Vincent Herring, saxophone alto, au poste de Cannonball Adderley ; Mark Turner,

Il s'agit de rejouer l'un des disques les plus célèbres de l'histoire du jazz contemporain, quarante ans après sa parution, dans l'ordre d'apparition des morceaux

saxophone ténor. Sur lui le poids de John Coltrane, dont Miles avait pressenti à l'époque qu'il s'approprierait à prendre son envol. Le sextette évolue entre le respect (mais comment faire autrement ?) et l'affirmation d'une manière d'éternité du jazz.

Personne ici pour se prendre

pour ce qu'il n'est pas. Personne non plus pour singer les attitudes ou le son des prédécesseurs. Il s'agit, très sereinement, de partir d'une musique pour la faire sienne. Là où Wynton Marsalis n'aurait pu s'empêcher de transformer la prestation en cours magistral, le sextette désacralise l'œuvre, la ramène les pieds sur terre. On n'est pas au musée, ce que l'on pouvait craindre, mais bien dans une inspiration créative, spontanée et conviviale, soit l'essence du jazz. Tout juste remarque-t-on que la formation semble quand même plus à ses aises en terminant sur *Milestone* ou *Two Bass Hit*, thèmes de la même période à l'évidence moins chargé d'affect.

« Quelle sorte de bleu, au fait ? », s'était demandé Alain Gerber dans *Jazz magazine* en novembre 1999. Son texte, témoignage flagrant de sa passion, est à relire au milieu des pochettes de disques de Miles Davis collectées par Jean-Paul Ricard et présentées au Fort durant le festival. On y sera aussi attentif à la série de tableaux de Miotte exposés sous le titre « Mélodie for Albert Ayler the Magnificent » comme à l'installation de Miguel Chevalier, « Mémoires et mutations ». Au Fort-Napoléon, la musique peut tout aussi bien se regarder.

Sylvain Siclier

Tout l'art de trouver chorégraphe à son pied

Avignon/Danse. Les créations du deuxième Vif du sujet ne convainquent pas, excepté celle de l'Allemande Sasha Waltz

LE VIF DU SUJET (deuxième programme). Monique Loudières/Blanca Li, Wilfried Romoli/Bernardo Montet, Sasha Waltz/Nicola Mascia, Benoît Lachambre, David Zambrano, Christian Salengro/Grand Magasin. CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS, à 11 heures et à 18 heures, jusqu'au 29 juillet. 80 F (12,20 €). Tél. : 04-90-14-14-14.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Après un premier programme inégal mais très intéressant, où les enrégiments de Jan Fabre cotoyaient les hésitations de Lisette Malidor (*Le Monde* du 16 juillet), le second programme du Vif du sujet fait chou blanc. Pourtant, sur le papier, il n'était que promesse : une danseuse-étoile, Monique Loudières, et un premier danseur, Wilfried Romoli, tous deux de l'Opéra de Paris, figureraient dans la distribution. Tandis que Monique Loudières choisissait l'excentrique Blanca Li pour lui écrire un solo contemporain, Wilfried Romoli désignait Bernardo Montet pour le sortir de ses rôles classiques. Deux rencontres annoncées comme fracassantes. Flop !

Romoli est-il beau ? Oui. Est-il bon danseur ? Excellent, l'un des rares à l'Opéra à être doté d'un physique plus terrien qu'aérien. Ce en quoi il ressemble comme un frère au chorégraphe Bernardo Montet, lui aussi tout en muscles. *Will*, le solo qu'il a construit pour Wilfried Romoli n'est pas vraiment inventif et joue peu sur l'interaction possible entre classique et contemporain. Quelques tours, les poings serrés, un court passage dans le silence, indiquent pourtant à quel point Wilfried Romoli avait envie de se livrer aux mains de celui qui, habituellement, est un extrémiste du mouvement viril et doux.

Même impasse concernant le couple Monique Loudières/Blanca Li. En l'élisant, l'étoile signifiait qu'elle voulait de l'outrance, de l'exagération, autant de climats que la chorégraphe espagnole manie en championne du bon et du mauvais goût. Le solo *Silhouette* commence en ombres chinoises. Il va se jouer derrière et devant l'écran, passer du ballet classique au music-hall. Transformer Monique Loudières en meneuse de revue, clin d'œil à la *Carmen* de Roland Petit, était malin. Mais, qu'elle soit en frac ou en robe mordorée, aucune situation ne démarre vraiment. Le bur-

lesque, la dérision manquent cruellement. Manque de temps ?

Sasha Waltz, codirectrice de la Schaubühne de Berlin, a décidé courageusement de monter elle-même sur scène quand elle a appris la défection de son interprète, Ana Laguna. La chorégraphe a alors demandé à trois danseurs, capables d'improviser, de la soutenir dans l'aventure. David Zambrano, Benoît Lachambre, Nicolas Mascia jouent avec elle en alternance. La pièce s'appelle *Dialogues*. La scène est métamorphosée en champ de bataille. Tout est tension dans les corps et dans les rythmes. La musique, véritable poétique d'instruments, fait feu de tout bois : caisse avec peau de chèvre tendue, guitare électrique, harmonium indien, flûte à bec baroque, rayons de roues de bicyclette jouant les cordes de guitare (très dangereux pour les doigts), seau d'eau, des pailles pour faire des glouglous et des bulles. Bref, rien qu'avec les musiciennes, il y a de quoi voir. Les corps rampent arc-boutés, cherchent le contact sans ménagement, mais non sans une pointe de pitié. Sasha Waltz ne triche pas une seule seconde. La sincérité mais plus encore l'intelligence l'emportent.

AUX ORDRES

Christophe Salengro pourrait être le loup du Chaperon rouge ; il est danseur chez Philippe Decoufflé. Cet homme hors de l'ordinaire possède une élégance naturelle innée. En une demi-seconde, il déclenche l'hilarité sans que l'on sache pourquoi. Ce doux auquel on aurait tort de se fier a demandé un solo à Pascale Murtin et à François Hiffler, de la compagnie Grand Magasin avec laquelle il a déjà travaillé. A partir d'un poème de François Villon, ils lui ont proposé vingt-trois acrobaties, réunies sous le titre *Je meurs de seuf*. On sourit devant ce grand homme en costard trop court et en chaussettes trop rouges, mime minimaliste. Chez Philippe Decoufflé, Christophe Salengro est hilarant par ses irrptions. Ici, il est seul en scène et obéit aux deux chorégraphes qui lui dictent des morceaux du poème qu'il est censé illustrer. « *Je meurs* », « *ardent* », « *comme un ver* », « *terre lointaine* » sont autant de fragments que l'acteur-danseur doit jouer avec son corps. Le système, à force d'être abstrait, tombe à plat. Peut-être aurait-il fallu communiquer la poésie de Villon au spectateur ?

Dominique Fréard

De l'inconvénient des effets

Avignon/Théâtre. Le second spectacle avignonnais du Polonais Grzegorz Jarzyna décoit

LE PRINCE MYCHKINE, d'après L'Idiot, de Dostoïevski. Mise en scène : Grzegorz Jarzyna. THÉÂTRE MUNICIPAL, le 22 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Dès les premières secondes une sensation, très vive, nous saute dessus : le théâtre, depuis trente ans, a changé. Il n'est plus ce que nous voyons là. Il faut dire que le Festival d'Avignon, un juillet dans l'autre, nous soigne. Nefs, palais, arbres, carrières, et, au-dessus, les vraies étoiles, voilà ce que nous avons à nous, ce qu'ont à eux les comédiens, quand ils jouent. Et ce qu'ils jouent est d'aujourd'hui. Original, inattendu. Or voici que nous prenons place dans le Théâtre municipal, une salle à l'ancienne, banale. Nous venons voir des acteurs polonais jouer, dans leur langue, une adaptation de *L'Idiot*. Pour eux, cette salle vieillotte, à l'italienne, en regard d'un champ de tournesols ou d'une chapelle cis-tercienne, c'est un handicap, et ils

n'y sont pour rien. Là où ils sont pour quelque chose, c'est que, tambour battant, dès le lever de rideau, nous sommes embarqués, assaillis, sonnés, par ce qui ne se fait plus : un bombardement d'effets. D'effets calculés, voulus, qui passent devant l'action, devant le texte, devant les acteurs, qui prennent carrément toute la place.

A ce drôle de petit jeu-là, le metteur en scène, Grzegorz Jarzyna, ses décoratrices, Magdalena Maciejewska et Sylwia Torch, son musicien, Pawel Mykiety, sont forts. Ils ont observé, dans la vie courante, les chocs qui surprennent. Par exemple, vous êtes debout, dans le couloir d'un train de nuit, et, d'un coup, un autre train de nuit croise le vôtre, très vite, là, presque à toucher la vitre. La pulsation brusque noir-lumière, le sifflet du train comme un cri, le tremblement sous vos pieds : c'est là une émotion brusque, assez violente, sans danger, plaisante. Et c'est par cette émotion, réalisée sur la scène avec un art, une beauté, un brio presque incroyables, que les magiciens polonais de cette

adaptation de *L'Idiot* débutent le spectacle. C'est presque plus réel, plus frappant, que dans un film d'Hitchcock.

Le premier rôle féminin, d'ailleurs, l'actrice Magdalena Cielecka, est blonde et voluptueuse comme les actrices de Hitchcock, et bien moins froide qu'elles : pas un croissement de ses bras, pas un étirement de ses bras, qui ne soit, aussi, un effet. Qui ne vous tambourine le cœur. Il s'agit de s'entendre. Cette mise en scène est un exploit. Le jeu des sons de toute nature, des lumières de toute saison, des changements de décors ni vu ni connu (et superbes, ces décors), du moindre geste des acteurs étudié au quart de seconde, tout cela est de main de maître, époustoufflant.

Bon, direz-vous, de quoi se plaindre ? De ce que le spectaculaire fait disparaître le spectacle. La parole, la conscience, les bonheurs, les inquiétudes, de Mychkine, de Natassia Philippovna, d'Aglaia Ivanovna, ne sont qu'à peine accessibles sous le tir nourri des effets de mise en scène.

Michel Cournot

CINÉMA

Mission : impossible 2, de John Woo, arrive sur les écrans et devrait tout bouleverser sur son passage. Il s'agit de la troisième grosse sortie américaine de l'été, après *Gladiator* et *The Patriot*, en attendant *En pleine tempête* et *X-Men*, qui se sont tous partagé harmonieusement le calendrier des mois de juillet et août. Même dominé par l'ego de sa star-producteur Tom Cruise, omniprésent dans le film, *Mission : impossible 2* se révèle bien un film de John Woo, à la hauteur des réussites précédentes du réalisateur hongkongais. Malgré un scénario conventionnel, qui le rapproche d'un épisode de James Bond, et une accumulation regrettable de clichés, *Mission : impossible 2* se distingue par la chorégraphie de ses séquences d'action, visuellement époustouflantes, et une utilisation étrange de sa star, Tom Cruise, qui s'efface devant l'improbabilité voulue de ses cascades. Les deux autres sorties marquantes de la semaine sont *Stand By, de Roch Stephanik, un huis clos stylisé d'une incontestable audace et servi par l'interprétation de Dominique Blanc, et Bloody Angels, un polar norvégien de Karin Julsrud, qui passe d'une étrangeté presque burlesque à l'horreur banale.*

Un royaume à la semelle de ses souliers

PIÈCES D'IDENTITÉ. Film franco-belgo-congolais de Mwézé Ngangura. Avec Gérard Essomba, Jean-Louis Daulne, Cecilia Kankonda.

Ce n'est pas un hasard si le seul film congolais à sortir pour le 40^e anniversaire de l'indépendance du Congo-Kinshasa ait été tourné au Cameroun (un peu) et en Belgique (beaucoup). Le Congo n'existe que par ses souffrances, difficiles, voire impossibles, à filmer, et par les rêves de ceux qui y vivent ou y ont vécu. *Pièces d'identité*, qui a remporté la plus haute récompense au Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou en 1999, est une réflexion mélancolique et amusée sur cette disparition d'un pays, qui meurt sans fin sous les pillages et les violences.

Mani Kongo (Gérard Essomba) est le roi des Bakongo (le préfixe « ba » dans les langues bantoues désigne le peuple), l'héritier d'une puissante dynastie, le chef d'un peuple implanté à l'ouest de l'actuelle République démocratique du Congo. C'est un sexagénaire qui n'a quitté son pays qu'une fois, à l'occasion de l'exposition universelle de Bruxelles, en 1958. Le film est entrecoupé de séquences d'actualités pleine d'un à-propos terrifiant : on voit les notables congolais déposer une gerbe au pied de la statue du roi Leopold II – propriétaire privé du

Congo et à ce titre commanditaire des massacres perpétrés par Henry Stanley, puis par les compagnies qui exploitaient le caoutchouc sauvage –, un peu comme si les Américains étaient forcés de saluer la mémoire du général Sherman ; un autre extrait tourné le jour de la célébration des fêtes de l'Indépendance, le 1^{er} juillet 1960, montre un Congolais qui a dérobé l'épée du roi Baudouin et résiste aux policiers qui tentent de l'arrêter.

ZOOM

Les tribulations d'un roi africain dans une ville d'Europe

Guidés par ces jalons historiques, on suit les tribulations de ce vieillard digne et humble à Bruxelles. Assez lucide pour mesurer le peu de considération qu'inspirent les attributs de sa royauté (une toque et un collier de cauris, une canne sculptée), le roi est suffisamment convaincu de sa légitimité pour les arborer sur les trottoirs gris d'une ville d'Europe. En cherchant sa fille, il croise des figures représentant les malheurs de l'Afrique : un métis belgo-congolais, qui a perdu père et mère lors de la rébellion muléliste, un jeune sapeur (au sens de roi de la sape) proxénète et trafiquant de stupéfiants, un

prêtre catholique congolais qui tente de faire régner l'ordre moral dans la communauté, un policier belge, qui entretient sa nostalgie de la colonie en terrorisant les immigrants. Mwézé Ngangura parvient presque tout au long du film à entrecroiser ces métaphores, parce qu'il en fait aussi des personnages. Les rencontres dessinent un portrait en creux du destin du Congo, et plus généralement de l'Afrique noire, avec, en prime un regard féroce sur la Belgique comme terre d'accueil – mais il serait aussi illusoire pour des Français de se consoler de leurs iniquités à la vision des turpitudes belges que de mesurer les milliers de morts sur le chantier de la ligne Brazzaville-Pointe-Noire à l'aune des massacres commis sur l'autre rive du fleuve Congo.

« Qui pourra me rendre tout ce qu'on m'a volé ? », s'écrie le vieux roi, dépouillé de ses attributs dynastiques (ses vraies « pièces d'identité »), et c'est le point culminant d'un film qui se défait un peu en arrivant à sa conclusion. Tous les acteurs ne sont pas à la hauteur de Gérard Essomba et l'utopie du retour au pays qui sert de bouée de sauvetage aux personnages n'emporte pas la conviction. Ces imperfections sont de toute façon loin de gâcher l'intelligence d'un film qui réussit à dire l'Afrique sans presque jamais la montrer.

Thomas Sotinel

RENCONTRE

Une salle à Paris pour l'Afrique

« Jacques Reira, en tant que programmateur du cinéma Les Sept Parnassiens, à Paris, vous inaugurez avec *Pièces d'identité* une initiative originale. De quoi s'agit-il ?

– Nous avons décidé d'attribuer en permanence un écran au cinéma africain. Nous avons souvent sorti des productions de ce continent, récemment *Sankofa*, de Haïle Gerima, *Le Franc* et *La Petite Vendeuse de soie*, de Djibril Diop Mambety, mais nous allons essayer de systématiser cette présence, qui concerne l'ensemble de l'Afrique, Maghreb compris. Il y a aujourd'hui une absence dramatique de ces images parmi l'ensemble des propositions cinématographiques disponibles à Paris.

– Quels films auront accès à cet écran ?

– Dans un premier temps, la plupart arriveront grâce à la société de distribution Hevadis, que dirige Camille Jouhair, et qui prospecte les productions du continent. Mais la « salle africaine » sera ouverte aux films apportés par d'autres distributeurs ou, le plus souvent, par leurs réalisateurs, qui ont grand-peine à trouver des relais professionnels en France. La plupart de ces films arrivent sans posséder les caractéristiques réglementaires nécessaires, ce sont des « films sans papiers », exactement dans la même situation que le roi dans *Pièces d'identité*, le film de Mwézé Ngangura. Il s'agit d'abord de les aider à remplir les formalités nécessaires.

– Recevez-vous une aide particulière pour la sortie de ces films ?

– Non, la diffusion de ces films fait partie de notre activité Art et Essai, et pourra peut-être nous permettre d'être classé Salle de recherche, ce qui donne droit à davantage de subventions. Mais notre principal objectif est ailleurs. Localement, il s'agit de créer dans le quartier de Montparnasse une diversité de l'offre et une fidélisation de publics différenciés et passionnés, comparables à ce qui existait au Quartier latin à l'époque où j'y ai créé les Cinoches Saint-Germain, en 1970. Il s'agit d'un choix culturel et cinéphilie, mais aussi stratégique : face aux deux grands circuits (Gaumont et UGC) qui dominent toujours plus le cinéma dans la capitale, mettre en place d'autres options est une question de survie.

– Vous avez aussi un objectif plus vaste.

– Plus largement, le but est de faire des Sept Parnassiens une tête de pont, pour rendre visibles ces films dont beaucoup n'ont pas accès aux écrans, afin de leur donner ensuite la possibilité d'être également distribués en régions, en créant si possible un petit réseau de salles partageant les mêmes ambitions. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Tom Cruise, héros surréel d'une nouvelle « Mission : impossible »

Mission : impossible 2. Après Brian De Palma, John Woo signe le deuxième volet de la série qui retrouve sa vedette, à la fois acteur et producteur

Film américain de John Woo. Avec Tom Cruise, Thandie Newton, Dougray Scott, Ving Rhames. (2 h 06.)

À la différence de *Volte/Face*, le précédent film de John Woo, *Mission : impossible 2* est dénué de toute ambition métaphysique. Le premier volet de la série, réalisé par Brian De Palma en 1996, montrait un Tom Cruise passif qui assistait à l'élimination des membres de son équipe devant l'écran de sa montre. John Woo est investi aujourd'hui de la mission — impossible elle aussi — de transformer Tom Cruise en icône de film d'action, dans un thriller médical inspiré de James Bond.

Mission : impossible 2 est un projet du producteur Tom Cruise pour la star Tom Cruise. Le talent de John Woo est supposé exaucer les désirs de sa star-producteur. Le réalisateur hongkongais s'acquitte de sa tâche avec un certain bonheur, mais aussi avec une mauvaise volonté manifeste qui fait de *Mission : impossible 2* un film curieux, ingrat, par instants brillant, à défaut d'être ce sommet du cinéma d'action qu'il se promettait d'être.

La guerre froide est terminée depuis longtemps. Austin Powers a sans doute poussé le plus loin possible la parodie du film d'espionnage. Il reste le goût de John Woo pour les scènes d'action chorégraphiées, et son penchant pour les clichés les plus écoulés. Un accident d'avion orchestré par de dangereux

terroristes dont le leader, dans une démarche semblable à celle de *Volte/Face*, revêt le masque de Tom Cruise afin de mieux tromper ses victimes sert de prétexte à *Mission : impossible 2*.

VIRILITÉ RESTAURÉE

Une séquence où Tom Cruise s'accroche miraculeusement à une des montagnes du Grand Canyon et se récupère in extremis grâce à l'agilité et à la musculature de ses doigts — le plan atteste qu'il exécute en personne sa cascade — montre l'agent secret Ethan Hunt recevant, via une paire de lunettes jetée d'un hélicoptère, les détails de sa prochaine mission. Celle-ci l'envoie dans une Espagne sortie d'un livre d'images — une hacienda et des danseuses de flamenco suffisent à imposer la couleur locale —, à Séville, à la recherche d'une redoutable voleuse de bijoux (la très belle Thandie Newton, déjà remarquée dans *Shandurai*, de Bernardo Bertolucci, et *Beloved*, de Jonathan Demme) qui fut autrefois la maîtresse du terroriste recherché par la Mission Impossible Force. En quelques arabesques, Tom Cruise conquiert le cœur de la jeune fille avec une maestria qui restaure la virilité du comédien, que l'on avait vue particulièrement malmenée dans *Eyes Wide Shut*.

À la différence du film de Brian De Palma, *Mission : impossible 2* se soucie peu de technologie. Woo se contente de créer un univers gadgetisé où satellites et ordinateurs,



John Woo (ici, avec Tom Cruise) : « Dans l'ensemble, nous nous sommes bien entendus. »

transformés en engins de surveillance, créent une atmosphère à la *Docteur Mabuse*, où un portable permet de rediffuser une séquence lorsque l'histoire l'exige. Une bonne lecture de ces images est cruciale puisque la survie de notre planète est en jeu. Des terroristes menacent de propager un virus mortel susceptible d'anéantir toute la population de Sydney, et de commercialiser en

suite son antidote. Dans un bel accès d'exubérance, leur leader (Dougray Scott, que l'on reconnaît à son cheveu sur la langue) demande, en échange du précieux antidote, de l'argent et des stock-options.

Robert Towne, le scénariste américain de *Chinatown*, de Roman Polanski, a signé celui de *Mission : impossible 2*. On y reconnaît son attirance pour les triangles amou-

reux, des traces des *Enchaînés*, d'Hitchcock — le héros mettant aussi sa maîtresse dans les bras de son ennemi —, et son penchant à martyriser ses personnages féminins. On attendait cependant de lui autre chose que des sentences grotesques, comme celle assenée par Sir Anthony Hopkins, instauré superviseur de la Mission Impossible Force, à Tom Cruise : « Ce n'est pas mission difficile ; c'est mission impossible. »

UN PATRON OMNIPRÉSENT

Cette mission est accomplie par le seul Tom Cruise. L'effacement de la Mission Impossible Force est non seulement regrettable par rapport à l'esprit de la série télévisée et du film de Brian De Palma, mais constitue aussi un frein à toute la dynamique qu'aurait souhaité imprimer John Woo. Ving Rhames, l'adjoint de Tom Cruise, est réduit au rang de spectateur. Son patron est effective-

John Woo, réalisateur

« J'ai un esprit romantique, Tom Cruise a un esprit logique »

« Pourquoi avez-vous accepté de réaliser *Mission : impossible 2* ?

– J'avais depuis longtemps un projet, *Devil's Soldier*, sur un soldat américain du XVIII^e siècle qui se rend en Chine pour y former une armée composée de mercenaires étrangers pour combattre les rebelles. Là, il tombe amoureux de la culture chinoise et d'une jeune fille. Cela ressemble un peu à *Docteur Jivago*. Et je pensais pouvoir convaincre Tom Cruise d'interpréter ce personnage. J'ai pris l'avion pour Londres où il tournait encore *Eyes Wide Shut* et là, à ma grande surprise, il m'a proposé de réaliser *Mission : impossible 2*. Or, j'ai comme principe de ne jamais travailler sur une suite. De plus, le *Mission : impossible* réalisé par Brian De Palma était absolument remarquable. Je ne voyais pas comment il était possible de faire mieux. De Palma avait transformé Cruise en un personnage solitaire et maudit, un peu comme Gary Cooper dans *Le train sifflera trois fois*. J'ai d'ailleurs tenu à rendre hommage dans mon film à la scène du cam-

biolage de la CIA dans le film de De Palma, où Cruise est suspendu à un filin. Cette séquence était un modèle de mise en scène. Le seul moyen à mon sens de me démarquer de De Palma était d'introduire du romantisme dans la série. Les personnages devaient prendre une épaisseur différente. Cruise trouvait qu'il n'était pas nécessaire de coller au premier épisode. J'ai alors imposé l'idée d'une histoire d'amour au centre du scénario.

– Ce choix était à l'opposé du film de De Palma, où Tom Cruise était un personnage asexué au milieu de personnages froids et distants.

– La présence de Robert Towne pour réécrire le scénario allait précisément dans ce sens. Le scénario de *Mission : impossible 2* était au départ très high-tech. J'ai réduit ses prétentions technologiques pour y introduire un personnage féminin central. J'ai aussi proposé davantage de scènes d'action. Le choix de Thandie Newton pour le personnage central du film est le mien. Cruise le partageait entièrement. Je

cherchais quelqu'un qui ait la grâce et l'élégance d'Audrey Hepburn ou d'Ingrid Bergman.

– On retrouve dans le scénario le thème du masque qui était au centre de *Volte/Face*. Dans *Mission : impossible 2*, le méchant du film revêt un masque en latex de Tom Cruise pour prendre son identité.

– Je crois que nous avons tous deux faces ; l'une est mauvaise, l'autre est bonne. Sauf que je joue dans mon cinéma sur une illusion visuelle. Le bien et le mal sont deux notions qui sont montrées le plus souvent au cinéma comme distinctes, j'y ai introduit une confusion. Ce choix est plus réaliste.

– *Mission : impossible 2* est un film de John Woo, mais c'est aussi un film produit par Tom Cruise, qui semble manifestement vous avoir imposé certains choix. Ce conflit artistique se reflète-t-il dans le film ?

– Nous avons eu plusieurs discussions animées avec Cruise, mais tout s'est bien passé, dans un respect mutuel. À chaque fois que Tom

avait une idée, il venait d'abord me voir pour me demander mon opinion. Si je ne l'approuvais pas, il ne la retenait pas. Tom Cruise a un esprit logique, j'ai un esprit romantique. Je me moque profondément de la logique. Mais dans l'ensemble, nous nous sommes bien entendus.

– Il y a deux faces à *Mission : impossible 2*. L'une porte sur la mission et repose sur un scénario assez conventionnel. L'autre face du film est fondée sur une chorégraphie qui semble se jouer indépendamment du scénario.

– J'avais conçu toutes les scènes d'action avant le scénario. Mon rêve est de réaliser une comédie musicale. Je ne sais pas si je la ferai aux États-Unis. Il m'a fallu beaucoup de temps pour m'ajuster à ce pays. Je suis parti de Hongkong parce que je sentais que je ne pourrais y réaliser que des films d'action. Pour l'instant, réaliser une comédie musicale, c'est mission impossible ou presque. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld



S. Bd

Nizar Hassan ou la cavalcade de Mickey

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Il ne va pas de soi d'être attablé à la terrasse de la Cinémathèque de Jérusalem, aussi agréable soit-

PORTRAIT

Les documentaires de ce cinéaste palestinien bénéficient du soutien de l'Etat israélien

elle, en compagnie de Nizar Hassan, cinéaste palestinien né en Israël, près de Nazareth, en 1960. Comment ignorer, face aux remparts de la vieille ville de Jérusalem, qu'on se trouve à quelques mètres de la frontière qui sépare la ville juive de la ville arabe ? Comment feindre d'oublier, en ce vendredi 20 juillet accablant de chaleur, qu'à quelques milliers de kilomètres de là des négociations cruciales entre Israéliens et Palestiniens achoppent précisément sur la question de Jérusalem ? Comment, enfin, n'être pas tenté d'entendre la parole singulière du cinéaste comme une explication infiniment plus charmante, c'est-à-dire plus simple et plus opaque à la fois, au conflit qui sépare depuis près d'un siècle ces deux peuples qui convoitent une même terre ?

Ce que dit Nizar Hassan, homme longiligne à l'allure juvénile et aux yeux de braise, est à cet

égard terrifiant pour l'avenir de la paix dans la région : « Pas un Palestinien ne reconnaît en fait l'existence de l'Etat hébreu. Nous ne les avons pas invités, nous sommes ici chez nous et nous n'avons pas à négocier avec eux notre droit à une existence nationale. » Derrière ce refus radical se profile une autre négation, celle des Palestiniens par l'Etat d'Israël. C'est l'histoire de Nizar Hassan. Fils d'intellectuels palestiniens, il conserve de son village natal, El Mach'ed, le souvenir d'une enclave gouvernée par les militaires israéliens, et de sa scolarité, celui d'un programme évoquant l'installation des Juifs dans un pays vide et vantant les mérites exclusifs de la littérature hébraïque.

ÉCHO RÉALISTE

Son plus fort souvenir date de 1967, du cinquième jour de cette guerre qui en compta six et qui consacra la déroute des armées arabes et le renoncement à tout espoir de récupérer sa terre. Deux mois plus tard, regardant pour la première fois la télévision chez ses grands-parents, il vit un dessin animé de Walt Disney sur la chaîne jordannienne. Mickey y était écrasé par un camion, son corps aplati comme une crêpe sur le bitume étant séparé de sa tête, qui continuait à courir toute seule. Puis le corps se mettait à courir à son tour après la tête, avant de le rejoindre enfin. Cette image, où le nonsense

du celluloïd trouvait un écho réaliste chez un enfant palestinien, est celle qu'il conserve de ses parents, et c'est à elle qu'il fait remonter son désir de faire du cinéma.

Ce désir se réalise en 1992, tandis qu'il poursuit des études d'anthropologie à l'université de Haïfa. Nizar Hassan est aujourd'hui un cinéaste connu en Israël, où ses documentaires, une dizaine à ce jour, bénéficient du soutien de l'Etat et passent à la télévision. *Cut*, sa dernière œuvre en date, a été sélectionnée au Festival de Jérusalem, qui a déjà récompensé le cinéaste à deux reprises. Curieusement, le film témoigne d'une démarche qui inspire davantage de confiance en l'avenir que le discours politique de son auteur. D'abord, parce qu'il a été réalisé et produit avec une Israélienne, Danae Alon. Ensuite parce qu'il a été tourné, après deux ans de préparation, dans un petit village israélien, Agur, où deux familles de Juifs orientaux, qui continuent de le nommer de son nom arabe, Ajur, se disputent le pouvoir depuis leur installation. Entre passé et présent, histoire et mémoire, fiction et documentaire, le cinéaste et ses personnages semblent y affabuler de concert, et communiquer, pour reprendre l'expression de Gilles Deleuze, « dans l'invention d'un peuple ».

Jacques Mandelbaum



D.R.

« Cut », son dernier film, entre passé et présent, histoire et mémoire, fiction et documentaire.

Ville sainte et culte du cinéma

Films israéliens et palestiniens ont cohabité, du 13 au 22 juillet, lors de la 17^e édition du Festival de Jérusalem. Parmi les bonnes surprises, les courts-métrages de Rashid Masharawi et Elia Suleiman

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Tout aura commencé, jeudi 13 juillet au soir, dans l'amphithéâtre naturel de la Sultan Pool, par des coups de feu. Un somp-tueux et pacifique feu d'artifice, tiré depuis les murailles illuminées de la vieille ville, annonçait l'ouverture des festivités aux sept mille personnes rassemblées sous la voûte céleste. Une assemblée où dominait une jeunesse insolemment hédoniste et qui semblait communier davantage dans un désir fort de cinéma et de paix qu'en vertu de toute autre transcendance.

Parmi la foule, dans l'incognito parfait d'un natif de cette terre, se glissait le cinéaste palestinien Elia Suleiman, tandis qu'Ehoud Olmert, maire (Likoud) de la ville, était copieusement sifflé par une foule déboussaie. Physiquement diminué par un récent accident cérébral, mais disposant de toute sa lucidité, Kirk Douglas, auquel le festival rendait un hommage pour l'ensemble de sa carrière, se lança quant à lui dans une confession publique aux accents émouvants mais à la forme éminemment hollywoodienne, déclarant *coram populo* son amour « du peuple juif, de l'Etat d'Israël et du judaïsme ». Succès évidemment garanti, tel celui rencontré par le film d'ouverture, le virevoltant *Tigre et dragon*, d'Ang Lee, découvert au Festival de Cannes, mais dont le passage à Jérusalem permit de « révéler » l'origine israélienne des câbles permettant aux acteurs d'exécuter leurs cabrioles aériennes.

Hors compétition, la section « panorama » compte une centaine de titres : des *Noces de Dieu*, de Joao Cesar Monteiro, à *La Captive*, de Chantal Akerman, en passant par *Le Tableau noir*, de Samira Makhmalbaf, ces œuvres, découvertes dans les principaux festivals européens, représentent le meilleur d'une sélection internationale dont les spectateurs israéliens sont de plus en plus souvent privés. Cette limitation de l'offre n'est qu'un des aspects de la crise

gravissime que traverse le cinéma en Israël. Réduit depuis trois ans, en raison d'une coupure budgétaire d'inspiration libérale, à une production de sept films en moyenne par an (contre quinze au début des années 90), le cinéma israélien ne représente aujourd'hui que 3 % de part du marché, déte-nues à hauteur de 80 % par les films américains et de 17 % par d'autres cinématographies.

Plus grave, la fréquentation globale, estimée aujourd'hui à 12 millions de spectateurs par an, accuse depuis le début des années 90 une baisse constante. Ariel Schweitzer, enseignant de cinéma à l'université de Tel-Aviv et de Paris-VIII et organisateur en mai d'une rétrospective dédiée à Robert Bresson, met en cause « l'absence d'une politique forte de soutien au cinéma israélien », ainsi que « le prolifique développement de la télévision et de la conformité à son langage dans le pays, où 95 % des foyers sont aujourd'hui câblés ». Face à cette situation, les cinéastes se sont organisés et leur mouvement de protestation vient de porter ses fruits : le Parlement a voté le 18 juillet (durant le festival) une loi d'aide au cinéma qui, grâce à la contribution des chaînes privées, triplera le soutien accordé par l'Etat à la production israélienne, le portant à environ 150 millions de francs (22,87 millions d'euros) par an.

Au vu des quelque trente films (fictions, documentaires et téléfilms confondus) présentés en compétition, le besoin s'en fait sentir. Si la Cinémathèque de Jérusalem – fondée et dirigée par cette figure de proue de la cinéphilie qu'est Lia van Leer – constitue l'un des grands pôles de résistance, elle ne peut pour autant à elle seule, comme organisatrice du Festival, faire refluer le désert. Une fois constatée l'absence surprenante de *Kipour*, le nouveau film d'Amos Gitaï, qui a souhaité, après le passage de son film à Cannes, réserver l'exclusivité de sa présentation en Israël à la sortie en salles prévue pour octobre, que reste-t-il ?

Des fictions partagées entre le laborieux dossier de société (*Foreign Sister*, de Dan Wolman, Grand Prix) et l'incursion dérisoire dans le film de genre (*Besame Mucho*, de Joseph Pitchadze, Grand Prix ex-æquo), ainsi qu'une litanie de documentaires qui, à quelques rares exceptions près (celle de *Love Inventory*, de David Fisher, par exemple, séduisant roman familial qui a obtenu le Grand Prix du documentaire) n'auraient jamais dû quitter l'espace du petit écran qui les a conformés.

Emplis de mystère, les films palestiniens contrastent avec l'édifiante logorrhée des productions israéliennes

Il n'est pas jusqu'au domaine du court métrage, traditionnel point fort de la production locale, qui ne se soit révélé décevant cette année, hormis *Toothache (Mal de dents)*, d'Alon Zingman, très méritant lauréat du Grand Prix dédié à ce format. A l'exception de ce film, les propositions les plus audacieuses du Festival vinrent de l'autre côté du miroir israélien, en l'occurrence des quelques cinéastes palestiniens qui ont eu le courage politique de répondre à son invitation, en compensant la faiblesse de leur nombre par la force de leur inquiétude.

Trois d'entre eux, Rashid Masharawi, Elia Suleiman et Sobbi Al-Zobaidi, ont présenté des films qui font partie d'un programme de cinq courts métrages intitulé « Projet Bethlehem 2000 », financé par la municipalité. Deux retiennent tout particulièrement l'attention. Masharawi, l'auteur de *Haïfa* (1995), film dans *Up Side Down* la préparation du plat national palestinien, le *mak'lube*, à la

manière d'un poème aussi renversant que l'imposant gâteau de riz qui lui donne son nom. Les gestes silencieux de la matrone qui le prépare, les heures qui passent insensiblement, l'harmonie des couleurs et de la lumière, la sereine beauté d'un paysage saisi par une fenêtre ouverte sur le monde, y donnent tout simplement l'impression d'un sentiment retrouvé, celui de l'évidence.

A contrario, Suleiman, l'auteur du plus grand film palestinien réalisé à ce jour (*Chronique d'une disparition*, 1996), signe avec *Cyber Palestine* une manière de parabole ironique, sophistiquée et relativement godardienne autour du thème de la Nativité et de la quête, de Gaza à Bethléem, d'un impossible territoire et de son hypothétique naissance. Autant, sinon davantage qu'au « message » contenu dans le film, on est sensible à l'art du montage de Suleiman et à sa façon de filmer, comme une chevauchée lyrique, le visage sublime d'une jeune vierge à la moto. Plus fébrile et incertain que jamais, plus amer aussi sur le développement des négociations de paix, le cinéaste devrait commencer à l'automne le tournage de son prochain long métrage, financé par le producteur français Humbert Balsan.

Quasiment dépourvus de dialogues mais toujours emplis de mystère, ces films contrastent violemment avec l'édifiante logorrhée des productions israéliennes. On n'en déduira pas pour autant que le laconisme est la pierre angulaire de l'esthétique cinématographique palestinienne. Pour preuve, *Cut*, de Nizar Hassan, extraordinaire documentaire réalisé aux lisières de la fiction et comme par procuration, via la parole et l'imaginaire d'Israéliens d'origine orientale habitant un petit village proche de Jérusalem. Distingué par une simple mention, ce film aussi déchiré que la terre qui le porte n'en aura pas moins révélé un véritable auteur.

J. M.

La mutante d'Orly-Sud

Stand-By. Un huis clos stylisé d'un metteur en scène débutant et audacieux

Film français de Roch Stephanik. Avec Dominique Blanc, Roschdy Zem, Patrick Catalifo, Jean-Luc Bideau, Gamil Ratib, Georges Corraface, Rémi Martin, Cecile Brune. (1 h 59.)

Gérard et Hélène vont prendre l'avion pour Buenos Aires. Elle est contente, lui, tendu. A la dernière minute, il lui annonce qu'il part sans elle, mettant brutalement fin à des années de vie commune, et la plante là, à la cafeteria d'Orly. Hélène s'effondre. Le film a commencé depuis cinq minutes, minutes simples, brutales, en couleurs noirâtres et glacées. On comprend vite qu'on ne sortira plus de ce lieu, le terminal. L'enjeu du scénario – la survie, puis l'évolution d'Hélène dans cet espace hors du monde qu'est un aéroport – est posé. Celui du film aussi : psychologie, sociologie et anecdotes folkloriques sont autant de pièges tendus à qui se risque à ce petit théâtre concerté. Durant une bonne heure, celle du stand-by d'Hélène, Roch Stephanik va déjouer ces pièges.

SCULPTURE DU TEMPS

Pour un cinéaste débutant, c'est une manière d'exploit. Parce que la règle non écrite du jeu qu'il s'est à lui-même imposé est de ne disposer comme seules ressources réelles que de la mise en scène et des acteurs. Tous les « rebondissements » et autres gadgets véristes sont de faux atouts, qui plombent le film, menaçant de le transformer en une entreprise d'une antipathie artificielle. Une heure durant, Stephanik se bat contre eux, à coups de plans vides, d'images arrêtées, d'inserts qui sont à la narration ce que l'aplat est à la peinture. Remarquable travail de composition graphique et de sculpture du temps, qui bénéficie de plus de la vaillance de ses interprètes.

Dominique Blanc d'abord, ensuite et enfin, épouse éteinte se muant dans cet écosystème bizarre en survivante rousse, combative et rieuse, se prostituant avec davantage de dignité qu'elle ne vivait au-

paravant son existence « normale ». Eblouissant, le travail de l'actrice accompagne ce qui s'apparente à une naissance, ou à une mue animale. On a l'impression de percevoir un changement de densité de son corps, comme s'il modifiait la pesanteur de son propre univers, en même temps que la peau, le regard, les postures se transforment.

Ensemble, Roch Stephanik et Dominique Blanc arrachent Hélène à tout vérisme. Ils composent une figure, un être de fiction – on songe à une de ces femmes qui hantent les romans de Marguerite Duras, silhouettes possédées d'une folie qui les rend magiques et comme impalpables, errant dans les rues ou dans le paysage comme la salamandre traverse les flammes. Mais Duras en parlerait, forcément, au passé, à l'imparfait. Le travail du cinéaste et de l'actrice consiste à donner le sentiment mélancolique de cet imparfait dans le présent même de la prise de vues. C'est le plus beau, le plus inattendu du film.

Le reste, inférieur, n'est pas mal non plus. Le reste dépend davantage des autres comédiens, tous étonnants : Patrick Catalifo en mari veule et colérique, Cécile Brune en sœur transie de conformisme égoïste, Jean-Luc Bideau en micheton incapable d'être à la hauteur de son rôle de technicien odieux, Remi Martin séduisant et méchant... et surtout Roschdy Zem, Jiminy Cric- ket, tenancier du bar de l'aéroport, amoureux transi sous son casque de moto, figure chaleureuse si chaleureusement campée. Mais avec eux l'« histoire » reprend ses droits, les réclame en tout cas. Le scénariste (Stephanik toujours) fait de l'ombre au réalisateur, il a besoin de ces comparses pour que son film ait un début, quelques rebondissements, une fin, toutes ces choses qu'on dit nécessaires aux films, et dont cette surprenante et très prometteuse première mise en scène prouve qu'elles sont non pas inutiles, mais loin d'être indispensables.

J.-M. F.

LES FESTIVALS

EN VIDÉO, RETROUVEZ
DES EXTRAITS DES PRINCIPAUX
FESTIVALS DE L'ÉTÉ.

sortir.lemonde.fr

HORS CHAMP

■ **EXPLOITATION** : *Alice et Martin conquiert le public new-yorkais.* Le film d'André Téchiné interprété par Juliette Binoche et Alexis Loret, qui vient de sortir aux Etats-Unis, a réalisé 21 722 dollars (152 000 F) de recettes sur un seul écran.

■ **TOURNAGE** : *George Lucas achève le casting de Star Wars : épisode 2.* Jimmy Smits, l'ancienne vedette du feuilleton télévisé *NYPD Blue*, et Christopher Lee, l'un des piliers du cinéma d'horreur anglais des années 60, rejoignent la distribution du nouvel épisode de la saga de George Lucas. Un inconnu du nom d'Hayden Christensen incarnera le jeune Anakin Skywalker.

■ **FESTIVAL** : *Sharon Stone va remettre un Lion d'or à Clint Eastwood.* Alberto Barbera annoncera, le 28 juillet, la sélection officielle du festival de Venise qui se déroulera du 30 août au 9 septembre. On sait déjà que Sharon Stone sera présente afin de remettre un Lion d'or à Clint Eastwood pour l'ensemble de sa carrière.

■ **FESTIVAL** : *le Festival du film américain de Deauville* (du 1^{er} au 10 septembre) rendra hommage à Clint Eastwood, qui projettera en avant-première française *Space Cowboys*, son nouveau film. Seront également à l'honneur le producteur italien Dino De Laurentiis et le comédien Samuel Jackson, qui présentera ses deux nouveaux films, *Shaft returns* de John Singleton et *L'Enfer du devoir* de William Friedkin.

Plus de public, plus de films, inégalement distribués

Les statistiques de l'Observatoire de la diffusion minimisent l'impact des multiplexes sur la fréquentation des cinémas

L'OBSERVATOIRE de la diffusion et de la fréquentation cinématographique, mis en place par le CNC (Centre national du cinéma) avec les professionnels, vient de rendre publics ses résultats pour 1999. On connaissait la hausse du nombre de titres distribués et la répartition de leur origine géographique : 519 titres nouveaux (447 en 1998, 415 en 1997, 387 en 1996...), avec une hausse comparable des films français (170), américains (181) et des autres nationalités. Mais les résultats de l'Observatoire mettent en relation les parts de marché (53,9 % pour les films américains, 29,7 % pour les films français, 11,1 % pour les films européens non français, 2,7 % pour les autres nationalités) avec la manière dont les films sont distribués.

On voit ainsi que les films d'outre-Atlantique sortent dans deux fois plus de cinémas que les français : 162 en moyenne pour un film américain, 84 pour un film français (et 51 pour un film européen, 15 seulement pour un titre originaire d'une autre région du monde). Encore ce calcul ne prend-il plus en compte le nombre d'écrans mais uniquement le nombre d'établissements. Il minimise ainsi le phénomène des multiplexes, où les grosses productions

américaines peuvent être présentes simultanément sur deux, voire trois écrans.

L'Observatoire, créé notamment pour évaluer l'impact des multiplexes sur la fréquentation, tend ainsi à en gommer la lisibilité. Une récente étude du CNC consacrée au public de ces installations (au nombre de 66 actuellement, mais 73 autorisations d'implantation ont été accordées) montre pourtant le caractère stratégique de ces lieux particuliers de consommation du cinéma. Elle met en évidence que « le rythme de fréquentation des spectateurs des multiplexes a progressé d'environ 20 %. Ainsi, les spectateurs interrogés vont en moyenne 17 fois par an au cinéma actuellement, contre 14 fois antérieurement à l'ouverture du multiplexe qu'ils fréquentent. (...) Les multiplexes recueillent une part importante, près de 90 %, des entrées cinéma (toutes salles confondues) des spectateurs qui les fréquentent. Sur 17 visites annuelles au cinéma, 15 se font dans le multiplexe où le spectateur a été interrogé. 40 % environ des spectateurs déclarent ne plus aller dans une salle, au moins, où ils allaient auparavant. (...) Pour les spectateurs des établissements de centre-ville, le rythme de fréquentation du cinéma a peu progressé

(moins de 10 %) et l'impact sur la fréquentation des autres salles est plus limité. A l'opposé, pour les spectateurs des établissements de périphérie, le rythme de fréquentation du cinéma a progressé de plus de 30 %. Ces multiplexes ont capté la quasi-totalité des entrées effectuées par leur public, qui ont souvent délaissé une salle fréquentée auparavant. »

PLACE SINGULIÈRE DE PARIS

Les données fournies par l'Observatoire ne permettent malheureusement pas de mettre en relation cet « effet multiplexe » et les films qui en profitent. Elles montrent du moins la place singulière de Paris au sein de la fréquentation nationale : après le « boom » de 1998 (l'année de *Titanic*), avec 170 millions d'entrées, 1999 a connu un recul de la fréquentation de 8,8 %, mais Paris (où le poids des multiplexes est moindre) n'a perdu que 0,8 %. Selon la Fédération des exploitants, le premier semestre 2000 a progressé de 19 %, avec près de 90 millions de spectateurs, grâce aux résultats de *Taxi 2*, de *Sixième sens*, de *Tarzan*, de *Toy Story 2*, de *Gladiator* et du *Goût des autres*.

J.-M. F.

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Gladiator	6	232 028	698	▼ - 41%	3 537 653
2 The Patriot	2	191 093	576	▼ - 48%	633 064
3 Destination finale	2	124 612	336	▼ - 34%	359 270
4 Un de trop	1	86 873	157	—	86 873
5 Ordinary Decent Criminal	1	72 975	139	—	72 975
6 Les Destinées sentimentales	2	67 673	244	▼ - 44 %	220 116
7 Jet Set	6	65 531	336	▼ - 48%	1 661 587
8 Komodo	1	45 118	236	—	45 118
9 Un couple presque parfait	3	42 986	240	▼ - 58 %	385 735
10 Pitch Black	1	36 828	113	—	36 828

* Période du mercredi 19 juillet au dimanche 23 juillet inclus

Très mauvais box-office : si les scores décevants sont sans doute en partie explicables par le retour du soleil, il reste que le fameux « été estival des sorties » semble être en train de s'éteindre. En attendant que Tom Cruise et le retour des nuages accomplissent la mission impossible d'inverser la tendance, la forte baisse de tous les succès des semaines précédentes et le maigre score des nouveautés sont de mauvais augure. La répartition par nationalité est encore plus problématique, le seul nouveau film français ayant quelques prétentions à attirer un large public, *Amazon*, ne se classant que onzième, avec 34 000 entrées. Seul *Jet Set* s'accroche vraiment, tandis que les destinées commerciales du film d'Olivier Assayas restent suspendues à une stabilisation de sa fréquentation, qu'il est trop tôt pour estimer. Cette situation médiocre est d'autant plus préoccupante qu'il n'existe pas vraiment d'alternative : plus qu'un choix, la multiplication des sorties estivales résulte de l'augmentation du nombre de films, sous la pression des diffuseurs des chaînes de télévision.

Source : "Ecran total"

L'enfer ordinaire en Scandinavie

Bloody Angels. Un troublant polar métaphysique dans la province norvégienne

Film norvégien de Karin Julsrud. Avec Reidar Sorensen, Gaute Skiegstad, Trond Hovik (1 h 40.)



Le premier long-métrage de Karin Julsrud passe peu à peu d'une étrangeté presque burlesque à l'horreur banale.

Dans une petite bourgade de province, un policier désabusé arrivé d'Oslo enquête sur le meurtre d'un homme. Celui-ci était soupçonné depuis longtemps de l'assassinat d'une petite fille mongolienne survenu quelques mois plus tôt. Le policier ne trouve ainsi autour de lui que sourires et ricanelements de satisfaction devant ce que la plupart des habitants considèrent comme un sort mérité, une vengeance divine. La victime était un des trois fils d'une famille de marginaux alcooliques, vivant des allocations sociales et considérés comme des parasites par le reste de la collectivité. Après avoir mis à l'ombre, essentiellement pour le protéger de la population, le second frère du mort, également soupçonné, le flic se lie d'amitié avec le troisième, un jeune garçon, objet de brimades de plus en plus cruelles de ses camarades de classe.

Bloody Angels est un film au climat lourd, opaque, qui passe progressivement d'une étrangeté presque burlesque à l'horreur ba-

naï. Le film est construit sur ce qui, dès le départ, semble se dérouler selon un schéma connu : le policier humaniste décidé à dévoiler la vérité, à confondre les préjugés, à démasquer d'inattendus coupables. Or, progressivement, au fur et à mesure des diverses bassesses humaines (les soirées d'ivresse ordinaire à la bière, les exclusions des plus démunis, la morale hypocrite) dont le héros sera témoin, se dessine une réflexion noire sur la culpabilité ontologique des individus. Le sarcasme aux lèvres, le poli-

cier affronte ainsi un échantillon d'humanité veule et sordide, dont un pasteur immonde, sorte d'esprit noir et médiocre de la communauté. Lui-même subira, au cours de cette plongée en eaux troubles, une série d'humiliations.

Le paradoxe du titre devient ainsi une des clés d'une vision impitoyable des hommes. La métaphore de l'ange, déclinée progressivement à partir du personnage de la petite fille morte (« On a tué un ange », est répété à satiété lorsque l'assassinat est évoqué), renvoie à

l'idée d'un état introuvable et imaginaire. D'enquête policière, le récit se transforme en quête métaphysique, en descente vers la part inhumaine de l'humanité. La lumière grise, le froid quasi tangible de la campagne norvégienne, l'enfer palpable de l'horreur provinciale, une doucereuse platitude télévisuelle de la réalisation semblent dépasser le pur réalisme pour atteindre les profondeurs d'un enfer abstrait. Cette perception pessimiste de l'humanité se révèle progressivement, tandis que le scénario débouche sur l'envers de ce à quoi le spectateur s'attendait.

La découverte d'une responsabilité générale des habitants, le déchaînement d'une violence qui culmine dans une castration, la perte des illusions et le basculement du héros vers ce qu'il a toujours refusé, la contamination du mal dévoilée par la dernière séquence, achèvent de faire de *Bloody Angels* une sorte de polar dostoïevskien tordu par un pur pessimisme luthérien. C'est-à-dire un film d'une authenticité et dérangeante étrangeté parmi les sorties de cet été.

Jean-François Rauger

LES NOUVEAUX FILMS

EL MAR

■ Deux adolescents tuberculeux se retrouvent, dans l'Espagne de la fin des années 40, dans un sanatorium. Ils ont, dix ans plus tôt, été traumatisés par le suicide d'un de leurs camarades après qu'il eut assassiné le fils du meurtrier (franquiste) de son propre père. L'enfermement accentue leurs frustrations diverses. L'un des deux, pour échapper à l'attirance qu'il éprouve pour l'autre, sombre dans le mysticisme. Le meurtre d'un personnage incarnant une sorte de mauvais père suivi d'un passage à l'acte (les deux garçons finissent par coucher ensemble) précipitera le drame. *El Mar* conjugue, avec une science du dosage malheureusement approximative, description psychologique

et peinture de fantômes sadomasochistes venus chercher leur pâture dans le dolorisme catholique. Hélas, lorsqu'un éphèbe aura été crucifié sur un mur ce n'est qu'à l'issue d'un interminable cheminement, au cours duquel les motivations des divers protagonistes auront été amenées avec la légèreté d'un tank.

J.-F.R.

Film espagnol d'Agusti Villaronga. Avec Bruno Bergonzini, Roger Casamajor. (1 h 51.)

LES AIGUILLEURS

■ Deux employés d'une tour de contrôle qui réglemente tout le trafic aérien de la région de New York se font concurrence. Leur rivalité devient de plus en plus dure lorsque s'y mêle leur vie privée. Il y a dans *Les Aiguilleurs* un

embryon de film qui aurait pu être intéressant sur le microcosme des contrôleurs aériens. Cette partie documentaire est gâchée par des intrigues amoureuses sirupeuses. La qualité de l'interprétation (John Cusack, Billy Bob Thornton et Cate Blanchett sont excellents) ne suffit pas non plus à sauver le film.

S. Bd
Film américain de Mike Newell. Avec John Cusack, Billy Bob Thornton, Angelina Jolie, Cate Blanchett. (2 h 03.)

LOVE & SEX

■ Une journaliste d'un magazine féminin éprouve les pires difficultés à trouver l'âme sœur. Elle la rencontre en la personne d'un peintre, pour qui elle a un coup de foudre. Leur relation va pourtant se révéler chaotique. Grâce à la présence de la très belle Famke Janssen et d'un scénario cohérent, *Love & Sex* est une comédie senti-

mentale honorable calibrée pour une sortie en été. L'abondance de clichés déversés par le film (le premier amour de la jeune fille est son professeur de français ; celle-ci trouve plus tard le plaisir sexuel avec un comédien musclé mais idiot) marque néanmoins ses limites évidentes.

S. Bd
Film américain de Valérie Breiman. Avec Famke Janssen, Jon Favreau, Noah Emmerich. (1 h 20.)

MISSION : IMPOSSIBLE 2

Lire nos articles page 26.

PIECES D'IDENTITÉ

Lire la critique page 26.

STAND BY

Lire la critique page 27.

BLOODY ANGELS

Lire la critique ci-dessus.

DE QUELLE PLANÈTE VIENS-TU ?

La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Jazz à l'hôtel d'Albret

La scène est installée dans la cour intérieure d'un ancien hôtel particulier du quartier du Marais, la sonorisation laisse passer tous les détails de la musique renforcés par l'intimité du lieu. Beau festival, belle programmation avec un artiste et son groupe par soir : l'organiste Emmanuel Bex (le 25) ; le contrebassiste Jacques Vidal (le 26) ; le saxophoniste Stefano Di Battista et le trompettiste Flavio Bolto (le 27) ; le chanteur Jimmy Scott (le 28) ; le saxophoniste Sylvain Beuf (le 29) ; le guitariste Denys Lable (le 30) et le pianiste Alain Jean-Marie (le 31). Il est prudent de réserver ou de venir une bonne heure avant le début des concerts. *Festival Paris Quartier d'été, hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. Jusqu'au 31 juillet, 21 heures. Tél. : 01-45-08-55-25. De 100 F à 120 F.*

ARLES

MIMI 2000

Après quinze années d'existence, le Mouvement international des musiques innovatrices (MIMI) reste un espace ouvert à toutes les expressions. Du 25 au 30 juillet, au Théâtre antique d'Arles, le programme mêle danse et musique et se décline sur six nuits. Le 25 juillet, la Nuit des théâtres, en présence du groupe anglais Gong ; le 26, la Nuit du rock progressif, avec notamment le groupe américain Thinking Plague ; le 27, la Nuit du mouvement de l'histoire (avec l'accordéoniste finlandais Kimmo Pohjonen, le harpiste breton Kirjuheli...) ; le 28, la Nuit des

filères révolutionnaires (avec la compagnie catalane General Electrica et la compagnie marseillaise de la chorégraphe Barbara Sarreau) ; le 29, la Nuit de la provocation (avec le DJ français Rubin S.) ; le 30, la Nuit des odeurs de l'Orient (avec Les Amants de Juliette et l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée). Chaque soir à l'issue des spectacles, le festival propose des rencontres, impros et jeux libres. *Théâtre antique, Arles (13). Du 25 au 30 juillet. Tél. : 04-91-11-42-52. De 70 F à 100 F pour la soirée, 180 F à 230 F pour les six soirs.*

CLERGOUX

Festival de Sédières

Tout l'été, le parc et l'imposant château de Sédières, construit au XV^e siècle dans la Corrèze profonde, s'animent d'un festival qui met à l'honneur peinture, théâtre, opéra-bouffe, musiques traditionnelles et, pendant trois jours, un excitant florilège de « musiques actuelles ». Ainsi, le 26 juillet, le rock expressionniste des Bruxellois de Venus, la pop joliment arrangée du Ben's Symphonic Orchestra, le ska festif des Toulousains de Spook & The Guay succéderont aux prestations de Candyfloss, régionaux de l'étape. Le 27, honneur à l'électronique avec la troublante Néo-Zélandaise Sophie Moleta, le trip hop breton de Kohann, le hip-hop folk de Day One, avant que les guitares épileptiques de 16 Horsepower ne reprennent le dessus. Le 28, place au rire avec les pitreries savantes des Raoul Ficel et de leurs aînés, les mythiques Raoul Petite. *Festival de Sédières, Clergoux (19). Jusqu'au 31 août. Tél. : 05-55-27-76-40.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Carmen de Bizet. Augusto Boal (mise en scène). *Festival Paris Quartier d'été, Palais-Royal, cour d'Orléans, place Colette, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Du 26 au 29 juillet, 22 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. De 80 F à 100 F.*
Bill Carrothers Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Le 26, 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
K2R Riddim, duo Laudat-Dubanton
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19^e. M^o Porte-de-La Villette. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

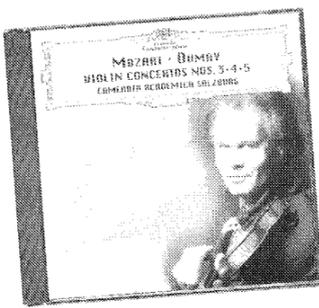
Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL



10 ans

Recommandé par Cassica



mozart. concertos pour violon n°3 à 5.

Le génie de la jeunesse. Mozart composa l'intégralité de ses concertos pour violon durant la seule année 1775. Ces œuvres de jeunesse répondent à la fois à la nécessité pour le compositeur de travailler son violon, mais également de composer dans le style galant alors en vogue. Toutefois, sous la plume de Mozart, ce genre musical prend une toute autre valeur. Il est restitué par la grâce, la spontanéité et la netteté rythmique de l'archet du violoniste français. Il n'a aucune difficulté à nous convaincre de la fraîcheur de ces partitions dont l'écriture annonce déjà les concertos romantiques qui verront le jour au siècle suivant.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde



MARDI 25 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55 et 23.55 TV 5 l'invité. Bisso na Bisso. **TV 5**
- 21.00 Jérusalem, ville sainte écartelée. **Forum**
- 22.00 Palestine, an I. **Forum**
- 23.00 Irak, la guerre d'usure. **Forum**

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. **Arte**
- 20.50 Zone interdite. Vacances, l'enfer de la route. **M 6**
- 20.55 La Carte aux trésors. Destination : Le Centre. **France 3**
- 21.00 Le Gal Savoir. Les grands débats. La solidarité est-elle une illusion ? Invités : Martine Aubry ; Claude Imbert ; André Santini ; Cheick Modibo Diarra ; Daniel Cohen. **Paris Première**
- 22.15 Ça se discute. Grandir sans ses parents. **TV 5**
- 23.25 Y'a de la voix... **France 3**
- 0.30 Les Chemins de l'impossible. Détroit de Béring : chasseurs de baleines. Java, les hommes du volcan. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 19.35 Le Caravage, peintre et meurtrier. **Odyssée**
- 20.15 Reportage. Les Motardes de Lima. **Arte**
- 20.30 Mongolie, merveille de la nature. [3/3]. L'eau du désert. **Planète**

Le Monde
TELEVISION

ARTE

- 20.15 Reportages : Les Motardes de Lima
Ce sont de véritables amazones des temps modernes : jeunes, jolies et incorruptibles. Ces nouvelles recrues de la police de Lima, au Pérou, réputées intraitables, mènent sur leur Harley-Davidson une guerre impitoyable contre les automobilistes indisciplinés. Leur apparition en 1999 a créé un choc : un remède apparemment efficace dans cette société machiste.

- 20.30 La Cathédrale de Bourges. **Odyssée**
- 20.45 La Vie en face. Une journée chez ma tante, au mont-de-piété. **Arte**
- 21.15 Franciska. **Planète**
- 21.30 La Révolution du clonage. **Odyssée**
- 22.00 Nathalie Sarraute. [3/6]. **Histoire**
- 22.20 La Chine, dragon millénaire. [10/13]. Hangzhou, paradis de la soie. **Odyssée**
- 22.45 Parlez-moi d'amour. [4/5]. **France 2**
- 23.00 Avec André Gide. **Planète**
- 23.00 Jo Le Guen, rameur des océans. **Pathé Sport**
- 23.10 Récitations. **Téva**
- 23.40 California Visions. [2e volet]. **Canal Jimmy**
- 0.10 J'ai du bon Tibet. **Planète**
- 0.20 Omnibus Cracked Actor. David Bowie. **Canal Jimmy**
- 0.35 Métropolitain, un siècle de métro parisien. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Barcelone. **Eurosport**
- 20.30 Volley-ball. Tournoi de qualification olympique : France - Canada. **Eurosport**

MUSIQUE

- 20.10 Il Giardino Armonico. Œuvres de Vivaldi. **Muzzik**
- 21.00 Bach par Badura-Skoda. **Mezzo**

- 21.00 L'Ensemble A Sei Voci interprète Monteverdi. Sablé-sur-Sarthe 1997. **Muzzik**
- 21.30 « Le Couronnement de Poppée ». Opéra de Monteverdi. Par les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski. **Arte**
- 21.55 Musique de chambre. Flâneries musicales de Reims. Avec Olivier Charlier, violon ; Henri Demarquette, violoncelle ; Laure Favre-Kahn, piano. **Mezzo**
- 22.55 The Joshua Redman Quartet. Montréal, juillet 1995. **Muzzik**
- 23.00 Nabucco. Opéra de Verdi. Arènes de Vérone, juin 2000. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. David Oren. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Couchettes express. Luc Béraud. **Festival**
- 22.20 Il n'y a pas d'amour sans histoires. Jérôme Foulon. **Festival**
- 22.45 La Raçon de la peur. Bruce Seth Green. **M 6**
- 0.00 Le Cocu magnifique. Pierre Boutron. **Festival**

SÉRIES

- 20.45 Le Caméléon. Le négociateur. Confrontations. **Série Club**
- 20.50 La Vie à cinq. Mise au point. **Téva**
- 22.00 Friends. Celui qui soignait les piqûres de méduses (v.o.). Celui qui ne voyait qu'un chat (v.o.). Celui qui avait les menottes (v.o.). **Canal Jimmy**

FRANCE 2

- 20.50 Un cœur en hiver ■■■
Hommage à Claude Sautet, maître du cinéma psychologique, qui captait admirablement les manières contemporaines d'aimer ou de ne pas aimer, les soubresauts affectifs. *Un cœur en hiver*, réalisé en 1992 avec Daniel Auteuil et Emmanuelle Béart, est un film d'auteur qui s'est accompli dans un style classique en dehors des « modes ». Lion d'argent au Festival de Venise 1992.

FILMS

- 18.50 La Veuve noire ■■
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 19.10 Le Gang des frères James ■■
Walter Hill (Etats-Unis, 1980, 105 min) **O.** **Cinéfaz**
- 20.30 Cour martiale ■■
Anthony Asquith (GB, 1955, N., v.o., 110 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.50 Un cœur en hiver ■■■
Claude Sautet (France, 1992, 105 min). **France 2**
- 21.00 Allonsanfàn ■■■
Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, v.o., 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**



- 22.00 Une vie moins ordinaire ■■
Danny Boyle. Avec Ewan McGregor, Holly Hunter (GB - EU, 1997, v.o., 105 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 22.00 The Crow ■■
Alex Proyas (Etats-Unis, 1994, 100 min). **TSR**
- 22.30 Shanghai Triad ■■
Zhang Yimou (France - Chine, 1995, v.o., 105 min) **O.** **Paris Première**
- 23.15 Un été inoubliable ■■
Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, 80 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 23.30 Cléo de 5 à 7 ■■
Agnès Varda (France, 1961, N., 90 min) **O.** **Canal + Vert**
- 23.35 La vida alrededor ■■
Fernando Fernán Gómez (Esp., 1959, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 23.45 L'Œuvre au noir ■■
André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 0.10 A Brighter Summer Day ■■
Edward Yang (Taiwan, 1991, v.o., 180 min) **O.** **Cinéfaz**
- 1.20 Jumpin' Jack Flash ■■
Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 2.15 Baxter ■■
Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.45 Dawson.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Walker, Texas Ranger.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Sexes faibles !
Film. Serge Meynard.
- 22.35 Les Films dans les salles.
- 22.45 Clara et les chics types.
Film. Jacques Monnet.
- 0.40 Starksy et Hutch. Tuez Huggy !

FRANCE 2

- 16.30 Conan.
- 17.25 Brigades des mers.
- 18.20 Helicops.
- 19.10 et 22.40 Un livre, des livres.
- 19.15 Qui est qui.
- 19.50 Un gars, une fille. Au ski.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Un cœur en hiver ■■■
Film. Claude Sautet.
- 22.45 Parlez-moi d'amour. [4/5]. Ne me quitte pas.
- 0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 16.40 C'est l'été.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix pour l'été.
- 20.55 La Carte aux trésors.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.25 Y'a de la voix... Les grandes voix.
- 1.20 La Télévision des festivals.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.30 Drôles de vies.
Ils ont l'art d'y croire. Arkadius.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos.
- 20.00 Le Zapping.
- 20.03 Lascars.
- 20.05 Les Simpson.
- 20.30 La fille d'un soldat ne pleure jamais
Film. James Ivory **O.**
- 22.30 Lexx. Aurore **O.**
Le procès de Stan **O.**
- 0.05 Soldier
Film. Paul Anderson (v.o.) **O.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Albert Uderzo. **TV 5**
- 21.00 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? **Forum**
- 22.00 De l'opéra à l'opéra rock. **Forum**
- 23.00 Nostalgies cubaines. **Forum**

MAGAZINES

- 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. La médecine : Le regard des autres. **La Cinquième**
- 14.10 Les rencontrés de l'été. Manu Dibango ; Jean Cave. **LCI**
- 14.15 Thalassa. Brest 2000 [2/2]. **TV 5**
- 14.30 C'est mon choix. Je sacrifie ma vie à mon idole. **TSR**
- 17.00 Les lumières du music-hall. Les Frères Jacques. Salvatore Adamo. **Paris Première**
- 19.00 Best of NPA. **Canal +**
- 20.40 Les Mercredis de l'Histoire. La science au service de la guerre [3/3] : Missiles nucléaires, la mort en high-tech. **Arte**
- 20.55 Sagas. Les héritiers. **TF 1**
- 21.00 Paris modes. Les tendances de l'été 2000. **Paris Première**
- 21.05 Pulsations. Ménopause et andropause. **TV 5**
- 22.25 On en rit encore ! Invitée : Michèle Bernier. **France 3**
- 22.45 La Route. Best of. **Canal Jimmy**
- 22.45 Planète des hommes. Neba. **RTBF 1**
- 23.55 C'est la vie. Science et beauté : la dictature de l'apparence. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.05 Thaïlande, les forçats de la mer. **La Cinquième**
- 18.30 Drôles de vies. Ils ont Part d'y croire l'objet désiré. **Canal +**
- 19.30 Nathalie Sarraute. [2/6]. **Histoire**
- 19.45 De la Tchétchénie à Tchernobyl. **Planète**
- 20.00 Israël. Jérusalem et sa déchirure. **Odyssée**
- 20.05 Des trains pas comme les autres. Trains de luxe en Asie. **TSR**
- 20.15 Reportage. Ecstasy, danger. **Arte**
- 20.30 Windscale 1957, l'hiver nucléaire. **Planète**
- 21.00 Le XXe siècle. Venezuela : Les guérilleros au pouvoir. **Histoire**
- 21.15 Genève, fascinante mosaïque. **Odyssée**

Le Monde
TELEVISION

FRANCE 2

- 20.50 Les Parents modèles
Un téléfilm léger, de Jacques Fansten, qui traite d'un sujet grave : le divorce. Marc (J.-F. Stévenin) et Isabelle (Isabelle Gélinas), mariés depuis dix ans, décident de se séparer en douceur pour épargner leurs deux enfants. Le début est épatant, mais, sur la fin, le scénario s'essouffle. Néanmoins, cette fiction analyse avec justesse le regard tendre et lucide que les enfants portent sur leurs parents.

- 21.25 L'Univers de Stephen Hawking. [3/6]. Alchimie cosmique. **Planète**
- 21.35 Thema. Tokyo Kids. Une jeunesse sous l'emprise des images. **Arte**
- 22.00 Le XXe siècle. Chronique d'une fin d'été. **Histoire**
- 22.10 Sur la route avec Ray Barretto. Dernier train pour Brooklyn. **Muzzik**
- 22.10 On the Road Again. Iran. **Odyssée**
- 23.10 Résistance. [2/7]. **Planète**
- 23.30 Les Mots de l'architecte. Herzog et De Meuron. **Paris Première**
- 23.30 Sexe, censure... et cinéma. [5/6]. Pour adultes seulement. **TSR**
- 23.30 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [1/6]. Le Nord-Est : Premiers contacts. **Odyssée**
- 23.40 Who is Henry Jaglom ? **Ciné Cinémas**
- 23.40 Danger réel. [3e volet]. Danger maximum. **13ème RUE**
- 23.45 Mongolie, merveille de la nature. [3/3]. **Planète**
- 0.30 100 ans de films d'horreur. Les fantômes. **Ciné Classics**
- 0.40 Panaït Istrati, écrivain vagabond. **France 3**
- 0.40 La Lucarne. Maintenant ou jamais. **Arte**
- 0.50 Tueurs en série. [2/13]. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

- 13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Kitzbühel (3e jour). **Eurosport**
- 18.00 Football. Match amical. Les amis de Schumacher - All Stars. **Eurosport**
- 20.30 Volley-ball. Tournoi de qualification olympique. France - Taïwan. **Eurosport**
- 20.30 Football. Coupe Intertoto. Demi-finale. Match aller. **Pathé Sport**
- 2.55 Football. Mondial 2002. Éliminatoires. Brésil - Argentine. **Canal +**

MUSIQUE

- 18.00 Festival de piano de La Roque-d'Anthéron. Avec Jean-François Heisser ; Georges Pludermacher. Par Beethoven Académie, dir. Jean Caeyers. **Mezzo**
- 19.20 « Symphonie n° 8 en do mineur », de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. **Muzzik**
- 21.00 « Così fan tutte ». Opéra de Mozart. Mise en scène de Chen Shi-Zeng. René Jacobs. Par le Concerto Köln et le Chœur de l'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence, dir. René Jacobs. **Mezzo**

ARTE

- 21.30 Tokyo Kids
Sous-titré *Une jeunesse sous l'emprise des images*, *Tokyo Kids*, documentaire, proposé en ouverture d'une Thema consacrée aux jeunes gens « branchés » de la capitale nipponne, se présente comme une succession de séquences tournées dans tous les lieux fréquentés par les adolescents : librairies spécialisées, magasins de mode, boutiques de jeux vidéo. Suivi à 22.55 du film *Samurai Fiction*.

- 21.00 Le Quatuor Huberman joue Janacek. Avec Yehonatan Berick, violon ; Guy Braunstein, violon ; Gilad Karni, alto ; Zvi Plesser, violoncelle. **Muzzik**
- 21.50 Motown Live. **Paris Première**
- 23.20 Jazz à Vienne 99. Benny Golson. **Muzzik**
- 0.20 Joe Zawinul & Trio Lok Gurtu. **Muzzik**
- 0.25 Kassav'. Lors du festival Jazz à Vienne, en 1999. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

- 20.50 Les Parents modèles. Jacques Fansten. **France 2**
- 20.50 Tobias, l'enfant de la discorde. Gloria Behrens. **M 6**
- 20.50 Marilyn, une vie inachevée. Jack Arnold et John Flynn. **Téva**
- 20.55 Manipulation. Charles Wilkinson. **France 3**
- 22.15 Le Dernier Été. Claude Gorretta. **TV 5**
- 22.45 Les Grandes Marées. Jean Sagols [4/8]. **O.** **Téva**
- 22.50 Le ciel est en feu. D. Lerner. **O.** **TF 1**
- 23.30 Beethoven, un amour inachevé. Fabrice Cazeneuve. **O.** **Histoire**

SÉRIES

- 17.10 Alfred Hitchcock présente. La nuit de l'exécution. **La Cinquième**
- 19.00 Les Globulys, voyage au cœur de la vie. **Arte**
- 19.00 L'Homme de fer. Dénominateur commun. **13ème RUE**
- 19.30 Mission impossible. Le chantage. **O.** **Série Club**
- 20.05 Les Simpson. Pour quelques milliards de plus. **Canal +**
- 20.45 New York District. Deuxième avis. Le coma. **13ème RUE**
- 20.50 Homicide. [1/2]. On ne touche pas au sacré. **O.** **Série Club**
- 21.05 Star Trek Classic. L'équipage en folie. **O.** **Canal Jimmy**
- 21.55 Star Trek. Deep Space Nine. La muse. **O.** **Canal Jimmy**
- 22.25 Les Contes de la crypte. Cartes à double tranchant. **O.** **Série Club**
- 22.25 L'Homme invisible. Trafic d'armes. **13ème RUE**
- 22.40 Schimanski. Parodie de justice. **France 2**
- 22.40 Ally McBeal. Amour et châtimement. **O.** **M 6**
- 22.50 Profiler. Le repaire de Jack (v.o.). **O.** **Série Club**
- 0.00 Friends. Celui qui soignait les piqûres de méduses (v.o.). Celui qui ne voyait qu'un chat (v.o.). Celui qui avait les menottes (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.05 Les Brigades du Tigre. Le village maudit. **Festival**

FRANCE 3

- 0.40 Un siècle d'écrivains
« Quand un écrivain renonce à tout sens critique et devient la cloche fêlée d'une idée, il n'est plus la cause qu'il doit défendre, il la compromet. » Ces paroles sont citées en conclusion de *Panaït Istrati, vagabond visionnaire*, réalisé en 1999 par Hélène Liout, portrait de celui qui fut appelé « le Gorki des Balkans », écrivain roumain d'expression française (1884-1935).

FILMS

- 13.40 Mothra contre Godzilla ■■
Inoshiro Honda (Japon, 1964, 90 min) **O.** **Canal + Vert**
- 14.10 L'Arlésienne ■■
Jacques de Baroncelli (Fr., 1930, N., 85 min) **O.** **Ciné Classics**
- 15.35 Une leçon d'amour ■■
Ingmar Bergman (Suède, 1954, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 16.50 L'Œuvre au noir ■■
André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 17.10 Tron ■■
Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 95 min) **O.** **Cinéfaz**



- 17.15 Cour martiale ■■
Anthony Asquith. Avec David Niven, Margaret Leighton (GB, 1955, N., v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**
- 18.25 Trois places pour le 26 ■■
Jacques Demy (France, 1988, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 18.45 Network ■■
Sidney Lumet (Etats-Unis, 1976, 120 min) **O.** **Cinéfaz**
- 18.50 Une vie moins ordinaire ■■
Danny Boyle (GB - EU, 1997, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**



- 21.00 Jumpin' Jack Flash ■■
Penny Marshall. Avec Whoopi Goldberg, Stephen Collins (EU, 1986, v.o., 105 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 21.10 Un été inoubliable ■■
Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, v.o., 85 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 21.45 Racket ■■
John Cromwell et Nicholas Ray (EU, 1951, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**
- 22.10 Beau fixe ■■
Christian Vincent (France, 1992, 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 22.35 Le Chêne ■■
Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, 105 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 22.40 L'Autre ■■
Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1999, v.o., 99 min) **O.** **Canal +**
- 22.45 Soleil vert ■■
Richard Fleischer (EU, 1973, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 22.45 Cléo de 5 à 7 ■■
Agnès Varda (France, 1961, N., 90 min) **O.** **Canal + Vert**
- 0.20 L'Apiculteur ■■
Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 130 min) **O.** **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.00 Les Feux de l'amour.
- 14.50 Les Vacances de l'amour.
- 15.45 Cinq sur 5 !
- 16.40 Medicopter.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Walker, Texas Ranger.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Sagas.
- 22.50 Le ciel est en feu.
Téléfilm. Dan Lerner. **O.**
- 0.30 Affaires non classées. **O.**

FRANCE 2

- 13.55 Section K 3.
- 15.20 Chiquinha Gonzaga.
- 16.10 La Fête à la maison.
- 16.40 Conan.
- 17.30 Brigades des mers.
- 19.10 Un livre, des livres.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.45 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Les Parents modèles.
Téléfilm. Jacques Fansten. **O.**
- 22.40 Schimanski. Parodie de justice.
- 0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.35 La Loi de Los Angeles.
- 14.25 La croisière s'amuse.
- 16.05 Va savoir.
- 16.40 C'est l'été.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix pour l'été.
- 20.55 Manipulation.
Téléfilm. Charles Wilkinson.
- 22.25 On en rit encore !
- 23.25 Météo, Soir 3.
- 23.55 C'est la vie.
- 0.40 Un siècle d'écrivains. Panaït Istrati.

CANAL +

- 13.25 Mercredi animation.
- 14.50 Invasion planète Terre.
- 15.30 H.
- 15.55 Evamag.
- 16.25 Dilbert.
- 16.45 Surprises.
- 16.55 Chute mortelle.
Téléfilm. Chris Thomas Howell. **O.**
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.29 Entre chien et chat.
- 18.30 Drôles de vies.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 20.00 Le Zapping.
- 20.05 Les Simpson. **O.**
- 20.30 Le Journal des sorties.
- 21.00 Pédale douce
Film. Gabriel Aghion. **O.**
- 22.40 L'Autre ■■
Film. Youssef Chahine (v.o.) **O.**
- 0.20 Velvet Goldmine ■■
Film. Todd Haynes (v.o.) **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Archimède. Magazine.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Les Motardes de Lima.
- 20.45 Une journée chez ma tante, au mont-de-piété.
- 21.25 Musica en direct.
Présentation de l'opéra.
- 21.30 Le Couronnement de Poppée.
Opéra en un prologue et trois actes de Claudio Monteverdi.
- 0.45 Palerme-Milan, aller simple ■
Film. Claudio Fraggaso (v.o.) **O.**

M 6

- 19.15 Tintin. Le crabe aux pinces d'or [1/2].
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 E = M 6 Découverte.
- 20.50 Zone interdite.
- 22.45 La Raçon de la peur.
Téléfilm. Bruce Seth Green **O.**
- 0.30 Les Chemins de l'impossible.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Accord parfait. Spécial festival de Radio France et Montpellier.
- 21.30 Fiction 30 (rediff.). *Nickel*, de Régine Detambel.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit.
- 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert Euroradio.
Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev : œuvres de Scriabine, Paganini, Rachmaninov, Beethoven.
- 21.30 Le Couronnement de Poppée.
Opéra de Monteverdi. Par les Musiciens du Louvre-Grenoble, dir. Marc Minkowski, Mireille Delunsch (Poppée), Anne Sofie von Otter (Nerone).

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. *Aubade*, de Poulenc, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit. **20.40** Le Quatuor Ysaye, la Violoncelliste Marie Hallynck et le Clarinetiste Ronald van Spaendonck. Œuvres de Webern, Schubert, Webern, Mozart.
- 22.35 Les Soirées... (suite).
Symphonie n° 7 en mi mine

La justice suisse indemnise Sergueï Mikhaïlov, chef mafieux russe présumé, acquitté en 1998

Le Tribunal fédéral a en revanche confirmé la mise sous séquestre des comptes de Boris Berezovski

GENÈVE

de notre correspondant

Soupçonné d'être un des principaux parrains de la mafia russe, Sergueï Mikhaïlov a eu plus de chance avec la justice helvétique que son compatriote, l'« oligarque » Boris Berezovski. Alors que le Tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire du pays, annonçait lundi 24 juillet avoir rejeté un recours du financier et homme politique longtemps proche de l'ancien président Boris Eltsine contre le blocage de ses comptes bancaires en Suisse, le même jour, M. Mikhaïlov se voyait accorder une indemnisation de 800 000 francs suisses (plus de 517 000 euros) par la justice genevoise en guise de dédommagement pour ses 778 jours passés en détention jusqu'à son procès, qui s'était achevé par un acquittement le 11 décembre 1998.

Présenté à l'époque comme un caïd de la mafia russe, Sergueï Mikhaïlov avait défrayé la chronique après son arrestation, en octobre 1996 à l'aéroport de Genève. Des

rumeurs persistantes l'associant à des activités plus que douteuses allant du racket au proxénétisme en passant par le blanchiment d'argent, avaient attiré l'attention de la justice helvétique. Installé depuis un an avec sa famille dans une luxueuse villa de la campagne vaudoise, lui se voulait « un simple homme d'affaires » et a toujours protesté de son innocence. Après deux ans d'instruction, son procès, hautement médiatisé, apparaissait comme celui de l'infiltration de la mafia russe en Suisse, sinon en Europe occidentale.

Initialement inculpé pour blanchiment d'argent, Sergueï Mikhaïlov n'a finalement pas été jugé pour cette infraction, mais devait répondre d'« appartenance à une organisation criminelle », la Solntsevskaya, un des principaux gangs moscovites, dont il était soupçonné d'être le parrain. Les enquêteurs avaient sollicité l'aide de leurs collègues américains du FBI et d'autres polices occidentales, alors que les autorités russes se montraient moins coopératives et

selon la presse suisse, des pressions auraient été exercées sur des témoins potentiels. Faute de preuves tangibles, le prévenu a finalement été acquitté par un jury populaire. Dans son réquisitoire, le procureur avait réclamé une peine exemplaire, estimant qu'il y avait suffisamment d'indices convergents pour le condamner.

MONTANT RECORD

Forts de ce jugement, les avocats de Sergueï Mikhaïlov, âgé de quarante-deux ans et qui vit aujourd'hui en Russie, ont demandé des dédommagements pour leur client en raison du préjudice subit. Le montant de l'indemnisation accordée est sans précédent dans les annales de la justice genevoise. Mais cette décision pourrait encore faire l'objet d'un recours du parquet genevois auprès du Tribunal fédéral.

Le même Tribunal fédéral vient en revanche de débouter Boris Berezovski dans ses démêlés avec la justice russe pour son rôle dans l'affaire de détournement d'argent

de la compagnie aérienne Aeroflot. Le financier russe, qui a récemment renoncé à son mandat de député à la Douma, a non seulement échoué dans sa tentative de s'opposer au transfert de documents le concernant à la justice de son pays, mais sa demande de levée du séquestre de ses comptes bancaires en Suisse a également été rejetée. Il y a quelques jours déjà, le Tribunal fédéral avait rejeté des recours similaires, déposés par les sociétés Forus et Andava de Lausanne, créées avec le concours de Boris Berezovski. Ces sociétés sont soupçonnées par la justice suisse d'avoir servi d'intermédiaires pour le blanchiment de plus de 600 millions de dollars, dont une partie provenait des transactions d'Aeroflot.

L'enquêteur russe chargé de l'affaire Aeroflot au parquet de Moscou, Nikolai Volkov, est en principe attendu mercredi 26 juillet en Suisse pour se voir remettre des documents.

Jean-Claude Buhner

Figo devient le footballeur le plus cher du monde

Le Real l'achète 405 millions de francs au Barça

LE MILIEU DE TERRAIN portugais du FC Barcelone, Luis Filipe Madeira Caeiro « Figo », vingt-sept ans, a signé, lundi 24 juillet, un contrat de six ans avec le Real Madrid, devenant du même coup « le joueur le plus cher du monde ». Le transfert se monte à 405 millions de francs. Il relève au rang d'opération ordinaire celui de l'attaquant argentin Hernan Crespo, récemment passé de Parme à la Lazio Rome contre la somme de 385 millions de francs.

Florentino Perez, élu président du Real Madrid le 16 juillet (Le Monde du 18 juillet), a tenu une partie de ses promesses électorales puisqu'il avait affirmé pendant sa campagne qu'un contrat préliminaire avait été signé avec Luis Figo. « A mon avis, il est le meilleur joueur du monde et comme le Real est le meilleur club du monde... Il est normal que le meilleur joueur du monde évolue dans le meilleur club du monde », a-t-il déclaré lundi.

Arrivé au « Barça » en 1995, Luis Figo, toujours titulaire, a pris une part déterminante dans les succès du club, participant à la conquête de deux titres de champion d'Espagne (1998 et 1999), de deux Coupes d'Espagne (1997 et 1998) et d'une Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes (1997). Il s'était encore mis en évidence avec la sélection portugaise lors du championnat d'Europe des nations 2000. L'équipe portugaise avait fait un parcours inattendu, battant notamment l'Angleterre et l'Allemagne avant d'être éliminée par la France en demi-finale (2-1).

COLÈRE À BARCELONE

Buteur adroit, il est surtout un redoutable passeur. Ses coéquipiers du FC Barcelone, le Néerlandais Patrick Kluivert et le Brésilien Rivaldo, auteurs de quinze et douze buts dans le championnat d'Espagne 1999-2000, peuvent en attester. Son arrivée à Madrid compense, d'une certaine manière, le départ de l'avant-centre français, Nicolas Anelka, qui a rejoint le PSG pour 216 millions de francs (Le Monde daté 23-24 juillet).

Mais il ne fera pas oublier aux supporters madrilènes que Florentino Perez avait envisagé « l'achat » du meneur de jeu français, champion du monde et champion d'Europe en titre, Zinedine Zidane, à la Juventus Turin. L'affaire a capoté à cause du coût très élevé de l'opération (quelque 640 millions de francs) pour un club dont les dettes s'élèvent à

près de 1,7 milliard de francs. Mais il est vrai que le nouveau président, chef d'entreprise du bâtiment, élu homme d'affaire de l'année, en 1996, par la revue économique espagnole *Actualidad economica*, a promis d'éponger ce lourd déficit. Il a expliqué qu'il exploiterait les droits à l'image de Luis Figo et espérait ainsi « amortir l'opération ». « Il n'y a pas de joueurs chers ou pas chers, tout dépend de l'amortissement de l'opération », a-t-il confié au magazine *Epoca*. Luis Figo devrait recevoir un salaire annuel de 39,2 millions de francs, soit plus de 3 millions de francs par mois.

Les juniors français champions d'Europe

L'équipe de France de football junior est devenue championne d'Europe des moins de dix-huit ans, lundi 24 juillet à Nuremberg (Allemagne) en battant l'Ukraine (1-0). Après plusieurs tentatives repoussées par la très bonne défense ukrainienne, qui n'avait pas concédé la moindre défaite jusque-là, les Bleus ont finalement marqué à la 81^e minute grâce au buteur des Girondins de Bordeaux, Hervé Bugnet, servi par Grégory Vignal. Les jeunes Français remportent ainsi leur quatrième titre européen junior après ceux de 1983, 1996 (avec une équipe où figuraient Anelka, Trezeguet et Henry) et 1997. Leur entraîneur, Jacques Crevoisier, estime que quelques membres de sa formation « marcheront sur les traces de leurs aînés ». Dimanche, l'Allemagne avait battu la République tchèque par 3 buts à 1 pour la troisième place de cette compétition.

Le FC Barcelone n'a pas pu s'aligner sur la proposition madrilène et le président Joan Gaspart, élu à la tête du club catalan le 23 juillet, en conçoit une amertume certaine. Il a promis « un chien de sa chienne » au Real Madrid tout en critiquant Luis Figo pour avoir « à la fois voulu gagner plus d'argent » et dit « vouloir rester à Barcelone ». « C'est trop fort et Luis n'aura pas le pardon de dieu », a lâché, dépité, le président du club des supporters barcelonais.

Patricia Jolly (avec AFP)

Polémique en Autriche après les propos de Jörg Haider sur le « fascisme » français

JÖRG HAIDER, le dirigeant d'extrême droite autrichien, a déclenché un nouveau scandale en accusant la France de « fascisme », au moment où l'Autriche espère sortir de son isolement diplomatique. Jörg Haider a essuyé, lundi 24 juillet, une rafale de critiques après avoir été cité dans la presse autrichienne comme ayant accusé la France, un des plus ardents promoteurs des sanctions contre l'Autriche, de vouloir imposer ses vues au reste de l'Union européenne (UE). Lors d'une visite à Venise, le week-end dernier, il aurait reproché à la France, qui exerce ce semestre la présidence tournante de l'Union, de « vouloir être la meilleure, jouer l'avant-garde et diriger l'Europe (...). C'est le début d'un développement erroné, comme nous l'avons connu avec le fascisme allemand et italien ».

Ces propos ont déclenché des critiques acerbes de l'opposition, mais aussi des reproches du Parti conservateur, allié de l'extrême droite au gouvernement. « A chaque fois qu'il y a des signes indiquant que nous pourrions aller vers la levée des sanctions, Haider frappe sur la table et verse de l'huile sur le feu en insul-

tant les gens, a déclaré le chef des Verts, Alexander Van der Bellen. Cela confirme l'impression que le FPÖ [le parti de Haider] veut tout, sauf la levée des sanctions. »

Le chef du groupe parlementaire socialiste, Peter Kostelka, a demandé au chancelier conservateur, Wolfgang Schüssel, de « mettre enfin un terme à l'agitation anti-européenne nuisible de Jörg Haider ». Quant à la secrétaire générale du Parti conservateur, Maria Rauch-Kallat, elle a qualifié l'évocation du fascisme par Jörg Haider d'« historiquement fausse. Nous aurions pu nous en passer ». « M. Haider n'a pas d'excuse », a-t-elle ajouté. Mais elle a souligné que l'ancien chef du FPÖ – il a abandonné la présidence du parti le 1^{er} mai – ne faisant pas partie du gouvernement, celui-ci n'était « pas responsable de ce qu'il dit ».

En janvier, Jörg Haider s'était déjà livré à des attaques virulentes contre la France, ainsi que contre la Belgique. Ces piques avaient précipité l'adoption de sanctions politiques quatorze partenaires de l'Autriche au sein de l'UE, pour protester contre l'entrée de son parti au gouvernement, le 4 février. Pour sortir de cette si-

tuation qui menace de gripper le processus de réforme de l'Union, les Quatorze ont imaginé de demander à un comité de trois « sages » un rapport sur le respect des droits de l'homme et des minorités en Autriche, ainsi que sur l'évolution de la nature du FPÖ. Ce rapport, espère Vienne, devrait permettre à l'UE de revoir ou lever les sanctions.

Les « sages » – l'ancien président finlandais Martti Ahtisaari, l'ex-chef de la diplomatie espagnole Marcelino Oreja et le directeur de l'Institut Max-Planck à Heidelberg, Jochen Frowein – sont attendus vendredi en Autriche pour leur première visite de travail. Jörg Haider les a invités à lui rendre visite dans la province de Carinthie, qu'il dirige. Mais un porte-parole de M. Ahtisaari à Helsinki a indiqué qu'ils n'avaient pas demandé à rencontrer le gouverneur. Les « sages » s'entretiendront en revanche avec le président autrichien, Thomas Klestil, avec des représentants du gouvernement et avec des responsables de tous les partis politiques représentés au Parlement. – (AFP)

Lire aussi page 24

Le chef extrémiste hindou Bal Thacqueray arrêté puis relâché

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du sud

Une cour de Bombay (Inde) a rejeté, jeudi 25 juillet, les charges pesant contre le puissant chef du Shiv Sena, parti extrémiste hindou, Bal Thacqueray, mettant ainsi fin à une action en justice du gouvernement local pour incitation à la haine intercommunautaire. Le juge a estimé que les accusations étaient trop tardives. Auparavant, près de 500 policiers avaient procédé à l'arrestation de M. Thacqueray, provoquant une vive émotion à travers la ville. Les partisans du leader extrémiste avaient menacé de mettre Bombay « à feu et à sang ». Lui-même, lors de son interpellation, a affirmé : « Si je suis libéré sous caution, cela ira. Si je vais en prison, ce ne sera pas bon. »

M. Thacqueray était poursuivi

pour des éditoriaux contre les musulmans au moment des émeutes à Bombay en 1992 et 1993, consécutives à la destruction de la mosquée d'Ayodhya. Une action en justice était attendue depuis que le gouvernement local, dirigé par le parti du Congrès allié à des dissidents de ce même parti, a décidé de ressortir des tiroirs un rapport sur ces événements sanglants.

LE GOUVERNEMENT EMBARRASSÉ

Depuis plusieurs jours, des forces policières et paramilitaires sont venues renforcer la sécurité à Bombay. Les fidèles de M. Thacqueray sont connus pour la violence de leurs actions. Dès que l'arrestation de M. Thacqueray fut connue, les rues de Bombay, ville de plus de 12 millions d'habitants, se sont vidées, les écoles et boutiques ont fermé et les employés

désertèrent leurs bureaux pour leur domicile. Les émeutes de 1992-1993 avaient fait près de mille morts, en grande majorité musulmans, et le souvenir de ces journées est encore dans toutes les mémoires.

Le cas de M. Thacqueray place le gouvernement central, dirigé par les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien), dans une position délicate dans la mesure où le Shiv Sena, qui a quinze députés au Parlement central, est un allié de la première heure du BJP. Le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, a refusé, mercredi 19 juillet, la démission des trois ministres du Shiv Sena de son cabinet. Le gouvernement ne peut non plus rester indifférent à la situation à Bombay, où siège l'essentiel de la communauté d'affaires. Son représentant à Bombay, le gouver-

neur du Maharashtra, avait mis en garde le gouvernement local contre toute action qui pouvait mettre en cause la loi et l'ordre.

A l'origine de la plainte contre M. Thacqueray, Chagan Bhujbal, un ancien du Shiv Sena, aujourd'hui vice-ministre en chef du gouvernement local et affilié au Parti national du Congrès (dissidence du Parti du Congrès), a toutefois affirmé : « Nul n'est au-dessus de la loi, nous sommes dans un pays démocratique. » Le refus de la justice de prendre le cas en considération ne devrait pas clore la polémique : beaucoup, excédés par les méthodes mafieuses du Shiv Sena, espéraient voir couper les ailes d'un homme qui dans le passé n'a pas craint d'affirmer son admiration pour Hitler.

Françoise Chipaux

Tirage du Monde daté mardi 25 juillet 2000 : 492 119 exemplaires.

1 3

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu

Fully accredited *

ISM

Programmes accrédités * USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants

Séminaires en anglais avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle

Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés enseignement supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle

Admissions : janvier, avril, octobre.

ieMBA International Executive Master of Business Administration

■ « part-time » sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à PARIS et 1 ou 2 mois à NEW YORK

■ 520 heures plus thèse

MBA Master of Business Administration in International Management

■ « full-time » 4 mois à Paris et 6 mois à New York

■ 520 heures plus thèse

DBA Doctorate of Business Administration

■ Pour titulaires d'un MBA ou équivalent

■ « part-time » sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs

■ 320 heures plus thèse

International School of Management

148, rue de Grenelle, 75007 Paris

Tél. : 33-1-45-51-09-09 – Fax : 33-1-45-51-09-08

Programmes gérés à New York par ISM USA

Internet : http://www.ism-mba.edu e-mail : info@ism-mba.edu

ISM

LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES

ENVIE DE PARTIR L'ESPRIT TRANQUILLE?

ALLER-RETOUR 3 JOURS (72H) EN VOITURE 780F*

N° Indigo 0803 044 045

0,99TTC/MIN

SEAFRANCE SEALINK

Découvrez les Ferries à la française.

* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE JUSQU'AU 04/09/00